



■ Dans « aden » :
tout le cinéma
et une sélection
de sorties
Demandez notre supplément

La loi sur l'eau

■ Avant son départ, Dominique Voynet fait approuver par le gouvernement sa réforme de la gestion de l'eau

■ Son projet a été laminé par les groupes de pression

■ Le texte renforce le contrôle des collectivités locales

■ Les pollueurs devront payer

Lire page 5

Alcatel vend une centaine d'usines

● Le géant français des télécommunications ne gardera qu'une douzaine de ses 120 unités de production dans le monde ● Son PDG, Serge Tchuruk, affirme que le groupe deviendra « une entreprise sans usines » ● La société emploie 130 000 salariés, dont 38 000 en France

LE PDG d'Alcatel, Serge Tchuruk, a annoncé, mardi 26 juin, lors d'un colloque organisé à Londres par le *Wall Street Journal*, qu'il souhaitait faire de son groupe « une entreprise sans usines ». Le géant français des télécommunications se donne dix-huit mois pour passer de 120 usines à 12, voire moins, dans le monde. Son intention est de céder ses activités industrielles lourdes à des sous-traitants, par exemple asiatiques, et de se recentrer sur des activités de recherche-développement ou de services. Le patron de la firme assure qu'« il n'y aura pas de drames sociaux », et en particulier pas de licenciements.

La firme vient ainsi, récemment, de vendre son usine de Laval, qui fabriquait des téléphones portables, à une société de Singapour, Flextronics. Le groupe néerlandais Philips a annoncé, mardi, une décision similaire : la fabrication de ses propres téléphones mobiles a été rétrocédée à une société d'Etat chinoise, China Electronics Corporation.



Si elle s'inscrit dans un mouvement de réorganisation qui affecte tous les équipementiers mondiaux, la décision d'Alcatel surprend par son ampleur. Au 31 décembre 2000, l'entreprise française employait 131 598 salariés dans le monde, répartis principalement en Europe, aux Etats-Unis et en Asie. Environ 29 % de ses salariés se trouvent en France, soit 38 300 personnes, dans plus de 20 établissements différents, 13 % en Allemagne, soit 17 000 salariés, et 28 % dans le reste de l'Europe.

Au Mans, l'annonce par Philips de 1 142 suppressions d'emplois a suscité un très vif émoi. Mardi, l'usine a été paralysée par une grève totale. Une manifestation doit avoir lieu, vendredi, dans la ville, à l'appel des syndicats de l'entreprise, qui entendent sensibiliser la population et les commerçants à leur mouvement de protestation.

Lire page 14

www.lemonde.fr/restructurations



SUPPLÉMENT

Savoirs d'été

Vingt conférenciers vont, du 5 au 24 juillet, participer à l'aventure de nouveau cycle de l'Université de tous les savoirs. Au programme, le thème « Infiniment grand, infiniment petit, le renouvellement de l'observation dans les sciences ». *Le Monde* publie, en avant-première, de larges extraits de quelques-unes de ces conférences. D'autre part, nous vous proposons le programme des trente-huit séminaires des Universités européennes d'été.

Lire notre cahier spécial

Tchéchénie : toujours des massacres

■ PRÈS DE vingt-quatre mois après l'entrée des troupes russes en Tchétchénie, celles-ci ne parviennent toujours pas à juguler la guérilla indépendantiste. Des combats ont lieu quotidiennement et, selon de nombreux témoignages, les massacres de civils se poursuivent. Le dernier en date s'est produit, lundi 25 juin, dans le village d'Alkhan-Kala. Femmes et vieillards manifestent dans la petite République pour réclamer la libération de leurs proches, le retrait de l'armée russe du territoire et des négociations avec le président Maskhadov. Jacques Chirac est attendu, dimanche 1^{er} juillet, à Saint-Petersbourg, pour une visite officielle de trois jours en Russie.

Lire page 2

Sandra et Richard Jones vont faire la fête au château d'Alfred

TOURS de notre envoyée spéciale

A l'entrée du palais de justice de Tours, mardi 26 juin, une affiche annonce la vente aux enchères. Les curieux s'attardent devant le descriptif du « château de Detilly », un manoir situé aux abords de Chinon (Indre-et-Loire) : hammam, salon-bar, sept chambres, six salles de bains, une piscine, 4 000 pieds de rosiers importés du Japon et une rangée de grands conifères implantés sur les trois hectares de terrain. Le manoir d'Alfred Jones, frappé de saisie en 1997, à la suite des démêlés judiciaires de son propriétaire - personnage central de l'affaire Elf - est vendu le jour même. L'argent doit permettre à une compagnie de crédit irlandaise, abusée par l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf, de rentrer dans ses fonds : bien avant de s'enfuir aux Philippines, M. Sirven avait souscrit auprès de la société un prêt de 5 millions de francs, qu'il n'a, semble-t-il, jamais remboursé.

Les acquéreurs potentiels s'assoient dans la salle d'audience, incognito ; les avocats chargés de les représenter, debout dans le prétoire, ajustent leur robe noire. « *TF-One, la première chaî-*

ne in France, is here » : au deuxième rang du public, un Français chuchote à l'oreille de Richard Jones, un vieil homme à l'accent anglais. « *It's because of Sirven...* », dit le Français. Homme d'affaires britannique installé en Californie, d'où son épouse, Sandra, est originaire - ils y font dans le vin et l'immobilier, M. Jones sourit à son épouse, assise à ses côtés, puis à son avocat, M^e Michel Brugière, qui va enchérir en son nom. Mise à prix : 3 millions de francs.

En quelques minutes, la barre des 4 millions est franchie. Deux parties seulement restent en lice. A gauche de la salle, des marchands de biens venus de Marseille, spécialisés dans le rachat de maisons de luxe. De l'autre côté, M. Jones se fait traduire en livres sterling les sommes annoncées : « 450 000 £, 500 000 £. Nous dépassons notre montant maximum. » Après une hésitation, le pouce de M. Jones se lève en direction de son avocat. Il renchérit à 6,84 millions. Le camp adverse hésite. « *C'est un bon prix, glisse le Français à M. Jones. Au-delà, il faut réfléchir...* » Ce ne sera pas nécessaire, les adversaires renoncent. « *Oh, my God !* », s'écrie, émue, Sandra Jones. Après l'audience, l'avocat représentant la com-

pagne irlandaise, M^e Laurent Leccia, estime le prix « raisonnable ». Selon lui, sa cliente devrait récupérer les 5 millions de francs dus par M. Sirven, et laisser le solde au groupe Elf, qui s'est constitué partie civile contre M. Sirven dans l'affaire judiciaire instruite à Paris. A l'autre bout du hall, M. Jones reste silencieux. « *I don't speak French* », s'excuse-t-il. C'est donc sa femme, jadis étudiante à Paris, qui prend de bonne grâce le relais en français : « *Nous aimons les vins français, la douceur de vivre angevine et les roses du château, dit-elle. Nous allons y passer nos vacances. Et puis faire une grande fête.* » Le mobilier est chiche : tout a été saisi. Déçue, l'épouse du marchand de biens marseillais est sévère : « *La déco est assez minable. Un magnifique escalier en bois ancien a été recouvert de peinture. Le style Sirven, je suppose...* » M. Sirven n'est pas là pour se défendre : depuis le 6 février, il séjourne à la maison d'arrêt parisienne de la Santé, loin de sa chère roseraie.

Mathilde Mathieu

www.lemonde.fr/elf



SERVICE MILITAIRE

Les conscrits, c'est fini

Par un décret adopté mercredi 27 juin au conseil des ministres, le gouvernement a mis fin par anticipation au service militaire. Cette mesure touche 200 000 sursitaires, qui ont la certitude de ne plus être incorporés. Après la mobilisation des « Sans-nous », Jacques Chirac et Lionel Jospin s'étaient secrètement mis d'accord pour faire conjointement cette annonce. p. 6

Voyage avec la petite-fille de Tito



SVETLANA BROZ

EN COMPAGNIE de la petite-fille de Tito, Svetlana Broz, l'envoyé spécial du *Monde* a sillonné l'ex-Yougoslavie. Troisième et dernier volet de notre reportage, de Podgorica à Belgrade via Pristina.

Lire page 11

www.lemonde.fr/balkans

Offre spéciale jusqu'au 30 juin 2001

REPRISE 35.000 F*

(5336 €*)

pour l'achat d'une Citroën récente XM

15.000 F* (2287 €*) 10.000 F* (1524 €*)

pour l'achat d'une Citroën récente Evasion, Xantia ou Xsara** pour l'achat d'une Citroën récente Saxo

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

● FAIBLE KILOMÉTRAGE ● GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE ● PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime
Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15 ^e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. **Sauf Xsara immatriculée après le 01/09/00 et Xsara Picasso. En échange de cette publicité.

Les ardoises de Lionel Jospin

LA GAUCHE PLURIELLE est un peu comme les Hébreux sauvés de la famine par la manne providentiellement tombée du ciel : pendant quatre ans, elle a bénéficié des ressources d'une croissance très soutenue pour financer ses grands projets sociaux. Cette période bénie touche à sa fin, et la question se pose désormais sans tarder à Lionel Jospin : l'économie française en phase de ralentissement pourra-t-elle s'offrir - sinon à crédit - les 35 heures (y compris dans la fonction publique), les emplois-jeunes, la couverture maladie universelle (CMU), le fonds de réserve des retraites, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et les quelques menues dépenses qui sont venues alourdir la facture ces derniers temps, comme le congé paternité de quinze jours ?

Ne tirons pas à vue sur ces réformes-phares des années Jospin. Certaines répondaient à des besoins, comme la création d'une véritable couverture maladie pour six millions d'assurés aux revenus très modestes ou l'amélioration des prestations versées à 800 000 personnes âgées dépendantes, deux domaines que la droite avait laissés en friche entre 1993

et 1997. D'autres, comme les emplois-jeunes, pouvaient se justifier, il y a quatre ans, au nom de l'espoir qu'il fallait redonner à des familles enlisées dans le chômage de longue durée. Quant aux 35 heures, elles ont été imposées pour des raisons à la fois politiques et économiques : M. Jospin voulait démentir François Mitterrand - encore le « droit d'inventaire » ! -, qui assurait qu'« on a tout essayé » dans la lutte contre le chômage.

L'opposition, oubliée de ses ambiguïtés sur plusieurs réformes (emplois-jeunes, CMU), n'en a plus aujourd'hui qu'une lecture comptable, renonçant autant de « bombes à retardement » qu'elle devra rapidement désamorcer si elle revient au pouvoir en 2002. On ne l'imagine pourtant pas demander aux sept millions de salariés passés aux 35 heures de revenir aux 39 heures, même si le RPR prône un « moratoire » sur leur application dans les PME de moins de vingt salariés et la fonction publique, prévue pour janvier 2002.

Jean-Michel Bezat

Lire la suite page 13



CONCERT

Mille et une Madonna

Pour le premier des concerts en France du « Drowned World Tour », la star de la pop, qui donne tous ses concerts à guichets fermés, a fait les choses en grand. Madonna phagocyte tous les styles, tour à tour geisha, punk, hispanique, cow-boy... pour un show impeccable, qui a électrisé un public ravi. p. 27

International.....	2	Carnet.....	20
France.....	5	Aujourd'hui.....	21
Société.....	8	Météorologie-Jeux.....	24
Régions.....	10	Culture.....	25
Horizons.....	11	Guide culturel.....	27
Entreprises.....	14	Kiosque.....	28
Communication.....	16	Abonnements.....	28
Tableau de bord.....	17	Radio-Télévision.....	29



CAUCASE Les forces russes déployées en Tchétchénie dans le cadre de l'« opération antiterroriste » ne parviennent pas à venir à bout des rebelles indépendantistes. ● VLADI-

MIR POUTINE a expliqué récemment à des journalistes américains que la Russie n'avait d'autre choix que de poursuivre cette opération et qu'elle n'avait « personne avec qui négocier » pour trouver une issue politique au conflit. ● LES RÉFUGIÉS des camps situés en Ingouchie voisine font état de multiples exactions (exécutions sommaires, mutilations, tortures)

commises en toute impunité par les militaires russes. ● LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE a appelé Moscou à restaurer la justice en Tchétchénie mais, selon les organisations non gou-

vernementales, aucun crime de guerre présumé n'a entraîné de condamnation. Le président Jacques Chirac est attendu le 1^{er} juillet en Russie pour une visite officielle de trois jours.

Les troupes russes dans l'incapacité de « pacifier » la Tchétchénie

Vingt mois après le lancement de l'« opération antiterroriste dans le Nord-Caucase », les quelque 80 000 militaires dépêchés dans la petite République ne parviennent pas à venir à bout de la rébellion indépendantiste. Des combats ont lieu quotidiennement et les civils sont victimes de multiples exactions

« **PENDRE les bandits en public** », « offrir 1 million de dollars pour la tête de leurs chefs », « les liquider comme le furent les indépendantistes baltes et ukrainiens après la seconde guerre mondiale » ou « faire comme les Israéliens aujourd'hui ». Tous ces moyens ont été avancés publiquement, courant juin, par divers responsables russes de ce qui fut baptisé, le 1^{er} octobre 1999, « opération antiterroriste dans le nord-Caucase ». Vingt mois plus tard, et plus d'un an après la « fin de la phase militaire » de cette opération, ces déclarations traduisent l'impuissance des généraux russes à venir à bout d'un ennemi dont ils estiment toujours le nombre à « moins de 3 000 bandits ». Des « bandits » qu'ils

affirment pourtant « liquider » par dizaines chaque semaine, avec leurs 80 000 hommes sur place dont le retrait, promis un temps par Vladimir Poutine, n'est officiellement plus d'actualité.

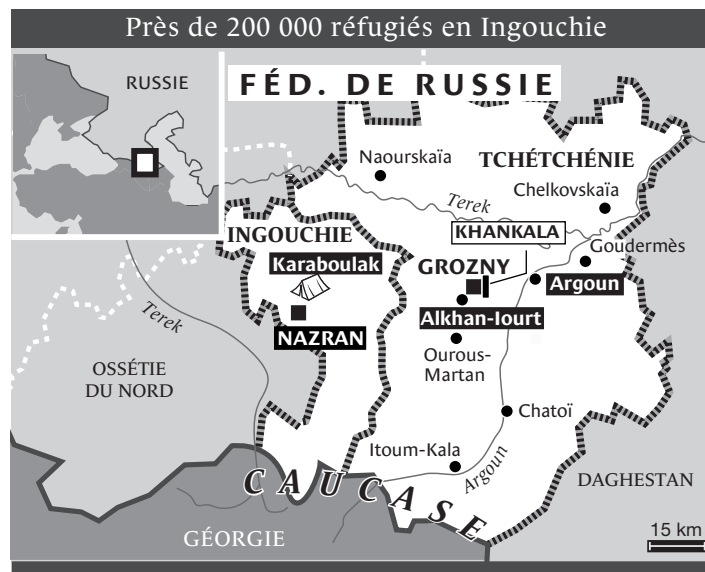
Mardi 26 juin encore, Moscou a annoncé la mort de 35 rebelles (chiffre invérifiable) au cours des dernières 24 heures : 15 auraient été tués dans les montagnes du sud par des hélicoptères de combat, et 20 autres alors qu'ils « tentaient d'attaquer » la grande base russe de Khankala, au cœur de la plaine « pacifiée » de Tchétchénie. La veille, le Kremlin avait revendiqué « un grand succès » avec la mort du « célèbre chef de guerre » Arbi Baraev, et « d'une quinzaine » de ses hommes, dans

son village d'Alkhan-Kala, à l'ouest de Grozny. Pour cela, des dizaines de maisons y furent détruites par des tirs de missiles et d'artillerie. Lundi, un correspondant de l'agence AP a cité des habitants sortis du village bouclé six jours durant : ils parlaient de morts civils, de dizaines de blessés, d'une centaine de personnes arrêtées, de tortures, y compris sur un garçon de 12 ans, soumis à des chocs électriques, et de cinq habitants pendus...

PROTECTIONS OCCULTES

Mais la mort de Baraev – jeune chef de gang islamiste enrichi par de nombreux enlèvements, y compris d'étrangers – aurait une autre signification, selon le responsable d'une lettre Internet sur la Tchétchénie : « Elle peut être le signe, écrit Norbert Strade, que les militaires russes préparent leur retrait en éliminant les bandits qu'ils ont si fructueusement utilisés comme provocateurs, mais qui, avec leur connaissance des opérations montées par la FSB [ex-KGB] et le GRU [renseignement militaire] pour discréditer la Tchétchénie, sont devenus des hommes de trop. »

La renommée de Baraev, en tout cas, était celle d'un homme brutal auquel nul n'osait s'attaquer en raison des protections occultes dont il bénéficiait chez les Russes. C'est grâce à de telles figures que le Kremlin, incapable de dissimuler



son enlèvement face à la guérilla tchétchène, parvient par contre à maintenir l'Occident otage de ses discours sur le « terrorisme islamiste », dont le danger justifierait l'extermination d'un peuple.

La Tchétchénie a déjà perdu 10 à 20 % de sa population de moins d'un million d'habitants, dont 300 000 seraient réfugiés à l'extérieur, surtout dans l'Ingouchie voisine. C'est dans ses camps de toile misérables qu'a commencé, le 14 juin, une grève de la faim qui touchait mardi au moins 37 personnes, dont 17 femmes et

5 enfants, avec cinq hospitalisés ces derniers jours. Les meetings qu'organisaient les réfugiés passaient inaperçus et ces derniers ont donc décidé de « jeûner jusqu'à l'ouverture de négociations avec le président tchétchène Aslan Maskhadov ».

Revendication qu'avancent aussi les femmes qui osent, de plus en plus souvent, manifester en Tchétchénie même. Près de 700 personnes se seraient ainsi réunies dimanche au centre de Grozny. La semaine dernière, c'est la route principale traversant la Tchétchénie qui fut

bloquée trois jours durant, pour réclamer la libération des centaines d'hommes arrêtés en juin durant des opérations de « nettoyage » – avec pillage systématique et exactions.

Pour toute réponse, Vladimir Poutine a expliqué, en recevant des journalistes américains après avoir vu George Bush, qu'il était « fatigué » d'avoir à répéter les mêmes choses. Il les répéta néanmoins : la Russie « n'avait pas le choix », elle a été attaquée par des fanatiques coupeurs de têtes et n'avait « personne avec qui négocier ». Mais, a-t-il ajouté, « la question de la dépendance ou de l'indépendance de la Tchétchénie n'est absolument pas fondamentale pour nous aujourd'hui. La seule question est que nous ne permettrons pas que ce territoire continue d'être utilisé comme tête de pont pour des attaques contre la Russie ». Même si la Tchétchénie fait partie de la Fédération de Russie et qu'il en sera ainsi « dans le futur historique immédiat ».

GUERRES INTESTINES

En clair, M. Poutine serait prêt à une indépendance de la Tchétchénie « dans un futur historique non immédiat ». A-t-il en effet les moyens de s'y opposer ? Les assassinats de Tchétchènes nommés par Moscou à la tête des administrations locales se multiplient, les candidats se font rares et toutes les tentatives russes de susciter des « troisièmes forces » échouent.

Les guerres intestines font rage entre officiers russes qui détournent à leur profit le pétrole tchétchène, pendant que des bandes de pillards et de tortionnaires tiennent le haut du pavé au sein de leurs unités. Des milliards de dollars, enfin, soit le tiers du budget de la défense, auraient été dépensés l'an dernier pour cette guerre. Rien n'indique pour autant que la perche tendue par M. Poutine à des conditions non précisées ait été saisie par George Bush.

Jacques Chirac saura-t-il faire mieux, le 2 juillet à Moscou, lui qui estime en avoir déjà fait « plus que les autres » pour la Tchétchénie ? Le Conseil européen, réuni lundi à Luxembourg, s'est borné à répéter sa « préoccupation » et ses vains appels à « restaurer la justice » en Tchétchénie. Sans remettre en question l'argent qu'il donne pour la survie des victimes de la guerre de M. Poutine, dont on dit désormais à Moscou qu'elle peut durer « un temps indéfini ».

S. Sh.

Sophie Shihab

Le Parlement danois pour le dépôt d'une plainte

Il y a un an et demi, Hubert Védrine avait dénoncé la « guerre coloniale » menée par le Kremlin ; il y a trois mois, la nouvelle administration Bush a reçu le « ministre des affaires étrangères » tchétchène Ilyas Akhmadov ; le 17 mai, la majorité des députés du Danemark (membres de partis d'opposition) ont demandé à leur gouvernement (minoritaire) d'engager la procédure menant au dépôt d'une plainte contre la Russie à la Cour des droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Réunis à Lyon le 17 juin, les comités Tchétchénie de France ont appelé les députés français à adopter une résolution similaire et le gouvernement français à rejoindre le Danemark dans cette action, tout en rappelant qu'une plainte à la Cour de Strasbourg peut être engagée par un seul Etat membre. Le comité Tchétchénie-France (www.tchetchenieparis.free.fr) prévoyait, jeudi à Paris, une conférence de presse avec M. Ilyas Akhmadov.

Abou Bakar Amirov veut croire à la justice, même à l'ombre des tueurs

NAZRAN (Ingouchie)
de notre envoyée spéciale

Du dossier qu'il assemble depuis un an, Abou Bakar Amirov, 41 ans, sort une photo : celle de ses quatre enfants et de sa femme. Elle était sur le point d'accoucher quand elle fut tuée : il a retrouvé son cadavre, en mai 2000, dans une cave de Grozny. « Un manteau était jeté sur son corps nu... ». Il se tait, baisse la tête et une vieille femme poursuit : « Quand il a passé le corps, par la trappe, aux hommes qui étaient en haut, une chose, l'enfant à naître, est tombée sur lui, car le ventre était ouvert, fendu sur le côté... ». Le père sort alors un document, reçu des mois plus tard : « Affaire n° 12 046 du parquet de Grozny. Fermée en vertu de l'article 5 du code pénal russe, pour absence de contenu criminel. »

Amirov sait maintenant tout, ou presque, sur les tortionnaires qui ont tué sa femme. Notamment à quelle unité militaire ils appartenaient. Et il veut les voir devant un tribunal. Contre tout espoir, mais obstinément. Il devrait donc être objet de la sollicitude de tous ceux qui, tel le Conseil de l'Europe, « conseillent » au Kremlin – par peur de l'af-

fronter – « de remettre en marche la justice » en Tchétchénie. Mais Abou Bakar Amirov reste seul dans sa cahute, avec son dossier et ses enfants, dans la sanglante terreur ambiante.

Aucun des crimes de guerre commis, selon les ONG, par les militaires russes en Tchétchénie n'a entraîné de condamnations, et leur nombre croît chaque jour. Quant au fameux colonel Boudanov, jugé « pour l'exemple » après avoir violé et tué une autre jeune Tchétchène, il est devenu un héros, « poursuivi à seule fin de faire plaisir à l'Occident ». Au point que le ministre de la défense, Sergueï Ivanov, cité il y a un mois par les *Izvestias*, a jugé bon de faire savoir qu'il éprouvait « de la sympathie » à l'égard de cet « officier de valeur ».

Cela ne suffit pas à décourager Amirov. « Le problème, ce sont les menaces qui pèsent sur mes deux témoins, dit-il. Ils ne veulent pas encore donner leur nom, il y a trop de témoins tués aujourd'hui. » Le premier, un Tchétchène, a vu, le 12 janvier 2000, des soldats arrêter sa femme et la faire monter dans un char. L'épouse d'Amirov était retournée dans leur quartier de Grozny que les Russes

venaient d'occuper, pour prendre le nécessaire pour l'accouchement. « Dans mon état, je ne risque rien », avait-elle dit... L'autre témoin, une Russe, a servi d'intermédiaire entre les ravisseurs et des *boievikis* tchétchènes qui détenaient un homme de leur unité. Mais l'échange proposé ne s'est pas fait. Quatre mois plus tard, le 7 mai, avec le retour de la chaleur, l'odeur s'élevait d'une cave a permis de retrouver le corps.

« MORDS TA LÈVRE ET TAIS-TOI »

Quant à Abou Bakar Amirov, il a failli être enlevé, dans la nuit du 15 novembre 2000, par un groupe d'hommes masqués venus à son domicile. Il s'est débattu, des voisins ont surgi et l'ont sauvé. Il a mis vingt jours avant de pouvoir marcher à nouveau. « Ça ne pouvait être que des hommes du parquet militaire. Ils m'avaient déjà menacé, pour que je cesse toutes mes démarches. » Amirov s'était notamment adressé trois fois au « commissaire pour les droits de l'homme en Tchétchénie », Vladimir Kalamanov, qui est assisté de deux experts du Conseil de l'Europe. « Mais où te crois-tu !, aurait fini

par lui dire le commissaire. Tu es en Russie, mords ta lèvre et tais-toi. Quant à ces étrangers, ils sont là un jour, le lendemain ils s'en vont et ils n'ont rien à faire de vous. »

C'est finalement la filiale locale de l'ONG russe Memorial qui l'aidera. Le parquet a été contraint, en mars, de rouvrir l'affaire, mais depuis, rien ne bouge. On lui a proposé une autopsie, sans témoins, comme celles qu'a dénoncées l'ONG Human Right Watch dans l'affaire d'un charnier découvert près de la grande base russe de Khankala. Craignant un retour des « hommes masqués », il a démenagé avec ses enfants dans un gourbi. Car il n'a pas les 3 000 roubles (120 euros) de pot-de-vin nécessaires pour une place dans une tente de réfugié en Ingouchie.

Qu'est-ce qui le pousse à croire néanmoins à une « justice » menée à l'ombre des tueurs ? « Il faut que je puisse dire aux enfants, si nous sommes encore vivants dans quelques années, que j'ai fait ce que j'ai pu. Mais si j'avais à qui les confier, je saurais venger leur mère autrement... »

S. Sh.

Sophie Shihab

« Chaque jour, dans chaque village, il se passe des choses dont on n'entendra peut-être jamais parler »

NAZRAN (Ingouchie)
de notre envoyée spéciale

« Bien sûr, les Russes vont empêcher d'aller en Tchétchénie, mais pourquoi ne venez-vous pas plus sou-

REPORTAGE

Les réfugiés parlent moins de leurs problèmes, aigus, que des drames de « là-bas »

vent en Ingouchie ? Les survivants viennent ici, cherchent des journalistes et n'en trouvent pas... » Oussam Baïssaev ne baisse pourtant pas les bras. Avec une poignée de Tchétchènes employés par l'ONG russe Memorial, il accumule et recoupe, inlassablement, les témoignages qui parviennent de Tchétchénie. Combien de *zatchistkas* (opérations de « nettoyage ») cette semaine ? Combien de personnes emmenées par les militaires russes ? Combien de « disparus » parmi eux et combien de corps retrouvés, mutilés, torturés ? Combien de blessés par mines, par balles ou éclats d'obus ?

« On pensait avoir atteint le fond, mais ça empire encore, affirme Oussam. Chaque jour, dans chaque village, il se passe des choses dont on n'en-

tendra peut-être jamais parler. Mais durant la première quinzaine de juin, par exemple, on a enregistré trente cas d'exactions russes, deux fois plus qu'en janvier dernier... Je pense que c'est le résultat de l'impunité totale dont jouissent les militaires, ils peuvent maintenant tuer sans se cacher, ou sans cacher les corps de leurs victimes. » Il égrène les exemples : le 12 juin à Dolinskaïa, le corps d'un jeune Tchétchène « castré et la gorge tranchée » est retrouvé dans le terrain vague où il fut tué ; le même jour à Alkhan-lour, Zara Gaerbekova, qui avait refusé de servir des soldats à crédit, est tuée d'une balle tirée à partir de leur cantonnement...

Photos et films vidéo, pris par les Tchétchènes eux-mêmes et sortis clandestinement, circulent aussi en Ingouchie. Images souvent insoutenables : enfants tués d'une balle dans la nuque, corps de jeunes gens grossièrement recouverts du menton à l'abdomen (donnant lieu à des rumeurs – invérifiables – de trafic d'organes)... Photos, aussi, de dizaines de cadavres (mains nouées, mutilés, scalpés...) jetés en mars dans des maisons en ruine près de la grande base russe de Khankala : plus de la moitié ont été identifiés par Memorial comme

étant ceux de Tchétchènes pris lors de *zatchistkas*. Moscou, pourtant, continue à prétendre qu'il peut s'agir de « collaborateurs des Russes tués par les rebelles »... Ni les deux experts du Conseil de l'Europe admis en Tchétchénie, ni les visiteurs occidentaux épisodiquement amenés par l'armée, n'ont – ou n'ont pu – enquêter sur ces cas. Ni sur tous ceux qui furent rapportés depuis lors par Memorial.

Certains témoins ont peur de parler dans le local public de cette ONG, car on signale désormais des

Le témoignage d'Andrei Babitski, dix-huit mois plus tard...

« Le climat a radicalement changé depuis janvier 2000 », a déclaré sur Radio Svoboda le journaliste Andreï Babitski, revenu dans le Caucase pour la première fois depuis qu'il y fut arrêté par les Russes, détenu en « camp de filtration » puis livré à de faux « rebelles » et vrais agents de Moscou. « Beaucoup de Tchétchènes accusaient alors leurs propres chefs de guerre, des gens comme Bassaev, Khattab ou Baraev, d'avoir attiré l'armée russe. Certains comptaient même sur les Russes pour remettre un semblant d'ordre. (...) Aujourd'hui, c'est totalement différent : ils n'ont plus d'autre espoir que la vengeance, contre les criminels qui s'acharnent quotidiennement et impunément contre eux. (...) Ils comptent sur les « boievikis », sur leurs chefs qui ont à nouveau leur sympathie. Beaucoup attendent une grande opération militaire cet été, la guerre est leur seule perspective, seule capable de changer quoi que ce soit dans leur vie. » – (Corresp.)

cas d'arrestations en Ingouchie même. Rendez-vous est donc pris ailleurs, dans les camps de toile ou les usines désaffectées où logent quelque 200 000 réfugiés. Pour tenter de réduire leur nombre, le Kremlin a interdit depuis mars d'enregistrer les nouveaux arrivants en Ingouchie, ainsi privés de tout secours humanitaire, et pousse au retour des réfugiés. En vain. La vieille Abdat Tepsourkaeva, du camp de Karaboulak, faisait partie des deux cents personnes qui se sont laissés convaincre de retourner,

le 24 avril, à Argoun. « Là-bas, dit-elle, il n'y avait pas de lits ni de couvertures pour tous... Surtout, le lendemain, on a passé la journée dans les caves avec les enfants : à 100 mètres, des avions et des hélicoptères tiraient sur un immeuble... Ils nous ont encore trompés, on est revenus, ici on n'a rien non plus, mais ce n'est pas la guerre. Pas encore, du moins. »

« SALES SECRETS »

Dans chaque tente, on parle moins des problèmes, aigus, des réfugiés que des drames de « là-bas », où chacun a de la famille. « Mon cousin Rouslan travaillait pour les services russes, c'est toujours lui qu'on envoyait parler aux militaires », raconte d'une voix neutre Aïchat B. Il y a deux mois, il a réussi à récupérer deux gamins qu'ils avaient violentés, et il fut tué par un sniper alors qu'il s'éloignait avec eux... Puis ils ont attrapé son fils, mon neveu. Ils l'ont tué, ils ont mis une grenade dans son ventre. On a enterré les morceaux dans de la cellophane... »

Ce thème revient toujours : « Les Russes tuent même ceux qui travaillent pour eux, ceux qui connaissent leurs sales secrets, qui savent qu'ils sont là pour faire de l'argent et non pas pour risquer d'être tués en arrêtant des combattants », s'empor-

S. Sh.

Bachar El Assad réclame l'examen des raisons de l'échec du processus de paix israélo-arabe

Le président syrien, en visite d'Etat à Paris, se défend de tout antisémitisme

Le président syrien, Bachar El Assad, a terminé, mercredi 27 juin, une visite d'Etat de trois jours en France, au cours de laquelle il a fait un effort

de communication sur des questions difficiles. Mardi, il a notamment été reçu par le premier ministre, Lionel Jospin, et été auditionné par la

commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Sa réception à l'Hôtel de Ville a été pour le moins agitée.

LE CHEF DE L'ÉTAT syrien, Bachar El Assad, a tenté, mardi 26 juin, de trouver le ton juste pour répondre aux questions des membres de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale sur la paix avec Israël, la présence syrienne au Liban, l'avenir de l'Irak. Reste à savoir si, sur le fond, ses réponses sont convaincantes. Mais lorsqu'on se souvient de la distance et de l'imperméabilité de son père et prédécesseur, Hafez El Assad, le seul fait que le président syrien ait accepté l'invitation de la commission et fait preuve de disponibilité traduit un souci de se faire comprendre.

Son pays est tenu pour le plus intraitable des voisins d'Israël. Pis. M. El Assad est lui-même accusé d'antisémitisme, après avoir, lors de la visite du pape Jean Paul II en Syrie début mai, accusé sans le nommer l'Etat juif de « tenter de tuer tous les principes des religions célestes, de la manière qu'ils [les juifs] ont trahi Jésus et essayé de tuer le prophète Mahomet ». Il l'a suffisamment entendu sur tous les tons au cours de son séjour en France, pour prendre « la mesure du malentendu » qui, selon lui, s'est installé à ce sujet. Outre les manifestations de lundi et les critiques d'hommes politiques de tous bords dont il a certainement été informé, il s'est encore vu indirectement interpellé à ce sujet dans la matinée.

Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui le recevait à l'Hôtel de Ville, a de fait « condamné sans répit, sans silence, tout ce qui

atteint » la dignité humaine « quelle que soit la forme choisie et d'où que cela vienne : le racisme, l'antisémitisme, l'exclusion et la négation de l'Histoire ». Il y a également eu l'intervention de trois élus d'arrondissement en pleine cérémonie (lire ci-contre). Quelques heures plus tard, en termes plus diplomatiques, le premier ministre Lionel Jospin, qui l'a reçu pendant une

« juifs », a-t-il indiqué, assurant qu'il parlait des Israéliens – et surtout, à la difficulté pour les Français de comprendre la conjoncture proche-orientale et le vécu au quotidien des répercussions des violences pratiquées par l'Etat juif contre les Palestiniens. Son seul et unique objectif, a-t-il assuré, était d'établir une « analogie entre les souffrances des Palestiniens et cel-

soient respectés. « Dix années d'échecs [depuis le lancement du processus de paix de Madrid] prouvent que la manière de conduire le processus de paix était erronée, a-t-il néanmoins enchaîné. Il est donc indispensable que les Etats-Unis, l'Union européenne et des Etats européens, comme la France, s'emploient à trouver d'autres moyens. Il faut que les raisons de l'échec soient identifiées », a ajouté M. El Assad, étant entendu que pour lui, les références de base de la paix demeurent les résolutions des Nations unies et que sans un rôle « actif » de l'Europe, « il sera difficile » de parvenir à des résultats.

Bachar El Assad affirme partager l'avis, selon lequel un retrait total des troupes syriennes du Liban apporterait une crédibilité plus grande au désir de paix de Damas. Et c'est pour cela, a-t-il dit, qu'entre avril 2000 et juin 2001, la Syrie a procédé à trois redéploiements et un retrait partiel de ses forces. « Le choix du moment et la manière de procéder sont coordonnés par les militaires des deux pays », a-t-il dit, sans toutefois donner d'indications sur le calendrier du retrait définitif. Et, alors que selon plusieurs organisations non gouvernementales, des dizaines de Libanais croupiraient encore dans les geôles syriennes, M. El Assad a assuré qu'il n'en était rien et que son pays se voyait imputer, à tort, les « disparitions » de Libanais.

Mouna Naim

Violences à l'Hôtel de Ville

Lucien Taïeb, conseiller Vert du 20^e arrondissement de Paris, assure avoir été violemment frappé lors de la réception mardi 26 juin du président syrien à l'Hôtel de Ville. Il tentait de remettre à celui-ci une lettre exprimant le « dégoût » que lui inspirait sa présence à Paris, lorsque des membres du service d'ordre l'ont entraîné vers une remise – des policiers français, selon un conseiller du maire de Paris, des agents syriens selon le conseiller Vert. « Dans le réduit, ils m'ont frappé, à la figure, dans le ventre, dans les testicules, assure M. Taïeb, ils ont déchiré ma chemise, j'ai perdu mon pantalon et ils ont essayé de prendre ma lettre. » Un conseiller de M. Delanoë, Patrick Maisonnave, est alors intervenu et a transmis la lettre au président syrien. L'élu Vert, qui a été reconduit au métro par un agent de la mairie, entendait plainte.

heure en tête à tête, a, selon son porte-parole, souligné la nécessité absolue d'un « esprit de concorde, de tolérance et de compréhension mutuelle », afin de « renouer les fils du dialogue de paix ».

Aussi, lorsque le député PS Pierre Brana lui a demandé s'il « confirmait » avoir tenu devant le pape ces propos « qui ont beaucoup heurté les Français en général et les députés en particulier », M. El Assad a parlé de « malentendu ». Il l'a imputé à la presse – « Je n'ai pas prononcé une seule fois le mot

les du Christ ». Il a même souhaité que s'instaure un « dialogue » à ce sujet avec les parlementaires en lieu et place du simple rituel des questions-réponses.

La Syrie, a-t-il par ailleurs affirmé, est « toujours désireuse d'une paix juste et globale qui restitue tous ses droits et ceux des autres pays arabes ». Damas, a-t-il dit, ne pose pas de « conditions » à la paix, mais revendique des « droits ». Et peu lui importe l'identité du premier ministre israélien pour peu que ces droits

M. Sharon et M. Bush divergent sur l'évaluation du respect du cessez-le-feu

Israël exige dix jours de calme « absolu » avant de négocier

NEW YORK

de notre correspondante

A quel moment peut-on juger que la violence a cessé, dans un endroit où elle appartient au quotidien ? Symbole de la complexité du conflit israélo-palestinien, l'absence de critère objectif sur ce point a opposé le président américain, George W. Bush, et le premier ministre israélien, Ariel Sharon, mardi 26 juin à la Maison Blanche, et montré toute la précarité du processus que le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, est censé consolider par son second voyage dans la région, à partir de mercredi.

Pour M. Bush, manifestement, le simple fait que la violence ait diminué depuis près de deux semaines constitue en soi un progrès, sur lequel il faut bâtir. A l'arrêt « total » de la violence réclamé par M. Sharon, le chef de l'exécutif américain préfère le critère « d'évaluation réaliste de ce qui est possible sur le terrain ». « La paix est-elle plus proche qu'elle ne l'était hier ? Nous pensons que la réponse est oui », a déclaré le président. Certes, « la terreur est présente, a reconnu M. Bush. Mais elle devient isolée, elle est contenue. Je sais qu'il y a un certain niveau de frustration, mais des progrès sont réalisés. D'accord, ces progrès se mesurent en pouces plutôt qu'en miles, mais un pouce, c'est mieux que rien. Et l'important, c'est de ne pas laisser ces progrès s'effondrer ». Pour cela, Colin Powell ira dans la région, pour consolider le fragile cessez-le-feu négocié il y a deux semaines par le directeur de la CIA, George Tenet.

Et la position américaine, c'est que pour progresser vers la mise en œuvre du plan de paix prévu par le rapport Mitchell, il faut maintenant observer une période d'apaisement, pendant laquelle la tension pourra retomber, puis les parties au conflit devront passer aux mesures de rétablissement de la confiance, comprenant l'arrestation des extrémistes palestiniens d'une part, et l'arrêt des colonies de peuplement israéliennes d'autre part. Ces différentes étapes doivent théoriquement mener à la reprise de véritables négociations de paix.

Mais M. Sharon voit les choses autrement et il ne l'a pas caché à la presse. En sortant de la Maison Blanche, il a exigé dix jours de calme total avant d'accepter la période d'apaisement. « J'ai dit clairement que lorsque la violence et la terreur cesseraient, nous insisterions

sur dix jours de calme absolu, et si nous avons ces dix jours, alors, nous passerons volontiers à la période d'apaisement », a-t-il expliqué. « Nous pouvons négocier et nous aimerions négocier, mais uniquement après une cessation totale des hostilités, de la terreur, de la violence et de l'incitation à la violence. Israël ne négociera pas sous les balles ou sous la terreur. » Evoquant indirectement le niveau « réaliste » de violence qui semble acceptable aux Américains, M. Sharon a souligné que la mort de cinq Israéliens la semaine dernière équivalait, proportionnellement, à la mort de « 250 à 300 Américains » tués en une semaine par des actes terroristes.

La veille, dans un discours prononcé devant le Comité d'amitié israélo-américain à New York, M. Sharon avait eu des mots très durs pour Yasser Arafat, qu'il a qualifié de « chef de gang terroriste ». « Il ne suffit pas qu'Arafat baisse provisoirement le feu de la violence

« Des progrès sont réalisés. Et l'important, c'est de ne pas laisser ces progrès s'effondrer »
George W. Bush

ce, a-t-il averti. Il doit éteindre ce feu définitivement. Nous l'exigeons ».

La Maison Blanche n'a donné aucune indication, mardi, du degré d'effort qu'elle était encore prête à déployer, avec la mission de Colin Powell dans la région. M. Bush, qui recevait M. Sharon pour la deuxième fois en trois mois, alors que le président palestinien n'a toujours pas été invité à la Washington, a salué la retenue et la « patience » du premier ministre israélien, face aux pressions qu'il subit pour exercer des représailles sur les Palestiniens. Bien que M. Bush ait téléphoné à M. Arafat, que Colin Powell doit rencontrer cette semaine, Washington attend visiblement une trêve plus prolongée avant d'accorder au chef de l'OLP le même traitement qu'à M. Sharon.

Sylvie Kauffmann

► www.lemonde.fr/israel/palestiniens

L'Algérie rejette le nouveau plan de l'ONU pour le Sahara occidental

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Rejetant le plan d'autonomie pour le Sahara occidental recommandé par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, l'Algérie a publiquement accusé les Nations unies d'avoir pris fait et cause pour le Maroc. Dans une lettre au ton acerbe, l'ambassadeur algérien, Abdallah Baali, a reproché à l'ONU de s'être « discréditée » en « déviant de son rôle de neutralité », « de tronquer les arguments » et de « rejeter » dans ses recommandations au Conseil de sécurité, « avec une insoutenable légèreté », les points de vue du Front Polisario et de l'Algérie.

A l'issue de la réunion à huis clos du Conseil de sécurité, mardi 26 juin, l'envoyé personnel de M. Annan au Sahara occidental, l'Américain James Baker, a plaidé, à nouveau, pour une solution politique pour régler le conflit qui oppose, depuis vingt-six ans, le Maroc et le Front Polisario. Soutenu par l'Algérie, ce mouvement armé revendique l'indépendance de l'ancienne colonie espagnole annexée par Rabat en 1975. « Nous parlons d'un conflit très complexe et



inextricable, a dit l'ancien secrétaire d'Etat américain, un conflit qui ne sera résolu qu'avec la volonté politique des parties de se mettre autour d'une table, afin d'entamer un dialogue. »

L'Algérie estime que l'ONU veut « imposer » le plan de James Baker sans tenir compte du plan de règlement sur la table depuis dix ans. Le projet de M. Baker, détaillé dans le rapport du secrétaire général, met « entre parenthèses » le référendum d'autodétermination. Le nouveau document prévoit l'élection,

par la population, d'un exécutif et d'un Parlement qui aura des compétences étendues sur la gestion et l'administration du territoire, à l'exception des affaires étrangères, de la défense et de la monnaie. Le référendum sur le statut final du territoire se tiendrait, selon M. Baker, dans un délai de cinq ans (Le Monde du 26 juin). Interrogé par la presse, James Baker a précisé : « Ce plan de règlement est sur la table depuis dix ans et il n'a pas été mis en œuvre (...). Nous disons aux parties de venir à la table de négociations pour parler, afin de trouver une solution politique. »

« UN RAPPORT BIAISÉ »

L'Algérie a une vision différente. « C'est un rapport biaisé, a dit au Monde l'ambassadeur algérien. Il est inacceptable que le plan de règlement soit mis de côté », a-t-il poursuivi avant de reprocher à l'ONU de ne pas avoir pris en compte les objections « de bonne foi » présentées par le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, (qui effectuera une visite officielle aux Etats-Unis les 12 et 13 juillet). L'Algérie, « un acteur majeur dans l'affaire du Sahara », est à la recherche

« d'une véritable solution politique basée sur la justice et l'équité, alors que le projet d'autonomie que l'on nous propose n'est pas sur ces bases. » M. Baali souhaite qu'avant l'adoption d'une résolution, prévue vendredi 29 juin, le Conseil de sécurité « mette en bonne place nos préoccupations, ce que souhaitait aussi un grand nombre de pays membres du Conseil ».

Egalement interrogé par Le Monde, l'ambassadeur marocain à l'ONU, Mohamed Bennouna, a expliqué que son pays est lui aussi à la recherche d'un « compromis politique véritable permettant à tous de sortir de l'impasse ». Pour M. Bennouna, le plan de règlement réclamé par le Front Polisario est un plan de « tout ou rien, c'est-à-dire qu'il y aurait un perdant et un gagnant, ce qui à nos yeux n'est pas une véritable solution, or le Maroc a fait un choix stratégique en acceptant un compromis pour que tout le monde s'y retrouve ». Le diplomate marocain se félicite de la « flexibilité » qui apparaît dans la lettre du président Bouteflika.

Afsané Bassir Pour

Tractations en coulisse sur le sort des Nord-Coréens réfugiés au HCR à Pékin

PÉKIN

de notre correspondant

Journalistes et policiers chinois en civil étaient toujours postés, mercredi 27 juin, devant le siège pékinois du Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) des Nations unies, où s'était introduite la veille une famille de sept Nord-Coréens réclamant le statut de réfugié. Ces derniers ont passé la nuit dans les locaux de la représentation diplomatique, alors que se déroulaient en coulisse des tractations entre l'ONU et la Chine, afin de trouver une issue à l'affaire – la première de ce type à laquelle le gouvernement chinois doit faire face. En février 1997, un transfuge, hiérarque du régime de Pyongyang, s'était réfugié dans l'ambassade de Corée du Sud ; mais ce cas avait été traité entre Pékin, Séoul et Pyongyang sans impliquer les Nations unies.

Arrivés en Chine en janvier 1999, les sept Nord-Coréens ont pénétré dans les locaux du HCR, afin d'« attirer l'attention du

monde » sur la tragédie des clans fuyant la faim et la répression du régime de Pyongyang, a indiqué une association de soutien basée au Japon, citant les propos des membres de la famille. Un des fils a publié un livre de croquis témoignant du drame en cours en Corée du Nord – certains de ses dessins montrent des affamés mangeant un rat ou des policiers torturant ou tirant sur des prisonniers –, une publication qui risquerait de coûter cher à sa famille si elle devait être refoulée de Chine.

APPEL À LA TOLÉRANCE

« Nous resterons ici jusqu'à ce que nos demandes soient acceptées », a fait savoir la famille, qui souhaite s'exiler en Corée du Sud. La requête a été favorablement accueillie tant par Séoul que par le HCR. « Cette demande est justifiée et nous recherchons de l'aide pour trouver une solution en accord avec toutes les parties concernées », a indiqué à Genève Ron Redmond, porte-parole du HCR. « C'est seule-

ment la pointe de l'iceberg », a-t-il ajouté. La Chine est en effet devenue une terre d'exil ou de transit pour un nombre croissant de Coréens du Nord fuyant leur pays. Entre 150 000 et 300 000 de ces damnés de la faim et de la répression ont franchi illégalement la frontière vers la Chine ou la Mongolie. La plupart vivent dans la clandestinité la plus précaire, immergés dans la minorité coréenne de nationalité chinoise résidant dans les provinces du Nord-Est de la Chine. Des réseaux de passeurs en conduisent certains vers le sud du pays d'où ils gagnent le Vietnam, le Laos ou la Birmanie, puis la Corée du Sud.

Pékin a durci son attitude ces dernières années en refoulant les illégaux arrêtés à proximité de la frontière avec la Corée du Nord. Considérés comme des « traîtres », ces derniers subissent en général de dures représailles une fois rendus aux autorités de Pyongyang. Le raidissement de Pékin a coïncidé avec le sommet, en

juin 2000, des deux chefs d'Etat coréens, Kim Jong-il et Kim Dae-jung. Selon les associations de soutien, le nombre de refoulements serait alors passé de 1 000 à 2 000 par mois – une politique parfois émaillée d'incidents comme cette révolte, en mai 2000, dans un camp de clandestins en passe d'être expulsés de la ville frontalière de Tumen.

Le gouvernement de Pékin se justifie en arguant que ces Nord-Coréens sont à ses yeux des réfugiés économiques n'entrant pas dans le cadre de la Convention de Genève de 1951, dont il est signataire. Soumise à une pression croissante de la communauté internationale l'invitant à plus de tolérance, la Chine s'estime tenue à un minimum de solidarité avec Pyongyang, un régime « ami », et craint d'encourager l'exode par la bienveillance. Le sort de la famille réfugiée dans les locaux du HCR s'annonce donc comme un test.

Frédéric Bobin

Dr Catherine Dolto
DICO ADO

LES MOTS DE LA VIE
puberté / amours / amitiés / santé / beauté / émotions / déprime / violence / drogues / loi /

165 F (25, 15 €)

C'est difficile de parler de tout avec ses parents...
David, 14 ans

Gallimard Jeunesse / Giboulées

Le compte à rebours pour le transfèrement de Slobodan Milosevic à La Haye a commencé

Le président Kostunica a admis avoir cédé aux pressions de Washington et de ses alliés

Slobodan Milosevic devait être entendu, mercredi 27 ou jeudi 28 juin, par le tribunal régional de Belgrade qui doit se prononcer sur la demande

de transfèrement du Tribunal pénal international de La Haye (TPIY). Même en cas d'appel, la décision sera adoptée au plus tard dans trois

semaines. L'administration américaine a laissé entendre qu'elle accepterait de participer à la réunion du 29 juin sur l'aide à la Yougoslavie.

PLUSIEURS MILLIERS de manifestants ont défilé, mardi 25 juin au soir, dans les rues de Belgrade pour protester contre l'éventuel transfèrement de Slobodan Milosevic à La Haye. « Nous ne donnerons personne ! Nous exigeons la liberté pour Slobodan ! », disaient les slogans du Parti socialiste (SPS), parti de l'ancien président, qui avait organisé la manifestation. En dépit des protestations du dernier carré de ses partisans, il ne fait cependant plus guère de doute que Slobodan Milosevic sera très prochainement livré au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Lors d'une conférence de presse donnée à Belgrade, le président Vojislav Kostunica a en effet expliqué les raisons pour lesquelles il avait dû finalement se résigner à cette perspective, bien qu'elle heurte toujours ses convictions. « Il ne faut pas s'entêter contre le monde », a-t-il notamment déclaré, en faisant état, pour les déplorer, des pressions internationales auxquelles il est soumis, en particulier de la part des Etats-Unis. M. Kostunica, sur le

fond, n'a pas varié et il s'est livré de nouveau à une virulente critique du TPIY auquel il reproche de pratiquer « une justice sélective ». Il a estimé que le procès de M. Milosevic et des autres inculpés de crimes de guerre aurait dû avoir lieu devant des tribunaux nationaux, avec éventuellement la participation de magistrats internationaux : « Cela aurait grandement réduit les tensions émotionnelles. De tels procès auraient permis d'éviter de faire des inculpés des martyrs, des personnes sacrifiées, jugées d'avance parce qu'elles sont considérées comme un mélange de Néron, Gengis Khan, Hitler ou Staline. »

Mais, a conclu M. Kostunica, « Il faut être responsable et conscient de nos obligations internationales, telle est ma conception de la démocratie. » Ces obligations internationales, les Etats-Unis les ont rappelées avec une particulière vigueur à Belgrade ces dernières semaines, en menaçant de boycotter la conférence des bailleurs de fonds de la Yougoslavie qui doit se tenir jeudi 29 juin à Bruxelles à l'initiative de la Banque mondiale et de l'Union européenne.

C'est à cette menace essentielle que M. Kostunica se trouve contraint de céder. Il réclame néanmoins que les formes soient préservées et que la procédure prévue par le décret sur la coopération avec le TPIY, adopté samedi par le gouvernement fédéral, soit respectée. Elle prévoit que Slobodan Milosevic soit entendu (mercredi ou jeudi) par le tribunal régional de Belgrade qui statuera sur la recevabilité de la requête du TPIY, après quoi l'ancien président aura la possibilité de faire appel.

M. DJINDJIC SANS ÉTAT D'ÂME

Cette procédure sera achevée dans un délai maximal de trois semaines. Il n'est pas question de l'escamoter et d'envoyer Slobodan Milosevic à La Haye avant le 29 juin, a précisé le président. Les Etats-Unis n'en demandent d'ailleurs pas tant ; ils devaient se prononcer mercredi quant à leur participation à la conférence de Bruxelles, vraisemblablement dans un sens positif. « Nous accueillons très favorablement les mesures prises par le gouver-

nement yougoslave », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, en citant le décret sur la coopération avec le TPIY ainsi que le début des procédures préalables au transfèrement.

M. Kostunica n'a pas caché ses dissensions avec d'autres partenaires de la coalition qui a renversé M. Milosevic (la DOS) : « Mes efforts pour nos citoyens soient jugés dans notre pays ont été mis en échec par deux choses : la pression de Washington et le fait que mon parti et moi étions minoritaires », a-t-il dit.

C'est sans état d'âme en effet que l'autre principal dirigeant de cette coalition, le premier ministre de Serbie, Zoran Djindjic, a plaidé pour le pragmatisme et présenté comme acquis le transfèrement de Slobodan Milosevic à La Haye. Il a même souligné la primauté du droit international – qui exige ce transfèrement – sur toute procédure nationale, déniant ainsi à l'avance toute validité aux appels et recours qui pourraient être engagés.

Claire Tréan

Le voyage du pape en Ukraine assombri par le conflit avec Alexis II de Moscou

LVIV

de notre envoyé spécial

Jean Paul II - Alexis II : avait-on jamais vu deux chefs d'Eglise – celui de Rome et celui de Russie (70 millions d'orthodoxes) – s'affronter ainsi à distance à propos d'un pays, l'Ukraine, pion majeur depuis des siècles sur l'échiquier des influences latine et byzantine ?

A Lviv, mardi 26 et mercredi 27 juin, Jean Paul II a présidé deux célébrations – l'une de rite latin et l'autre de rite grec (byzantin) – qui ont rallié des centaines de milliers de fidèles, dont un très grand nombre venus de Pologne. Mardi soir, à Sekhiv, dans la banlieue de Lviv, devant 200 000 jeunes et sous des trombes d'eau, il a entonné un vieux chant de montagnards de son pays appelant le ciel à plus de clémence... Et, comme aux plus beaux jours de ses marathons polonais, il a entendu la foule lui crier : « Sto lat ! » (« Qu'il vive cent ans ! ») : « Cent ans, pourquoi pas ? », a répliqué le vieux pape polonais (81 ans).

DOUCHE FROIDE

Sans doute porté par l'enthousiasme d'une communauté grec-catholique qui, depuis dix ans, goûte aux fruits de la liberté retrouvée, Joaquin Navarro-Valls, porte-parole du Vatican, confiait que le silence d'Alexis II, pendant le séjour ukrainien du pape, lui paraissait un bon signe. Et Mgr Thadeus Kondrziwicz, administrateur apostolique (évêque) de la minorité catholique de Moscou, renouvelait même son invitation à Jean Paul II. Ayant contourné l'opposition de l'Eglise orthodoxe de Kiev, le pape ne pouvait-il en faire

autant avec celle de Moscou ? Au même moment, la nouvelle arrivait de Biélorussie, cet autre territoire « canonique » de l'Eglise russe qu'Alexis II avait choisi de visiter aux mêmes dates que le pape en Ukraine : le patriarche de Moscou déclarait à une agence de presse que la présence de Jean Paul II à Kiev et à Lviv allait « renforcer la division entre les deux confessions ». Et à propos de la demande de pardon du pape à Kiev, il ajoutait :

Vingt-huit « martyrs » béatifiés

Devant un million de fidèles, réunis mercredi matin à Lviv, Jean Paul II a béatifié 28 « martyrs » grec-catholiques persécutés pendant la période stalinienne : des religieuses, des prêtres, un laïc, morts en déportation ou en prison et un évêque, Nicholas Chametsky, condamné à six ans de travaux forcés en Sibérie et décédé en 1959. Ce sont des « témoins » du « siècle des martyrs », a commenté le pape : « Ils ont affronté la persécution, la violence et la mort plutôt que de renoncer à leur foi. » Dans un nouvel appel à la réconciliation avec l'Eglise orthodoxe, il a parlé d'« œcuménisme du martyre » : « Que leur sacrifice soit une leçon pratique de vie pour nous ! Trop de stéréotypes, trop de ressentiments mutuels, trop d'intolérance ont été accumulés. Le seul moyen d'avancer est d'oublier le passé, de demander le pardon de l'autre et de pardonner pour les blessures reçues et infligées. » (Corresp.)

« Plusieurs siècles de divisions entre catholiques et orthodoxes ne pourront être surmontés par une seule déclaration. » Douche froide pour la délégation vaticane.

La question des « uniates » est au centre d'un conflit qui, en effet, plonge loin ses racines (Le Monde du 23 juin). Les cinq millions de grec-catholiques (unis à Rome, d'où leur nom d'« uniates ») sont, pour le monde orthodoxe, une communauté hybride. Ils doivent choisir, estiment les orthodoxes,

entre leur soumission au pape et leur fidélité au rite oriental. « Nous sommes des orthodoxes, mais nous voulons le pape pour chef », répondent, à Lviv, les uniates, qui, depuis dix ans, ont repris à l'Eglise orthodoxe (souvent avec violence) 2 500 églises.

Autant dire qu'on est en pleine impasse. Et que celle-ci risque de se prolonger compte tenu des soutiens que Jean Paul II vient encore d'apporter à la communauté grec-

polonaise de Lviv : « Des manifestants orthodoxes en avaient fait l'Antéchrist ! Or, ils ont vu à Kiev un vieil homme qui peine à marcher et qui, à peine arrivé, a imploré le pardon pour les fautes du passé ! »

DISCOURS DE RÉCONCILIATION

Comme sourd à des dissensions qui ne semblent plus devoir arrêter sa marche œcuménique solitaire, le pape continue de marteler un discours de réconciliation dans un pays qui n'en finit pas de solder ses comptes. Réconciliation entre Ukrainiens et Polonais qu'opposent tant de stéréotypes hérités du passé. Entre catholiques de rite grec et ceux de rite latin (un million, surtout des Polonais résidant en Ukraine), qui se plaignent de l'arrogance des premiers. « Il faut prendre de la distance par rapport à ce douloureux passé (...), purifier la mémoire », a lancé le pape lors de la cérémonie de mardi.

C'est aussi d'avenir que, dans la banlieue de Lviv, il a parlé à des jeunes séduits par l'Occident (deux millions d'expatriations depuis cinq ans), et des mirages d'une société de liberté et de consommation. Il les a invités à rester au pays en ces termes : « Votre peuple vit un passage difficile entre un régime totalitaire et une société enfin libre et démocratique. Mais la liberté demande une conscience forte et responsable. Elle est exigeante et, dans un sens, coûte plus cher que l'esclavage. » Des propos qui soulignent les vrais enjeux et rendent bien dérisoires les querelles ecclésiastiques qui déchirent encore ce pays.

Henri Tincq

M. Aznar défend son bilan et pense déjà à la présidence espagnole de l'UE

MADRID

de notre correspondant

On aurait pu s'attendre à une sérieuse confrontation. Après tout, les sujets ne manquaient pas : de la délicate reconstruction d'une certaine convivialité politique au Pays basque après les élections du 13 mai – où le Parti populaire de José Maria Aznar n'a pas obtenu les résultats espérés malgré son « forcing » antinationaliste – à l'embarassant problème du ministre des affaires étrangères, Josep Piqué, en délicatesse avec la justice pour fraude et malversations supposées dans une affaire de vente d'entreprise remontant à dix ans.

Pourtant, le débat annuel sur l'état de la nation s'est soldé, mardi 26 juin, par un duel à fleurets mouchetés entre un président du gouvernement, José Maria Aznar, sûr de lui et de sa majorité absolue, et le nouveau chef de l'opposition socialiste, José Luis Rodríguez Zapatero qui, pour son premier grand débat public, avait choisi de jouer la carte de l'opposition tranquille et constructive.

Cette attitude cohérente lui a fait signer, ces derniers mois, deux pactes d'Etat avec le Parti populaire ; l'un contre le terrorisme, l'autre en faveur d'une réforme de la justice. Et si, face à un président Aznar rodé par l'expérience et volontiers sarcastique, M. Zapatero faisait figure de « bleu », il a eu au moins le mérite d'avoir apporté une certaine consistance aux discours socialiste.

Pour l'essentiel, M. Aznar, non sans souligner « la nouvelle importance de l'Espagne dans le monde » a mis l'accent sur la croissance soutenue dont a bénéficié son pays. Rétorquant à M. Zapatero qui – citant le grand nombre des accidents du travail, la précarité des contrats de travail (surtout féminins) et la désastreuse condition des immigrants – lui reprochait de confondre croissance et répartition du bien-être social, il a répliqué que « la meilleure politique sociale, c'est de créer des emplois ». Et de fait, en cinq ans de pouvoir, a-t-il expliqué, plus de deux millions de postes de travail ont été créés tandis que les comptes de la Sécurité sociale sont

devenus excédentaires. M. Aznar – qui envisage une nouvelle baisse d'impôts en 2003 et s'est prononcé en faveur du développement des fonds de pension des entreprises pour affronter le problème du vieillissement de la population – a donné une première indication sur ce que sera la présidence européenne espagnole au début de 2002. Elle s'attachera à renforcer le processus d'élargissement de l'UE et à promouvoir deux initiatives destinées l'une à approfondir les réformes et la libéralisation économique en cours et l'autre à créer de façon effective cet espace judiciaire commun auquel l'Espagne est particulièrement attachée.

RÉPONSE CINGLANTE

En résumé, M. Aznar n'admet que deux points noirs dans son bilan : celui « préoccupant » de l'inflation et celui du terrorisme, défini comme « une entreprise criminelle » qui n'a rien à voir avec « un soi-disant conflit politique ». L'opposition s'est chargée de lui en fournir d'autres. A commencer par la criti-

que de son appui ostensible au projet américain de bouclier antimissile que José Luis Rodríguez Zapatero a vivement dénoncé pour avoir échappé à tout consensus préalable. Quant à Gaspar Llamazares (Izquierda Unida), il a dénoncé « l'arrogance et l'autoritarisme » du gouvernement et, à propos de l'affaire Piqué, reproché à M. Aznar « de ne pas assumer ses responsabilités politiques ». Ce qui lui a attiré une réponse cinglante : « Au cas où vous auriez un doute, sachez que je ne pense limoger aucun ministre ! »

La question basque n'a été que l'occasion d'échanges exacerbés. Le porte-parole du Parti nationaliste basque (PNV), Inaki Anasagasti, a reproché à M. Aznar de « n'avoir tiré aucun enseignement des élections » et d'avoir voulu « criminaliser » son parti en « associant nationalisme démocratique et violence ». Et M. Aznar de répondre, non sans ressentiment, qu'il attendait de voir « à quel point allait bien servir le triomphe électoral du PNV ».

Marie-Claude Decamps

Vingt-cinquième victime dans la grève de la faim des prisons turques

ANKARA. La grève de la faim des détenus turcs pour protester contre une réforme des prisons a fait une 25^e victime, mardi 26 juin, selon une association de défense des droits de l'homme. Aysun Kayaci, âgée de 25 ans, membre d'une organisation d'extrême gauche avait été récemment hospitalisée, après un jeûne de 183 jours, soit près de six mois. Cette grève de la faim a été lancée en octobre par plusieurs centaines de détenus, en grande majorité d'extrême gauche, pour protester contre une réforme instituant de nouvelles prisons, dites de « type F », où des cellules pour trois détenus remplacent les anciens dortoirs où étaient entassés jusqu'à 60 personnes.

Les prisonniers turcs soutiennent que l'isolement qu'impliquent les nouvelles prisons les rend plus vulnérables face aux risques de mauvais traitements. Le gouvernement a récemment adopté une série de lois pour améliorer les conditions de détention. Un effort jugé insuffisant par les associations de défense des droits de l'homme. – (AFP.)

L'UE décide d'une reprise graduelle de son aide à la Côte d'Ivoire

LUXEMBOURG. Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont décidé, mardi 26 juin, une reprise graduelle de l'aide européenne à la Côte d'Ivoire en raison des mesures d'ouverture politique entreprises par les autorités ivoiriennes, selon un compte rendu des travaux de la réunion des ministres. La situation en Côte d'Ivoire sera examinée de nouveau en janvier 2002 et, en fonction des progrès réalisés alors dans la voie de la stabilité politique et sociale, l'aide européenne reprendra dans son intégralité, précise le compte rendu. Les ministres européens se sont félicités en particulier de l'ouverture par les autorités d'Abidjan du dialogue politique avec tous les partis politiques et du lancement de procédures judiciaires à l'encontre de graves violations des droits de l'homme. – (AFP.)

Le Pentagone veut pouvoir disposer de 60 nouveaux bombardiers B2

WASHINGTON. Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, veut relancer la construction – à hauteur de 60 nouveaux exemplaires – du bombardier « furtif » B2 pour l'armée de l'air américaine qui en possède, à ce jour, 21 exemplaires. Le projet du Pentagone, que rapporte le *New York Times* du mercredi 27 juin, est de pouvoir ainsi déployer un système d'arme à très long rayon d'action – le B2 est capable d'un aller et retour au-dessus de l'Atlantique ou du Pacifique sans ravitaillement en vol – qui le dispense d'entretenir des bases à l'étranger.

Venu directement des Etats-Unis, un B2 avait attaqué par erreur l'ambassade de Chine à Belgrade, en 1999, lors des raids aériens de l'OTAN contre la Serbie. Le coût d'un bombardier est de 2,2 milliards de dollars, mais M. Rumsfeld croit pouvoir faire baisser, par le groupe Northrop-Grumman, le prix du B2 à probablement la valeur de 735 millions de dollars.

DÉPÊCHES

■ ARABIE SAOUDITE/FRANCE : le prince héritier d'Arabie saoudite, Abdallah Ben Abdel Aziz est attendu jeudi 28 juin à Paris pour une visite de travail de deux jours, au cours de laquelle il s'entretiendra avec le président Jacques Chirac et le premier ministre, Lionel Jospin, a annoncé mardi le ministère des affaires étrangères. Le quotidien saoudien *El Chark el Aousat* a rapporté, le même jour, que le prince Abdallah rencontrerait également à Paris le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell.

■ LIBAN/ISRAËL : le premier ministre libanais Rafic Hariri a déclaré, mardi 26 juin, que son pays pourrait réclamer à Israël des dédommagements pour ses années d'occupation du Liban sud (1978-2000). « Nous étudions actuellement la possibilité d'intenter un procès à Israël pour réclamer des dédommagements », a indiqué M. Hariri aux journalistes à l'issue d'une rencontre au Caire avec le président égyptien Hosni Mubarak. « Nous examinons cette possibilité sous ses aspects juridiques et autres, pour sonder les chances de gagner ce procès », a-t-il poursuivi. – (AFP.)

■ ETATS-UNIS : la Réserve fédérale (Fed) américaine pourrait avoir à assouplir encore sa politique monétaire si l'économie continue de montrer des signes de faiblesse, estime le Fonds monétaire international (FMI) dans sa revue annuelle des Etats-Unis rendue publique mardi 26 juin. « La principale priorité pour les Etats-Unis à court terme doit être de relancer l'économie », écrivent les experts du Fonds. Le Comité monétaire de la Fed, devait annoncer, mercredi, s'il décide d'assouplir encore une fois sa politique monétaire. La Fed a déjà baissé, à cinq reprises, ses taux d'un demi-point depuis le 3 janvier 2001. – (AFP.)

■ MADAGASCAR : le président Didier Ratsiraka a annoncé, mardi 26 juin, son intention de briguer un autre mandat présidentiel lors du scrutin prévu en décembre dans la Grande Ile. « Je serai candidat à l'élection si le peuple me le demande », a déclaré Didier Ratsiraka devant la foule rassemblée dans la capitale, Antananarivo, pour fêter le 41^e anniversaire de l'accession du pays à l'indépendance. Didier Ratsiraka, âgé de 64 ans est un ancien dirigeant marxiste converti depuis quelques années au libéralisme. Il a été président de 1975 à 1992 et l'est à nouveau depuis 1997. – (Reuters.)

■ RENAUD GIRARD, grand reporter au *Figaro* a remporté la première édition du prix Thucydide, qui récompense un article de presse écrite traitant d'un sujet international. Notre confrère a été choisi pour sa description de « L'inquiétante paralysie des institutions européennes » parue dans *Le Figaro* du 4 décembre 2000. Le prix Thucydide est décerné par un collège de professeurs et chercheurs en relations internationales, à l'initiative du Centre Thucydide de l'Université Panthéon-Assas.

Gerhard Schröder se veut rassurant sur l'économie allemande

BERLIN. Le chancelier allemand Gerhard Schröder a tenté, mardi 26 juin, de rassurer les investisseurs sur la santé de l'économie allemande en se gardant toutefois d'évoquer en public l'objectif de 2 % de croissance fixé par son gouvernement cette année. « Il n'y a pas de raison de céder à la panique », ni « de parler de crise », a averti le chancelier dans un discours prononcé à Iéna, dans l'est du pays. La plupart des instituts de conjoncture et experts martèlent depuis plusieurs semaines que le ralentissement prononcé de l'activité économique allemande ne permettra pas à la coalition gouvernementale d'afficher le taux de croissance prévu pour 2001.

L'un des six grands instituts du pays, l'IFO, a enfoncé le clou, mardi, en avertissant que le pire était encore à venir. « L'économie allemande n'a pas encore atteint son plancher », a estimé l'institut. Malgré ces nouvelles peu optimistes, l'IFO table sur une reprise « à la fois en Allemagne et dans l'ensemble de la zone euro au cours du second semestre, même si cette reprise reste modérée ». – (AFP.)

ENVIRONNEMENT Dominique Voynet devait présenter en conseil des ministres, mercredi 27 juin, un projet de loi réformant la gestion de l'eau, que son successeur devrait

défendre au Parlement à l'automne. ● **LES AMBITIONS** du projet mis en œuvre en 1998 se sont progressivement réduites sous la pression conjuguée des lobbies agricoles et des

grands groupes privés. ● **SI LE PRINCIPLE** pollueur-payeur est rappelé, le texte, qui institue un service minimum de l'eau pour les plus démunis, modifie cependant à peine les équilibres

de financement. ● **LES AGENCES DE L'EAU**, qui gèrent plus de 10 milliards de francs de redevances par an, hors de tout contrôle public, ne verront pas leurs prérogatives remises en

question. ● **EN PERMETTANT** à M^{me} Voynet de présenter ce texte, Lionel Jospin offre un cadeau de sortie à celle qui aura été pendant quatre ans sa ministre de l'environnement.

Le projet de loi sur l'eau a rétréci sous la pression des lobbies

Le texte présenté au conseil des ministres, mercredi 27 juin, par Dominique Voynet, destiné à rendre un service public plus démocratique, a dû s'adapter aux exigences des producteurs agricoles et des grands groupes privés. Il n'est même pas sûr qu'il puisse être défendu avant les élections

CE DEVAIT ÊTRE une simple communication au conseil des ministres. Mais Matignon a décidé que la réforme de la gestion de l'eau en France serait un projet de loi présenté officiellement, mercredi 27 juin, par Dominique Voynet. Avec ce texte, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement aura encore éprouvé les limites de son pouvoir face à des lobbies plus puissants qu'elle. Trois ans de tractations, dix-sept versions successives auront été nécessaires pour élaborer les soixante et onze articles d'une version au final nettement affaiblie, comme le fut la précédente tentative de réforme, en 1992.

« Le projet verra-t-il seulement le jour ? », s'interrogent des observateurs du secteur. Le texte devrait être défendu au Parlement par le successeur de M^{me} Voynet, à l'automne. Mais les députés socialistes ne se montrent guère enthousiastes à l'idée de discuter ce texte sensible, à quelques mois des échéances électorales. « Sur le terrain, ça coince. Les discussions sont âpres », confirme Henri Sicre, député (PS) des Pyrénées-Orientales, région de forte irrigation. Jean-Jack Queyranne, ministre des relations avec le Parlement, évoque déjà l'ordre du jour bien rempli de la rentrée, qui pourrait amener à différer le débat. « Le projet est mauvais. Il vaudrait mieux tout

repréparer après les élections », annonce un industriel, tandis que le monde agricole s'appête déjà à faire donner le canon : « Il nous appartient de proposer des amendements », estimait récemment Luc Guyau, ancien président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), aujourd'hui président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture.

EXIGENCES DE TRANSPARENCE

Ces derniers temps, les opposants ont rodé leur argumentaire : Christian Poncelet, président du Sénat, a déjà critiqué « une étatisation de la politique de l'eau ». Les mêmes plaident, avec Jean François-Poncet, sénateur (RDSE) de Lot-et-Garonne, pour que s'établisse un distinguo entre l'« eau utilisée comme outil de travail, créatrice d'emplois et de richesse », et celle utilisée pour un usage domestique. Autant dire que les sénateurs se préparent à accueillir fraîchement le projet, si jamais il parvient jusqu'à eux. Ces réactions prolongent les difficultés auxquelles s'est heurté le projet depuis son lancement. Agriculteurs, industriels, agences de l'eau, élus locaux, grands groupes de services d'eau - Vivendi Water (ex-Compagnie générale des eaux), Ondeo (Lyonnaise des eaux), Saur (Bouygues) - se sont ligués pour faire échouer la réforme.



M^{me} Voynet, la première, n'était pas encline à s'emparer du sujet. « Je ne légifèrerai pas sur l'eau », avait-elle annoncé en prenant ses fonctions. Mais le sujet s'est vite avéré d'importance. Pollutions accrues, qualité en baisse, ascension vertigineuse des prix de l'eau, inondations à répétition : les populations, découvrant aussi certains arrangements financiers entre groupes privés et partis politiques, exigent aujourd'hui des explica-

tions de leur maire. Un rapport de la Cour des comptes, en janvier 1997, brosse un portrait au vitriol des services de gestion de l'eau en France. En novembre de la même année, un rapport du Commissariat du Plan sur les agences de l'eau, accompagné par une étude sur le même sujet de la Cour des comptes, brise les dernières résistances : c'est tout le dispositif public et privé en France, bâti en 1964, qu'il faut remettre à plat.

Le 20 mai 1998, la ministre de l'environnement présente en conseil des ministres une communication sur la « réforme des instruments d'intervention publique dans le domaine de l'eau ». Les agences de l'eau seront désormais soumises au contrôle du Parlement et reverseront une partie des taxes perçues à l'Etat. La transparence du secteur de l'eau et de l'assainissement sera renforcée en créant un Haut Conseil du service public de l'eau, chargé de veiller à l'évolution du prix du mètre cube et à assurer une police de l'eau. Enfin, le ministère de l'environnement entend redonner vie au principe pollueur-payeur, en révisant l'équilibre des redevances entre les particuliers, les industriels et les agriculteurs, en prenant en compte de nouvelles pollutions comme les pesticides et les nitrates.

LES LOBBIES À L'ŒUVRE

Bien que très en deçà des préconisations de la Cour des comptes et du Commissariat du Plan, le projet de réforme provoque des hurlements. Les agences de l'eau dénoncent un hold-up organisé sur leurs finances par l'Etat, les agriculteurs la mise en danger de leurs exploitations et les grands groupes privés une atteinte à la gestion déléguée. Dès lors, les lobbies vont se déchainer. Chaque partie n'aura de cesse de réécrire les passages qui la con-

cernent. Le lobby agricole est le plus voyant. Le ministère de l'agriculture relaie ses objections. Dans les réunions interministérielles, il remporte tous les arbitrages : une nouvelle fois, l'agriculture sera très largement exemptée dans les pollutions de l'eau.

Plus secret, le travail de sape des agences de l'eau est tout aussi efficace. Plus question, dans le projet final, de revoir la composition des agences, d'associer étroitement le Parlement à la définition de ses missions ou d'exercer un contrôle annuel sur les taxes prélevées. De même, l'industrie nucléaire, qui devait être taxée sur les rejets des radioéléments, en est finalement exemptée. Les grands groupes privés, eux, se satisfont de voir le Haut Conseil perdre son pouvoir de police sur les contrats de gestion déléguée pour se transformer en un simple service d'aide aux collectivités, sans moyen d'investigation ni d'injonction.

La philosophie du projet s'est perdue dans ces différentes réécritures. Le Conseil d'Etat a, en outre, émis de nombreuses réserves, notamment sur la constitutionnalité de certaines dispositions. Un obstacle supplémentaire pour ce texte qui voulait s'attaquer à une tâche décidément impossible.

Benoît Hopquin
et Martine Orange

Un texte qui ne modifie guère les équilibres de financement

« **RENFORCER** la transparence, la démocratie et la solidarité dans le service public de l'eau et de l'assainissement », « mieux appliquer le principe pollueur-payeur » et « améliorer l'exercice de la police de l'eau » : tels sont les principes que s'était fixés Dominique Voynet en lançant son projet de loi sur l'eau. Dans l'exposé liminaire du texte présenté en conseil des ministres, mercredi 27 juin, les objectifs restent les mêmes que ceux énoncés lors d'une première communication sur le sujet, en 1998. De la lecture des 71 articles ressort cependant une vision très technicienne de ces idéaux. Outre la transposition de la directive européenne d'octobre 2000, le texte s'attache surtout à gommer les situations actuelles de déséquilibre les plus choquantes sans réformer véritablement l'édifice de l'organisation de l'eau en France. Il ne remet pas en question les prérogatives des six agences de bassin, chargées depuis une loi de 1964 de veiller sur la pollution et la régulation des eaux en France et de gérer plus de 10 milliards de francs de redevances par an (lire ci-contre).

Souvent évoqué mais jamais inscrit dans une loi, le principe d'un service minimum de l'eau

pour les plus démunis est en revanche acquis. En cas de non-paiement, les familles ne seront plus privées d'eau. De même, le texte prévoit la suppression des dépôts de garantie pour raccordements qui finissaient par représenter de grosses sommes pour les personnes déménageant fréquemment. Les collectivités locales se voient offrir plus de latitude en matière d'aménagement des cours d'eau : les multiples inondations de l'hiver ont en effet démontré les lacunes actuelles dans leur entretien.

Le principe pollueur-payeur est rappelé, sans pour autant être étayé dans les articles. Actuellement, les usagers domestiques sont les principaux financiers du système. Pour les seules taxes et redevances, les particuliers paient environ 8 milliards de francs par an, soit 85 % des sommes prélevées par les agences de l'eau, alors que les industriels sont sollicités à hauteur de 14 % (1,4 milliard de francs) et les agriculteurs d'environ 1 % (100 millions de francs). Ces derniers, pourtant, consomment 70 % de l'eau en France, principalement par l'irrigation, et reçoivent dix fois plus d'aides des agences de l'eau qu'ils ne versent de contribution.

Le nouveau texte modifie à peine les équilibres actuels. Les industriels paieront plus de taxes (environ 200 millions de francs) sur les pollutions industrielles mais recevront en contrepartie plus d'aides. Les agriculteurs, eux, devraient voir augmenter leur contribution. Leur quote-part devrait théoriquement s'élever entre 500 et 700 millions de francs, soit de cinq à sept fois plus qu'aujourd'hui. Mais des assouplissements sont déjà prévus. Ainsi, les irrigateurs qui feront preuve d'un comportement vertueux, en s'associant dans une gestion collective de la ressource, paieront moins de redevances et seront en sus aidés financièrement par les agences de l'eau. De même, la loi prévoit d'augmenter considérablement la taxation sur les excédents d'azote. Toutefois, après un arbitrage difficile et compte tenu des critères techniques, seules les grosses exploitations particulièrement polluantes ont à redouter une ponction. Le Conseil d'Etat a tiqué sur la constitutionnalité de ce montage, estimant que le principe de l'égalité devant l'impôt était malmené.

B. H. et M. O.

Agences de l'eau : une gestion opaque et hors de tout contrôle public

CRÉÉES en 1964, les six agences de l'eau sont les fondements de la politique de l'eau en France. Les compétences de ces organismes décentralisés sont établies par grands bassins hydrographiques (Adour-Garonne, Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie). Elles ont la responsabilité de la préservation des ressources, de leur qualité et de leurs aménagements. A ce titre, elles prélèvent sur chaque facture une redevance censée à la fois faire payer la rareté de l'eau et le coût des dommages infligés. Avec l'argent de ces taxes, les agences accordent en contrepartie des prêts et des subventions pour aider à financer des équipements d'assainissement ou des moyens de dépollution.

Au fil des ans, avec la décentralisation et la montée des réglementations, leur poids n'a cessé de croître. Selon un rapport de la Cour des comptes de 1997, les redevances ont été multipliées par 2,36 de 1988 à 1994, « soit une augmentation moyenne de 22,7 % par an ». Aujourd'hui, les agences de l'eau se retrouvent avec un vrai trésor de guerre : plus de 10 milliards de francs par an à gérer.

Cet argent public échappe à tout contrôle. Alors que les organismes publics qui prélèvent des taxes soumettent tous les ans budget et bilan au Parlement, les agences de l'eau n'ont jamais été assujetties au moindre contrôle. De nombreux intervenants, dont le Conseil d'Etat lorsqu'il a étudié le projet de loi sur l'eau, se sont émus de cette situation inconstitutionnelle. Par crainte de perdre leur autonomie et de voir une partie de leurs finances aller se noyer dans les comptes de l'Etat, les agences de l'eau, au nom de la décentralisation, ont toujours combattu toutes les tentatives pour leur faire réintégrer le régime commun. Avec succès.

Les taxes et les financements sont arrêtés par les comités de bassin. Ces instances de concertation regroupent des industriels, des agriculteurs, des membres des collectivités locales, des personnalités qualifiées. Tout le monde, sauf les consommateurs. « Les

présidents de comités de bassin sont en règle générale des personnalités de premier plan : président de région et/ou ancien ministre. Tous sont de droite », relevait le rapport de la Cour des comptes.

Ce fonctionnement a conduit à un système de plus en plus opaque, où les petits arrangements entre amis semblent s'être multipliés au détriment de la justice du système. Ainsi, les comités de bassin ont très vite oublié le principe du pollueur-payeur. Les villes paient pour les campagnes, les particuliers pour les agriculteurs. Les nouvelles pollutions liées aux pesticides, aux nitrates, aux métaux lourds ont été minimisées. De même, des communes distantes d'à peine quelques kilomètres et bénéficiant des mêmes

Elles ont combattu toutes les tentatives pour leur faire réintégrer le régime commun. Avec succès

équipements peuvent parfois afficher des taux d'imposition sur la pollution des eaux variant du simple au triple. Il en va de même sur les financements des travaux.

Le plus grave est que le résultat n'est pas à la hauteur des financements. La qualité de l'eau se détériore. « En 1991, un chiffrage avait estimé à plus de deux millions le nombre de Français recevant une eau non conforme aux normes sanitaires européennes ; une nouvelle évaluation effectuée depuis a porté le nombre à cinq millions », soulignait le rapport de la Cour des comptes. La situation est tout aussi insatisfaisante pour les rivières, les cours d'eau, les eaux souterraines. Responsables aussi de la gestion des cours d'eau et des zones humides, les agences de l'eau se sont ainsi réfugiées dans le silence lors des dernières inondations, notamment dans la Somme.

B. H. et M. O.

Le cadeau de départ de Lionel à Dominique

AVEC CONSTANCE, durant quatre ans, Lionel Jospin a soutenu Dominique Voynet. Non pas, comme elle l'aurait voulu, en lui donnant satisfaction sur les dossiers dont elle avait à traiter. Mais en lui envoyant des signes dans les moments difficiles, comme ce fut le cas lors de la marée noire de l'Erika, en décembre 1999. Pas l'ombre d'un désaveu, alors, dans la bouche du premier ministre. Certes, il y a bien cet accroc, au sommet de La Haye sur l'effet de serre, en novembre 2000. A la vitesse de l'éclair, Jacques Chirac vole au secours de la ministre de l'environnement, qui s'est quasiment fait insulter par le vice-premier ministre britannique, John Prescott. M. Jospin, lui, se contente de demander mollement à sa ministre si elle veut qu'il écrive à Tony Blair.

Pour le reste, il a fait de M^{me} Voynet son interlocutrice privilégiée chez les Verts et il entend qu'elle le reste. Surtout, dans la période qui s'ouvre pour la majorité. Alors, dès que son élection au secrétariat national des Verts est acquise, samedi 23 juin, M. Jospin lui téléphone. La bataille a été éprouvante, le parti est profondément divisé et la tâche de M^{me} Voynet au sein des Verts s'annonce rude. C'est le moment, juge Matignon, de montrer que la ministre de

l'aménagement du territoire et de l'environnement a bien travaillé. De simple communication, le projet de loi sur l'eau se transforme en présentation en bonne et due forme au conseil des ministres du 27 juin.

PRUDENCE « JOSPINIENNE »

Après des années de tergiversations et de batailles sur ce texte, cela peut s'appeler un cadeau. Si l'on veut. Si l'on est sensible aux « signes ». Celui-ci est bien tardif. « Attendre, mais attendre quoi ? Les élections aux chambres d'agriculture, les municipales, la présidentielle, les législatives ? Il faudra faire des

choix. Alors, action », s'impatientait déjà M^{me} Voynet lors de ses vœux à la presse, en janvier 2001. Dimanche 17 juin, lors du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », la ministre a rappelé que ce projet « aurait dû être présenté depuis des mois ». Sur le fond, elle juge que le principe pollueur-payeur qui y est mis en œuvre l'est « de façon extrêmement prudente, extrêmement mesurée, extrêmement jospinienne, si l'on peut dire les choses ainsi ». Elle ajoute : « Les agriculteurs n'ont rien à craindre de la mise en œuvre de ces deux articles » destinés à faire payer les pollueurs. Comment mieux dire, même si cette loi la

L'enterrement discret de l'écotaxe

Ce devait être mardi 20 juin. Puis mardi 27 juin. Le bureau national du PS devait examiner les propositions de Géraud Guibert, à la fois secrétaire national chargé de l'environnement et conseiller de Laurent Fabius au ministère, en matière d'écotaxe. Par deux fois, la discussion a été repoussée. Pourtant, il y a d'une certaine manière urgence. Parce que l'écotaxe à la française - la taxe générale sur les activités polluantes - n'a cessé de voir sa voilure réduite depuis sa création, en 1999. La censure par le Conseil constitutionnel, le 29 décembre 2000, de son extension aux consommations intermédiaires d'énergie par les entreprises a mis un nouveau coup d'arrêt à son développement. M. Fabius souhaite que soit, à la place, institué un système d'accords négociés avec les entreprises sur leurs réductions d'émission. Avec des incitations ou des sanctions fiscales. Les propositions que devrait bientôt faire M. Guibert au PS reprendront cette philosophie, qui n'est pas, a priori, celle de Dominique Voynet.

« satisfait tout à fait », qu'elle en attendait bien davantage ? « Que ce soit un acquis législatif, oui, mais ce n'est pas un cadeau », renchérit son entourage.

Finalement, le meilleur avocat du texte est celui qui aura sans doute à le défendre. Pour Yves Cochet, pressenti pour succéder à M^{me} Voynet, ce projet permettra de « gérer mieux la ressource, d'éviter les pollutions, de mieux distribuer les redevances pour que les consommateurs paient moins et que les pollueurs paient plus ». Il loue l'« énorme concertation » qui a précédé à la rédaction du texte.

Bien sûr, il ne faudrait pas, souhaite le vice-président de l'Assemblée nationale, « si cette loi équilibrée est votée », que des amendements la « rabotent ». M. Cochet n'a pas manqué d'observer les efforts redoublés du président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, pour persuader ses troupes de voter la loi sur la chasse. Il attend quelques difficultés. Mais il a déjà un argumentaire tout prêt pour les députés récalcitrants, à quelques mois des élections : « Ils vont pouvoir dire aux vingt-trois millions de foyers consommateurs d'eau que leur facture va baisser. » CQFD.

Béatrice Gurrey

Les députés se prononcent sur l'encadrement par la loi des rave parties

M. Vaillant reste partisan d'un dispositif législatif

« L'AMENDEMENT que vous avez tous en tête puisque tout le monde en parle, c'est-à-dire celui visant à encadrer les raves et les free-parties, participait de cet ensemble » du projet de loi sur la sécurité quotidienne. D'une seule phrase conjuguée au passé, Daniel Vaillant a amorcé le mouvement de repli, mardi 26 juin, à l'Assemblée nationale, au début de l'examen en deuxième lecture de son projet de loi.

Pourtant le ministre de l'intérieur n'entend pas se déjuger. Malgré l'arbitrage rendu par Lionel Jospin lors du traditionnel petit déjeuner du mardi (Le Monde du 27 juin), M. Vaillant demeure partisan d'un encadrement législatif des free parties. Aussi devait-il défendre, mercredi, en séance, le dispositif adopté par le Sénat le 30 mai et, en tout état de cause, l'inscription dans le projet de loi d'un dispositif régissant les rave parties.

Interrogé, mardi, avant le début de la séance, sur l'amendement adopté au Sénat, Raymond Forni l'a qualifié de « truc, un bricolage qui ne tenait pas debout ». Et le pré-

sident de l'Assemblée d'ajouter : « Je préfère avoir les jeunes avec moi que contre moi. » Dans les couloirs, Claude Goasguen (DL, Paris) a observé, cruel, que « Daniel Vaillant est devenu le bouc-émissaire du gouvernement. Ça me le rend presque sympathique. » Dans son intervention, M. Le Roux a rappelé sa préférence pour « la discussion et la concertation qui doivent précéder la loi et le règlement ».

Le député RPR Thierry Mariani (Vaucluse), à l'origine de l'affaire avec son amendement voté à l'unanimité en première lecture, le 27 avril, a ironisé sur la « marche arrière du gouvernement » en défendant une exception d'irrecevabilité. Au nom de l'UDF, Renaud Donnedieu de Vabres (Indre-et-Loire) a ironisé sur « la peur » qui aurait saisi la majorité. Mercredi, le président du parti centriste, François Bayrou, a déploré, sur RTL, « un extraordinaire exercice de lâcheté générale » et dénoncé « la vente libre à la criée de drogues dures lors des rave parties ».

E. B.

Le gouvernement met fin par anticipation à l'existence du service militaire

Dès août 2001, plus aucun jeune ne sera incorporé

Par un décret signé d'Alain Richard, ministre de la défense, qui est soumis mercredi 27 juin au conseil des ministres, le gouvernement antici-

pe la fin du service militaire. Deux cent mille Français ont désormais l'assurance de ne plus être incorporés. Le recensement, à seize ans, reste

obligatoire et les garçons et les filles nés à compter de janvier 1983 sont soumis à la Journée dite d'appel de préparation à la défense (JAPD).

dédiés à la JAPD sans qu'on ait enregistré le moindre refus de leur part de s'y soumettre.

En février 2001, a eu lieu le dernier appel - traditionnel - sous l'uniforme, visant des Français entre 19 et 20 ans, selon qu'ils étaient titulaires ou non d'un report d'incorporation (ex-sursis) pour études. Cet appel a concerné quelque 50 000 conscrits.

CHANGEMENT DE DÉCOR

En avril 2001, le décor a changé : il s'est agi d'un contingent de 200 000 recrues, ex-sursitaires en raison de leurs études ou d'un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, avant leurs 24 ans. En juin 2001, nouvelle modalité, mais très restrictive : le contingent appelé sous les drapeaux n'a compté au total qu'un

millier d'hommes, tous d'anciens sursitaires. Seules l'armée de terre et la gendarmerie ont encore incorporé des recrues.

Le gouvernement avait rédigé un décret qui prévoyait un appel, aussi sélectif que les précédents, pour août prochain. Ce texte n'a pas été publié au Journal officiel. Ce qui a donné à croire que Jacques Chirac et Lionel Jospin s'étaient mis d'accord, en réalité, pour anticiper de plus d'une année la fin du service militaire. Au motif que les armées ont la garantie d'avoir la ressource qu'elles espèrent en volontaires pour un service au-delà de dix mois et en engagés. Soit 27 600 volontaires et 90 000 engagés en 2002 dans les trois armées et la gendarmerie. A un an de l'élection présidentielle, le président de la République et le premier ministre ont aussi été sensi-

bles à la forte mobilisation des jeunes sursitaires désireux de ne plus faire leur service national et qui s'étaient regroupés dans un collectif baptisé les « Sans-nous ».

Ce processus aura lieu par étapes pour les jeunes actuellement sous les drapeaux. Ainsi, les jeunes appelés en octobre 2000 seront libérés le 31 juillet 2001 au terme de leurs dix mois ; ceux de décembre 2000 le seront le 31 août 2001 ; ceux de février 2001, le 30 septembre 2001 ; ceux d'avril 2001, le 31 octobre 2001, et ceux de juin 2001 - « les derniers des cons » comme ils se sont dénommés -, le 30 novembre 2001, au terme de leurs six mois de service militaire.

Le décret ne concerne que les jeunes Français effectuant un service militaire classique ou ceux qui sont affectés à une forme particulière de service fixé par protocoles entre les armées et les administrations de la Ville, des rapatriés, des handicapés ou de l'environnement (au nombre de 3 750 environ). Ces administrations-là n'auront plus d'appelés à leur disposition et elles devront recourir à d'autres formules. En revanche, le décret ne fixe pas le sort des recrues qui relèvent du service civil (coopération, aide technique à l'étranger, objection de conscience, police auxiliaire et sécurité civile), soit plus de 9 100 volontaires. La décision à venir dépendra des différentes institutions responsables.

Jacques Isnard

Accord confidentiel entre M. Chirac et M. Jospin

Après la mobilisation des sursitaires regroupés dans le collectif des « Sans-nous », le 18 juin 2000, le président de la République et le premier ministre avaient décidé ensemble d'anticiper sur la fin du service militaire. Ils s'étaient également mis d'accord pour que cette annonce - très populaire auprès des jeunes concernés - se fasse conjointement afin qu'aucune des deux têtes de l'exécutif ne puisse s'en prévaloir.

Le secret, partagé par Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, Olivier Schrameck, directeur de cabinet de Lionel Jospin, et Alain Richard, ministre de la défense, a été gardé pendant un an. Une procédure exceptionnelle a été mise en place : l'ordre du jour du conseil des ministres a été modifié « sur table », mercredi matin, pour accueillir le décret de M. Richard et, un peu plus tard, l'Elysée et Matignon ont diffusé un communiqué conjoint annonçant que « sur proposition du ministre de la défense, le président de la République et le premier ministre sont convenus que seraient immédiatement suspendues les incorporations ».

PRÉFECTURE DE LOIR-ET-CHER

COMMUNES DE : VILLIERS-SUR-LOIR, NAVEIL, VILLERABLE, SAINTE-ANNE, VENDÔME, THORE-LA-ROCHETTE, MARCILLY-EN-BEAUCE.

AVIS D'OUVERTURE :

- d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant enquête publique sur les conséquences pour l'environnement des travaux d'aménagements routiers de l'axe départemental « EPUISAY - VENDÔME - BLOIS - ROMORANTIN-LANTHENAY - A 85 », notamment le contournement de Vendôme et de Varennes ;
- de mise en compatibilité des P.L.U. des communes avec le classement de la voirie ;
- d'enquête parcellaire en vue de délimiter les propriétés à acquérir au profit du conseil général de Loir-et-Cher.

Le préfet fait connaître qu'en exécution des prescriptions de son arrêté du 28 mai 2001, les pièces du dossier relatives à la mise à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique valant enquête publique sur les conséquences pour l'environnement, de mise en compatibilité des P.L.U. des communes avec le projet, de classement de la voirie dans le cadre des travaux d'aménagements routiers des RD 957 et 917, notamment le contournement de Vendôme et de Varennes sur le territoire des communes de Villiers-sur-Loir, Naveil, Villerable, Sainte-Anne, Vendôme, Thore-La-Rochette et Marcilly-en-Beauce, d'enquête parcellaire en vue de délimiter les propriétés à acquérir resteront déposées pendant 31 jours, du 25 juin 2001 au 25 juillet 2001 inclus où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies au public (sauf dimanches et jours fériés), et présenter verbalement, ou par écrit, ses réclamations et observations qui seront recueillies sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les observations peuvent également être adressées par écrit au président de la commission d'enquête à la mairie de Vendôme (41100) pendant la durée de l'enquête.

Par ordonnance du président du tribunal administratif d'Orléans du 25 mai 2001, il a été désigné une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

- président de la commission d'enquête :
 - M. Jean Autissier, retraité ;
- membres de la commission d'enquête :
 - M. René Favard, retraité,
 - M. Robert Nombret, retraité.

L'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ces observations aux jours et heures suivants :

- le lundi 25 juin 2001 :
 - de 9 h à 12 h mairie de Thore-La-Rochette,
 - de 9 h à 12 h mairie de Naveil,
 - de 14 h à 17 h mairie de Villiers-sur-Loir,
 - de 14 h à 17 h mairie de Vendôme ;
- le mardi 26 juin 2001 :
 - de 16 h 30 à 18 h 30 mairie de Sainte-Anne ;
- le samedi 7 juillet 2001 :
 - de 9 h à 12 h mairie de Villerable ;
- le jeudi 12 juillet 2001 :
 - de 9 h à 12 h mairie de Marcilly-en-Beauce,
 - de 14 h 30 à 17 h 30 mairie de Villerable,
 - de 14 h à 17 h mairie de Villiers-sur-Loir ;
- le jeudi 19 juillet 2001 :
 - de 9 h 30 à 12 h mairie de Marcilly-en-Beauce ;
- le vendredi 20 juillet 2001 :
 - de 16 h 30 à 18 h 30 mairie de Sainte-Anne ;
- le mercredi 25 juillet 2001 :
 - de 9 h à 12 h mairie de Thore-La-Rochette,
 - de 9 h à 12 h mairie de Vendôme,
 - de 14 h à 17 h mairie de Naveil.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture de Loir-et-Cher et dans chacune des mairies concernées par le projet.

Fait à Blois, le 28 mai 2001
Le préfet,
le chef de bureau des collectivités locales :
Evelyne ROCCHI

Le RPR présente une « charpente programmatique » pour 2002

LA SOCIÉTÉ DE CONFIANCE. Ce fut le titre d'un essai de l'ancien ministre du général de Gaulle, Alain Peyrefitte, réédité en 1998 (éditions Odile Jacob). C'était l'un des possibles slogans de la prochaine campagne présidentielle de Jacques Chirac avant d'être prématurément lâché sur le marché par de trop fidèles zélateurs du président de la République. Malgré tout, cela reste la destination à laquelle le RPR voudrait bien conduire la France en 2002.

Mardi 26 juin, à l'heure où, à Bordeaux, Alain Juppé tentait de remettre sur les rails son projet de regroupement de l'opposition (lire ci-dessous), la direction nationale du RPR présentait, à Paris, une première synthèse des forums thématiques réunis, semaine après semaine depuis la mi-avril, sous l'impulsion de Jean-François

Copé, secrétaire général adjoint du parti, chargé du projet. Samedi 30 juin, le conseil national du mouvement gaulliste sera conduit à avaliser quelque peu solennellement ce projet, même s'il est encore incomplet.

En trois mois, tandis que l'UDF et Démocratie libérale se montraient discrets, le RPR a réuni ses troupes pour valider ses propositions en matière de sécurité, d'éducation, de régime des retraites ou encore d'environnement et de politique de la ville. Il reste des zones d'ombre : la justice, la santé, l'Europe, qui doivent faire l'objet de débats à la rentrée. M. Copé annonce encore d'autres rendez-vous qui ne sont pas les plus simples, sur la famille, la bioéthique, la recherche, la mondialisation, l'énergie, l'agriculture.

Les forums, ouverts, ont eu au moins deux mérites : montrer que le

RPR travaille, et faire valoir que, pour la première fois depuis l'élection à la présidence du mouvement de Michèle Alliot-Marie, en 1999, les « éléphants » ont accepté de s'investir. Tour à tour, Alain Juppé, Jean-Louis Debré, Nicolas Sarkozy, Edouard Balladur, François Fillon, ont consenti à apporter leur contribution personnelle.

PHILOSOPHIE EN TROIS POINTS

La philosophie du projet se résume en trois points : les Français doivent retrouver confiance en l'Etat ; celui-ci doit « leur permettre de choisir leur vie », choisir par exemple l'organisation de leur temps de travail ou celle de leur retraite ; enfin, il faut que « les Français retrouvent confiance en eux-mêmes et les uns envers les autres ». Les outils de cette politique, bien évidem-

ment validée en ligne directe par le président de la République, sont aussi au nombre de trois : la décentralisation ou, mieux encore, la « territorialité » de l'action publique ; le droit à l'expérimentation ; la contractualisation. En cas de victoire en 2002, le RPR s'engagerait à consulter les partenaires sociaux avant toute initiative législative dans le domaine social. S'inspirant d'une disposition du traité d'Amsterdam, il propose de leur accorder un droit de saisine qui suspendrait pendant neuf mois toute décision. Le mouvement gaulliste souhaite aussi repenser la question de la représentativité des organisations syndicales et professionnelles.

A partir de cette « charpente programmatique », il reste à convaincre. L'idée de départ était d'avancer, à la façon de la gauche plurielle en 1997, deux ou trois mesures emblématiques : le répondant, en quelque sorte, aux emplois-jeunes et à la semaine des 35 heures. Il n'est plus tout à fait sûr que le RPR choisisse ce modèle. Désireux de s'adresser à l'ensemble des Français, le mouvement gaulliste pourrait plutôt privilégier un contrat de législature assorti d'une obligation de résultat. Comme quoi le quinquennat peut avoir des mérites.

Jean-Louis Saux
et Lætitia Van Eeckhout

La droite essaie l'union en Gironde

BORDEAUX

de notre envoyé spécial
« Je rêve ! » « Alors, pincez-vous », répond Alain Juppé. Le militant girondin rêve, mardi 26 juin, parce qu'à la tribune, ce soir-là, le maire de Bordeaux fraye avec son collègue de Toulouse, Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, avec Dominique Busseureau, député DL de Charente-Maritime, avec le séguiniste François Fillon, président du conseil régional des Pays de la Loire, et avec quelques autres encore. Le militant rêve de l'union de l'opposition. Tout comme cette Christine, bordelaise de fraîche date, qui s'est inquiétée, peu auparavant, de la volonté affichée des responsables de l'opposition : « Est-ce que, cette fois, vous allez tenir bon ? Parce que sinon on est fichus. »

Ils sont cinq cents à rêver ce soir à Bordeaux, cinq cents à implorer l'union. M. Juppé a beau n'être que l'un des acteurs parmi d'autres de cette tentative de regroupement de l'opposition dénommée Alternance 2002 puis l'Union en mouvement, c'est tout de même chez lui que se tient la première convention régionale de ladite association. La deuxième est prévue le 28 juin à Saint-Georges-de-Didonne, chez M. Bussereau ; la troisième, le 7 juillet, à La Baule, à l'invitation de M. Fillon. Le 22 septembre, à Périgueux, la machine sera relancée autour de MM. Juppé et Douste-Blazy. Et ce dernier, hôte de la journée commune de réflexion, le 30 septembre, à Toulouse, de l'ensemble des groupes parlementaires de

droite, se promet déjà d'en rajouter sur les vertus de l'union. Bref, les chiraquiens sont en marche.

Leur « convention du renouveau », au lendemain des municipales, avait buté sur l'hostilité conjuguée des appareils des partis, le RPR en tête, et des candidats présumés à l'élection présidentielle, François Bayrou et Alain Madelin. Qu'à cela ne tienne, les néoféodaux de la droite ont les moyens de résister grâce à la base.

Transformé depuis son accession à la tête de la région Pays de la Loire, le « national républicain social », tel que se définit lui-même M. Fillon, en a « assez de défendre [ses] idées dans l'opposition ». Dans la situation singulière et difficile qui est la sienne, compte tenu de la candidature de M. Bayrou à l'élection présidentielle, M. Douste-Blazy n'hésite pas à dire, au nom d'« un devoir de responsabilité » : « Il ne faudra pas faire perdre notre camp. » M. Juppé ajoute : « Il nous faut un grand mouvement de la droite et du centre sans lequel nous n'arriverons jamais à reprendre durablement le pouvoir. »

Déçu au premier chef de la non-dissolution de l'Assemblée nationale dès 1995, l'ancien premier ministre a enfoncé le clou à l'adresse de Jacques Chirac : « Si, au soir du second tour, le président élu ne disait pas "qui m'aime me suive", il aurait manqué une sacrée occasion et il aurait du mal à s'en remettre. » M. Juppé a aussi présenté les « thèmes forts » des prochaines campagnes de 2002. Dans l'ordre, « la question de la France » dans l'Europe et dans le monde, celle de l'Etat, de la

vie quotidienne (sécurité, éducation, retraites, santé) et « la question de la terre et de l'espèce ». Une feuille de route, en somme, même si l'Union en mouvement se défend d'être « le mouvement de Pierre, Paul ou Jacques ». Pierre, Paul, peut-être. Mais Jacques ?

J.-L. S.

esec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'État

images / cinéma / numérique / sons /

assistants de réalisation et assistants de production - assistants de post-production en montage analogique et virtuel - assistants aux effets spéciaux numériques

2 années d'études Stages professionnels

École Supérieure d'Études Cinématographiques

www.esec.edu/

01 43 42 43 22

21, rue de Citeaux 75012 Paris

enseignement supérieur libre

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

SÉJOURS*
Val AR + 7 nuits d'hôtel
départs juillet

Maroc	3490F
Crète	3990F

VOLS AR* Départs juillet

Lisbonne	1460F
Athènes	2100F
Punta Cana	3690F
New York	3865F

0 825 008 008
www.anyway.com
3615 ANYWAY™

*Prix à partir de, taxes incluses ; sous réserve de disponibilité. Pour la validité, nous consulter.
Caid. S.A. RCS Paris B391482452. Lic. 075960011
0,99€/min *2,23€/min

Onze élections cantonales partielles

HAUTES-ALPES

Le Monétier-les-Bains (second tour).

L., 3 071 ; *V.*, 1 194 ; *A.*, 61,12 % ; *E.*, 1 160.

Pierre Bouvier, RPR, 703 (60,60 %)... **ÉLU**

Henri Chancel, div. g., 457 (39,40 %).

[Le RPR conserve le canton qui abrite la station de Serre-Chevalier. Le maire du chef-lieu, Pierre Bouvier, soutenu par la majorité départementale de droite, succède à Patrick Ollier, démissionnaire depuis son élection comme adjoint au maire de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

17 juin 2001 : *L.*, 3 073 ; *V.*, 1 100 ; *A.*, 64,20 % ; *E.*, 1 049 ; Pierre Bouvier, RPR, 625 (59,58 %) ; Henri Chancel, div. g., 415 (39,56 %) ; Daniel Brun, div., 9 (0,86 %).

22 mars 1998 : *L.*, 2 933 ; *V.*, 1 970 ; *A.*, 32,83 % ; *E.*, 1 785 ; Patrick Ollier, RPR, d., m., 1 031 (57,76 %) ; Paul Finat, div. g., 754 (42,24 %).]

DORDOGNE

Périgueux-Ouest (second tour).

L., 14 898 ; *V.*, 2 806 ; *A.*, 81,17 % ; *E.*, 2 156.

Mireille Bordes, PS, 2 156 (100 %)... **ÉLUE**

[Mireille Bordes (PS), qui restait seule en lice pour ce second tour, après le désistement en sa faveur de Patrick Capot (PCF), arrivé en deuxième position, succédera au député et maire de Coulounieix-Chamiers, Michel Dasseux (PS). Entre les deux tours, le nombre de bulletins blancs ou nuls a été multiplié par deux et demi.

17 juin 2001 : *L.*, 14 898 ; *V.*, 4 862 ; *A.*, 67,36 % ; *E.*, 4 598 ; Mireille Bordes, PS, 1 563 (33,99 %) ; Patrick Capot, PCF, 971 (21,12 %) ; Rodolphe Fumarède, RPR, 861 (18,73 %) ; Lucienne Clauzure, div., 523 (11,37 %) ; Jean-Michel Salviat, Verts, 458 (9,96 %) ; Jean-Yves Cartier, FN, 145 (3,15 %) ; Maxime Fulchi, MNR, 77 (1,67 %).

22 mars 1998 : *L.*, 14 877 ; *V.*, 8 765 ; *A.*, 41,08 % ; *E.*, 8 093 ; Michel Dasseux, PS, d., m., 5 403 (66,76 %) ; François Migot, RPR, c. m., 2 690 (33,24 %).]

ISÈRE

Vienne-Sud (second tour).

L., 20 173 ; *V.*, 6 470 ; *A.*, 67,93 % ; *E.*, 6 270.

Patrick Curtaud, RPR, 3 617 (57,69 %)... **ÉLU**

Roger Porcheron, div. g., 2 653 (42,31 %).

[Le candidat de la droite, Patrick Curtaud (RPR), bénéficie du recul de l'extrême droite, qui avait totalisé moins de 10 % des voix au premier tour, alors que le FN avait été en mesure de se maintenir au second tour en 1998. Il creuse l'écart avec le candidat de la gauche, Roger Porcheron, en dépit du soutien apporté à ce dernier par les Verts.

17 juin 2001 : *L.*, 20 173 ; *V.*, 6 223 ; *A.*, 69,15 % ; *E.*, 6 089 ; Patrick Curtaud, RPR, 2 650 (43,52 %) ; Roger Porcheron, div. g., 1 876 (30,81 %) ; Bruno Cartier, Verts, 688 (11,30 %) ; Bernard Moulin, div. g., 302 (4,96 %) ; Marie-France Desprès, MNR, 290 (4,76 %) ; Pierre Rosalès, FN, 283 (4,65 %).

22 mars 1998 : *L.*, 19 833 ; *V.*, 11 601 ; *A.*, 41,51 % ; *E.*, 11 271 ; Jacques Rémillier, UDF-AD, c. r., m., 4 970 (44,10 %) ; Roger Porcheron, PS, m., 4 477 (39,72 %) ; Jean-Jacques Ogier, FN, 1 824 (16,18 %).]

MANCHE

Bricquebec (second tour).

L., 7 594 ; *V.*, 2 510 ; *A.*, 66,95 % ; *E.*, 2 361.

Patrice Pillet, div. d., 1 243 (52,65 %)... **ÉLU**

Philippe Bultelle, div. d., 1 118 (47,35 %).

[Le successeur pressenti du RPR Henri-Louis Védie, Philippe Butelle (div. d.), est distancé par Patrice Pillet (div. d.), qui a su mieux ratisser des voix de gauche. Au premier tour, quatre candidats divers droite avaient rassemblé près de 80 % des voix.

17 juin 2001 : *L.*, 7 594 ; *V.*, 2 738 ; *A.*, 63,95 % ; *E.*, 2 692 ; Philippe Bultelle, div. d., 823 (30,57 %) ; Patrice Pillet, div. d., 615 (22,85 %) ; Michel Mourocq, div. d., 433 (16,08 %) ; Alain Rodriguez, div. g., 322 (11,96 %) ; Ginette Bihel, PCF, 251 (9,32 %) ; Michel Eymard, div. d., 248 (9,21 %).

22 mars 1998 : *L.*, 7 272 ; *V.*, 3 747 ; *A.*, 48,47 % ; *E.*, 3 497 ; Henri-Louis Védie, RPR, c. r., m., 2 118 (60,57 %) ; Jean-Pierre Krawczyk, PS, c. m., 1 379 (39,43 %).]

Saint-James (second tour).

L., 5 386 ; *V.*, 2 988 ; *A.*, 44,52 % ; *E.*, 2 922.

Paul Delaunay, div., 1 766 (60,44 %)... **ÉLU**

Michel Layzé, div. d., 1 156 (39,56 %).

[La meilleure participation au second tour profite à Paul Delaunay. Candidat sans étiquette soutenu par la Confédération paysanne, il s'impose face à Michel Layzé, qui perd même des voix entre les deux tours. Dans ce canton très rural du sud de la Manche, la percée de M. Delaunay s'explique en partie par la forte implantation locale de François Dufour, l'ancien porte-parole de la Confédération paysanne.

17 juin 2001 : *L.*, 5 386 ; *V.*, 2 639 ; *A.*, 51,00 % ; *E.*, 2 510 ; Paul Delaunay, div., 1 306 (52,03 %) ; Michel Layzé, div. d., 1 204 (47,97 %).]

BAS-RHIN

Illkirch-Graffenstaden (second tour).

L., 34 545 ; *V.*, 7 058 ; *A.*, 79,57 % ; *E.*, 6 770.

Jean-Claude Haller, RPR, 4 146 (61,24 %)... **ÉLU**

Claude Froehly, PS, 2 624 (38,76 %).

[Le siège était libéré par la démission d'Yves Bur, député UDF et maire de Lingolsheim, en raison de la législation contre les cumuls de mandats. Dès le premier tour, son dauphin désigné, Jean-Claude Haller, RPR, avait pris une confortable avance.

17 juin 2001 : *L.*, 34 545 ; *V.*, 7 054 ; *A.*, 79,58 % ; *E.*, 6 926 ; Jean-Claude Haller, RPR, 2 486 (35,89 %) ; Claude Froehly, PS, 1 550 (22,38 %) ; Georges-Pierre Noth, MNR, 875 (12,63 %) ; André Fougerousse, div. g., 849 (12,26 %) ; Philippe Mairel, Verts, 661 (9,54 %) ; Jean-Paul Colin, FN, 330 (4,76 %) ; Jean-Baptiste Metz, PCF, 110 (1,59 %) ; Karl Goschescheck, rég., 65 (0,94 %).

22 mars 1998 : *L.*, 34 392 ; *V.*, 16 645 ; *A.*, 51,60 % ; *E.*, 16 224 ; Yves Bur, UDF-FD, d., m., 6 753 (41,62 %) ; Claude Froehly, PS, 4 846 (29,87 %) ; Georges-Pierre Noth, FN, c. m., 4 625 (28,51 %).]

BAS-RHIN

Strasbourg-VIII (second tour).

L., 13 795 ; *V.*, 3 945 ; *A.*, 71,40 % ; *E.*, 3 880.

Geneviève Werlé, div. d., 2 131 (54,92 %)... **ÉLUE**

Roland Ries, PS, 1 749 (45,08 %).

[Fabienne Keller, maire (UDF) de Strasbourg, a réussi à installer son successeur au conseil général du Bas-Rhin, qu'elle avait dû quitter en raison de la législation sur le cumul des mandats. Son adjointe chargée de l'urbanisme, Geneviève Werlé, l'emporte nettement au second tour sur Roland Ries, ancien maire (PS) de la ville. Strasbourg-VIII reste le seul canton représenté par une femme sur les quarante-quatre du département.

17 juin 2001 : *L.*, 13 795 ; *V.*, 3 538 ; *A.*, 74,35 % ; *E.*, 3 490 ; Geneviève Werlé, div. d., 1 460 (41,83 %) ; Roland Ries, PS, 1 143 (32,75 %) ; Dominique Kern, Verts, 175 (5,01 %) ; Robert Spieler, ext. d., 166 (4,76 %) ; Jean-Pierre Fréani, div. g., 158 (4,53 %) ; Stéphane Rémi, FN, 158 (4,53 %) ; Philippe Willenbacher, div., 135 (3,87 %) ; Isabelle Muller, LCR, 50 (1,43 %) ; Hervé Lambs, PCF, 45 (1,29 %).

22 mars 1998 : *L.*, 14 639 ; *V.*, 6 285 ; *A.*, 57,07 % ; *E.*, 5 992 ; Fabienne Keller, UDF-FD, c. r., 3 473 (57,96 %) ; Robert Herrmann, PS, adj. m., 2 519 (42,04 %).]

VAL-D'OISE

Garges-lès-Gonesse-Est (second tour).

L., 7 810 ; *V.*, 1 842 ; *A.*, 76,41 % ; *E.*, 1 750.

Ahmed Guenad, div., 902 (51,54 %)... **ÉLU**

Francis Parny, PCF, 848 (48,46 %).

[Ahmed Guenad, candidat non inscrit mais investi par la droite valdoisienne, succède à Francis Parny (PCF). Conseiller régional d'Ile-de-France, M. Parny conserve donc son mandat de conseiller municipal de Garges-lès-Gonesse, qu'il avait l'intention d'abandonner s'il avait été réélu à l'assemblée départementale. Avec la perte de ce canton, le PCF ne détient plus que deux sièges sur trente-neuf dans le département de son secrétaire national, Robert Hue.

17 juin 2001 : *L.*, 7 810 ; *V.*, 1 550 ; *A.*, 80,15 % ; *E.*, 1 498 ; Ahmed Guenad, div., 533 (35,58 %) ; Francis Parny, PCF, 523 (34,91 %) ; Francesca Famularo, PS, 184 (12,28 %) ; Jean-Michel Dubois, FN, 130 (8,68 %) ; Louis Girard, MNR, 78 (5,21 %) ; Noël Ngouo Ngabissio, Verts, 50 (3,34 %).

22 mars 1998 : *L.*, 7 919 ; *V.*, 3 837 ; *A.*, 51,55 % ; *E.*, 3 675 ; Francis Parny, PCF, c. r., c. m., 2 123 (57,77 %) ; Jean-Bernard Chocat, RPR, adj. m., 1 552 (42,23 %).]

Goussainville (second tour).

L., 17 394 ; *V.*, 4 297 ; *A.*, 75,30 % ; *E.*, 4 193.

Guy Messenger, UDF, 2 646 (63,11 %)... **ÉLU**

Michel Toumazet, PCF, 1 547 (36,89 %).

[Comme on le prévoyait dès le premier tour, Guy Messenger (UDF), conseiller général sortant, a été réélu devant Michel Toumazet (PCF). M. Messenger a pratiquement fait le plein des voix des candidats de droite du premier tour, au contraire de l'ancien maire de Goussainville, qui n'est pas parvenu à rassembler sur son nom toutes celles de la gauche. Le conseiller général, également maire de Louvres, a déjà annoncé qu'il abandonnera le conseil régional d'Ile-de-France.

17 juin 2001 : *L.*, 17 395 ; *V.*, 4 132 ; *A.*, 76,25 % ; *E.*, 4 083 ; Guy Messenger, UDF, 2 060 (50,45 %) ; Michel Toumazet, PCF, 1 082 (26,50 %) ; Pierre Barbet, PS, 396 (9,70 %) ; Marcel Quarré, FN, 313 (7,67 %) ; Jean-Marc Hidir, Verts, 158 (3,87 %) ; François Lusinchi, MNR, 74 (1,81 %).

18 mars 2001 : *L.*, 17 438 ; *V.*, 10 803 ; *A.*, 38,05 % ; *E.*, 10 411 ; Guy Messenger, UDF, 6 211 (59,66 %) ; Michel Toumazet, PCF, m., 4 200 (40,34 %).]

AVEYRON

Saint-Affrique (premier tour).

L., 9 250 ; *V.*, 5 155 ; *A.*, 44,27 % ; *E.*, 4 977.

Ball. : Jean-Luc Malet, PS, 1 438 (28,89 %) ; Vincent Bourgue, DL, 1 260 (25,32 %).

Elim. : Jérôme Rouve, div. d., 867 (17,42 %) ; Bernard Sirgue, div. d., 652 (13,10 %) ; Béatrice Folquier, Verts, 270 (5,42 %) ; Hubert Peyrottes, div. d., 261 (5,24 %) ; Annie Normand, PCF, 229 (4,60 %).

[La démission, pour cause de cumul, d'Alain Fauconnier (PS) a suscité sept candidatures, dont celle d'un de ses adjoints, Jean-Luc Malet (PS), qu'il avait assuré de son soutien. Mais celui-ci n'a pas réalisé le score attendu, et Vincent Bourgue (DL) est en mesure de ramener le canton dans la majorité départementale, présidée par Jean Puech. Une victoire au second tour de M. Bourgue constituerait une surprise, trois mois après le scrutin municipal qui avait pourtant souri à la gauche et au candidat socialiste.

15 mars 1998 : *L.*, 9 352 ; *V.*, 6 775 ; *A.*, 27,56 % ; *E.*, 6 216 ; Jean-Claude Bonnet, UDF-DL, 2 553 (41,07 %) ; Alain Fauconnier, PS, c. m., 2 460 (39,58 %) ; Jean-Jacques Salès, UDF-FD, 510 (8,20 %) ; Pierrette Pouget, FN, 348 (5,60 %) ; Annie Normand, PCF, 345 (5,55 %).]

GARD

Rhône-Vidourle (premier tour).

L., 11 193 ; *V.*, 2 809 ; *A.*, 74,90 % ; *E.*, 2 743.

Ball. : Patrick Bonton, PCF, 1 241 (45,24 %) ; Mauricette Guichard, RPR, 721 (26,29 %).

Elim. : Jean Bruchet, PS, 397 (14,47 %) ; Jean Michet, FN, 203 (7,40 %) ; Jeanine Serville, MNR, 95 (3,46 %) ; Amédé Speziale, div. d., 52 (1,90 %) ; Christophe Plan, div. g., 34 (1,24 %).

[Patrick Bonton (PCF) devrait l'emporter dimanche prochain dans ce canton détenu depuis 1982 par René Dupont (PCF), décédé le 30 mai. Secrétaire de l'union locale CGT de Vauvert, M. Bonton arrive en tête dans les huit communes du canton, devançant largement la candidate de la droite unie, Mauricette Guichard, qui a cependant progressé de 5 points par rapport au scrutin de mars.

11 mars 2001 : *L.*, 13 805 ; *V.*, 9 979 ; *A.*, 27,71 % ; *E.*, 9 535 ; René Dupont, PCF, 4 302 (45,12 %) ; Mauricette Guichard, RPR, 2 013 (21,11 %) ; Anne Warnery, PS, 1 337 (14,02 %) ; Jean Michet, FN, 1 290 (13,53 %) ; Jeanine Servile, MNR, 593 (6,22 %).]

PRINTEMPS

> INVENTEZ-VOUS



SOLDES

26 JUIN > 6 AOÛT

PRINTEMPS HAUSSMANN – ITALIE 2 – NATION – PARLY 2 – VÉLIZY 2

FAMILLE Le gouvernement souhaite développer la médiation lors des divorces ou des séparations conflictuelles. Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance,

a décidé de créer un conseil national et un diplôme de formation continue. Les aides consacrées à la médiation seront augmentées. ● APPARUE AUX ETATS-UNIS dans les

années 1960, la médiation est appelée à se développer, notamment en raison de la suppression, à la rentrée, du divorce pour faute. ● LES MÉDIATEURS demeurent en nombre

insuffisant : on compte, en France, 140 000 divorces et entre 300 000 et 400 000 séparations par an, alors qu'il n'existe que 200 services de médiation. ● SYLVIA ET MICHEL se

sont déchirés pendant quatre ans avant de recourir à la médiation. « On nous a donné les mots qu'il faut savoir peser pour ne pas blesser », se félicitent-ils aujourd'hui.

Le gouvernement souhaite développer la médiation dans les conflits familiaux

Apparue aux Etats-Unis dans les années 1960, très présente en Europe du Nord, la médiation reste marginale en France. Il existe 200 services pour 140 000 divorces et 300 000 à 400 000 séparations par an. Ségolène Royal souhaite créer un diplôme national et augmenter les aides

ELLE FERA très officiellement son entrée dans le code civil d'ici quelques mois, avec le vote définitif de la proposition de loi socialiste sur l'autorité parentale, adoptée en première lecture le 14 juin à l'Assemblée nationale. Lors des débats parlementaires, la médiation familiale a été encensée par les députés de droite comme de gauche, qui, dans une inhabituelle unanimité, ont appelé de leurs vœux son développement.

Consacrant la médiation comme un moyen de « faciliter la recherche par les parents d'un exercice consensuel de l'autorité parentale », le texte adopté le 14 juin permet au juge d'imposer aux couples qui se déchirent d'assister à une séance d'information sur la médiation. Apparue aux Etats-Unis dès la fin des années 1960, puis en Europe du Nord au tout début des années 1990, ce mode de résolution des situations conflictuelles qui tente de rétablir le dialogue grâce à la présence d'un tiers semble devoir s'imposer à l'avenir dans le paysage judiciaire français : la loi de 1975 sur le divorce par consentement mutuel n'a pas dégonflé le contentieux lié au divorce. Et les concubins qui se séparent font de

plus en plus souvent appel à la justice. Surtout, la réforme du droit de la famille engagée par le gouvernement, en posant le principe du maintien de la coparentalité en cas de rupture du couple, et en promouvant la mise en place de la résidence alternée des enfants, contraint les parents à la concertation. La suppression du divorce pour faute, prochaine étape, attendue à la rentrée, de la réforme du droit de la famille, plaidera, elle aussi, en faveur d'une montée en puissance de la médiation familiale – à l'exception des cas de violences conjugales et familiales.

« DÉFAUT DE RECONNAISSANCE »

Pour l'instant, la pratique de la médiation familiale demeure largement marginale en France, où elle est pratiquée depuis à peine une quinzaine d'années. En mars, la ministre déléguée à la famille et à l'enfance, Ségolène Royal, confiait à Monique Sassié, directrice générale adjointe de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), un rapport sur les conditions du développement de la médiation familiale. Ce rapport, intitulé « Arguments et propositions pour un statut de la médiation familiale



en France », lui a été remis jeudi 21 juin. Monique Sassié constate la « relative stagnation depuis quinze ans » de la médiation familiale, le « défaut de reconnaissance » des pratiques « de médiation tant volontaires qu'ordonnées par le juge : elles se dénombrent en valeur marginale

relativement à la somme des divorces, des séparations et des contentieux qu'ils engendrent ».

Quelque 10 % du contentieux familial pourrait relever de la médiation, assure-t-elle. On dénombre 140 000 procédures de divorce chaque année et 300 000 à

400 000 séparations. La médiation devrait donc concerner au moins 40 000 couples. Ce qui est loin d'être le cas, estime Monique Sassié, même si aucune statistique sérieuse n'a été établie. Tout juste sait-on qu'existent environ 200 services de médiation familiale en France. Les grandes villes sont en général bien pourvues, certaines (Paris, Marseille) allant même jusqu'à disposer d'un service municipal gratuit de médiation familiale. Mais, dans certains départements, les médiateurs familiaux sont aussi rares que les divorces harmonieux.

Pourquoi le règlement amiable des conflits conjugaux et familiaux a-t-il connu jusqu'à présent aussi peu de succès en France et accusé un tel retard par rapport à l'Europe du Nord ? « La médiation familiale s'inscrit difficilement dans notre culture du conflit, écrit Monique Sassié. En France, le recours au juge est considéré comme un bien de consommation courante. » En outre, les juges n'y sont guère sensibilisés, craignant pour certains d'être dessaisis d'une partie de leurs prérogatives, tandis que les avocats n'y ont guère intérêt, même si certains barreaux ont créé en leur sein des services de

médiation familiale. La qualité des prestations demeure inégale, bien que les deux grandes associations de médiation familiale (CNASMF, APMF) aient récemment entrepris de « faire le ménage » dans une profession pour laquelle n'existe aucune formation reconnue par l'Etat : un code de déontologie a été adopté et les centres de formation sont désormais régis par une charte européenne.

UNE MEILLEURE INFORMATION

Les Français, surtout, méconnaissent largement cette pratique. « La médiation familiale a encore besoin d'une reconnaissance sociale qui ne pourra se faire sans une meilleure information du citoyen. (...) La majorité des couples a recours d'emblée à une procédure judiciaire, gardant l'illusion que le juge aux affaires familiales trouvera, à coup sûr, la solution parfaite pour mettre un terme à leurs différends », lit-on dans l'exposé des motifs de la proposition de loi du député Bernard Perrut (DL, Rhône), que le gouvernement s'est engagé, le 5 avril, à reprendre à son compte. Monique Sassié déplore enfin « l'absence d'une réelle politique de l'Etat » pour cette justice « négociée, donc mieux acceptée, respectée, plus durable ». Certes, les ministères de la justice et des affaires sociales et la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) subventionnent quelques associations. « Mais moins de 25 millions de francs ont été investis, ce qui est peu par rapport aux 100 millions de francs offerts aux réseaux de soutien à la parentalité. »

Quelques-unes des trente-six propositions avancées par Monique Sassié pour donner une vraie impulsion à la médiation familiale trouveront une application immédiate, s'est engagée, mercredi 27 juin, Ségolène Royal : un Conseil national consultatif de la médiation familiale sera créé pour accompagner son développement et sa structuration. Pour que le public et les professionnels soient mieux informés sur la médiation, ce conseil créera un livret d'information, un site Internet, informera les services publics... Un diplôme national de formation continue sera créé : le certificat d'aptitude à la fonction de médiateur familial. Au-delà de ce que Ségolène Royal considère comme une « reconnaissance officielle » de la médiation, la CNAF devrait consentir une aide plus importante au fonctionnement des structures de médiation. La médiation familiale est désormais explicitement inscrite dans la convention d'objectifs que l'Etat vient de négocier avec la CNAF pour les années 2001-2004.

Quand avoir recours à la médiation familiale ?

Plus elle intervient en amont du conflit, plus la médiation est efficace. Avant la procédure judiciaire (médiation familiale extrajudiciaire), la médiation permet d'éviter le recours à la justice ou de préparer le règlement judiciaire du conflit familial. Dans ce cas, lorsque la médiation débute en dehors de toute intervention judiciaire, les parties sont davantage responsabilisées et coopèrent plus activement à la négociation.

Au cours de la procédure (médiation judiciaire ou « ordonnée »), la médiation peut être proposée par le juge, mais elle doit être acceptée par les parties. Organisée par la loi du 8 février 1995 et un décret de juillet 1996, la médiation ne dessaisit pas le juge : c'est une « pause » ménagée au cours du procès dans le but de réduire les conflits. S'ils existent, les accords retenus en fin de médiation sont homologués par le juge.

Enfin, en aval de la procédure judiciaire, la médiation peut aider les parents à restaurer une relation acceptable pour le bien de leurs enfants et à appliquer les décisions du juge.

« La présence d'une tierce personne oblige à avoir un comportement serein »

ANCIENS CONCUBINS, Sylvia et Michel se sont déchirés longuement après leur séparation, notamment au sujet de la garde de leurs enfants. Ils peuvent aujourd'hui en parler sereinement. Ils ont suivi cinq séances de médiation familiale au Centre

TÉMOIGNAGE

Après s'être longuement déchirés, Sylvia et Michel ont calmement « fait un travail de deuil de [leur] couple » grâce à la médiation familiale

d'études, de recherches, d'accompagnement familial et de formation (Ceraff), à Paris.

● Lui. Quarante-deux ans, commercial, habite un bourg de Normandie. « C'était la guerre totale. Quatre années de procédures et de coups bas. J'ai fini par demander la garde des enfants, parce qu'elle avait pris un commerce et que j'estimais qu'elle n'avait pas assez de temps pour s'occuper d'eux. Il y a eu une enquête sociale, les témoignages des copains... Finalement, la juge aux affaires familiales, excédée par notre comportement, nous a orientés vers la médiation. On était tous les deux las de tous ces coups bas, de cette tension qui touchait les enfants. La première séance a été la plus dure. A évoquer les bons moments, on se rendait compte du gâchis. Chacun a écrit sur un tableau ses demandes. La médiatrice les a reformulées pour qu'elles puissent convenir aux deux. Au bout de cinq séances, on signait un protocole d'accord dans lequel on s'interdisait tout ce qui s'était passé auparavant. Ça s'appelle les « Engagements de chacun face à ses devoirs et responsabilités parenta-

les ». La garde des enfants restait chez elle, mais j'avais tous les week-ends et beaucoup de vacances. Sylvia convenait enfin que les enfants avaient autant besoin de moi que d'elle.

» A la cinquième séance, les enfants sont venus. On leur a expliqué notre accord. Un moment plein d'émotion ; ça leur a fait drôle de nous voir l'un à côté de l'autre, parlant calmement. On est repartis tous les quatre. Je les ai ramenés en voiture. On parlait normalement. On a écrit au juge pour lui dire qu'on arrêterait toute procédure, et on lui a envoyé l'accord. La médiation, ça demande un effort sur soi. J'avais bien tenté de faire cet effort, de dialoguer, mais ça n'aboutissait pas. Sylvia pourrait sans doute dire pareil. La présence d'une tierce personne oblige à avoir un comportement serein. Aujourd'hui, si on n'est pas d'accord, je m'arrête, je me dis que je lui en reparlerai plus tard, autrement. Je ne m'emporte plus. On nous a donné la méthode, l'attitude, les mots qu'il faut savoir peser pour ne pas blesser. »

● Elle. Quarante ans, patronne d'un bar-tabac à Paris. « On a vécu dix ans ensemble. Comme je ne le voyais plus beaucoup à cause de ses copains, j'ai décidé de partir, en 1995. Les enfants avaient sept et cinq ans. Quand je suis partie, il s'est effondré ; puis sont venues la colère, la violence. On en est même venus aux mains. J'avais emménagé à 10 kilomètres de la maison, en Normandie. Il rodait autour de chez moi, il me faisait peur. On s'était arrangés pour les enfants, mais quand j'ai rencontré quelqu'un, la situation s'est durcie. On ne pouvait plus se parler. Au téléphone, je raccrochais. Il fallait un arbitre. J'ai saisi le juge en 1996, qui a organisé son droit de visite. Mais, un an plus tard, j'ai déménagé à Paris. Il ne voyait donc

plus ses enfants tous les mercredis, et demandait en compensation de les avoir tous les week-ends. Ça a empiré. Tous les coups étaient permis, des deux côtés. Il m'a dénoncé aux allocations familiales, a dit que je vivais maritalement, je lui ai envoyé les huissiers...

» En 1998, il a saisi le juge pour avoir la garde des enfants. Comme elle en avait ras-le-bol de nous entendre, la juge aux affaires familiales (JAF) nous a proposé la médiation familiale. Je ne savais pas ce que c'était, j'avais peur, mais mon avocat m'a dit d'accepter, pour donner une bonne image de moi. On a fait un travail de deuil de notre couple, calmement, parce que les cris, ils n'en veulent plus. On est obligés de se comporter en adultes. On réalise qu'il y a les enfants, qu'il faut qu'on arrive à un accord, parce que sinon ce sera sans fin. A la dernière séance, les enfants sont venus. On leur a expliqué qu'ils n'entendraient plus de cris. On les traumatisait, avec nos conneries. On a payé 1 700 francs par personne cette médiation, ce qui est moins cher qu'un avocat. Et notre vie a changé. J'ai acheté une maison de campagne à 20 kilomètres de chez lui. Je lui dépose ma fille le week-end, puisque mon fils, lui, vient de partir vivre chez lui. Avant la médiation, ça n'aurait pas été possible. J'aurais dit qu'il y avait une décision de justice, qu'il devait rester avec moi jusqu'à ses 18 ans. Je parle de la médiation à mes clients, au bar. Ils ne voient pas ce que c'est. Il faudrait une bonne campagne d'information. Parce que les tribunaux, c'est blessant. Et que sans la médiation, on se déchirerait encore. »

P. Kr.

Pascal Krémer

La douleur des « pères à distance », ces immigrés qui ont laissé leurs enfants au pays

Une étude montre que ces hommes perdent peu à peu leur autorité au profit des oncles ou des grands-pères qui assurent l'éducation

DEVENIR un « père à distance » parce que l'on part travailler en France en laissant ses enfants au pays : c'est le sort qu'ont connu des milliers de travailleurs immigrés depuis le début des années 1960 sans que la société française s'interroge sur leurs liens avec leur famille. La lacune vient d'être comblée par une étude réalisée par Jacques Barou, chercheur au CNRS, pour la Sonacotra et le comité français pour l'Unicef, et rendue publique mardi 26 juin.

Intitulée « Le devenir des enfants d'immigrés demeurés au pays d'origine : regards croisés pères/enfants », l'enquête raconte comment ces pères lointains ont construit leur absence et comment cette relation a été vécue par leurs enfants. L'auteur a interrogé quelque soixante-dix pères vivant en foyer pour travailleurs migrants, majoritairement maghrébins ou originaires d'Afrique sahélienne, arrivés en France depuis de longues

années. M. Barou a aussi rencontré des fils et filles d'immigrés, parfois déjà adultes ou encore adolescents, vivant au Maroc, au Mali et dans les banlieues parisiennes et lyonnaises. Les regards que les uns portent sur les autres sont marqués par une profonde incompréhension due à l'éloignement.

REDÉFINITION DES RÔLES

Ces pères, majoritairement maghrébins ou africains, ont pourtant émigré confiants, la prise en charge des enfants étant assurée par la famille proche, grands-parents ou frères essentiellement. La famille a été investie d'une « délégation d'autorité » : l'oncle ou les parents sont les garants d'une éducation dans la tradition et le respect des valeurs. Mais, au fil des années, les rôles parentaux se modifient peu à peu.

Si, en milieu rural, les femmes sont rarement laissées indépendantes, la vie en ville favorise une pri-

se de distance de l'épouse par rapport à la famille : les femmes acquièrent une plus grande autonomie dans la gestion de l'éducation des enfants. Avec le temps, note le rapport, les femmes assument une part de plus en plus importante de responsabilité, tant dans l'éducation des filles que des garçons. Cette redéfinition des rôles « n'est pas une petite chose, souligne M. Barou, dans une société où la mère passe traditionnellement, en l'absence du mari, sous la tutelle du fils aîné dès que celui-ci est devenu adulte ».

Mais la délégation d'autorité peut entraîner des déceptions quand le père prend conscience qu'il n'a plus l'autorité voulue. Comme ce Marocain de soixante et un ans, qui avoue : « Mes enfants se comportent avec moi comme si j'étais leur copain, sans aucun respect pour ma place de père. Ils ne m'obéissent pas. (...) Ils voient dans leur oncle leur véritable père. »

La piètre qualité des relations à distance constitue un autre sujet de déconvenue. La communication avec la famille se fait de plus en plus par téléphone et les sujets de conversation sont pauvres : « Quand je leur téléphone, ils me parlent un peu de la pluie et du beau temps, et puis, très vite, ils demandent de l'argent », relate un Algérien de cinquante-cinq ans. L'argent devient le véritable moyen de maintenir le lien. L'envoi régulier de sommes gagnées par l'immigré fait partie d'un « contrat implicite » : « C'est la contribution principale [de l'immigré] à l'éducation des enfants, et c'est cela qui justifie son départ », souligne l'auteur. Le père lointain devient une sorte de Père Noël qui rapporte cadeaux, bonbons pour toute la famille. Et ses visites sont vécues comme autant de « fêtes ».

La séparation semble souvent avoir été vécue moins douloureuse-

ment par les enfants : « Cette longue absence les a amenés à transférer sur une autre personne l'image du père », remarque l'étude. Grand-père, oncle ou ami de la famille, c'est un autre adulte qui joue la figure paternelle. Une situation souvent difficile à vivre au retour du « vrai » père. « Quand j'étais petit, je demandais à ma mère : "Qui c'est celui-là, qu'est-ce qu'il vient faire ici ?" », se souvient un jeune Algérien. « Je ne le sentais pas proche », regrette une jeune Marocaine. Car les cadeaux ne suffisent pas à recréer le lien filial.

FAVORISER L'ACCUEIL

L'étude montre que le véritable choc pour ces jeunes se produit quand leur père les fait venir en France dans le cadre du regroupement familial. C'est en général la déception qui prévaut. Douleur lorsque l'on quitte un environnement familial connu et des amis pour vivre avec un père inconnu.

Pris par un travail ingrat, le père n'est plus l'homme souriant et détendu des vacances. Mais, surtout, la France a peu à voir avec l'image d'Epinal qu'ils se sont forgée au pays. « Quand tu es là-bas, venir en France, c'est le rêve. (...) Et quand on arrive ici, bien sûr, ce n'est pas ce qu'on imaginait », assure un Algérien de dix-huit ans.

« Ce qui m'a le plus frappé, c'est la difficulté qu'avaient ces jeunes à nouer des liens avec les Français et les jeunes issus de l'immigration », remarque Jacques Barou. Si son étude ne fait pas de proposition précise, M. Barou souhaiterait qu'elle permette de « repenser la politique d'immigration familiale », en mettant en place « une véritable politique d'accueil et un suivi des enfants pour faciliter leur adaptation ». Et en réfléchissant à une « aide pour les hommes voulant jouer leur rôle de père ».

Sylvia Zappi

Marylise Lebranchu souhaite renforcer les pôles financiers

Deux structures anticorruption seront créées, à Lille et à Fort-de-France

Deux ans après le lancement, en mars 1999, des pôles économiques et financiers, ces cellules de magistrats spécialisés dans la lutte contre la corruption, Marylise

Lebranchu a annoncé la création de deux nouveaux pôles : Lille et Fort-de-France. Vingt et un postes de magistrats seront affectés à ces structures d'ici à 2002.

LA JUSTICE financière devrait connaître un nouvel essor d'ici la fin de l'année. Deux ans après le lancement, en mars 1999, des pôles économiques et financiers, ces cellules de magistrats spécialisés dans la lutte contre la corruption, la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a dressé, mardi 26 juin, un « bilan positif » du dispositif, affirmant que les « investigations sont plus complètes » et « les affaires traitées plus rapidement ». Jugeant « indispensable de pérenniser l'expérience », la garde des sceaux a annoncé, d'ici à la fin 2001, la création de deux nouveaux pôles, à Lille et à Fort-de-France, qui devraient s'ajouter à ceux de Bastia, Lyon, Marseille et

en les aidant à mieux cibler leurs investigations en matière économique et financière. La création des « assistants spécialisés » représentait ainsi un véritable pari pour l'institution judiciaire, les magistrats n'étant pas, culturellement, habitués à travailler en équipe.

De fait, la greffe a mis du temps à prendre. Mécontents du manque de collaboration des magistrats, les assistants spécialisés protestaient officiellement, en juillet 2000, auprès de la chancellerie, en menaçant de quitter leurs attributions si l'on continuait à les cantonner dans des fonctions dévalorisantes. Depuis, les tensions semblent s'être nettement apaisées. Malgré deux défections d'assistants spécia-

rées de l'instruction. Signe de leur intégration, ils sont de plus en plus souvent invités par les magistrats à assister aux auditions des mis en examen ou aux perquisitions. A Paris, un assistant spécialisé a même assisté à une audience, auprès du parquet, dans une affaire particulièrement technique qu'il avait eu à connaître. Cette expérience a été jugée « très positive » par le groupe de suivi, dans la mesure où elle a permis au magistrat de mieux faire face à une défense composée de nombreux avocats.

Reste à inscrire cette évolution dans la loi, afin de faire des assistants spécialisés de véritables acteurs de la procédure. « Il s'agit d'officialiser le rôle de l'assistant spécialisé en le sortant de l'ombre », résume Robert Finielz, le directeur des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice. S'appuyant sur les travaux d'un groupe de travail, la chancellerie a ainsi préparé un projet de loi qui confère de nouvelles attributions à ces experts : rebaptisés « conseillers techniques », ils pourraient verser au dossier d'instruction leurs travaux d'expertise, assister aux auditions et perquisitions de façon active en posant des questions ou en suggérant des documents à saisir, voire conduire eux-mêmes des interrogatoires, en amont des procédures et sous le contrôle du parquet. En revanche, ils ne pourraient plus intervenir sur un dossier à l'instruction s'ils l'ont déjà suivi au parquet, afin de respecter le principe de séparation de la poursuite et du jugement.

En conférant un véritable statut aux assistants spécialisés, la justice financière poursuit donc sa technicisation, en réponse à une délinquance qui se complexifie. Les magistrats spécialisés font ainsi face à des équipes d'avocats d'affaires qui, en défense, travaillent en équipe sur les dossiers afin de dénicher les nullités de procédure susceptibles de les mettre à bas. Outre la création de deux nouveaux pôles, la chancellerie a donc décidé d'accroître son effort en s'engageant à créer vingt et un postes supplémentaires de magistrats d'ici à 2002.

Cécile Prieur

Un pôle de santé publique au tribunal de Paris

La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a annoncé, mardi 26 juin, la création « dès que possible » d'un pôle de santé publique au tribunal de Paris, afin de mener des investigations sur des « infractions ayant des conséquences sur un grand nombre de personnes, relatives à la fabrication et à la diffusion de produits alimentaires, de soins ou de parapharmacie ». Il s'agit de centraliser à Paris les affaires du sang contaminé, de l'amiante, de l'hormone de croissance ou de la vache folle, qui concernent un grand nombre de victimes.

Les juges d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy et Edith Boizette devraient constituer ce pôle, auquel seront adjoints trois « assistants spécialisés » : un médecin spécialiste de santé publique, un pharmacien inspecteur et un vétérinaire inspecteur. En mai, la juge Bertella-Geffroy, qui a instruit le dossier du sang contaminé, avait publiquement regretté le peu de moyens dont elle disposait pour mener à bien ses instructions.

Paris. Éléments moteurs du dispositif anticorruption, les « assistants spécialisés », ces fonctionnaires détachés des impôts, des douanes ou de la répression des fraudes, devraient voir leur statut renforcé jusqu'à devenir de véritables acteurs de la procédure judiciaire.

L'idée des pôles économiques et financiers avait germé en 1997, à la suite des protestations de juges d'instruction qui estimaient qu'ils étaient dans « l'impossibilité matérielle » de lutter contre cette délinquance complexe et cachée. Outre l'allocation de magistrats supplémentaires, de locaux et de moyens informatiques, la création des pôles s'était surtout concrétisée par l'arrivée de fonctionnaires détachés d'administrations de contrôle, appelés à devenir de véritables collaborateurs des magistrats

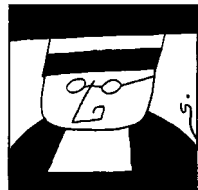
lisés – dont l'une se justifiait par des « attentes professionnelles mal satisfaites » – , ces quatorze fonctionnaires, pour la plupart issus de la Banque de France, de l'inspection des impôts, des douanes ou de la répression des fraudes, sont de plus en plus associés en amont des affaires, mais aussi tout au long de l'instruction. « La notion d'équipe tend donc à devenir une réalité dans certains cas », note le rapport du groupe de suivi des pôles financiers.

Peu à peu, les assistants spécialisés s'apparentent à de nouveaux auxiliaires de justice. Ils procèdent ainsi à des audits de dossiers, en mettant en évidence les flux financiers, les relations au sein des groupes économiques, voire en orientant les investigations des magistrats vers les zones encore inexplo-

Guy Loudmer raconte aux juges les pratiques des commissaires-priseurs

Le parquet a requis trois ans et demi de prison, dont six mois ferme, à l'encontre de l'ancienne figure vedette de Drouot poursuivie pour des malversations lors de la « vente du siècle », en 1990

LES PLAQUES de son étude piétinées par des ouvriers, les interrogatoires menottes aux poignets, la joie de ses confrères après la liquidation de son affaire... Guy Loudmer n'a



PROCÈS

rien oublié des « quatre ans d'aventures » qui ont ruiné, après six mois de détention provisoire, en 1997, sa longue et prestigieuse carrière de commissaire-priseur. « Ce que vous venez de me faire vivre n'est pas une punition, c'est une torture », enrage l'ancienne figure vedette de Drouot, au terme de sa comparution pour « abus de confiance aggravé et faux en écritures » devant le tribunal correctionnel de Paris, lundi 25 et mardi 26 juin, concernant les malversations qu'il aurait commises lors de la « vente du siècle », le 25 mars 1990. Au sommet de sa gloire, l'officier ministériel avait adjugé cinquante-quatre toiles de maîtres de la collection Bourdon pour un montant record de 509 millions de francs.

M^r Loudmer a-t-il abusé, à cette occasion, de la confiance des vendeurs, Lucien et Marcelle Bourdon, un couple de galeristes auxquels il était lié depuis des années ? A-t-il surfacturé ses honoraires, augmentés à sa demande de 50 à 60 millions de francs au vu du résultat exceptionnel de la vente, en profitant, deux ans plus tard, du grand âge de M^{me} Bourdon ? « A l'époque, elle était parfaitement bien », assure le bénéficiaire de cette « prime de gentillesse », jamais contestée par le couple de collectionneurs. A ses côtés, Lucien Bourdon, quatre-vingt-treize ans, un chapeau de feutre oli-

ve à la main, en témoigne : cette surfacturation ne l'a pas choqué, il ne s'en est d'ailleurs jamais soucié, car c'était sa femme, aujourd'hui gravement malade, qui tenait seule les comptes. « Moi et les chiffres, c'était un zéro pointé », lance-t-il à la présidente, Sophie Portier.

Restent les ventes et les enchères fictives effectuées sous des prête-noms, les honoraires perçus sur des œuvres préemptées par l'Etat, le don de la Madeleine de Delacroix réalisé sans mandat des Bourdon et avec le produit de la vente du 25 mars 1990... « Réellement, en toute conscience, je ne pense pas avoir porté un tort à quiconque », assure le prévenu, dont « l'étonnement » ne cesse de croître au fil de l'audience : ce qu'on lui reproche, ce ne sont pas des délits mais bien, selon lui, les petites pratiques officieuses d'une corporation de « notables », jugées trop éloignées, aux yeux du substitut, Chantal de Leiris, de « la transparence et de l'impartialité des transactions ».

ENCHÈRES « POUSSÉES »

M. Loudmer est ainsi accusé d'avoir perçu, le 25 mars 1990, 2,3 millions de francs d'honoraires sur la vente fictive de quatre toiles à une société panaméenne qui n'a jamais eu l'intention de les acheter et ne les a jamais payées. Le prévenu détaille le mécanisme de ces enchères « poussées » sans réels acquéreurs mais officiellement adjugées, quand elles ne sont pas « habillées » sous la forme d'un impayé : « Le procédé a pour but d'éviter les accords entre les différents grands acquéreurs qui se consultent pour casser les enchères », détaille le spécialiste d'arts primitifs. Les tableaux sont réellement négociés le lendemain, dans des ven-

tes de gré à gré, sur des procès-verbaux régularisés a posteriori. Interdites en 1990, ces ventes sont aujourd'hui autorisées pendant quinze jours. En l'occurrence, « la société a servi de prête-nom à un véritable acquéreur avec qui on a déjà fait affaire ». Son nom ne figure pas sur le procès-verbal de vente ? « C'est qu'il ne le pouvait pas », s'agace l'ancienne star des salles de vente : « Les trois quarts ou les 80 % des acquéreurs sont des sociétés offshore pour des raisons fiscales évidentes ! »

Les négociations officieuses avec les représentants de l'Etat ne nécessitaient en revanche aucun PV ni prête-nom. « Elles ne pouvaient être que verbales », rapporte Guy Loudmer, qui affirme avoir négocié, contre la délivrance des licences d'exportation pour les autres toiles, le don du Pont de Chatou de Derain auprès du défunt président du Musée national d'art moderne, Dominique Bozo. « C'est une pratique tout à fait courante », se justifie l'ancien commissaire-priseur, qui a perçu 4,6 millions d'honoraires sur ce don. Avant d'être cédé, le tableau a en effet été mis en vente et préempté à 46 millions de francs par l'Etat, lors de la dernière enchère.

Tous ces faits « n'ont rien à voir avec la poursuite pénale », résume l'avocat de Guy Loudmer, M^r Maurice Lantourne, pour qui « le ministère public n'a pas fait beaucoup de droit, mais une leçon sur les conditions dans lesquelles on doit mener une enchère ». Trois ans et demi de prison, dont six mois ferme déjà effectués, ont été requis contre son client, passible de dix années d'emprisonnement. Le jugement a été mis en délibéré au 17 septembre.

Alexandre Garcia

Devant le tribunal de Paris, Robert Hue affirme que le financement du PCF est « transparent et public »

C'EST ce qui est agréable, avec Robert Hue : c'est un vrai professionnel. Il répond longuement au tribunal, avec une touchante sincérité et un authentique souci du détail, au point que lorsqu'il a fini, on a oublié la question. Tout cela n'a pas beaucoup d'importance, et la 31^e chambre correctionnelle de Paris a conclu mardi 26 juin les débats ouverts le 11 juin sur le financement du Parti communiste, un procès-balai après les premières audiences interrompues en octobre par la récusation de la présidente. Le tribunal, avec une louable conscience professionnelle, tente aujourd'hui de sauver ce qu'il peut du dossier, mais sans trop insister ; d'ailleurs il fait très chaud.

LES BRINS DE MUGUET

Le secrétaire national du Parti communiste a parlé le dernier, mardi, et après une bonne heure et demie de monologue, le tribunal a beaucoup appris sur Robert Hue et presque rien sur le financement du parti. Robert Hue, mis en examen pour recel de trafic d'influence, est poursuivi à la fois comme président, d'octobre 1991 à avril 1994, de l'Association nationale des élus communistes et républicains (Anecr) et comme secrétaire national du parti depuis le 28 janvier 1994. Il ne s'est pas attardé sur l'Anecr, financée par « la cotisation de ses membres, pour l'essentiel ». La revue de l'association, L'Elu d'aujourd'hui, est, elle, payée « par les abonnements et la publicité, la démonstration en

a été faite », tranche le député. Reste le financement du PCF. « Le sujet est ample, attaque Robert Hue avec un bon sourire. Le financement peut sembler flou à l'extérieur, alors que tout est transparent et public ». Il y a les sommes versées par l'Etat, et puis la vente du muguet, naturellement. Le patron du PCF, un peu lourdement brocardé lors des audiences d'octobre, a glissé vite sur les brins de muguet, et n'a même pas pris la peine de rappeler qu'ils rapportaient 10 millions de francs. « Pourquoi tout cela est-il parfois tourné en dérision ? s'est étonné le secrétaire national. C'est de l'argent récolté par les militants, quelque chose d'essentiel, je veux faire l'éloge du militantisme : on peut prendre ce désintéressement comme une niaiserie, mais c'est essentiel dans une société où tout peut s'acheter et se vendre. »

Autre source de financement, le reversement des revenus des élus, près de 41 millions par an. Robert Hue touche lui-même 80 000 francs par mois et le parti lui en laisse 16 000. « Ces reversements constituent 30 % du budget du PCF », note l'élu. 4 % pour le RPR, et 0,4 % pour Démocratie libérale... A cela s'ajoutent les cotisations des militants, « autour de 19 millions de francs », assure Robert Hue, ce qui semble indiquer que le PCF a beaucoup recruté depuis octobre puisque les cotisations n'étaient alors que de 15 millions. Pour le reste, « il n'y a aucune relation directe ou indirecte entre le Gifco et le PCF », le

secrétaire national s'enorgueillit d'avoir toujours milité contre la privatisation du service des eaux et n'imagine pas un instant, comme le soutient l'accusation, que la Compagnie générale des eaux ait pu financer le parti, via le Gifco, à hauteur de 19 millions de francs.

« CE SONT MES CAMARADES »

Personne n'insiste trop, et Robert Hue a beau jeu d'expliquer qu'« aucun élément matériel n'est de nature à démontrer un lien » entre le Gifco et le parti. Le parquet touche assez juste en insistant sur une mutuelle familiale qui travaillait pour les deux groupes, ou sur le rôle de Raymond Jeanne, éminente grise du parti aujourd'hui décédée, qu'une rumeur assurément médisante a pu présenter comme collecteur occulte des fonds. Mais le parquet n'a guère de preuves et s'incline de bonne grâce : l'instruction n'a pas pu prouver que les membres du Gifco appartenaient au PCF.

Lundi 25 juin, un témoin a pourtant failli gaffer. « Etes-vous lié aux parties, n'êtes-vous pas à leur service et ne sont-elles pas au vôtre ? », demande rituellement le président. « Pas que je sache, a honnêtement répondu le témoin. Enfin, ce sont mes camarades. » Mine atterrée des vingt prévenus. Mais l'affaire n'a pas été plus loin, et Robert Hue, chemise blanche, cravate bleue et rouge, a retrouvé mardi son bon sourire d'élu communiste (et républicain).

Franck Johannès

"J'AI TOUJOURS ENVIE D'ALLER AUX GALERIES"

GALERIES Lafayette

SOLDISSIMES

-15%

supplémentaires avec votre Carte

jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 juin.

Sauf points rouges. Librairie, grandes marques de parfumerie, Lafayette Mariage, alimentation, restauration et autres services. Non cumulable avec d'autres promotions en cours. Carte payante, cotisation annuelle 66 F - 10 €. Crédit reconstitué d'un an renouvelable après acceptation par COFINOGA et expiration du délai de rétractation de 7 jours. Conditions en vigueur au 1^{er} mai 2001. Si paiement par mensualités, barème des mensualités du crédit renouvelable : pour un encours crédit jusqu'à 5 000 F, taux mensuel de 1,615 % et TEG de 19,38 %, mensualités de 200 F ; de 5 001 F à 10 000 F, taux mensuel de 1,615 % et TEG de 19,38 %, mensualités de 400 F ; de 10 001 F à 15 000 F, taux mensuel de 1,435 % et TEG de 17,22 %, mensualités de 600 F ; de 15 001 F à 20 000 F, taux mensuel de 1,435 % et TEG de 17,22 %, mensualités de 800 F ; de 20 001 F à 50 000 F, taux mensuel de 1,435 % et TEG de 17,22 %, mensualités de 5 % de l'encours ; de 50 001 F à 75 000 F, taux mensuel de 1,415 % et TEG de 16,98 %, mensualités de 5 % de l'encours ; plus de 75 000 F, taux mensuel de 1,35 % et TEG de 16,20 %, mensualités de 5 % de l'encours. Les mensualités intègrent le remboursement du capital, des intérêts et de l'assurance du compte, si souscription. Taux mensuels indicatifs. Le coût total du crédit dépend de la durée et du montant emprunté. COFINOGA S.A. au capital de 100 000 000 euros, 66, rue des Archives 75003 PARIS, 682 016 332 RCS PARIS. Tél. 01 56 55 56 20.

La localisation d'un nouvel aéroport « parisien » suscite des oppositions croissantes

Une douzaine de réunions d'information viennent d'être organisées en province pour confronter les projections de croissance du trafic, les souhaits et hésitations des élus locaux et les fortes craintes des riverains. Un choix délicat pour le gouvernement, dont on attend une décision à la mi-octobre

LA PREMIÈRE phase de consultation organisée par la commission d'information dénommée Démarche d'utilité concertée pour un site aéroportuaire international (Ducsaï) s'est achevée à Marseille, mercredi 27 juin. A l'occasion de cette série de douze rencontres en province sur le projet gouvernemental de création d'un troisième aéroport dans le Bassin parisien et d'extension des activités des grandes plateformes régionales, la tâche confiée par Lionel Jospin et Jean-Claude Gayssot à Pierre Zémor, président de la Commission nationale du débat public, consistait à recenser toutes les régions susceptibles d'accueillir le nouvel équipement et d'examiner comment pouvait être développé le trafic. A chaque fois, les certitudes de l'administration, des experts du transport aérien et des milieux économiques ont suscité la contestation, voire l'indignation des associations des riverains. De leur côté, les élus locaux ont fait preuve d'une grande prudence, en règle générale, tant la perspective des prochaines échéances électorales a pesé dans les débats et le processus de concertation.

A cet égard, le mouvement sinusoïdal du conseil général de l'Aisne est révélateur. Après la décision du 26 octobre 2000 de M. Jospin de lancer le projet d'une nouvelle plateforme à vocation internationale (contre l'avis de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, qui avait néanmoins obtenu l'ouverture d'un débat public), l'assemblée départementale s'était déclarée favorable à l'accueil dans ce département du futur troisième aéroport parisien. L'éventualité d'un site dans cette zone avait conduit les associations de riverains à se mobiliser. Du coup, l'assemblée a consti-



tué une commission *ad hoc* qui a rendu ses conclusions le 21 juin. La majorité socialiste estime maintenant qu'il faut écarter le site (Courboin) au sud de Château-Thierry, que celui de Juvincourt-Amifontaine « apparaît techniquement possible », mais que « la solution la mieux adaptée à un aménagement du territoire interrégional reste Vatry », qui se situe dans la Marne (Champagne-Ardenne). Le conseil général de l'Aisne recommande, en outre, « l'extension de l'aéroport Charles-de-Gaulle » alors que tout l'exercice consistait à soulager un tant soit peu les riverains d'Île-de-France.

Le président RPR du conseil régional de Champagne-Ardenne, Jean-Claude Etienne, cultive lui aussi la valse-hésitation. D'abord ouvert à une implantation dans sa région, il exprime désormais les plus grandes doutes quant à une telle hypothèse.

En réalité, son seul souhait est le transfert d'une partie du fret de Roissy vers Vatry – plateforme aéroportuaire uniquement conçue pour les marchandises –, qui a besoin d'un sérieux coup de pouce pour atteindre l'équilibre financier. Quant à Charles Baur (divers droites), président de la Picardie, il campe sur une position des plus confortables : « Je ne peux pas faire étudier un projet dont on ne connaît pas le cahier de charges. »

RIVERAINS TRÈS MOBILISÉS

Certes, il y a des exceptions dans cette propension répandue des élus à éluder la question. Maxime Gremetz, député communiste de la Somme, s'est prononcé clairement pour l'implantation d'une plateforme internationale en Picardie. La bronca qu'il a suscitée lors du débat public le 22 juin à Amiens est signifi-

cative de l'opposition de la population locale. Les conseils généraux d'Eure-et-Loir et du Loiret, tous deux dirigés par des majorités de droite, se sont aussi prononcés clairement pour la candidature de Beauvilliers, non loin de Chartres. De son côté, Alain Rafesthain (PS), président de la région Centre, appuie cette position mais seulement du bout des lèvres en l'assortissant de nombreuses conditions. Car ici, comme en Picardie et en Champagne-Ardenne, les riverains concernés sont très organisés et mobilisés. Leur volonté est certes d'éviter que les avions passent au-dessus de leur tête mais nombre d'entre eux s'attachent à montrer une opposition plus constructive : réfléchir à une solution globale qui ferait jouer la complémentarité entre le rail et l'avion.

Marie-Hélène Aubert, députée Verte d'Eure-et-Loir, a défendu cette idée, au cours du débat qui s'est tenu mardi 26 juin à Orléans : « La priorité n'est pas de choisir un site mais de remettre à plat l'organisation du transport aérien, ne serait-ce que parce que le ciel européen est saturé, comme le souligne la Commission de Bruxelles dans un récent livre blanc. » Pour rassurer les défenseurs de l'environnement, M. Zémor a promis de recommander au gouvernement le dépôt d'un projet de loi sur les aéroports, qui arêterait des règles strictes quant au périmètre non constructible autour des terrains d'aviation, aux plans d'exposition au bruit (PEB) et à l'urbanisme en général.

La contestation des associations de riverains se heurte aux prévisions avancées par les experts, « que nous ne pouvons contester, faute de moyens techniques », déplore Eric Fimbel, porte-parole d'un collectif opposé au site de Château-

Thierry. Les représentants de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) – ceux d'Air France se montrant singulièrement discrets, comme s'ils préféraient laisser l'administration monter en première ligne – ont délivré imperturbablement leurs statistiques pendant les douze rencontres. Le trafic international va doubler à l'horizon 2020 ; d'ici là, les besoins en capacités nouvelles d'accueil sont estimés à

c'est dans cette zone que le ciel est le plus dégagé. Air France voudrait que le nouvel aéroport soit au nord de Roissy, dans l'Oise, de sorte qu'il puisse être un Roissy-bis, mais le ciel est saturé non seulement en raison du trafic civil mais aussi militaire (couloirs de l'OTAN). A la limite, la compagnie nationale pourrait accepter l'Aisne, qui, avec des liaisons TGV, serait à une demi-heure du grand pôle de corres-

Un rôle de plus en plus important dans la pollution

« Construire un troisième aéroport parisien, c'est rendre possible une hausse de 10 % de la contribution à l'effet de serre », estime Arnaud Caron, élu Verts au conseil régional de Picardie. Le rôle des avions a longtemps été négligé dans la lutte contre la pollution. La première réglementation des émissions par l'aviation civile date des années 1980. Mais le Plan régional pour la qualité de l'air en Ile-de-France s'est récemment inquiété de l'accroissement de cette source d'émission. Chaque jour, à Orly et Roissy, 1,2 million de litres de kérosène sont brûlés, soit l'équivalent de 43 millions de voitures qui parcourraient 100 kilomètres par jour. « Malgré les efforts, on assiste à une augmentation forte des émissions d'oxyde d'azote sur la partie aéroportuaire », constate Jean-Félix Bernard, président du Conseil national de l'air. Les constructeurs annoncent cependant une baisse des émissions à partir de 2005, en raison d'améliorations techniques.

35 millions de passagers, le chemin de fer ne devant prendre sur l'aérien que 10 millions de passagers et les grands aéroports régionaux 5 millions, dont 2 millions pour Lyon-Saint-Exupéry, au terme de cette période. D'où la conclusion de Jean-Pierre Catalaa, directeur de la mission « Nouvel aéroport » à la DGAC : « Dans ces conditions, comment remettre en cause l'opportunité de la construction d'un troisième aéroport parisien ? »

En supposant que les prévisions soient assez justes, reste à mettre les professionnels d'accord entre eux. Pour la DGAC, le meilleur site est au sud-ouest de Paris parce que

pondance de Charles-de-Gaulle. L'hypothèse de Château-Thierry est encore une fois exemplaire des tiraillements entre pouvoirs publics et entreprises nationales. Avant les élections cantonales, la préfecture de l'Aisne avait fait savoir que le site ne pouvait convenir pour des raisons topographiques. La DGAC dit aujourd'hui que ce n'est pas possible car les pistes seront fatalement dans l'axe de celles de Roissy. Mais la SNCF étudie quand même le raccordement ferroviaire depuis Courboin, situé à six kilomètres au sud-est de Château-Thierry. Au cas où...

Marcel Scotto

Lyon : madame anti-quatre pistes

IL Y A une dizaine d'années, Evelyne Lavezzari et sa famille décident de poser leurs valises dans la région Rhône-Alpes, après avoir pas mal « bourlingué » pour

PORTRAIT

« Je n'ai pas l'habitude de me battre pour des causes perdues »

raisons professionnelles. Ils jettent leur dévolu sur la petite commune d'Heyrieux (Isère). Mais l'aéroport de Satolas (aujourd'hui dénommé Saint-Exupéry) est à 12 kilomètres. Evelyne, qui a vécu en région parisienne, a pris l'habitude de « faire attention à tout ». Elle mène alors une minutieuse enquête sur les nuisances éventuelles. Aucune gêne. Les Lavezzari peuvent aller signer l'acte de vente.

Plusieurs années à jouir du charme rural, et puis... la tuile arrive en février 1997. Le maire informe ses administrés que la direction de l'aéroport forme le projet d'ajouter

deux pistes supplémentaires aux deux pistes existantes. Evelyne se demande pourquoi Satolas a besoin de quatre pistes pour un trafic moyen (6 millions de passagers aujourd'hui). Plus que jamais méticuleuse, elle se renseigne sur les aéroports européens : elle apprend que Manchester enregistre 16 millions de passagers avec une seule piste et l'aéroport londonien de Gatwick 24 millions, toujours avec une seule piste.

Elle prend le mors aux dents et, avec une quinzaine de personnes décidées, elle bat la campagne.

CINQ MILLE ADHÉRENTS

Les choses vont aller vite. L'Aenas (Association contre l'extension et les nuisances de l'aéroport de Lyon-Satolas) est créée et il y a quatre ans et elle en devient, naturellement, la présidente. L'association compte maintenant cinq mille adhérents répartis sur vingt communes. Evelyne Lavezzari frappe aux portes des ministères concernés, où elle finit par être reçue. Même l'Elysée lui porte intérêt. Un conseiller de Jacques Chi-

rac lui consacre un entretien de trois heures.

Mais son action ne se limite pas à la seule recherche de notoriété. Lors de la région Rhône-Alpes et les départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère décident, pour la période 1999-2005, de dégager une aide financière de 465 millions de francs au bénéfice de l'aéroport, elle engage plusieurs recours auprès des tribunaux administratifs. « Je n'ai pas envie qu'ils développent Satolas avec l'argent du contribuable, surtout pour être un déversoir parisien et prendre n'importe quel trafic. » Les relations sont telles avec la direction de l'aéroport qu'elle a refusé de participer à une table ronde organisée dans le cadre du débat public, le 25 juin, à Lyon : « Je ne m'assieds qu'avec des copains, or, avec l'aéroport, on n'est pas copains. » Et, pour être sûre qu'on a bien mesuré sa détermination, elle lance : « Les quatre pistes ne se feront pas. Je n'ai pas l'habitude de me battre pour des causes perdues. »

M. S.

COMMENTAIRE UN CASSE-TÊTE POUR LE GOUVERNEMENT

Les douze rencontres décentralisées organisées à propos de l'éventuel 3^e aéroport du Bassin parisien sont à peine terminées qu'une seconde étape est déjà programmée pour septembre. D'ici là, la mission diligentée par le gouvernement aura enregistré les « candidatures de sites » officielles. Ses recommandations vont-elles, pour autant, éclairer le gouvernement dans un sens favorable à ce qui avait été demandé, c'est-à-dire définir la nature et la localisation de la future plateforme ? A en croire Pierre Zémor, conseiller d'Etat qui préside la Commission nationale du débat public, rien n'est moins sûr : « Comme les citoyens ont leur mot à dire, la nouvelle approche conduit aussi à s'interroger sur l'opportunité d'une nouvelle plateforme. »

Autant dire que M. Zémor n'ex-

clut pas de mettre en bonne place dans ses recommandations l'idée selon laquelle la remise à plat du dossier est une éventualité plausible et que, dans ces conditions, la création d'un troisième aéroport « parisien » n'est pas une fatalité. Les associations de riverains du Centre, de Champagne-Ardenne et de Picardie sont tellement déterminées à mener le combat contre une nouvelle plateforme dans leur région, que la commission d'information « Démarche d'utilité concertée pour un site aéroportuaire international » (Ducsaï) ne peut pas ne pas en tenir compte.

D'un autre côté, le chiffre des experts du transport aérien est à ce point alarmiste sur le déficit des capacités françaises à l'horizon 2020, même si on peut s'interroger sur la validité de prévisions à si long terme, que la Ducsaï ne peut le passer sous silence. D'ailleurs, M. Zémor a laissé entendre que les candidatures de quatre ou cinq sites pourraient être examinées à la fin de l'été. Le gouvernement ne

peut pas, pour sa part, occulter les intérêts et l'avenir d'Air France. Et, comme le souci de la compagnie nationale est de disposer d'une nouvelle plateforme le plus proche possible de Paris pour nourrir son pôle de correspondances de Roissy, le choix est très difficile.

Le gouvernement, qui a annoncé sa décision pour la mi-octobre, se retrouve donc devant un casse-tête : M. Zémor est persuadé que cet engagement sera tenu, alors que la campagne des élections présidentielle et législatives sera déjà engagée. Lionel Jospin et son équipe prendront-ils le risque d'arbitrer à quelques mois des échéances électorales ? Un argument de poids pèse en faveur d'une réponse positive : la révolte des riverains et des électeurs pourrait être circonscrite à un seul foyer. Mais Matignon peut être tenté par une solution de facilité : reporter la décision, sous prétexte que le dialogue engagé mérite d'être approfondi et enrichi.

M. S.

Sortez du train-train



Pariscope, par ici les sorties.

THÉÂTRE - CINÉMA - EXPOSITIONS - RESTAURANTS -
CONCERTS - FÊTES - CURIOSITÉS ET BONS PLANS



www.pariscope.fr

La colère de Rambo

3 VOYAGE EN EX-YOUGOSLAVIE

Dans le sud des Balkans, théâtre de nouvelles crises, il n'y a guère d'espace pour la nostalgie. Suite du voyage avec Svetlana Broz, la petite-fille de Tito, du Monténégro à la Macédoine en passant par le Kosovo. Et jusqu'à Belgrade, où un drôle de rockeur pense que le temps de la résistance va sonner

Sarajevo, avril 1992. Manifestation contre le partage du pays. Sur la banderole, en bas : « On va vivre ensemble » ; au centre : « On voudrait un sommeil tranquille pour nos enfants. »



MILOMIR KOVACEVIC STRASNI

C'ÉTAIT écrit. A chaque traversée de frontière, Svetlana Broz éclate de rire, ou elle pleure. Il n'existe plus en ex-Yougoslavie de ces check-points qui ont tant fleuri durant les guerres de Croatie et de Bosnie-Herzégovine, sauf dans les montagnes macédoniennes, où un nouveau conflit émerge. Il y a en revanche des postes-frontières, avec leurs policiers et leurs douaniers peu hospitaliers. Et quand ils ouvrent le passeport de Svetlana, et qu'ils voient ce nom, Broz, qui n'appartient qu'à la famille de Tito, ils se doutent qu'ils ont face à eux une femme qui ne s'enthousiasme guère pour l'indépendance de leurs pays. « Je ne parviens pas à me résoudre à la perte de la Yougoslavie, dit-elle. Ces Etats indépendants me paraissent si dérisoires, ces douaniers si arrogants ! »

PODGORICA (EX-TITOGRAD)

Svetlana Broz retrouve sa fille, Sonja. Elle est venue passer quelques jours chez son ami Edin, qui tient le Café Bourbon. Svetlana sourit. La tradition se perpétue. Sonja, arrière-petite-fille de ce Tito qu'elle n'a pas connu, croato-slovéno-russo-germano-tchèque par sa mère et serbe par son père, vit entre Belgrade et Sarajevo, et a un fiancé monténégrin musulman. « Moi aussi, je me sens encore yougoslave », dit Sonja. Elle se souvient d'il y a dix ans, lorsque des enfants serbes s'attaquaient à elle dans la cour de l'école, à Belgrade. « Ils savaient que j'étais de la famille de Tito. Ils me battaient. Ils répétaient les discours nationalistes de leurs parents. Ils criaient : "Tito a détruit la Yougoslavie parce qu'il était l'ami des Musulmans et des Albanais !" Dix ans plus tard, je vois de plus en plus de gens qui pleurent Tito, je sens la montée de la jugo nostalgija. Même à Belgrade, on entend "Ah, si Tito pouvait revenir !" »

« La Yougoslavie, c'était le bon temps », conclut Edin. Le jeune homme ne cache pas son inquiétude pour le Monténégro. Le pays est en crise. Nationalistes monténégrins et serbes, alliés d'hier, s'opposent sur l'indépendance du pays. Podgorica veut la disparition de la troisième Yougoslavie, cette créature serbo-monténégrine créée par Milosevic durant la guerre de Bosnie pour masquer le véritable nom du pays qu'il bâtissait alors, la « Grande Serbie ».

DE DECANI À PRISTINA

Après le Monténégro inquiet, voici le cœur des derniers conflits, du Kosovo à la Macédoine, où des indépendantistes albanais, après avoir accepté durant dix ans la résistance pacifique prônée par Ibrahim Rugova, ont pris les armes.

Svetlana Broz souhaitait rencontrer le père Sava. Ce prêtre orthodoxe est célèbre pour avoir combattu le nationalisme tant serbe qu'albanais. Lorsque Belgrade a ouvert la chasse à l'Albanais, il cachait des familles dans le monastère de Decani. Puis il lutta contre les nationalistes albanais après la guerre, lorsqu'ils multiplièrent les assassinats de Serbes. Svetlana ne verra toutefois pas le Père Sava. Ecœuré par tant de crimes, par l'incapacité de l'OTAN à y mettre fin, Sava se cloître dans son monastère. Son silence en dit plus long que tous les discours...

Sur la route, peu avant Pristina, il y a un Kosovo Polje. Slobodan Milosevic y a enflammé en 1987 le sentiment nationaliste serbe, lançant sa phrase célèbre : « Personne n'a le droit de battre ce peuple. » Ce fut le point de départ de la peur qu'inspira la Serbie aux autres Républiques et communautés d'ex-Yougoslavie. Azem Vllasi, en tant que dernier dirigeant yougoslave du Kosovo, a assisté à la montée en puissance de Milosevic. Jusqu'à ce que celui-ci le jette en prison. « Son arrestation fut pour moi le premier signe que notre pays allait disparaître, dit Svetlana. Avant il y avait encore un espoir car Milosevic ne s'attaquait qu'à des dirigeants de Serbie. En emprisonnant Vllasi, il s'attaquait à la Yougoslavie. »

Azem Vllasi est devenu partisan d'un Kosovo indépendant. « Vivre avec la Serbie n'est plus une option, dit-il. Dans ma région de Kamenica, nous avons toujours vécu ensemble, Serbes et Albanais. Pendant les raids de l'OTAN, ils ont brûlé ma maison, et cette année,

quatre Serbes ont assassiné mon frère. Pourquoi ? Je crains qu'ils n'admettent pas que l'armée de Belgrade ne reviendra plus au Kosovo, que l'époque de la domination serbe est terminée ! » De Podgorica à Pristina, on refuse le fédéralisme par peur de la domination serbe. Et ce sentiment a peu évolué depuis la chute de Milosevic, tant le nationalisme reste fort à Belgrade.

Au Kosovo, la question de la yougo-nostalgie est presque une insulte. D'abord parce que les Albanais, seule communauté non slave de Yougoslavie, y furent moins bien intégrés que d'autres. Ensuite parce qu'à leurs yeux le résultat final fut Milosevic. « Pourtant, même si personne ne le dira publiquement, la jugo nostalgija existe. La nostalgie d'une douceur de vivre, d'une idée de la tolérance. » indique Azem Vllasi, mélancolique.

SKOPJE

La Macédoine vacille entre guerre et paix. Des combats opposent depuis trois mois les forces macédoniennes et la guérilla albanaise.

« En Macédoine aussi, il y a des gens qui cherchent à réaliser au XXI^e siècle des idées du XIX^e siècle, constate l'écrivain Kim Mehmeti, qui ne cache pas sa nostalgie de la Yougoslavie. Franchement, peut-on être heureux de vivre en Macédoine ? Bien sûr, c'est un pays multiethnique, multi-bla-bla-bla, comme la Bosnie-Herzégovine. Mais la réalité est que ces Balkans vivent encore une époque de séparatisme. Plus tard, il y aura un mouvement de réintégration. Ces Etats n'ont strictement aucun intérêt isolés les uns des autres »

Esmira Redzepova réajuste ses colliers dorés, ses bracelets. « Tito, il restera dans mon cœur jusqu'à ma

mort ! Il est le seul homme qui a su nous préserver de la guerre. Et puis moi, je n'aime pas les frontières ! » « Il y a dix ans, je revenais de je-ne-sais-où et me suis arrêtée à Ljubljana pour un concert, raconte la chanteuse. Pour la première fois, j'ai dû traverser une frontière à l'intérieur de la Yougoslavie. Oh, mon Dieu, que j'ai pleuré ! Je n'aime pas les frontières. Les Roms n'aiment pas les frontières. »

« Le plus incroyable est que les guerres des uns ne servent à rien. A chaque conflit, les autres se sentent à peine concernés, comme si ça ne pouvait pas leur arriver », songe Svetlana. Et, quand la guerre tape à la porte, il est trop tard pour l'éconduire.

BELGRADE

Svetlana Broz n'est pas revenue à Belgrade depuis longtemps. Il y a une fracture. Elle répète que Belgrade est devenue à ses yeux la capitale du fascisme, tandis que Sarajevo demeure la ville la plus « yougoslave ».

« Belgrade m'a tant déçu ! Tant d'amis ont soutenu Slobodan Milosevic, ont refusé de voir la réalité de la guerre ! Lorsque ma meilleure amie a commencé à adorer Vojislav Seselj, le commandant tchetnik, j'étais stupéfaite. J'allais souvent en Bosnie et je lui racontais des histoires de guerre. Un jour elle m'a rétorqué : "Arrête avec le siège de Sarajevo ! Ils ont creusé un tunnel, tout de même !" Elle ne fut plus ma meilleure amie. D'autres m'évitaient parce que je ne suis pas serbe, que je m'appelle Broz. »

Borka Pavicevic et Nikola Barovic se sont engagés très tôt dans le mouvement pacifiste. Traumatisée par le siège de Sarajevo, Borka a créé le Centre de décontamination culturelle, pour sensibiliser Belgrade à la guerre. Avocat, sillonnant l'ex-Yougoslavie à la recherche des disparus, Nikola fut l'auteur, lors des pre-

miers jours du conflit, d'un vibrant appel à la désertion sur les ondes de B92. « Puis j'ai rédigé, sur papier à en-tête de mon cabinet, avec tampons et signatures, un avis indiquant qu'il était illégal d'aller à Vukovar parce que l'armée yougoslave devait défendre le pays, pas l'attaquer, dit-il. Ça peut paraître dérisoire mais ce fut très sérieux. Il y a eu 83 % de désertions à Belgrade, selon les aveux des militaires. Cette lettre a eu un rôle de soutien psychologique, et un peu juridique, pour ces jeunes qui refusaient la guerre. » Borka ne parvient pas à

« Evidemment, Tito ! Evidemment, la Yougoslavie ! C'est pourtant simple. Tu as un bateau. Il n'est peut-être pas idéal, mais il flotte. Soudain tu le coupes en six morceaux, et il ne flotte plus. Evidemment, tu seras nostalgique du bateau qui flottait. »

Tu as un bateau. Il n'est peut-être pas idéal, mais il flotte. Soudain tu le coupes en six morceaux, et il ne flotte plus. Evidemment, tu seras nostalgique du bateau qui flottait. »

Antonije Pusic, dit Rambo Amadeus, chanteur de rock

évoquer la guerre sans que ses yeux ne rougissent. « C'était insupportable d'imaginer les Sarajéviens dans cet enfer ! Nous avons tous des amis et d'anciens amants, là-bas. »

La résistance belgradoise au nationalisme s'est soudée autour de la tragédie sarajévienne. Durant le siège, des Belgradois ont traversé les monts Igman, se sont fauflés dans le tunnel sous l'aéroport, et sont allés soutenir les Sarajéviens en lutte contre l'armée serbe. Nebojsa Popov, le directeur de Republika, la revue antinationaliste de Serbie, fut l'un de ces voyageurs. « Sarajevo était à la fois le plus vaste camp de

concentration et le symbole de la résistance à la guerre, dit-il. Je me souviens des gens qui refusaient de courir sous les tirs. De leur dignité. Du fait que les Sarajéviens ne répondaient pas à la haine par la haine. »

Pourquoi ce mouvement d'intellectuels, de résistants, de déserteurs, ne s'est-il pas transformé en lutte armée ? « Parce que les fascistes avaient gagné la guerre d'entrée de jeu, que Milosevic et Tudjman ont été reconnus à l'étranger, pense Nikola Barovic. Il y a eu un mouvement antifasciste en 1941 parce que les pays démocratiques ne soutenaient pas les Tchétchiks et les Oustachis, ils les combattaient ! »

« Aussi parce qu'avant la guerre, les nationalistes sont parvenus à semer la peur. Ensuite il fut facile d'armer les gens, de les convaincre de combattre, estime Milos Vasic, le correspondant militaire du journal Vreme. Milosevic est parvenu à confondre le nationalisme serbe et une prétendue sauvegarde de la Yougoslavie. »

ANTONIJE PUSIC est l'un des rares ex-Yougoslaves de moins de quarante ans rencontrés au cours de la décennie qui évoque spontanément l'idée d'une résistance armée aux forces nationalistes. « Putain, s'il y avait eu dix partisans dans une forêt, n'importe où, j'aurais été le onzième ! Mais il n'y en avait aucun ! s'indigne-t-il. Il y a dix ans, je rentrais dans des cafés où traînaient de jeunes officiers et je disais : "Organisez une insurrection, merde ! Je serais avec vous, on sera avec vous !" Soit ils étaient nationalistes, soit ils avaient aimé cette glorieuse tradition de l'armée yougoslave qui consiste à passer ses journées à bouffer de l'agneau grillé plutôt qu'à défendre des valeurs. »

Antonije Pusic est plus connu sous son nom de scène, Rambo Amadeus. Le rockeur fut l'un des moutons noirs de l'ère Milosevic. Peu après les premières attaques contre Sarajevo, lors d'un festival belgradois retransmis en direct par la télévision, Rambo est monté sur scène et a crié : « Pendant que nos bombes ruinent Sarajevo et les autres villes, nous devrions chanter ici et prendre du bon temps ? Je vous baise tous ! » Et il a quitté la scène. « Attention, je ne suis pas un héros !, précise-t-il. Je ne suis qu'un pauvre mec qui détecte la connerie à 10 kilomètres. » Nul ne s'étonne que ce rebelle, antinationaliste absolu, chante cette année un air intitulé Berger, reviens ! « Berger, reviens, tes moutons ne peuvent pas vivre sans toi », fredonne-t-il. Svetlana Broz cache à peine son étonnement devant ce rockeur belgradois qui appelle publiquement au retour de Tito.

« Evidemment, Tito ! Evidemment, la Yougoslavie !, dit le chanteur. C'est pourtant simple. Tu as un bateau. Il n'est peut-être pas idéal, mais il flotte. Soudain tu le coupes en six morceaux, et il ne flotte plus. Evidemment, tu seras nostalgique du bateau qui flottait. » Le marin avisé a navigué l'an dernier en Croatie sans visa ni document. « J'appelais les gars des ports par radio. Je les entendais qui disaient : "Merde, c'est ce fou de Rambo qui arrive clandestinement !" Ils m'indiquaient des criques où passer la nuit. »

Et Antonije ne se résigne pas à la victoire des nationalistes. « Franche-



Rémy Ourdan

FIN

L'étrange monsieur Lambert TGV et désert vert !

par Fabrice Nicolino

LE drame de Lionel Jospin, c'est que bien d'autres mystères se cachent derrière le sien. Le drame, c'est que Pierre Lambert est au mieux, si l'on ose écrire, un aventurier de la politique.

Qui est donc cet exclu du mouvement trotskiste en janvier 1944 – en pleine clandestinité – pour des manquements jugés graves par ses camarades à la rude discipline de l'époque ? Un homme qui a de la chance. Ayant réintégré le mouvement à la Libération grâce à un passage dans une autre organisation, il devient un cadre, modeste, puis dirigeant. Il est vrai que l'homme a tout son temps pour faire de la politique : contrôleur aux Allocations familiales dès la fin des années 1940, il ne met pratiquement jamais les pieds à son travail. Qui lui a offert cette sinécure ?

Le climat des années 1947-1953 est très particulier : beaucoup craignent alors le déclenchement d'une troisième guerre mondiale qui opposerait, sur le théâtre européen, troupes américaines et soviétiques. La France, l'Italie et la Belgique notamment, pour des raisons stratégiques évidentes, sont pour les Américains des territoires-clés. Or ils comptent de puissants partis communistes que différents services de Washington essaient, par des moyens multiples et variés, de contenir.

La création du syndicat Force ouvrière – une scission de la CGT stalinienne, en 1947 – doit beaucoup aux efforts d'un envoyé très spécial à Paris, l'agent de la CIA Irving Brown.

C'est sans doute en 1950 que Pierre Lambert rejoint FO, où il retrouve l'un de ses plus vieux compères, Alexandre Hébert. Ils vont y jouer un rôle considérable, jusqu'à diriger de fait l'un des plus grands syndicats français. Quel talent !

La personnalité d'Hébert vaut le détour. On ne sait quand il devient lambertiste – dès 1950 ? en 1952 ? – ou plus exactement une taupe lambertiste. Compliqué ? Très, mais les hommes de Lambert sont comme ça. Hébert est, et sera pendant plus de quarante ans, le « patron » de l'union départementale FO de Loire-Atlantique et le « chef » d'une prétendue sensibilité anarcho-syndica-

liste dans ce syndicat. Entre-temps – nous sommes en 1955 –, Lambert est devenu maître à part entière de son minuscule Parti communiste internationaliste (PCI). Disons-le – il faudra le répéter tant on a du mal à y croire : Lambert est un homme d'extrême gauche.

Tous ceux de sa génération vont s'illustrer dans le soutien au FLN algérien, parfois au prix de leur liberté – les « porteurs de valises ». Pas Lambert : il se rapproche du Mouvement national algérien (MNA) de Messali Hadj, grand rival du FLN dans les premières années de la guerre – les deux mouvements s'entre-tiennent aux quatre coins de la France –, au point d'imprimer ses tracts. Les lambertistes présenteront le MNA comme la résurrection du parti bolchevique, ce qui ne manque

Il y a ces jours-ci à Paris des anciens dirigeants de l'OCI, et non des moindres, qui se demandent avec inquiétude – peut-être même quelque effroi – pour qui, pour quoi ils ont milité si longtemps

pas de sel : l'un des responsables du MNA, Bellounis, créera en 1957 un maquis grâce aux armes et à la logistique de l'armée française.

Le PCI, jusqu'en 1962, et malgré un anticolonialisme qu'on ne peut que supposer incandescent, n'interviendra pas autrement au sujet de la guerre d'Algérie. En 1965 tout de même, surprise : Hébert appellera à voter aux municipales de Nantes pour André Morice, l'homme d'une droite dure et atlantiste qui donna son nom à la ligne électrifiée séparant la Tunisie de l'Algérie. Morice était ministre de la défense au temps où l'on torturait massivement. Lambert garde quand même toute sa confiance à Hébert.

La petite et joyeuse troupe va-t-elle se rattraper avec la guerre du Vietnam, creuset politique s'il en fut de la génération de 1968 ? Non : Lambert est féroce contre le FNL vietnamien et contre ceux qui le soutiennent. violemment contre : au début des années 1970, les gros

bras de son service d'ordre abattent sur le crâne des militants de la Ligue communiste qui manifestent contre la guerre américaine des manches de pioche, aux cris exotiques de : « *Pablistes, fascistes, assassins !* »

En mai 1968, que font donc nos révolutionnaires ? Le 10, vers minuit, alors que le Quartier latin est couvert de barricades et que toute une jeunesse défie l'ordre qu'ils sont censés combattre, les lambertistes viennent sur place – en cortège, s'il vous plaît – demander aux révoltés de... rentrer se coucher ! Pour eux, le mouvement n'est que conspiration, complot du pouvoir, aventurisme.

Dans les dix années qui suivent, pendant lesquelles s'épanouira la gauche révolutionnaire, on ne voit jamais, sur aucun terrain – sauf sur celui de la violence – les militants

lambertistes. Ils ne sont ni dans le mouvement des femmes, ni dans le mouvement antinucléaire, ni dans le mouvement antimilitariste, ne viennent ni à Lip ni au Larzac, ne combattent pas les fascistes d'Ordre nouveau. C'est très simple : dans l'après-1968, les lambertistes ne sont nulle part, et en tout cas pas avec l'extrême gauche de l'époque.

Que diable font-ils ? Ils se livrent ensemble, rien qu'ensemble, à de fascinants simulacres d'action. Tous les six mois, une manifestation dite « centrale », sur des thèmes aussi baroques que : « *Imposons aux directions syndicales une conférence de défense de la jeunesse !* » Et chaque année, un plus ou moins grand meeting, à la Mutualité ou au Palais des sports, préparant la prochaine manifestation. Sont-ils au moins, comme on l'a dit ici ou là, de grands théoriciens ? Pas sûr. La thèse centrale des lambertistes, de 1967 jusqu'au milieu des années 1970, est que les forces productives mondiales – gros-

so modo l'ensemble des moyens de production matériels – ont cessé de croître en 1914. Trente ans après la fin de la seconde guerre mondiale, et alors que l'expansion n'a jamais dans l'histoire été aussi impétueuse, M. Lambert professe, lui, que la Terre est plate.

Hébert siège évidemment au saint des saints lambertiste, le bureau politique. Le camarade « Ernest » – son pseudonyme – est très fort : il dirige toujours le courant dit anarcho-sindicaliste de FO, il dirige clandestinement le mouvement lambertiste. Son rôle y est essentiel, presque aussi important, dans certains domaines, que celui de Lambert. Or il continue son bonhomme de chemin. En 1983, on le voit par exemple mobiliser ses réseaux en faveur du RPR Michel Chauty, contre le maire socialiste de Nantes, Alain Chenard.

Mais il ira infiniment plus loin. Membre influent de la commission confédérale de FO – sa direction –, il reste basé à Nantes où il se rapproche d'un certain Joël Bonnemaïson, qu'il nomme rédacteur en chef d'un journal de son syndicat, *L'Ouest syndicaliste*. Bonnemaïson a été, dans les années 1970, un responsable du Front national et il est resté un militant d'extrême droite. Bah ! Sans doute est-il aussi lambertiste.

Hébert, sur la fin de sa vie – il a aujourd'hui plus de quatre-vingts ans – semble décidé à mieux présenter ses idées. Il donne ainsi un entretien à *Français d'abord !*, journal lepéniste, en octobre 1999. On y apprend, entre autres, qu'il ne faut pas accabler les chefs d'entreprise, qui ont bien du souci, et que M. Jospin est décidément un mauvais homme. Et Lambert ne rompt toujours pas, lié qu'il est par cinquante ans de secrets.

Il y a ces jours-ci à Paris des anciens dirigeants de l'OCI, et non des moindres, qui se demandent avec inquiétude – peut-être même quelque effroi – pour qui, pour quoi ils ont milité si longtemps.

Fabrice Nicolino, ancien militant de la Ligue communiste révolutionnaire, est journaliste spécialiste d'écologie.

► www.lemonde.fr/jospin

par Michel Godet

DES fractures territoriales et sociales difficiles à accepter : voilà ce que mettent en évidence les résultats du dernier recensement. A défaut de changer de cap, on aura bientôt, à côté de la région parisienne et de quelques métropoles régionales, un grand cimetière français dans nos provinces : à Vendôme – 42 minutes en TGV de Paris – on est déjà dans la France de 2015 avec plus de 30 % de la population de plus de 60 ans, et en 2020, si les tendances se poursuivaient, la proportion de plus de 60 ans serait de 50 % !

Naturellement, sans le TGV, ce bassin de vie ressemblerait déjà au Berry ou à la Creuse : à des territoires qui se meurent faute de relève humaine. La carte des cantons de France où il y a plus de morts que de naissances montre que ces territoires sont sur une trajectoire de développement non durable.

L'image de la France de plus en plus urbanisée dans ses modes de vie est juste : on vit à la campagne comme en ville. Mais la réalité est plus subtile et révèle de nouvelles tendances défavorables aux mégapoles.

D'après le dernier recensement, 60 % des habitants vivent dans les aires urbaines couvrant 13 % du territoire, et 16 % des habitants dans des communes périurbaines couvrant 17 % du territoire. Le monde rural, avec près du quart de la population et 70 % du territoire, progresse de plus en plus grâce à l'exode urbain. Entre 1990 et 1999, la progression démographique des zones urbaines et périurbaines est de moins en moins forte en raison d'un solde migratoire négatif pour les aires urbaines (- 900 000) et de plus en plus faible pour le périurbain (+ 500 000 contre + 900 000 dans la période 1982-1990).

Le monde rural progresse de plus en plus fortement grâce à un solde migratoire croissant (+ 410 000 entre 1990 et 1999 contre + 230 000 entre 1982 et 1990) et malgré un solde naturel négatif de 160 000 personnes.

Les urbains fuient de plus en plus la ville et cherchent par tous les moyens à s'installer dans des villes moyennes à taille humaine bien loties en services publics de transport, d'éducation et de santé. Ce sont surtout les familles avec enfants qui souhaitent vivre autrement, loin des encombrements, du bruit, du manque d'espace et de temps pour la vie sociale. Il en résulte un accroissement de la mobilité : pour l'Ile-de-France, la perte (en solde net avec la province), qui était de l'ordre de 40 000 personnes par an dans les années 1980, est passée à 70 000 personnes par an dans les années 1990. Naturellement, ces pertes sont plus que compensées par l'arrivée de flux migratoires en provenance notamment d'Afrique, du Maghreb et de l'Asie.

La vie en Ile-de-France ne se résout pas à un long fleuve tranquille. Les conditions de vie dégradées expliquent le solde migratoire négatif avec la province. Le rapport rédigé fin 1998 par le préfet de région Jean-Pierre Dupont sur la stratégie de l'Etat en Ile-de-France évoque « une région riche, affaiblie par ses contradictions, marquée par une dualisation sociale et territoriale alarmante. (...) Les Franciliens sont confrontés à la fois à un coût de la vie élevé, à une insécurité croissante et à de fortes nuisances urbaines qui génèrent une insatisfaction compréhensible illustrée par le mouvement d'émigration vers la province : 82 % des partants justifient leur départ par leur aspiration à une vie équilibrée et plus saine pour leurs enfants ». Il ajoute aussi que si rien n'est fait pour inverser les tendances, « la circulation automobile devrait augmenter d'un tiers d'ici à 2015 » !

Ces constats sont connus : il reste à mettre en place une politique de l'habitat et de l'éducation qui ne chasse plus les familles nombreuses du cœur des villes et assure un meilleur brassage social. Une autre politique d'aménagement du territoire est possible : les nouvelles technologies de communication et de transport rapide permettent justement de retrouver une meilleure cohésion sociale à moindre coût.

Hélas, tout est fait pour favoriser le développement des mégapoles ! Ainsi, le TGV dans sa ver-

sion Paris-Lyon-Marseille renforce la concentration des activités et des moyens et traverse, sans l'irriguer, le désert vert de la Bourgogne bientôt aussi vide d'hommes que le Morvan, le Massif central, la Champagne ou le Perche ! Ce mythe de la concentration urbaine a un coût colossal pour la société : la fracture sociale des cités, c'est aussi une facture à payer.

Les familles nombreuses sont les premières à chercher à vivre mieux ailleurs. Est-il possible de le faire, tout en restant à moins d'une heure de Paris grâce au TGV ? Oui, car ce dernier s'arrête en pleine forêt de Vendôme, tout près de ces hameaux et de ces bourgs du Perche qui s'éteignent lentement.

Ils sont près de 400 voyageurs à montrer chaque jour qu'il est possible de vivre ailleurs et autrement. La demande latente est telle que, malgré une tarification élevée, elle se développe fortement : dix ans après la construction de la gare nouvelle, le parking est plus que saturé. Craint-on de voir les TGV se transformer en trains de banlieue ? Non, car parmi ces voyageurs, il y a aussi des entrepreneurs qui créent des activités nouvelles là où ils vivent, sans compter la présence de leur famille sur place qui fait vivre les écoles et les commerces. Ou craint-on plutôt de voir d'autres villes situées à moins de 200 kilomètres de Paris récla-

C'est finalement la collectivité qui finance la SNCF. Elle devrait imposer, en contrepartie, une plus grande cohérence et une meilleure adéquation des stratégies d'entreprises publiques aux intérêts de la société française

mer un arrêt TGV ? Ce pourrait être le cas, dans la vallée de l'Yonne, à Saint-Florentin, à Tonnerre, autant de cités qui meurent à petit feu et de déserts verts silencieux que la grande vitesse ne fait que traverser à grand bruit.

C'est finalement la collectivité qui finance la SNCF. Elle devrait imposer, en contrepartie, une plus grande cohérence et une meilleure adéquation des stratégies d'entreprise publique aux intérêts de la société française. Ces derniers ne se réduisent pas à concurrencer l'aviation et à poursuivre la croissance anarchique et ruineuse des mégapoles. Il s'agirait d'expérimenter une politique active de délocalisation des entreprises et des familles afin d'éviter l'urbanisation et la congestion sans limites de l'Ile-de-France avec son cortège d'encombrements coûteux en investissements, en temps, en énergie et en pollution. L'enjeu est bien de sauvegarder la ceinture verte des plaines de blé et de développer les villes historiques des cathédrales, à une heure de Paris. La France des villes aura plus que jamais besoin d'une France des champs vivante, où les urbains en mal d'intégration et de sociabilisation pourront trouver un terreau favorable pour revivifier leurs racines. Nous rejoignons sur ce plan les analyses du candidat Vert à la présidence de la République, Alain Lipietz.

La diminution du temps de travail et le développement des moyens de transport rapides permettent d'expérimenter une politique plus volontariste : qu'attendent les pouvoirs publics pour remettre le TGV sur les rails de l'aménagement du territoire afin d'irriguer le désert vert !

Michel Godet est professeur de prospective industrielle au Conservatoire national des arts et métiers.

Justice pour Larbi Ben M'hidi

par Faouzia et Fawz Slougui

YVES COURRIÈRE a décrit ainsi, dans *Le Temps des léopards*, Larbi Ben M'hidi : « Il était calme, tranquille, apaisant et réfléchi. Capable de risquer sa vie avec autant de courage et de détermination que le chef de commando le plus efficace, il préférait parler, démontrer, convaincre. C'est l'idéaliste révolutionnaire, le politique, le théoricien. Pour Ben M'hidi, toute action devait être justifiée par un but politique. Il était persuadé que l'action politique apporterait la victoire et il négligeait les supports militaires. Cet homme au physique fluët, à la voix douce et posée, était animé d'une foi profonde. »

Cet homme, l'un des cinq chefs historiques qui ont pensé et lancé l'insurrection nationale algérienne du 1^{er} novembre 1954, fut arrêté le 23 février 1957. Il sera assassiné en détention trois semaines plus tard. La thèse officielle avancée – un mensonge éhonté – fut celle du suicide par pendaison avec les lambeaux de sa chemise.

Larbi Ben M'hidi n'a eu ni procès équitable ni digne traitement. Les exécutants de basses œuvres de l'armée française l'ont liquidé, sur ordre officiel. Comme aux heures les plus sombres d'une histoire encore vivace. Il fut liquidé comme le furent les héros de la Résistance française par la Gestapo durant la seconde guerre mondiale.

Mais ses assassins, tout comme leurs prédécesseurs, ont échoué. Ils n'ont pu arrêter le cours de l'Histoire. Larbi Ben M'hidi avait pour lui l'idéal, la conscience et la dignité de l'opprimé. Ses tortionnaires lui ont pris la vie. A la juste cause, au droit d'un peuple à l'autodétermination, s'est opposée la volonté implacable et destructrice d'un système colonial.

La culture de l'oubli a assez duré. Aujourd'hui, il ne vient plus à l'es-

prit de personne de parler de « bavures », s'agissant d'une guerre où l'on a érigé en règle la pratique systématique de la torture et l'exécution sommaire de milliers d'Algériens. Cela n'a pu se faire sans la compromission active de la hiérarchie militaire et l'approbation tacite, sinon plus, du pouvoir politique.

Les aveux du général Aussaresses viennent rappeler qu'il est plus que temps que l'examen objectif de cette page noire de l'histoire de France ait lieu. Les discours indignés autant qu'hypocrites des politiques français ne sauraient suffire. La comparution devant le tribunal de l'Histoire ne doit pas dispenser de la comparution devant la justice.

Nous déposons une plainte contre le général Aussaresses pour crimes contre l'humanité, mais aussi contre toutes les personnes responsables qu'un procès révélerait

S'il y a eu de l'inconscience et, pour finir, de la souffrance chez les appelés jetés dans la tourmente de l'Histoire, il n'y a ni courage ni honneur à avoir fait cette injuste guerre coloniale.

A l'heure où des chefs de partis politiques français s'enorgueillissent d'avoir pratiqué la torture dans la villa Susini à Alger, il est temps de réaliser que la France n'est pas le pays des droits de l'homme de droit divin. Elle doit prouver son attachement à ces valeurs universelles par les actes de ses hommes publics, de ses institutions. La France oublierait-elle

qu'elle a proclamé à la face du monde, il y a plus de deux siècles, que « l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics » ?

Est-il sérieux de condamner officiellement à l'Assemblée nationale le génocide arménien et de ne pas condamner ses propres errements ? Est-il sérieux de poursuivre Pinochet et Milosevic et de ne pas poursuivre ses propres criminels ?

La justice française a là une chance historique de se rehausser, elle qui fut pendant la guerre d'indépendance algérienne souvent instrumentalisée, bafouée, foulée aux pieds. Laissera-t-on l'impunité devenir loi ? Faudrait-il saisir des tribunaux hors de France, plus

enclins à juger l'imprescriptible ?

Aujourd'hui, nous avons le plus crédible des témoins, le plus implacable des procureurs en la personne du bourreau lui-même : le général Aussaresses. L'heure est venue de rendre justice à tous ses suppliciés. Nous refusons de nous laisser arrêter par les différentes lois d'amnistie ou de non-rétroactivité. Les victimes méritent un autre traitement. L'évolution du droit international fait que l'on ne peut raisonnablement prescrire des crimes qui par définition ne se prescrivent pas.

Voilà pourquoi nous, famille Ben

Faouzia Slougui est la nièce de Larbi Ben M'hidi.

Fawz Slougui est le petit-neveu de Larbi Ben M'hidi.

► www.lemonde.fr/algerie-torture

La fin de l'exception Canal+

LES MEILLEURES choses ont une fin. Canal+, qui bénéficiait d'un statut absolument atypique dans le paysage audiovisuel français, devient une entreprise comme les autres, qui doit rendre des comptes à son actionnaire de référence, Vivendi Universal. Le groupe présidé par Jean-Marie Messier ne fait pas d'exception : toutes ses filiales doivent désormais répondre à des normes très strictes de rentabilité. Au nom de ces objectifs, Vivendi taille dans les effectifs, cède de nombreux actifs historiques, réajuste certains périmètres pour se recentrer sur des métiers jugés plus porteurs.

Rien qu'au cours des derniers mois, Vivendi Universal a ainsi décidé de vendre, dans les médias, tout son pôle de presse professionnelle, ses salons et ses titres de presse gratuite pour acquérir l'éditeur scolaire américain Houghton Mifflin. Le groupe français - désormais détenu à 23 % par des capitaux américains - avait annoncé précédemment son intention de vendre sa marque centenaire Havas et ses dernières participations dans le groupe publicitaire Havas Advertising.

Pendant des années, la chaîne cryptée a été le vrai chou-chou du paysage audiovisuel français. Elle était toujours donnée en exemple pour sa rentabilité. Au début des années 1990, la participation et l'intéressement des salariés étaient tels qu'ils ont fortement dopé le marché de l'immobilier dans le 15^e arrondissement de Paris, où la chaîne s'est installée.

UNE DOUCHE FROIDE

A la grande époque des Guignols, Canal+ était synonyme de modernité. Son image, sans doute surfaite, mais basée sur une communication très calculée, était au zénith. Les milliers d'abonnés, qui ont toujours payé l'un des tarifs les plus chers du monde pour une chaîne « premium », avaient la chance d'appartenir à un club branché. Personne n'osait rappeler que les films pornos avaient fait décoller Canal+ ni que son succès venait des films américains et des matches de football. Rien d'intellectuel, mais des recettes très grand public et efficaces.

Son monopole dans la télévision payante était jalousement défendu par son président André Rousselet, qui régnait en véritable « ministre bis » sur le petit monde du paysage audiovisuel français. En bénéficiant d'une concession ad hoc, calquée sur celle appliquée aux compagnies d'eau, le groupe avait réussi avec succès à s'imposer en France et à franchir les frontières hexagonales. Très vite rentable, Canal+ était aussi apparu comme un modèle de stabilité capitaliste fondée sur des équilibres à la fois savants et florentins entre différentes sociétés publiques et privées.

C'est peu dire que l'annonce, mercredi 13 juin, de 217 suppressions d'emploi à Canal+ fait l'effet d'une douche froide. Autres temps, autres mœurs. Il est même rappelé en préalable, dans le projet d'accord d'accompagnement social de la chaîne, que les syndicats et la direction « constatent que les résultats du groupe Canal+ au cours des récents exercices imposent désormais la double nécessité de développer à terme la croissance de son chiffre d'affaires et de garantir la compétitivité de Canal+ ».

Les années flamboyantes sont bien loin. Canal+, qui affichait des pertes importantes en 1999, de 336 millions d'euros, dues à sa filiale italienne, s'est certes redressée l'an dernier. Mais la chaîne doit faire face à une concurrence plus forte dans la télévision payante depuis la création de TPS. Cet avènement a généré une inflation du prix des retransmissions des matches de football et une augmentation importante des prix payés aux studios hollywoodiens. En fait, la première grande révolution à Canal+ avait eu lieu avec la loi

Carignon, qui a permis, en février 1994, à un pacte d'actionnaires, de détenir de concert 49 % d'une chaîne privée. Les dés ont été lancés. Conscient qu'il ne bénéficierait plus jamais d'un éparpillement d'actionnaires dormants et qu'il ne pourrait plus vraiment régner en maître sur Canal+, M. Rousselet a tiré sa révérence. Depuis, la chaîne est progressivement rentrée dans le rang et a perdu de sa superbe. Par étapes, Vivendi, l'ex-Général des eaux, l'a phagocytée.

BANALISATION DU SECTEUR DE LA TÉLÉVISION

Le plan d'économies imposé à la chaîne cryptée est le premier du genre. Pourtant, au printemps 1985, quelques mois seulement après son lancement le 11 novembre 1984, les salariés de la toute jeune chaîne cryptée Canal+ redoutaient déjà des suppressions d'emplois, voire même une faillite pure et simple de l'entreprise.

Tout allait mal, les abonnés n'étaient pas au rendez-vous, les décodeurs ne marchaient

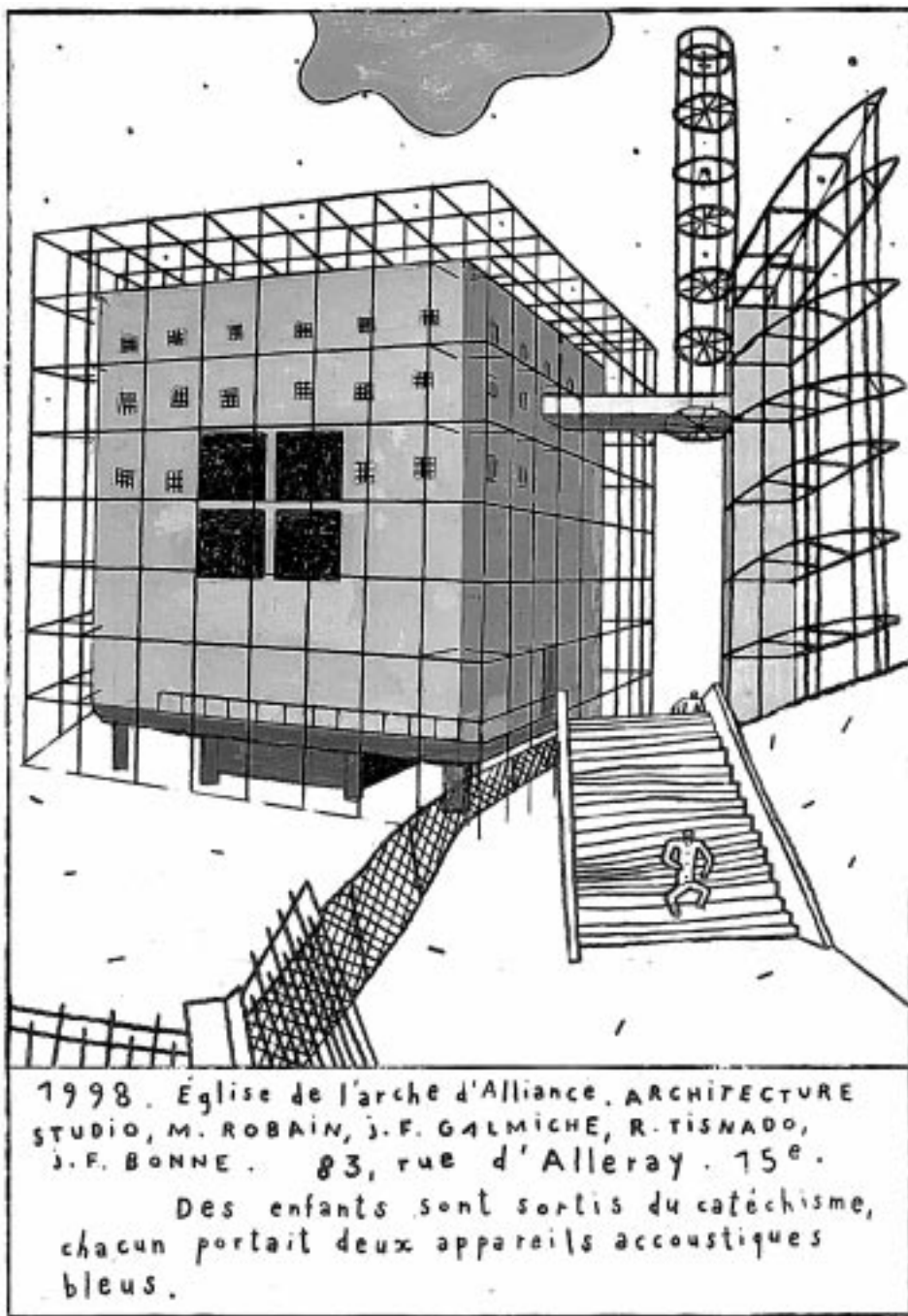
pas. Les ténors de l'antenne, Patrick Poivre d'Arvor en tête, partaient rejoindre TF1. La nouvelle télévision était surnommée Canal-Plouf. M. Rousselet avait dû demander un appui de Bercy pour obtenir des crédits bancaires. Le premier ministre, Laurent Fabius, envisageait de donner la fréquence de Canal+ à une autre télévision, pilotée par le patron de Schlumberger, Jean Riboud. M. Rousselet avait dû aiguiller tout son art de la persuasion pour convaincre le président de la République, François Mitterrand, de ne pas laisser couler son entreprise. « Canal+ sera la réussite de votre septennat », lui avait-il promis.

Aujourd'hui, la question qui se pose à Canal+ n'est plus politique, mais purement économique. Nouveau signe d'une banalisation du secteur de la télévision, et tout particulièrement de Canal+.

Nicole Vulser

www.lemonde.fr/vivendi-universel

Le piéton contemporain par Lionel Koechlin



Les ardoises de Lionel Jospin

Suite de la première page

On ne la voit pas davantage réduire drastiquement le nombre d'emplois-jeunes, encore moins réintroduire l'ancienne aide médicale gratuite octroyée par les départements à « leurs » pauvres. Elle sait d'expérience, après la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes en 1986, que certains retours en arrière fleurissent trop la revanche sociale.

L'« ardoise » de ces réformes n'en dépasse pas moins 100 milliards de francs, supportés par l'Etat et la Sécurité sociale (sur 3 600 milliards de francs transitant par leurs caisses). Dans son conflit ouvert avec le gouvernement sur le cofinancement de la réduction du temps de travail (RTT) par la « Sécu », le Medef n'est certes pas sans arrière-pensées : c'est à la fois l'imperium de la loi et la RTT elle-même qu'il condamne. Mais la polémique met surtout en lumière le dangereux pari que représente le financement au long cours de mesures pérennes votées dans une conjoncture économique favorable : celui-ci est tout juste assuré en 2001, en dépit d'un net fléchissement de la croissance, qui tombera des 3,3 % prévus à l'automne à environ 2,5 % ; et un point

de croissance en moins, c'est un manque à gagner de l'ordre de 40 milliards de francs (15 milliards pour l'Etat et 25 milliards pour les organismes sociaux).

ÉQUILIBRE « TRÈS FRAGILE »

Qu'en sera-t-il en 2002 et au-delà ? Depuis quatre ans, la machine économique a si bien tourné et créé tant d'emplois (1,5 million) que la vigilance de la gauche s'est relâchée. Le premier ministre n'a jamais fait de la baisse de la dépense publique un dogme intangible et ne s'y est plié que par discipline européenne. Vigilance et rigueur, clame aujourd'hui Laurent Fabius, soutenu par Lionel Jospin. A l'occasion des conférences budgétaires, où chaque administration négocie âprement ses crédits pour l'an prochain, Bercy refrène les ardeurs des ministres : c'est une classique, leurs demandes excèdent de plusieurs dizaines de milliards l'enveloppe de dépenses calculée au plus juste dans le cadre des engagements de Paris vis-à-vis de Bruxelles (1 % en volume sur trois ans, dont 0,5 % en 2002).

La forte croissance des années 1998-2000 n'a pas seulement poussé Lionel Jospin à dépenser, elle l'a incité à différer les réformes qui auraient préparé le système de protection sociale à un retournement de conjoncture et, surtout, aux évolutions démographiques de la société française. La prestation dépendance ? Elle pourrait coûter 25 milliards en 2003, et

la moitié de cette somme reste à trouver, ce qui explique que les députés socialistes aient été seuls à l'adopter en première lecture, l'ensemble de la gauche s'y ralliant au moment du vote final, mardi 26 juin. Les retraites ? En 1998, M. Jospin reconnaissait leur équilibre deviendra « très fragile » à partir de 2005 et qu'il était de son « devoir » d'attirer l'attention des Français. Trois ans ont passé, et il ne semble plus y avoir péril en la demeure. M. Jospin a confirmé aux partenaires sociaux, mardi 19 juin, qu'il n'envisage aucune réforme avant la présidentielle.

« VEILLER AUX COMPTES PUBLICS »

Il en va de même de la politique du médicament, dont le remboursement a représenté 95 milliards de francs pour l'assurance-maladie en 2000. L'an dernier, la « Sécu » a dépassé de 17 milliards de francs l'objectif de dépenses voté par le Parlement - que vaut ce vote ? -, mais le chef du gouvernement a refusé de retirer de la liste des produits remboursés les 835 spécialités (sur 4 500) dont les pharmaciens jugent pourtant le service médical rendu insuffisant. Autant par crainte de réactions hostiles des Français « accros » de la pharmacopée que par souci d'éviter les suppressions d'emplois dans les laboratoires peu innovants.

C'est ainsi que des milliers de salariés ont sauvé leur emploi par le seul fait qu'ils sont « subven-

tionnés » par la Sécurité sociale, contrairement à ceux de Lu-Danoë, Marks & Spencer, AOM-Air Liberté ou Bata. Lionel Jospin commence-t-il à mesurer les menaces qui pèsent sur l'avenir de ses réformes ? Et qu'il a peut-être trop dépensé en période de croissance... pour alimenter la croissance ? « L'idée que l'on maîtrise les dépenses doit être aussi importante que celle de dépenser pour des causes justes », professait-il lors de la réunion bimensuelle des ministres, le 7 juin. Dix jours plus tard, à l'Assemblée nationale, il a pris soin de réaffirmer qu'il était « aux côtés » de Laurent Fabius pour « veiller aux comptes publics de notre pays ». Le message est clair : l'heure n'est plus aux projets dispendieux. A moins que le rythme de l'activité ne s'accroisse, son successeur à Matignon n'aura plus de « cagnotte » pour financer ses projets, aussi « justes » soient-ils.

Jean-Michel Bezat

PRÉCISION

LES COORDONNÉES DE LA CPCA

A la suite de la publication de notre supplément sur les associations paru avec *Le Monde* du 22 juin, les personnes désirant contacter la Conférence permanente des coordinations associatives peuvent le faire en composant le 01-40-36-80-10. Télécopie : 01-40-36-80-11 ; courriel : cpcpa@wanadoo.fr.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

M. El Assad, encore un effort

SANS doute est-il normal que la France reçoive le président de la Syrie, pas seulement au nom de l'histoire ou de la proximité géographique : pour jouer un rôle au Proche-Orient, il faut parler à tout le monde. La Syrie est, plus que jamais, un élément-clé dans la recherche de la paix dans cette région. Les liens que la France a su tisser avec Damas ont souvent été utilisés par Israël pour, via Paris, faire passer un message aux Syriens. La visite du jeune président Bachar El Assad en France s'inscrit ainsi dans une logique de continuité : la poursuite d'une politique de présence européenne forte au Proche-Orient dont le mérite revient très largement à Paris.

Là s'arrête la « normalité » de cette visite. Car si la France a cru devoir inviter M. El Assad en visite officielle, c'est du fait d'une situation anormale au Proche-Orient. Explication : le président libanais, Emile Lahoud, ayant été reçu en France en visite d'Etat, Paris ne pouvait faire moins pour son homologue syrien, sauf à insulter gravement celui qui se considère comme le tuteur d'un Liban à la souveraineté limitée. En gratifiant M. El Assad d'une visite d'Etat, on entérinait la situation sur le terrain...

Bachar El Assad est arrivé à Paris avec une fort mauvaise réputation. A deux reprises au moins, à Madrid puis recevant le pape à Damas, il a tenu des propos ouvertement antisémites. A l'extérieur, qu'il s'agisse du Liban ou d'Israël, il a semblé peu enclin à la moindre souplesse ; à

l'intérieur, il a paru figé dans l'immobilisme dictatorial hérité de son père.

Paris lui a réussi. Il s'y est efforcé à une franche explication. Il a donné de lui-même une image plus ouverte. Pris à partie, mardi, à l'Hôtel de Ville, il a cherché le dialogue. Quelques heures plus tard, devant la commission des affaires étrangères, à l'Assemblée, il a donné l'impression d'avoir saisi l'impact désastreux de certains de ses propos. Et de vouloir y remédier. Au moins dans la forme, le ton, l'attitude, M. El Assad est sorti du moule syrien habituel, mélange de langue de bois et d'immobilisme de béton.

Sur le fond, il n'est pas sûr qu'il ait toujours été convaincant. Il affirme qu'il n'y a plus de prisonniers libanais en Syrie, mais, dossiers à l'appui, toutes les organisations de défense des droits de l'homme disent le contraire. Il avance que certaines forces syriennes ont quitté Beyrouth, mais nul ne sait si elles sont parties du Liban ou y ont été redéployées. Il dit, à juste titre, son pessimisme absolu sur le front de la paix dans la région, mais a-t-il eu un mot pour détendre le climat ? Avec raison encore, il place au cœur de ses priorités la réforme et le redressement d'une économie syrienne au bord de la faillite. Mais cela peut-il se faire sans assouplir quelque peu le régime de dictature imposé à ses quinze millions de compatriotes ? M. El Assad a été mieux inspiré à Paris qu'à Madrid ou qu'aux côtés du pape. Ce n'était pas difficile, mais c'est déjà quelque chose.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhômeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Peter Cheyney est mort

LE ROMANCIER britannique Peter Cheyney est mort mardi 26 juin à Londres à l'hôpital de Saint John's Woo. Né en 1896, il avait d'abord été attiré par le théâtre et par la poésie. Engagé volontaire en 1914, il fut grièvement blessé sur la Somme. Démobilisé, il végéta pendant des années, collaborant à des agences de presse ou à des journaux. Du jour au lendemain, avec *Cet homme est dangereux*, écrit en 1936, il connut le succès.

Avec un sens extraordinaire de l'action, Peter Cheyney transformait le roman policier, sacrifiant l'intrigue à l'atmosphère ; certains « bagarres » d'où son héros favori, le « Fed » (agent fédéral Lemmy Caution) se tire toujours à son avantage, grâce à la quotidienne absorption de grandes rasades de bourbon, seraient dignes de figurer dans les anthologies.

En France, la renommée de

Peter Cheyney date des lendemains de la Libération. Traduits dans une langue savoureuse par Marcel Duhamel, ses livres firent le succès de la Série noire. Peter Cheyney nous laisse une œuvre considérable dont il faut bien dire que la psychologie est sommaire et la trame des plus conventionnelles.

C'est un fait cependant que ces romans correspondent à une sorte de besoin de notre époque. Ecrits pour un public populaire, ils ont su conquérir une audience considérable, apportant aux hommes d'affaires surmenés et aux intellectuels les plus sévères quelque chose de comparable sans doute à ce que Dumas apportait à leurs grands-pères : l'aventure, l'évasion, tout le piquant d'une vie irréaliste.

André Fontaine
(28 juin 1951.)

Le Monde SUR TOUTS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le PDG d'Alcatel, Serge Tchuruk, a révélé, mardi 26 juin, à Londres, lors d'un colloque, qu'il rêvait de faire de son groupe, d'ici à la fin de 2002, une

« entreprise sans usine ». ● LE GÉANT FRANÇAIS des télécommunications souhaite, en dix-huit mois, passer de 120 usines à seulement 12, voire moins, dans le monde, et réor-

ienter ses activités vers la recherche-développement, les services et le marketing. ● DES LICENCIEMENTS, selon le groupe, sont exclus. La solution envisagée consisterait à vendre

à des sous-traitants la fabrication de certains matériels. La firme cite en exemple, la cession récente de son usine de Laval à la société de Singapour, Flextronics. ● AU MANS, les

salariés de Philips ont exprimé leur colère, après l'annonce, lundi, par le groupe de son retrait de la fabrication des téléphones mobiles au profit d'une entreprise chinoise.

Alcatel se donne dix-huit mois pour devenir une « entreprise sans usine »

Serge Tchuruk veut ramener de 120 à 12, voire moins, le nombre de ses sites de production dans le monde. Le géant français des télécommunications entend rétrocéder à des sous-traitants ses activités industrielles les plus lourdes, et se recentrer sur la recherche-développement et les services

PASSER de 120 à 12 usines en dix-huit mois... C'est le tour de force que souhaite réaliser Alcatel. Le PDG du géant français des télécommunications a déclaré mardi 26 juin à Londres, lors d'un colloque organisé par le *Wall Street Journal* : « Nous souhaitons être très bientôt une entreprise sans usine. » Et des objectifs très clairs ont été fixés puisque l'équipementier envisage de ne posséder dans le monde plus que douze usines, voire moins, dès la fin de 2002. L'annonce a été très bien accueillie par la Bourse, le titre Alcatel affichant une hausse de 3,3 % à l'ouverture, mercredi 27 juin, à Paris, alors qu'il avait perdu près de 8 % lors des deux précédentes séances.

Bien sûr, Serge Tchuruk n'a jamais caché que le contenu industriel des activités de télécommunications ne cessait de se réduire et qu'il souhaitait réorienter l'entreprise vers ses métiers de recherche et développement et de marketing. Mais cette fois il s'agit d'une accélération brutale du processus. Cette restructuration massive, sans équivalent, est à mettre en perspective avec les annonces publiées ces derniers mois par tous les grands équipementiers mondiaux qui se sont engagés dans des plans de suppression d'emplois spectaculaires. Nor-

tel devrait se séparer de près d'un tiers de ses effectifs au cours de l'année, soit près de 30 000 suppressions d'emplois ; Lucent s'apprête à supprimer 20 000 emplois, Ericsson 13 000, Siemens 8 000, Motorola 11 000. Alcatel, qui emploie 110 000 salariés dans le monde, se refuse, pour sa part, à chiffrer l'impact de cette restructuration sur ces effectifs. Il est vrai que le groupe français, qui possède encore plus d'une vingtaine d'usines en France, sait que le sujet y est particulièrement sensible. Seule la filiale américaine a pour l'instant officiellement annoncé la suppression de 2 000 emplois. A cette première mesure, s'est ajoutée mardi 26 juin, une offre de départs volontaires faite à 9 000 salariés américains.

Le numéro quatre mondial du marché des équipements de télécommunications est à nouveau dans la tourmente. Après sa récente fusion avortée avec le géant américain Lucent (Le Monde du 31 mai), Alcatel a dû reconnaître qu'il était touché, à l'instar de ses concurrents, par la baisse des dépenses des opérateurs. Le 29 mai, le groupe a précisé qu'il prévoyait une perte nette d'environ 3 milliards d'euros au deuxième trimestre, liée en partie au coût des restructurations envisagées. Serge Tchuruk



avait alors souligné que le groupe souhaitait se recentrer sur le métier de fournisseur d'équipements pour les opérateurs et le segment spatial. Une décision stratégique qui laissait entendre que le PDG du groupe allait une nouvelle fois trancher dans le vif et élarger le portefeuille d'activités.

Après le projet de mise en Bourse

de son activité de câbles, Nexans, finalement concrétisé en juin, Alcatel a engagé un double désengagement de l'activité de téléphonie mobile d'une part et de l'activité réseaux d'entreprises d'autre part. Le groupe souhaite également se séparer de l'activité composants et cherche toujours un repreneur pour sa filiale Saft, spécialisée dans

les batteries. Des pourparlers pour la reprise de Saft ont jusqu'à présent échoué mais des rumeurs font état de discussions avec Sagem, dont le nouveau patron, Grégoire Olivier, n'est autre que l'ex-dirigeant de Saft.

Pour accélérer ce processus de désengagement, alors que la recherche de partenaires n'est pas chose aisée, Alcatel a donc décidé de met-

L'annonce a été très bien accueillie par les marchés financiers

tre en vente officiellement l'ensemble de ses usines. Cette fois, les acheteurs potentiels sont clairement identifiés. Des sociétés quasi inconnues il y a encore un an ou deux sont apparues sur le devant de la scène. Que ce soit l'américain Solcotron, le singapourien Flextronics ou le canadien Celestica, ces sociétés grandissent à toute allure en se portant acquéreurs de toutes les usines cédées à tour de bras par les équipementiers de télécommunications. Alcatel a testé cette approche en

France en négociant avec Flextronics la cession de l'usine de Laval. L'accord définitif devrait être signé la semaine prochaine. Les salariés d'Alcatel ont accepté le principe de devenir salariés de Flextronics dès cet été. Une prime d'externalisation de 25 000 francs sera versée à chacun. Alcatel s'est engagé à sous-traiter la nouvelle gamme de téléphones mobiles à Flextronics, qui pour sa part prévoit de fabriquer à Laval une nouvelle gamme de produits dans les six prochains mois. Mais les deux sociétés ne sont pas liées par un contrat d'engagement de charge de production, ni de durée. Par ce biais de ces cessions, Alcatel espère limiter le recours à des licenciements. « Il n'y aura pas de drames sociaux », a d'ailleurs déclaré Serge Tchuruk mercredi 27.

Reste à savoir quel rôle veut jouer Alcatel dans la période de consolidation qui anime le marché des télécommunications. Après l'échec de la fusion avec Lucent, Serge Tchuruk, qui s'était déclaré intéressé par ce mouvement, pourrait étudier de nouvelles pistes. Selon des sources de marché qui circulaient la semaine dernière, Alcatel aurait acheté des actions du canadien Nortel.

Laurence Girard

Un choix sans précédent pour un groupe français

CONSTRUIRE une « entreprise sans usines » : l'expression utilisée par Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, pour désigner son projet de mise en vente de plus de cent sites indus-

ANALYSE

Un patron visionnaire : voilà ce que la Bourse demande aujourd'hui aux firmes cotées

triels dans le monde, à toutes les qualités d'une bonne formule. Imagée, elle laisse entendre qu'elle est le fruit d'une réflexion managériale moderne, tout en évoquant d'autres expressions ayant déjà connu une belle carrière médiatique, comme le « bureau sans papier » qui devait naître de la révolution informatique, le « commerce sans magasins » promis par Internet, ou encore la « banque sans guichet ».

Comme elles, « l'entreprise sans usines » n'est bien sûr qu'une formule, mais elle est révélatrice, car elle repose sur une idée qui séduit les patrons : avec moins – de salariés, d'usines, ou de mètres carrés de bureaux – il est possible d'obtenir plus de bénéfices, donc de valeur pour l'actionnaire. C'est autour de ce paradoxe que s'articule la quête sans fin de gains de productivité à laquelle se livrent les entreprises du monde développé.

Cette recherche prend une importance d'autant plus grande que la Bourse, désormais mondialisée, ne cesse de demander de nouvelles performances aux entreprises cotées. Celle qui ne suit pas les consignes sera aussitôt délaissée au profit d'une concurrente plus en forme, de quelque nationalité qu'elle soit. Alcatel en sait quelque chose, pour avoir subi, en septembre 1998, un coup de tabac qui restera dans les annales de l'histoire

boursière, après avoir révisé à la baisse ses prévisions de résultats, pourtant exceptionnellement profitables cette année-là.

Qu'Alcatel soit la valeur la moins bien traitée du CAC 40 depuis le début de l'année – avec une chute de plus de 60 % en six mois – explique évidemment les projets actuels du groupe, et surtout leur « mise en scène » par le biais de déclarations de M. Tchuruk, lors d'une manifestation organisée par le *Wall Street Journal*, le quotidien de la Bourse de New York. Alcatel doit faire oublier à la communauté financière l'échec récent de son projet de fusion avec l'américain Lucent.

Pour parvenir à de telles fins, la plupart des entreprises – anglo-saxonnes, en tout cas – ont l'habitude d'annoncer d'importants plans de suppressions d'emplois pour impressionner favorablement les analystes financiers, au besoin en incluant dans le calcul des « dégraissages » déjà lancés depuis longtemps. Mais à force, même les boursiers les plus cyniques finissent par ne plus guère y prêter d'attention, et ne saluent même plus d'un quelconque rebond de la cote les annonces les plus dures sur le plan social.

Le patron visionnaire, voilà ce qu'aujourd'hui la Bourse, à la condition que ses idées en matière de management se traduisent par des bénéfices. Jack Welch, le patron de General Electric, a longtemps fait figure de « gourou » pour ses

homologues du grand patronat américain. Au menu : une stratégie effrénée d'acquisitions, et la culture du changement permanent dans l'entreprise.

Pour sortir d'une certaine léthargie dans laquelle le numéro deux mondial de l'automobile s'était enfoncé, Jacques Nasser, le PDG de Ford, avait ainsi annoncé, avant Serge Tchuruk, qu'il se fixait pour objectif de devenir une entreprise de matière grise. Sans qu'un calendrier soit véritablement fixé, M. Nasser affirmait qu'un jour, des sous-traitants monteraient les voitures Ford tout comme aujourd'hui, des sous-traitants fournissent leurs équipements.

Cette politique s'inscrit dans une tradition déjà ancienne de recours à la sous-traitance et à la délocalisation. Dans le textile, la chaussure, le jouet, ou la micro-informatique, nombre d'entreprises sont progressivement devenues des firmes de recherche, de design et de marketing, démunies de toute capacité de production. C'est ce que vient de décider Philips et Ericsson dans la téléphonie mobile. Qu'une entreprise de la taille d'Alcatel fasse ce choix pour l'ensemble de son activité, calendrier à l'appui, représente cependant une véritable nouveauté. Qu'un grand patron français soit le premier à l'assumer constitue une surprise bien plus grande encore.

Anne-Marie Rocco

131 000 salariés dans le monde

● **Alcatel dans le monde** : l'entreprise française employait, au 31 décembre 2000, 131 598 salariés dans le monde répartis principalement en Europe, aux Etats-Unis et en Asie. Environ 29 % de ses salariés se trouvent en France – soit 38 300 personnes –, 13 % en Allemagne et 28 % dans le reste de l'Europe. L'entreprise est également présente aux Etats-Unis où elle emploie 18 800 salariés, soit 14 % de ses effectifs. En Asie, Alcatel compte 5 000 salariés. Depuis le 31 décembre 2000, l'entreprise a mis en Bourse son activité de fabrication de câbles (Nexans) qui emploie 18 500 personnes et est présente dans 20 pays.

● **Alcatel en France** : le groupe compte actuellement plus d'une vingtaine d'établissements. Le secteur de la recherche et développement regroupe environ 6 000 sala-

riés. Les sites de production concernent notamment la fabrication de batteries ou de piles (Bordeaux, Poitiers, Saint Yrieix), les fibres optiques (Douvrin), les circuits imprimés (Coutances, 303 salariés), les systèmes de commutation (Eu, 940 salariés), les téléphones mobiles (Illkirch, 1 800 salariés)... Le site de Laval (711 salariés) est en cours de cession à Flextronics.

● **Activités** : l'entreprise dirigée par Serge Tchuruk a enregistré en 2000 un chiffre d'affaires de 31,4 milliards d'euros et se trouvait, selon le Gartner group en huitième place mondiale derrière Nortel, Ericsson, Nokia, Lucent, Cisco, Siemens et Motorola. Depuis la mise en Bourse de Nexans, le 13 juin 2001, Alcatel compte quatre grandes activités : les réseaux (11,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires), l'activité Optique (7 mil-

liards d'euros), l'activité e-business, (4,8 milliards d'euros) et l'activité Espace et composants (3,8 milliards d'euros). L'entreprise est également actionnaire de Thales à hauteur de 20 %.

● **Les dernières grandes dates** : en 1988, La compagnie générale d'électricité (CGE) fusionne sa filiale Alstom (énergie, construction ferroviaire et chantiers navals), avec le britannique General Electric Company (GEC) pour former GEC-Alstom. En 1990, l'activité d'équipements électriques de la CGE prend le nom de Cegelec. L'année suivante, la compagnie se rebaptise Alcatel Alstom. En 1995, Serge Tchuruk en prend la présidence. Il rebaptisera le groupe du seul nom d'Alcatel en 1998 après la mise en Bourse de GEC-Alstom devenu Alstom. En 1999, l'entreprise fait les acquisitions de Xylan, de Packet Engines, d'Assured Access et d'Internet Device, toutes spécialisées dans les réseaux et solutions pour Internet. Des acquisitions poursuivies en 2000 avec Newbridge, Genesys... C'est aussi l'année de la filialisation des activités câbles qui prennent la dénomination de Nexans. En 2001, cette activité a été mise en Bourse le 13 juin. Serge Tchuruk, qui ambitionnait de fusionner Alcatel avec Lucent et a dû abandonner ce projet, a déclaré vouloir participer à la concentration mondiale.

Laure Belot

Plus de 72 000 licenciements dans les télécoms

Les annonces de licenciements se multiplient depuis quelque mois dans le secteur des télécommunications, touchant jusqu'à présent plus de 72 000 personnes. Après avoir déjà supprimé 10 000 emplois, l'équipementier américain Lucent préparerait un nouveau plan de licenciements qui pourrait concerner plus de 10 000 personnes supplémentaires, a affirmé mercredi 27 juin l'édition en ligne du *Wall Street Journal*. Autre équipementier, le canadien Nortel a pour sa part annoncé la suppression de quelque 30 000 emplois, soit le tiers de ses effectifs mondiaux. Le fabricant américain de mobiles Motorola va réduire ses postes de 11 000 personnes. En Europe, son concurrent suédois Ericsson a annoncé depuis le début de 2001 la suppression de 13 300 postes, dont 5 000 en Suède et 191 en France. Quant à l'allemand Siemens, c'est de 8 100 personnes qu'il a prévu de se séparer.

A l'usine Philips du Mans, « Téléphones portables, ouvriers jetables ! »

LE MANS

de notre envoyé spécial

Le comité d'entreprise vient de s'achever. Sous les invectives, Denis Martin, le directeur du site

REPORTAGE

Ils sont près d'un demi-millier à bloquer l'accès aux bâtiments

du Mans, se fraie un passage dans la foule pour rejoindre sa voiture. Dépité mais remonté, un groupe de jeunes femmes bloque la luxueuse berline. Reclassement, salaires, formation : elles interpellent leur patron, qui, après une demi-heure, se résoudra à descendre de voiture. « En vingt-cinq ans, c'est la première fois que je vois les portes bloquées.

Les licenciements précédents étaient passés comme une lettre à la poste, mais cette fois, tout le monde a réagi. On sent bien que c'est la fin » : entré à l'usine Philips du Mans à dix-neuf ans, Alain Plais oscille entre colère et écoeurement après l'annonce par la firme néerlandaise de transférer à un « partenaire » chinois sa production de téléphones mobiles, une politique guère très éloignée de celle d'Alcatel. Sur le site sarthois, ce sont 1 142 postes qui seront supprimés dans un premier temps. Mardi 26 juin, les syndicats ont décidé une journée « usine morte » pour montrer leur mécontentement. Une journée « ville morte » pourrait être organisée vendredi.

Pendant que leurs représentants écoutent les explications de la direction française au siège de Suresnes (Hauts-de-Seine), où se tient un comité central d'entreprise, ils sont

près d'un demi-millier à bloquer l'accès aux bâtiments. Plus personne ne croit à la possibilité de voir une autre société reprendre l'usine. Certains sont venus en voisins. Un étudiant, pas encore actif mais déjà préoccupé, s'en prend à « ces grands groupes qui font des bénéfices et qui licencient ».

« SE FORMER OU PARTIR »

Il faut dire que tout le monde a encore à l'esprit les dernières fêtes de Noël, en particulier les félicitations de Denis Martin, qui faisait suite à l'annonce de bénéfices records. Pourtant, le premier coup de semonce n'allait pas tarder, les 900 intérimaires se voyant éconduits peu après. Depuis le début de l'année, les salariés ont senti venir le plan social. « J'en suis à onze semaines de chômage partiel depuis janvier et ma femme à sept semai-

nes, témoigne un ouvrier. Ça veut tout dire... »

Par téléphone, on prend des nouvelles de la réunion à Suresnes. A l'annonce du plan social, c'est le silence. « On parle beaucoup de peine de mort en ce moment. Eh ! bien, ils ont tué le site », commente un syndicaliste CGT. Derrière lui, des banderoles aux slogans classiques côtoient des tags plus fantaisistes mais éloquentes – « Téléphones portables, ouvriers jetables ! », « La Hollande, l'autre pays du chômage ! ».

Le comité d'entreprise de l'après-midi n'apprendra rien de plus. « Qu'est-ce qu'on va pouvoir faire ? », s'interroge Yasmine Morillon, une des « anciennes ». Arrivée il y a vingt-huit ans, elle a vu passer dans ses mains tous les produits qu'a fabriqués l'entreprise : les téléviseurs, les autoradios, les jeux vidéo, les Minitel, les télé-

phones enfin. « Quand on a une formation spécifique, comme l'électronique pour nous, après, il faut refaire une formation. Ou partir. » Lorsque c'est possible. Après la vague d'embauches de 1996 et 1997 (1 500 au total), beaucoup de jeunes couples se sont formés au sein de l'entreprise et ont bâti là famille et maison.

Vincent Buron a quitté la Bretagne il y a cinq ans. Ce trentenaire a rencontré sa femme chez Philips. Fin 2000, « confiant » après l'annonce par la direction de bénéfices mirifiques, il a fait construire une maison dans la bourgade voisine de Teloché. Il vient d'emménager avec sa femme et leurs deux jeunes enfants. Le 1^{er} juillet, il commencera à payer les traites. Dans quelques mois, sa femme et lui seront peut-être au chômage.

José Barroso

3^{ème} cycle
INGÉNIERIE ET NÉGOCIATION
COMMERCIALES INTERENTREPRISES
Pour devenir
Ingénieur d'affaires/
Chef de produits "b to b"
Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA,
DESS, ESC... jusqu'à fin juillet 2001
Formation d'octobre 2001 à septembre 2002
dont 6 mois de mission en entreprise.
www.devinci.fr/inci
Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
Courriel ou E-mail : inci@devincif.fr
INCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À TITRE PRIVÉ

Le fisc est plus compréhensif avec les entreprises qu'il contrôle

LES ENTREPRISES obtiennent souvent gain de cause dans leurs relations avec l'administration fiscale, révèle une étude sur « Les entreprises et l'impôt en France » réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 727 entreprises par Andersen Legal, pour le compte du Medef. En cas de redressement fiscal, 29 % des entreprises ont effectué un recours auprès de la hiérarchie de leur contrôleur et 18,7 % auprès d'un interlocuteur départemental. Plus de la moitié (53,5 %) ont ainsi obtenu l'abandon partiel du redressement. Une entreprise sur cinq a saisi la Commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires. Dans 62,3 % des cas, la décision de la Commission a été « partiellement ou totalement favorable » à l'entreprise. Même quand le contentieux est engagé devant les tribunaux, des transactions avec l'administration sont trouvées dans 12,7 % des cas. « Visiblement, la série de garanties prévues pour les contribuables lors des contrôles joue bien son rôle. L'enquête montre que l'administration tient compte de manière significative des dialogues engagés avec les contribuables », se réjouit-on à la Direction générale des impôts (DGI).

Polémique sur le calcul des stock-options d'Euronext

LA BOURSE franco-néerlandaise Euronext, qui doit elle-même s'introduire en Bourse le 6 juillet, a mis en place un plan d'options d'achat d'actions (stock-options) portant sur 200 millions de ses actions, principalement au bénéfice des dirigeants, et au prix cassé de 5 euros alors que la fourchette de souscription s'établit entre 24 et 27,5 euros pour les investisseurs, révèle *Le Canard Enchaîné* dans son édition du 27 juin. La plus-value recelée par ces plans de stock-options serait donc automatiquement supérieure à 1 milliard de francs. Un chiffre contesté vigoureusement par Euronext, qui estime que le montant de la plus-value potentielle des stock-options délivrées à ses dirigeants ne dépasserait pas 158 millions de francs (24 millions d'euros). Euronext fait valoir que le capital total de la société à introduire en Bourse ne dépasse pas 200 millions d'actions et fait état de la distribution de 1 246 000 de stock-options au prix de 5,6 euros. « Ces plans de stock-options figurent dans le prospectus d'introduction en Bourse. Les actions qui sont attribuées avaient été cédées à ce prix entre 1998 et 2000 par des actionnaires de la Société des Bourses françaises qui ne croyaient pas, à l'époque, au développement d'Euronext... », a précisé au Monde un porte-parole de la société.

Les assureurs privés assouplissent leurs règles pour l'assurance-santé

LES ASSUREURS membres de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), qui ont réalisé un chiffre d'affaires assurance de 140,1 milliards d'euros (+ 14,9%) en 2000, ont décidé mardi 26 juin de « s'engager à proposer des contrats individuels d'assurance santé complémentaire sans sélection médicale », à l'instar des mutuelles santé qui dépendent du Code de la mutualité de 1945 (comme la MGEN). Ces contrats n'utiliseront pas de questionnaire médical à la souscription, n'auront aucune exigence d'appartenance professionnelle, etc. Cette annonce intervient au moment où la réforme de la fiscalité des mutuelles santé est en discussion. « Nous exigeons que la différence de traitement fiscal avec les mutuelles soit supprimée », a rappelé Denis Kessler, président de la FFSA, qui vient d'être réélu pour trois ans à la tête de l'organisation professionnelle. Une taxe de 7 % est actuellement appliquée sur tous les contrats santé des sociétés dépendant du code des assurances, ceux des mutuelles étant exonérés, ce que la FFSA considère comme « une distorsion de concurrence ».

Matra Automobile pourrait produire une voiture sportive pour MG Rover

MATRA AUTOMOBILE, filiale du groupe Lagardère, étudie la fabrication d'un nouveau véhicule pour le constructeur britannique MG Rover, révèle mercredi 27 juin le quotidien *La Tribune*. Ce modèle sportif en matériaux composites serait construit dans l'usine Matra de Romorantin (Loir-et-Cher), en quête d'un complément d'activité après la prochaine perte de l'assemblage de la Renault Espace. A partir de 2001, Matra ne produira plus que de la nouvelle Renault Avantage et sa petite voiture M72, ce qui sera insuffisant pour faire tourner à plein le site.

Selon *La Tribune*, le directeur de la production de MG Rover s'est rendu à Romorantin la semaine dernière pour étudier la faisabilité du projet.

Air Tahiti-Nuy veut prendre la relève d'AOM sur Paris-Papeete

LE PRÉSIDENT du gouvernement de Polynésie, le sénateur Gaston Flosse, a annoncé aux dirigeants d'Air France et d'AOM que la compagnie polynésienne Air Tahiti-Nuy était prête « à ouvrir une ligne aérienne entre Paris et Papeete, et ce au plus tard le 15 septembre. » Selon le gouvernement local, la décision a été prise d'« allouer un deuxième Airbus pour transporter les 30 000 touristes annuels dont le territoire allait être privé à la suite de la probable cessation d'activités d'AOM ». La Polynésie, qui tire l'essentiel de ses ressources du tourisme, ne peut se permettre d'être tributaire des aléas rencontrés par certaines compagnies aériennes », a expliqué Gaston Flosse.

A La Réunion, l'inquiétude commence à monter parmi les 40 000 passagers d'AOM-Air Liberté qui doivent se rendre en métropole en juillet et août, et dont certains ont appelé à manifester mercredi à l'aéroport de Saint-Denis de la Réunion. Les dessertes de Papeete et de Saint-Denis devaient être conservées dans le plan de restructuration d'AOM-Air Liberté.

60 % des Français vont partir en vacances cet été

MICHELLE DEMESSINE, secrétaire d'Etat au tourisme, devait présenter mercredi 27 juin, en conseil des ministres, les résultats de deux enquêtes réalisées pour le compte de son ministère. La première porte sur l'avant-saison et les tendances de la saison 2001 et la seconde est le résultat d'un sondage Ifop et Direction du tourisme. Sur ce dernier point, l'enquête fait ressortir que le nombre de personnes ayant l'intention de partir en vacances est en progression de 3 % par rapport à 2000 pour passer à 60 %. La durée moyenne est de 21 jours étalée sur un ou plusieurs séjours. La destination privilégiée reste la mer à 53 %, devant la campagne (27 %), la montagne (20 %) et la ville 16 %.

Le résultat net des banques françaises a augmenté de 21 % en 2000

Le rapport annuel de la Commission bancaire s'inquiète du retournement de la conjoncture américaine

Tous les indicateurs du secteur bancaire ont été au vert en 2000 : les profits, qui n'ont cessé de grimper depuis 1994, ont augmenté de 21 % par

rapport à 1999. La Commission bancaire, organe de tutelle des banques, s'inquiète cependant du retournement de la conjoncture américaine, qui

entraîne « instabilité boursière » et « renchérissement du crédit ». Plusieurs établissements annoncent des suppressions d'emplois.

« DES BONS RÉSULTATS, mais la prudence est de mise », tel est le message adressé par la Commission bancaire, l'organe de tutelle des banques françaises, mercredi 27 juin, lors de la présentation de son rapport annuel. Après une bonne année 1999, les banques françaises ont connu un très bon millésime 2000 avec un résultat net de 15,5 milliards d'euros, soit une hausse de 21 % par rapport à 1999 (12,8 milliards d'euros). Les profits des banques n'ont cessé de grimper depuis 1994, année noire où elles étaient dans le rouge. Tous les indicateurs sont au vert en 2000 : le produit net bancaire – équivalent du chiffre d'affaires – (+ 7,6 % à 69,5 milliards d'euros), le résultat brut d'exploitation (+ 12,7 % à 26,8 milliards d'euros), le retour sur fonds propres dépasse 10 % et il est supérieur à 20 % pour les établissements les plus performants.

Toutes les activités ont progressé, se félicite Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France et président de la Commission bancaire. Tant les activités de marché que l'intermédiation ou la banque

de détail. Mais, « bien que ces résultats apparaissent très favorables, nous les regardons avec prudence », a prévenu M. Trichet. Le retournement de la conjoncture va peser sur l'activité des banques. La baisse de la croissance économique américaine « se manifeste notamment par une grande instabilité boursière », souligne le rapport. Cette situation entraîne un « renchérissement du coût du crédit ».

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Les banques américaines ont dû revoir à la hausse le montant de leurs provisions. De même, « les tendances baissières des marchés se sont déjà traduites, à partir de la fin de l'année 2000, par une diminution du nombre de transactions, générant un manque à gagner pour les établissements financiers actifs sur ces marchés », prévient la Commission bancaire.

Affectée par ces « difficiles conditions économiques », la banque d'affaires et maison de courtage américaine Merrill Lynch a annoncé mardi 26 juin la suppression de 3 300 emplois (5 % de ses effectifs) depuis

le début de l'année. David Komansky, le président de la banque, a souligné que son résultat du deuxième trimestre 2001 sera inférieur de plus d'un tiers aux attentes en raison des mauvaises performances sur le marché des actions. Ses concurrents ne seront sans doute pas épargnés, car Merrill Lynch a indiqué que « les choses se sont particulièrement dégradées à la fin de mai et surtout au mois de juin ». « Cette citation a également un impact direct sur les établissements français engagés en Amérique du Nord », avertit la Commission bancaire. La Société générale (SG) a annoncé mardi la suppression de 10 % de ses effectifs (67 emplois) dans l'activité « actions » à Londres, dans le cadre de la réorganisation de ce métier.

Autre constat, « cette tendance générale (la baisse des revenus tirés des activités de marché) est aujourd'hui accentuée par les incertitudes affectant certains secteurs qui avaient porté la croissance jusqu'aujourd'hui, notamment le secteur TMT (télécommunications, médias, technologies) », observe le rapport. La Banque de France a plusieurs fois

« invité » les banques hexagonales à « une grande prudence quant au montant de leurs engagements et à la sélection de leurs contreparties » dans ces secteurs.

Dans la banque de détail en France, M. Trichet regrette « un certain relâchement en matière de maîtrise des coûts », notamment « la part variable des rémunérations ». « Le ralentissement de la croissance pourrait se traduire par de nouvelles pressions concurrentielles », prévient M. Trichet, qui appelle les banques françaises à améliorer leurs marges, « en évitant de privilégier la conquête de parts de marché au détriment de la rentabilité des opérations ». Dans ce contexte, « les banques doivent tendre vers une gestion du risque aussi efficiente et rigoureuse que possible », soulignait M. Trichet la semaine dernière. La Banque de France a ainsi adressé aux instances internationales ses demandes concernant la réforme en cours du ratio de solvabilité, en prônant une « classification du risque plus fine que celle qui existe actuellement ».

Pascale Santi

Venice
Dell | Portables

Profil d'une offre exceptionnelle



128 Mo de mémoire, lecteur DVD, et écran 15"

Toute la puissance d'un PC dans un portable

Aussi performant que bien des ordinateurs de bureau, l'Inspiron 8000 est le portable dont vous avez toujours rêvé. Technologiquement parfait (processeur mobile Intel® Pentium® III, 128 Mo de mémoire SDRAM, lecteur DVD), il est extrêmement puissant et possède des capacités de connexion sans égales. **NOUVEAU : le contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go avec 16 Mo de mémoire vidéo** vous offrira une expérience graphique 3D et multimédia sans pareille dans tous vos déplacements.



13 990 F TTC

11 697,32 F HT

1 783,25 € HT

Ref. E-Value 170 - i0717

Possibilités de financement : contactez Dell.

DELL® INSPIRON 8000 700VT

- Processeur Intel® Pentium® III à 700 MHz
- Chipset Intel® 815e
- 256 Ko de mémoire cache "full speed"
- 128 Mo de mémoire SDRAM extensible à 512 Mo
- Disque dur 10 Go
- Ecran couleur à matrice active 15" SXGA+ (résolution 1400x1050)
- Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go Graphics AGP 4x avec 16 Mo de mémoire vidéo (DDR)
- Lecteur DVD ROM 8x
- Contrôleur audio et enceintes stéréo intégrés
- Modem 56K V90 intégré
- Batterie Lithium Ion 59 WHr avec fonction Express Charge
- 2 ports USB, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video, 1 sortie IEEE 1394a
- Double système de pointage Touchpad central & bouton de pointage
- AOL pré-installé : totalement gratuit ! 20 Heures d'essai TOUT COMPRIS (Internet et téléphone inclus*)
- Microsoft® Works Suite 2001
- Microsoft® Windows Millennium Edition
- 1 an de garantie aller et retour atelier

Les portables Dell utilisent des systèmes d'exploitation Windows® originaux. www.microsoft.com/piracy/howtotell



-1200 F TTC

Jusqu'à 1200 F TTC de réduction sur les portables Dell Inspiron. Offre valable uniquement sur Internet jusqu'au 10 juillet 2001 avant midi. Pour découvrir les détails de cette offre exceptionnelle, connectez-vous vite sur www.dell.fr/pub

Offre spéciale Internet

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

0 825 387 290

0,98F/min Fax : 0 825 004 701

Configurez et achetez votre ordinateur sur le site

www.dell.fr

24h sur 24h, 7j sur 7



Le groupe familial allemand Kirch accélère son développement

Le rival de RTL Group devrait reprendre, d'ici au 3 juillet, les droits qu'il ne possédait pas encore sur les Coupes du monde de football 2002 et 2006. Il négocie aussi son entrée en force dans la formule 1 et pourrait jouer un rôle en Italie, si Silvio Berlusconi se sépare de certains de ses actifs

FRANCFORT

de notre correspondant

Semi-aveugle et invisible, Leo Kirch a beau être un des patrons les plus discrets d'Allemagne, son groupe n'en finit pas d'alimenter la chronique. Formule 1, football, télévision, entrée en Bourse, il n'est pas un dossier où le magnat de Munich ne soit attendu au tournant. On lui prête même un rôle clé dans l'hypothèse où le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, un allié de longue date, décide sous la contrainte de céder son empire télévisuel, Mediaset. Le pouvoir et les méthodes de M. Kirch, conservateur engagé, très proche de l'ex-chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl et d'Edmund Stoïder, le ministre-président (CSU) de Bavière, intriguent, voire dérangeant. Dans certains domaines, son incontournable puissance est jugée scandaleuse ; le chancelier social-démocrate Schröder a récemment mis tout son poids dans la balance pour inviter Kirch à céder les droits de la prochaine Coupe du monde de football aux deux chaînes publiques allemandes, ARD et ZDF.

« Comme nombre d'entreprises du secteur des médias, le groupe a une dimension politique. Mais Kirch est diabolisé à tort : c'est avant tout un entrepreneur, artisan du développement de Munich dans les médias, et créateur d'emplois », dit un banquier bavarois pour sa défense. Selon lui, « Kirch est habitué à prendre des risques et en a pris plus que la moyenne ». Effets d'annonces, alliances : le groupe encore contrôlé à 80 % par la famille poursuit son développement à un rythme trépidant. Dévoreuses de capitaux, ses activités dans la télévision payante demeurent des plus fragiles, et représentent un lourd fardeau (lire ci-contre).

Mais les deux métiers historiques du magnat continuent de prospérer. Négocier de droits audiovisuels et télévision représentent plus de 90 % du chiffre d'affaires, et connaissent une montée en puissance régulière. Dans le domaine télévisuel, la fusion des actifs de Kirch au sein de ProSiebenSat. 1, en juin 2000, lui a permis de conforter sa place parmi les deux grands de la télévision privée allemande, où il est au coude à coude avec RTL Group, filiale de son rival Bertelsmann. Le nouvel ensemble regroupe une demi-douzaine de chaînes, et tente de dégager des synergies, autour du fleuron ProSieben, un des program-

Donné pour moribond voilà quelques années, le groupe a su se tirer de cette passe délicate grâce à différents alliés

mes les plus rentables du paysage allemand, et de Sat. 1, dont les performances restent en retrait. « La création de cette "famille" a consolidé la position publicitaire du groupe, tout en renforçant les débouchés pour ses stocks de programmes », dit Volker Bosse, analyste médias à l'HypoVereinsbank.

En matière de droits, Kirch continue d'enrichir un des catalogues

les plus importants d'Europe dans la fiction. Surtout, le groupe mène une vaste offensive sur le terrain sportif, un secteur en pleine métamorphose où il a l'avantage d'avoir joué les précurseurs. Dans le football, Kirch est sur le point de consolider son portefeuille, après la faillite récente de la société suisse ISMM/ISL. Il devrait faire jouer, sans doute d'ici au 3 juillet, l'option qu'il détient sur les droits hors Europe et Etats-Unis des Coupes du monde de football 2002 et 2006, détenus auparavant par ISMM. Cette reprise serait un pied de nez au nouveau pôle constitué fin mai par RTL Group, Canal+ (Vivendi Universal) et le groupe Jean-Claude Darmon, également candidat à la reprise de ces licences.

Scellée en décembre 2000, l'alliance avec la société munichoise EM-TV, une ancienne star de la Bourse lourdement déficitaire, pourrait permettre une percée fracassante dans le monde de la formule 1. Kirch détient actuellement environ 36 % de la SLEC, l'organisateur des grands prix, et compte augmenter ses parts d'ici à septembre. La controverse suscitée par cette intrusion dans les paddocks complique ses projets : les constructeurs automobiles engagés sur les circuits menacent depuis de créer une compétition alternative, afin d'échapper à l'emprise de l'ogre munichois. Pour apaiser la tension, ce dernier se dit prêt à ouvrir le capital de la SLEC aux constructeurs, à hauteur de 25 %, et garantit la diffusion des courses sur les chaînes gratuites. Des promesses qui n'ont pas encore convaincu, même si beaucoup estiment qu'un accord est possible.

Donné pour moribond voilà

quelques années, Kirch - qui, n'étant pas coté en Bourse, cultive le mystère sur ses comptes - a su se tirer de cette passe délicate. Différents alliés, dont Silvio Berlusconi, Rupert Murdoch, le prince saoudien Al Waleed, ont volé à son secours, prenant entre autres des participations dans la filiale Kirch Media, le joyau de l'empire. La banque publique de Bavière joue, elle aussi, un rôle crucial ; très volontaristes sur le plan économique, les autorités locales considèrent le groupe Kirch comme une locomotive pour une région où l'on cherche avec un succès certain à développer l'industrie de la

communication. « Les difficultés financières de Kirch font partie de son histoire, on ne sait jamais s'il est vraiment sorti d'affaires, mais trouve toujours des investisseurs pour rebondir », dit une experte du secteur. Sous la houlette de Dieter Hahn, le bras droit et successeur officieux du père fondateur, le groupe a fait de gros efforts pour remodeler ses structures, en vue d'une entrée en Bourse, initialement prévue à l'horizon 2002-2003, pour Kirch Media.

Toutefois, pour l'instant, ces projets ne semblent plus prioritaires. « Nous sommes prêts, mais nous attendons un meilleur environ-

nement sur les marchés », dit Hartmut Schultz, porte-parole du groupe. Pour de nombreux observateurs, l'attente pourrait durer longtemps, car Kirch a d'autres possibilités pour dénicher de l'argent frais. Outre les alliances avec différents investisseurs, la montée en puissance de ProSiebenSat. 1, déjà en Bourse, sa participation dans EM-TV lui donnent un accès aux marchés de capitaux. Surtout, entend-on à Munich, « le patriarche Kirch ne s'est pas encore fait à l'idée d'ouvrir ses comptes aux regards des analystes ».

Philippe Ricard

La télévision payante Premiere, du rêve au cauchemar

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est le principal talon d'Achille du groupe Kirch : Premiere World, son ensemble de chaînes de télévision payante décollera-t-il un jour ? Experts et concurrents parlent déjà d'une situation « catastrophique », qui pourrait constituer une impasse financière aux conséquences désastreuses pour le magnat des médias. A l'issue d'un interminable bras de fer avec la CLT-UFA de Bertelsmann, sous le regard attentif de Canal+ à l'époque, Kirch est resté seul en lice pour tenter de bâtir un réseau à péage digne de ceux qui existent chez les voisins européens. Une ambition qui lui coûte des fortunes et beaucoup d'énergie.

Relancée fin 1999, Premiere World est loin d'avoir rempli les espoirs placés en elle. Les chaînes payantes auraient dû compter 2,9 millions d'abonnés fin 2000 ; elles en sont à peine à 2,5 millions, selon les plus récentes estimations de la presse allemande. Des chiffres que Kirch se refuse à confirmer officiellement. Le bouquet est lourdement déficitaire. En 1999, ses pertes ont atteint 1,2 milliard de deutschemarks. « Elles ont toutes les chances d'avoir fortement augmenté en 2000, même si aucun détail n'est encore disponible », dit un analyste munichois.

NOUVELLE RELANCE

Quels que soient les efforts de Kirch, la télévision payante est mal partie en Allemagne. Les spécialistes sont de plus en plus convaincus qu'elle ne dispose pas du même potentiel qu'en Grande-Bretagne et en France. « Avec une bonne trentaine de chaînes gratuites diffusées via le câble, la concurrence est très vive. Beaucoup de téléspectateurs ne voient pas l'intérêt de s'abonner à un bouquet dont le coût n'est pas négligeable », estime Isabel Geigenberger, analyste média à la DG-Bank, à Francfort. La D-Box, qui permet de recevoir les programmes, est d'un usage compliqué, et alourdit la facture.

Pour tenter une nouvelle relance, la direction du

bouquet de chaînes a été remodelée, avec l'arrivée aux commandes, début 2001, de Manfred Puffer, un financier réputé très proche de Dieter Hahn, le bras droit de Leo Kirch. Priorité de la nouvelle équipe, au 1^{er} juillet, la structure des programmes, et les tarifs devraient être simplifiés. L'objectif est de réaliser des bénéfices d'ici à 2004. Un temps évoqué, une entrée en Bourse semble être exclue pour le moment, vu les performances du bouquet.

D'OPPORTUNES ALLIANCES

Pour l'instant, néanmoins, Kirch a pu persévérer grâce à d'opportunes alliances. En 2000, la banque d'investissement Lehman Brothers, le gestionnaire d'actifs Capital Research et le prince saoudien Al Waleed ont apporté des centaines de millions de deutschemarks d'argent frais, en prenant de modestes participations au tour de table de Kirch Pay-TV, la filiale qui chapeaute Premiere World. Fin 1999, c'est surtout Rupert Murdoch qui s'est porté au secours de la chaîne à péage : BSKyB détient depuis 22 % de Kirch Pay-TV. La patience de cet allié exigeant pourrait avoir des limites, même si cet engagement lui permet en compensation, comme au début de 2001, d'accéder au tour de table de Kirch Media, le fleuron du groupe.

La qualité des liens tissés entre Kirch et Murdoch, suscite des interrogations, surtout depuis que le groupe allemand a revendu, en 2000, l'essentiel des 4,3 % détenus dans BSKyB. Dans l'hypothèse très probable où Premiere World n'atteint pas ses objectifs d'ici à la fin 2001, Murdoch dispose en effet d'une clause de sortie. Quel sera son attitude ? Actuellement, rien n'indique que le milliardaire australo-britannique songe à faire usage de ce droit : le patron de BSKyB, Anthony Ball, a récemment exprimé son désir de rester présent dans Premiere. Dans le cas contraire, le rêve de Kirch pourrait virer au cauchemar.

P. Ri.

À PARTIR DU 30 JUIN DANS LE MONDE DATÉ 1^{er}-2 JUILLET

Un événement de l'actualité à deviner, 21 bons d'achat par jour à gagner !

JEU-CONCOURS **Le Monde**

Du 30 juin (*Le Monde* daté 1^{er}-2 juillet) au 13 juillet (*Le Monde* daté 14 juillet), devinez l'événement de l'actualité qui se cache chaque jour derrière le dessin énigmatique publié en dernière page du *Monde* et gagnez l'un des 252 bons d'achat *Voyageurs du Monde*.

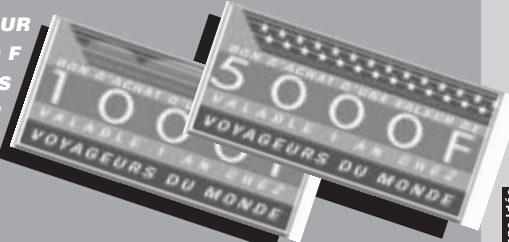
GAGNEZ CHAQUE JOUR

1 BON D'ACHAT DE 5 000 F

ET 20 BONS D'ACHAT DE 1 000 F VALABLES

1 AN CHEZ VOYAGEURS DU MONDE À VALOIR

SUR UN VOYAGE OU UN VOL SEC.



www.vdm.com

M Voyageurs DU MONDE

Jeu-concours sans obligation d'achat, le règlement est disponible gratuitement sur demande écrite à : M^{me} Darricau Pecastaing, 4 place Constantin-Pecqueur 75018 Paris

« Ouest-France » engrange les bénéfices des élections municipales

RENNES

de notre correspondante régionale

Les élections municipales ont permis à *Ouest-France* de réaliser une opération fructueuse, qui s'est étalée sur plusieurs mois, avant et après le scrutin. Selon ses premières estimations, le quotidien a augmenté sa diffusion de 2,2 % pendant toute la campagne pour les municipales, entre le 1^{er} janvier et la fin mars. Cependant, le véritable défi, c'est la publication des résultats qui constitue, chaque fois, un tour de force humain et technique. *Ouest-France* n'a pas lésiné sur les moyens pour les deux dimanches de mars. Au soir du premier tour, le quotidien a mobilisé 4 585 correspondants locaux pour la collecte des scores - alors qu'il en fait travailler 2 700 d'ordinaire -, soit une personne dans chacune des communes de l'Ouest, aussi petites soient-elles. Des centres de saisie informatique étaient pour l'occasion répartis sur l'ensemble du territoire du groupe de presse. De quoi nourrir une solide base de données. Le quotidien est fier d'avoir fourni 98,3 % des résultats du scrutin municipal et cantonal au lendemain du second tour, le lundi 19 mars.

ANNUAIRE GRATUIT DES ÉLUS

Dans la foulée de cet « effort colossal », comme le qualifie Daniel Floc'h, rédacteur en chef adjoint du journal breton, le groupe a offert gratuitement, deux mois plus tard, un copieux Annuaire des élus à ses lecteurs, en guise de supplément à son hebdomadaire *Dimanche Ouest-France*. La Bretagne a été servie le 27 mai ; la Basse-Normandie et les Pays de la Loire, les deux autres régions couvertes par le groupe, le 10 juin.

Tirée à 350 000 exemplaires au total, cette épaisse publication de

format tabloïd recense plus de 7 000 élus dans douze départements. Elle se penche sur chacune des équipes municipales : identité, profession et photo du maire, délégations de ses adjoints, noms de tous les conseillers municipaux, répertoire les conseils des communautés de communes, cartes à l'appui. Et tant qu'à faire, elle fournit le trombinoscope du conseil général, du conseil régional et rappelle les noms des parlementaires du département. L'ensemble fourmille d'adresses et de numéros de téléphone.

Du coup, la diffusion du journal dominical a grimpé de 45 % le 27 mai en Bretagne, avec des bonds de 54 % dans le Morbihan, et, mieux encore, de 61 % dans le Finistère, fief de son concurrent *Le Télégramme de Brest*. Ce dernier a lui aussi réalisé, en mai, un annuaire des maires du Finistère, mais payant.

Cependant, même agrémenté de nombreuses pages de publicité, un guide des élus revient cher. Si *Ouest-France* a choisi de s'investir dans cette opération spéciale, c'est à la fois parce qu'elle lui permet de montrer son savoir-faire et de promouvoir son hebdomadaire. Créé en 1997, « alors qu'il n'existait aucune habitude particulière de lecture le dimanche dans l'Ouest », rappelle M. Floc'h, celui-ci semble avoir trouvé sa place, avec 234 200 exemplaires en moyenne en 2000, 15 % de plus que l'année précédente. Le groupe de presse espère le voir dépasser la barre des 400 000 exemplaires. Il s'agit d'une « ambition raisonnable », selon M. Floc'h, puisque *Dimanche Ouest-France* atteint déjà presque ces chiffres durant la période estivale, lorsqu'il se trouve dopé par l'arrivée massive de touristes.

Martine Valo

« Parisien »-NMPP : un appel à l'armistice

DANS LE CONFLIT opposant les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) au *Parisien* et à *Aujourd'hui en France*, dont la distribution a de nouveau été perturbée, mercredi 27 juin, pour la troisième journée consécutive (*Le Monde* du 27 juin), un appel à « l'armistice » et à « la reprise des négociations » a été lancé conjointement par Yves de Chaisemartin, président du Conseil supérieur des messageries (CSM), et par Christian Phéline, commissaire du gouvernement au CSM.

Dans un communiqué publié mardi 26 juin, ils demandent « solennellement » l'arrêt des mesures de rétention adoptées par les NMPP à l'égard des deux titres du groupe Amaury dans l'attente d'une réunion de toutes les parties prévue mardi 3 juillet. Le groupe Amaury a aussitôt accepté cette invitation en « confirmant sa disponibilité totale et permanente à toute discussion », alors que la direction des NMPP réservait sa réponse.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● TOYOTA : le premier constructeur automobile japonais, a annoncé, mercredi 27 juin, la suspension de ses exportations vers la Chine à cause des sanctions commerciales prises par Pékin en représailles aux restrictions de Tokyo sur des produits agricoles. Toyota a exporté l'an dernier quelque 10 000 véhicules vers la Chine.

● NCR FRANCE : la société informatique devait annoncer, mercredi, lors de la réunion de son comité d'entreprise, la suppression de 344 postes dans le cadre d'un projet de restructuration de sa division services. L'entreprise compte 1 410 salariés en France.

● GEMPLUS : Marc Lassus, président du conseil de surveillance du français Gemplus, a demandé un audit sur la situation du leader mondial des cartes à puce, et renoncé à plus de 470 millions de francs de stock-options. Il souhaite couper court aux accusations de plans sociaux et de favoritisme lancées par le Comité d'entreprise de la multinationale.

SERVICES

● BRICSNET/CONSTRUCTEO.COM : la société belgo-américaine Bricsnet, cotée sur le Nasdaq Europe, va fusionner avec Constructeo.com, détenue notamment par Vinci. Le nouvel ensemble, spécialisé dans les services en ligne pour les entreprises de construction, a également obtenu un refinancement de 10 millions d'euros auprès de Vinci et des fonds de capital-risque Chrysalead et Mitiska Net Fund Europe.

● ALITALIA : le Trésor italien a donné son feu vert, mardi 26 juin, à un accord commercial entre la compagnie aérienne nationale Alitalia et les groupes français et américain, Air France et Delta Airlines, a annoncé le ministère dans un communiqué.

● AIR TAHITI-NUY : le président du gouvernement de Polynésie, le sénateur Gaston Flosse, a annoncé aux dirigeants d'Air France et d'AOM que la compagnie polynésienne Air Tahiti-Nuy était prête « à ouvrir une ligne aérienne entre Paris et Papeete, et ce au plus tard le 15 septembre », a indiqué, mardi à Papeete, le gouvernement local.

● MICROSOFT : le numéro un mondial du logiciel et ses partenaires de l'industrie informatique, dont Intel, vont dépenser 1 milliard de dollars en publicité pour le lancement du nouveau système d'exploitation Windows XP, prévu le 25 octobre.

● MARCONI : l'équipementier britannique de télécommunications et Easynet, fournisseur d'accès à Internet, ont annoncé, mercredi, la création d'une société commune issue de la fusion d'Isparis, filiale de Marconi, et Easynet. Marconi aura 49,9 % de cette société baptisée Easynet.

● ZEBANK : la banque en ligne détenue par Europatweb, holding Internet de Bernard Arnault, a dénombré, mardi, 17 000 clients, et 400 clients supplémentaires par jour. Zebank, lancée il y a quatre mois, prévoit d'atteindre 60 000 clients en février 2002.

● NAPSTER : le site américain d'échange de fichiers musicaux sur Internet a signé, mardi à Londres, un accord de coopération avec quelque 150 labels indépendants européens. Ceux-ci adhéreront au service payant de Napster, dont le lancement est prévu cet été, et recevront en retour des royalties.

● HAUTE COUTURE : Didier Grumbach a été réélu président de la Fédération de la Couture, du Prêt-à-porter des Couturiers et des Créateurs de mode, mardi, par l'assemblée générale de cette organisation. La candidature de Maryline Bellieud-Vigouroux, la présidente déléguée de l'Institut Mode Méditerranée, soutenue par LVMH et Chanel, n'a pas été retenue, n'étant pas conforme aux statuts.

FINANCES

● BSCH : le premier groupe bancaire espagnol, Banco Santander Central Hispano (BSCH), a annoncé, mardi, la fermeture en Espagne de 1 000 succursales en 2002 et 2003, ramenant le nombre de ses agences à « environ » 4 000 sur le marché national.

● NASDAQ : le marché américain des valeurs technologiques licencie 140 personnes, soit 11 % de ses 1 300 salariés, a annoncé, mercredi, le Wall Street Journal. Ces réductions d'effectifs sont les premières depuis quinze ans.

EUROPE
FRANCFORT DAX 30, LONDRES FT100, PARIS CAC 40
Tableaux de cotes et graphiques pour les bourses européennes.

AMÉRIQUES
NEW YORK Dow Jones, NEW YORK Nasdaq, EURO / DOLLAR
Tableaux de cotes et graphiques pour les marchés américains et l'euro.

ASIE - PACIFIQUE
TOKYO Nikkei, HONGKONG Hang Seng, EURO / YEN
Tableaux de cotes et graphiques pour les marchés asiatiques et l'euro.

ÉCONOMIE

544 000 créations d'emplois en un an en France

AVEC 2,28 MILLIONS de demandeurs d'emploi, la France a enregistré en mars son plus bas taux de chômage depuis mars 1984, s'élevant à 8,7 % de la population active contre 9,8 % un an plus tôt, estime l'Insee dans son enquête annuelle sur l'emploi publiée mercredi 27 juin, et dont les données sont arrêtées à fin mars. Le taux de chômage est resté inchangé à 8,7 % en avril. Depuis un an, quelque 544 000 créations d'emplois ont été enregistrées, permettant une baisse de plus de 300 000 du nombre de chômeurs et une augmentation de la population active de 192 000 personnes en un an, atteignant 26,04 millions de personnes. L'amélioration a été un peu plus sensible chez les moins de vingt-cinq ans. Ce sont en outre les sans diplôme qui ont bénéficié du plus fort recul du chômage. Mais 14,1 % d'entre eux sont demandeurs d'emploi contre 7,8 % pour les bacheliers, 5,2 % pour les bac +2. Le taux de chômage des ouvriers et employés est redescendu à 11 % et son écart s'est réduit avec celui des cadres et professions intellectuelles (qui n'est que de 3 %).

● FRANCE : la durée hebdomadaire de travail a baissé de cinquante minutes en un an, pour les salariés à temps complet d'entreprises déjà dans le champ des 35 heures, indique l'Insee. Elle a en revanche augmenté de près d'une demi-heure pour les salariés à temps partiel.

● ALLEMAGNE : l'institut de prospective Ifo a réduit de près de moitié son estimation de la croissance allemande pour cette année, prévoyant maintenant que l'expansion de la première économie européenne tombera à 1,2 % en 2001, après 3 % en 2000. En avril, dans le cadre des prévisions avancées en commun avec cinq autres grands instituts, l'Ifo avait dit tabler sur une croissance de 2,1 % en 2001.

● EURO/IFO : la monnaie unique européenne ne devrait pas voir sa valeur augmenter cette année, mais elle pourrait se renforcer après sa mise en circulation en janvier 2002, a estimé mardi 26 juin l'institut économique allemand Ifo. Le fait que l'euro n'ait pas encore été matérialisé sous une forme concrète est un facteur-clé de sa faiblesse durable face au dollar, a déclaré le président de l'Ifo.

● GRANDE-BRETAGNE : le déficit de la balance des paiements courants du Royaume-Uni s'est élevé à 180 millions de livres au premier trimestre en données corrigées des variations saisonnières (CVS), a annoncé mardi l'Office national de la statistique, l'ONS. Les économistes de marché prévoient dans l'ensemble un déficit nettement supérieur, de 4,2 milliards de livres. Le déficit des paiements courants avait été de 3,7 milliards au quatrième trimestre de l'année 2000.

● Le Produit intérieur brut (PIB) britannique a progressé de 0,5 % au premier trimestre 2001 par rapport au dernier trimestre de 2000, ce qui correspond à une croissance annualisée de 2,7 %, a annoncé mardi l'Office national de la statistique. Les économistes interrogés par l'agence Reuters tablaient sur une hausse trimestrielle de 0,4 % et sur une hausse annuelle de 2,6 %.

● ITALIE : les ventes de détail en Italie ont progressé de 2,2 % en avril 2001 par rapport au même mois de l'année précédente, a annoncé mercredi l'Istat, l'Institut national des statistiques.

● ÉTATS-UNIS : les commandes de biens durables ont enregistré une hausse inattendue de 2,9 % en mai, indique le département du commerce, du fait d'une nette progression de la demande d'automobiles, d'avions et de semi-conducteurs. Les commandes avaient reculé de 5,5 % en avril selon une estimation révisée (-5,0 % en première estimation).

● JAPON : les ventes de détail ont reculé en mai pour le deuxième mois consécutif, portant la baisse à 1,6 % sur un an, précise le ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie. Les ventes des grands magasins, qui sont particulièrement sensibles aux évolutions de la consommation, ont reculé de 3,2 % en mai, pour le trente-septième mois.

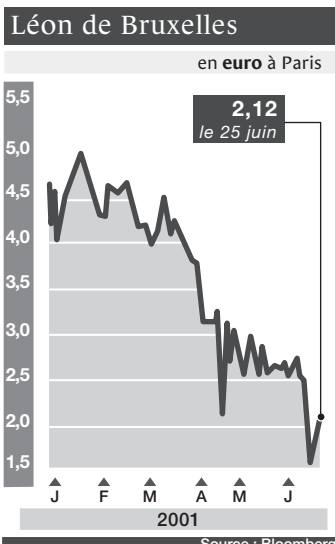
● ALENA : l'ONG Public Citizen estime que 33 000 exploitations agricoles américaines d'un revenu inférieur à 100 000 dollars par an ont disparu depuis la création de l'Aléna (Accord de libre-échange nord-américain) en 1994, la situation étant semblable au Mexique et au Canada. « Depuis sept ans, les faits montrent que le revenu des exploitations agricoles a chuté, que les prix à la consommation ont grimpé et que quelques poids lourds du secteur ont empêché le gros des bénéficiaires », note le rapport de Public Citizen.

VALEUR DU JOUR

Léon de Bruxelles suspendu

LÉON DE BRUXELLES n'a vraiment plus « la frite » : son titre a été suspendu, à sa demande, lundi 25 juin, après la clôture, au cours de 2,12 euros. Cette suspension devrait durer jusqu'à la fin de la semaine en attendant la publication d'un communiqué dont le teneur n'a pas été révélée. Cette nouvelle péripétie dans la vie financière du spécialiste de la formule moules-frites n'est toutefois pas une surprise. Depuis plusieurs mois, le titre Léon de Bruxelles évolue sous la barre des 5 euros alors qu'il avait été introduit à 26,68 euros au mois de mai 1997 avant de voir son cours aujourd'hui divisé par dix.

Depuis les résultats catastrophiques annoncés au mois d'avril, avec des pertes trois fois plus élevées que prévu, force est de constater que la nouvelle direction mise en place au mois d'octobre 2000 n'a pas réussi à stopper l'hémorragie. Alors que le chiffre d'affaires est de 51,2 millions d'euros (335,8 millions d'euros) en 2000, les pertes nettes sont en effet ressorties à 12,1 millions d'euros, contre un bénéfice de 2,4 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. A la mi-juin, l'assemblée générale des obligataires a été convoquée. Elle n'a pas approuvé le vote des résolutions qui lui étaient proposées. Les obligataires ont demandé qu'une discussion soit alors engagée rapidement entre le représentant de la masse obligataire et le directoire pour apporter



des modifications au réaménagement proposé de la dette obligataire. L'assemblée générale mixte des actionnaires, qui devait avoir lieu le même jour et se prononcer sur l'augmentation de capital de 20 millions d'euros, ne s'est pas tenue, faute de quorum. Le rejet des résolutions proposées à l'assemblée des obligataires et l'impossibilité de tenir l'assemblée des actionnaires ont entraîné la démission du directoire. Mais, à la demande du conseil de surveillance, le directoire a accepté de continuer à assurer la direction du groupe toujours en quête d'argent frais. Les analystes qui suivent la valeur avaient, tous, recommandé à leurs clients de vendre : il semble qu'ils aient été largement écoutés.

François Bostnavaron

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a ouvert en hausse de 0,18 %, mercredi 27 juin, selon l'indice CAC 40 qui s'est établi à 5 099,80 points. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé, mardi, sur une baisse de 2,35 %, à 5 090,73 points.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert quasiment stable, mercredi, avec une hausse de 0,01 %. L'indice de référence DAX s'établissait à 5 848,13 points, contre 5 847,79 points, mardi à la clôture.

LONDRES

LE MARCHÉ des valeurs britanniques a ouvert en hausse mercredi, l'indice Footsie des cent principales valeurs progressant de 11,9 points, à 5 567,6 points, soit un gain de 0,21 % par rapport à mardi.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse mercredi, le recul de plusieurs valeurs technologiques ayant effacé les gains de valeurs bancaires comme Daiwa Bank. L'indice Nikkei, particulièrement sensible aux évolutions des sociétés de haute technologie, a clôturé en baisse de 149,84 points, soit 1,15 % de variation, à 12 828,98 points. Les investisseurs se sont également montrés hésitants à l'approche de la fin de la réunion de deux jours du Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones, le principal indicateur de Wall Street, a perdu 0,30 %, pour clôturer à 10 472,48 points, mardi 26 juin, tandis que l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a fini en hausse de 0,67 %, à 2 064,62 points. L'indice Standard and Poor's 500 a abandonné 0,15 %, à 1 216,76 points. Le volume des échanges a été modeste à la veille de la décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) sur la politique monétaire des Etats-Unis : 1,19 milliard d'actions ont été échangées à Wall Street et 1,60 milliard sur le Nasdaq.

TAUX

LES TAUX de rendement des emprunts du Trésor français à dix ans s'établissent à 5,11 %, mercredi 27 juin à l'ouverture. Aux Etats-Unis la veille, les rendements sur le marché obligataire se sont tendus après l'indice de confiance. Le rendement de l'obligation du Trésor à dix ans est remonté à 5,21 %, contre 5,12 % la veille en clôture, et celui de l'emprunt à trente ans est passé à 5,65 %, contre 5,59 %.

MONNAIES

L'EURO restait stable face au dollar, mercredi dans les premiers échanges, tandis que le yen se maintenait dans des marges étroites à quelques heures de l'issue de la réunion de la Fed. La devise européenne se négociait 0,8634 dollar. Le billet vert cotait 124,20 yens, et l'euro valait 107,22 yens.

Tableaux de taux de change fixe zone Euro et hors zone Euro.

Tableaux de cours de change croisés pour l'euro et le dollar.

Taux d'intérêt (%)

Tableau de taux d'intérêt pour la France et l'Allemagne.

Matif

Tableau de cours et volumes pour les contrats à terme.

Matières premières

Tableaux de cours pour les métaux et les matières premières agricoles.

Pétrole

Tableau de cours pour le pétrole et le sucre.

Or

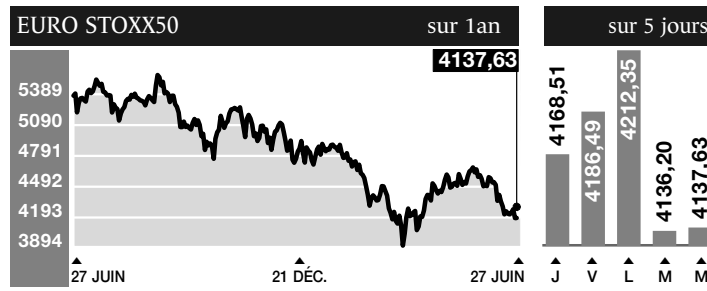
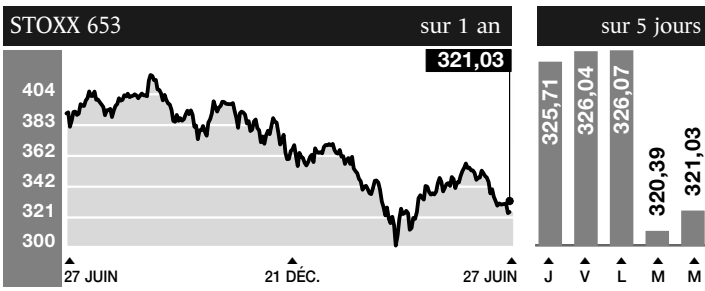
Tableau de cours pour l'or et les devises étrangères.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du fabricant néerlandais d'électronique Philips a perdu 5,30%, mardi 26 juin, à 28,74 euros. Le groupe a dit renoncer à la fabrication de téléphones portables et a annoncé qu'il inscristrait une charge de 300 millions d'euros dans ses comptes.

L'entreprise de services financiers LMP devrait remplacer la Dresdner Bank dans la composition de l'indice Dax 30 quand la participation de l'assureur Allianz dans la banque aura atteint entre 75% et 85%, a annoncé Deutsche Börse mardi soir.



27/06 10h11

Table of stock prices for the AUTOMOBILE sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, and CONTINENTAL AG.

BANQUES

Table of stock prices for the BANQUES sector, including companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, and ALL & LEICS.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for the CONGLOMÉRATS sector, including companies like D'ETEREN SA, AZEO, and GBL.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for the PRODUITS DE BASE sector, including companies like ACERIALIA, ACERINOX R, and ALUMINIUM GREC.

CHIMIE

Table of stock prices for the CHIMIE sector, including companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, and BASF AG.

PHARMACIE

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including companies like ACTELION N, ALTANA AG, and ASTRAZENACA.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for the TÉLÉCOMMUNICATIONS sector, including companies like ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, and CABLE & WIRELES.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the CONSTRUCTION sector, including companies like ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for the CONSUMMATION CYCLIQUE sector, including companies like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, and AGFA-GEVAERT.

PHARMACIE

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including companies like ACTELION N, ALTANA AG, and ASTRAZENACA.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including companies like ABB N, ADECCO N, and AEROPORT DI RO.

ÉNERGIE

Table of stock prices for the ÉNERGIE sector, including companies like BG GROUP, BP, and CEPSA.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for the SERVICES FINANCIERS sector, including companies like SAIPEM, SHELL TRANSP, and TOTAL FINA ELF.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including companies like ABB N, ADECCO N, and AEROPORT DI RO.

ASSURANCES

Table of stock prices for the ASSURANCES sector, including companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

ASSURANCES

Table of stock prices for the ASSURANCES sector, including companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for the BIENS DE CONSOMMATION sector, including companies like AHOLD, ALTADIS, and AMADEUS GLOBAL.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for the COMMERCE DISTRIBUTION sector, including companies like ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HAND.G, and BOOTS CO PLC.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including companies like AIXTRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for the SERVICES COLLECTIFS sector, including companies like ACEA, AEM, and AEG.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for the BIENS DE CONSOMMATION sector, including companies like AHOLD, ALTADIS, and AMADEUS GLOBAL.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for the COMMERCE DISTRIBUTION sector, including companies like ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HAND.G, and BOOTS CO PLC.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including companies like AIXTRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for the SERVICES COLLECTIFS sector, including companies like ACEA, AEM, and AEG.



ESSENTIAL BRITISH KIT

17 Rue de Sèvres, 75 006 Paris. Tel: 01 45 49 18 93

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

VALEURS FRANCE

L'action de la société de services informatiques (SSII) Cap Gemini Ernst & Young a chuté de 22,97 %, mardi 26 juin, à 85,20 euros, après une révision à la baisse de ses prévisions de résultat pour 2001 et l'annonce de la suppression de 2 700 emplois.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran, Atos Origin, etc.

Table of stock prices for various international companies including Euro Disney, Euro Tunnel, Faurecia, etc.

Table of stock prices for various international companies including ADECO, American Exp., Amvescap Exp., etc.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 27 JUIN Cours à 9 h 57. Dernier jour de négociation des OSRD : 25 juillet.

Table of stock prices for French companies under the Premier Marché section.

Table of stock prices for international companies under the Premier Marché section.

Table of stock prices for international companies under the Premier Marché section.

Table of stock prices for international companies under the Premier Marché section.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 26 JUIN. Une sélection. Cours relevés à 18 h 11.

Table of stock prices for French companies under the Nouveau Marché section.

Table of stock prices for international companies under the Nouveau Marché section.

Advertisement for 'investir.fr' featuring a woman's portrait and the text 'Ça fait 25 ans que nos journalistes sont cotés en Bourse.'

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 27 JUIN. Cours relevés à 9 h 57.

Table of stock prices for international companies under the Second Marché section.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 26 juin.

Table of SICAV and FCP prices for various investment funds.

Table of SICAV and FCP prices for various investment funds.

Table of SICAV and FCP prices for various investment funds.

Table of SICAV and FCP prices for various investment funds.

LÉGENDE. * Hors frais. ** A titre indicatif.

Naissances**Léo**

est heureux d'annoncer la naissance de son petit frère,

Noé, Hugo, Arnaud.

à Paris, le 12 juin 2001.

**Maïlis JOUABLE JOSSA,
Jérôme LEFEBVRE.**

1, rue Legrand,
75019 Paris.

Anniversaires de naissance**Sophie ATLAN,**

le 27 juin 2001.

Grosses bises. On t'aime.

Papa, Maman, Manu.

– Cher papa

Jean-Louis,

pour tes soixante ans,

tous tes enfants,

Thomas et Carole,
Lucile, Eddy et Jules,
Clément,
Estelle,
te souhaitent un bon anniversaire.

– Ce 26 juin 2001,

Julien SABAG MESGUICH

a dix-huit ans.

Cela vaut bien ce message au *Monde* !

Mariages**Dominique DESHAYES,**

et

Michel AUJEAN,
ses parents,
**Werner ROELANDT
et Lisbet KROGAGER**
leurs époux,**Stéphane, Laurent,
Sophie AUJEAN**
et**Christophe ROELANDT,**
ses frères et sœur,

sont très heureux d'annoncer le mariage de

Eric AUJEAN

avec

Karen DOUEZ,

le 30 juin 2001.

15, avenue du Monoplan,
1150 Bruxelles.
29, rue de l'Aqueduc,
1060 Bruxelles.

Annie SOLO

et

Gilbert DUCLOS

ont le plaisir de faire part de leur mariage, le 16 juin 2001, dans l'intimité.

Anne-Claire TAITTINGER

et

Jean-Claude MEYER

sont heureux de faire part de leur mariage, le 23 juin 2001.

Messages**Petit Poucet**

né il y a trois semaines cherche bonne fée libre tout de suite pour devenir marraine pour la vie.

De la part de César pour Minizoc.

Vœux monastiques

– M. et Mme Patrice Dumas

ont la joie d'annoncer la profession solennelle dans l'ordre des Prêcheurs de leur fille,

**Laure DUMAS,
Sœur Marie,**

le 22 juillet 2001.

Monastère des Dominicaines,
La Clarté Notre-Dame,
26770 Taulignan.
3, rue Paul-Vaillant-Couturier,
92300 Levallois-Perret.

Décès

– Rose Aboucaya,

son épouse,
Sylvain Zissmann,
son beau-frère,
Lawrence, Elisa, Caroll et David,
ses enfants,
Julie, Sarah, Samuel, Rebecca, Maï et Thomas,
ses petits-enfants,
Marthe Emsellem, Gladys Bouchara,
ses sœurs,
Georgette Milsztein,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Et sa nombreuse meshpourah,
ont la tristesse de faire part du décès de

**René ABOUCAYA,
dit MANOUSSE,**
croix de guerre 1939-1945.

L'inhumation aura lieu le jeudi 28 juin 2001, à 15 h 15, au cimetière parisien de Pantin (accès porte de La Villette).

15, avenue du Maréchal-Franchet-
d'Esperey,
75016 Paris.

– Martine,

sa femme,
Anne et Carole,
ses filles,
Alexandre, Emilie, Yann, Matthieu,
ses petits-enfants,
Robert et Tony,
ses gendres,
ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

Igor BARRÈRE,

survenue le 24 juin 2001, à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne, 2, rue de l'Eglise, à Boulogne (Hauts-de-Seine).
(*Le Monde* du 26 juin.)

– Nous avons la tristesse de faire part du décès de

**Mme Jean COLMEZ,
née Hélène NICOLAS,**

survenu le 22 juin 2001, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

François et Françoise Colmez,
Danièle et Jean-Pierre Dupont,
ses enfants,
Pierre Colmez,
Isabelle Colmez,
Christiane et Jean-Yves Montandon,
Nicolas et Louis Dupont,
ses petits-enfants,
Coralie et Natacha Colmez,
Anaïs et Violaine Montandon,
ses arrière-petites-filles.

55 bis, avenue du Bois-de-Verrières,
92160 Antony.
12, chemin de la Gouttière,
91400 Orsay.

– Sa famille
a la douleur de faire part du décès de

Alain COLOMBEAU,

survenu le 10 juin 2001, à Marseille.

– Mme Paul Deslandes,
son épouse,
M. et Mme Daniel Junqua,
M. et Mme Patrick Laillet,
Mme Claude Portal,
ses enfants,
Anne et Pierre-Christophe Cathelineau,
Yves Junqua,
Florence et Claire Portal,
ses petits-enfants,
M. et Mme Henri Bogaert,
sa sœur et son beau-frère,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul DESLANDES,
professeur honoraire d'anglais,
Legion of Merit (1944),
chevalier de l'ordre du Mérite,

le 24 juin 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 juin, à 9 h 30, en l'église Saint-Jacques de Montgeron, place de Rottembourg.

16, boulevard Sellier,
91230 Montgeron.

– Denise Picornell,
épouse Gonzalez-Mata,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Luis GONZALEZ-MATA,

survenu à Paris, le 21 juin 2001.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 25 juin.

10, rue Pierre-Loti,
94500 Champigny-sur-Marne.

– M. et Mme Gérard Cholvy,
M. et Mme Jean-Claude Gegot,
ses enfants,
Françoise, Michel, Marc, Elisabeth,
François, Jean-Christophe, Eric, Frédéric,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
Thomas, Nicolas, Damien, Solène,
Sarah, Clément, Luc, Erwan,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Laval,
M. et Mme Ningelgen,
ses sœurs et beau-frère,
font part du décès de

M. Robert LAURENT,

professeur honoraire
de l'université Montpellier-III,
Oflag III C-VI D (1940-1945),
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 24 juin 2001, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses cendres sont désormais unies à celles de son épouse, née

Suzanne JEANNOT.

« Vire-Vent », Le Vézénay,
13, rue de la Campagne,
25160 Malbuisson.

– Trégastel. Paris. Saint-Nom-la-Bretèche.

M. Jean Le Douaron,
son époux,
Mme Brigitte Le Douaron,
M. et Mme Alain et Viviane Le Douaron,
ses enfants,
Philippe, Denis, Pierre-Alain et Yves,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Aimée LE DOUARON,

survenu brutalement le 22 juin 2001, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Conformément à sa volonté, ses cendres ont été dispersées.

– M. Robert Manthoulis,
son époux,
Mlle Maria Manthoulis,
M. et Mme Alexandre Manthoulis,
ses enfants,
Mélina,
sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Catherine MANTHOULIS,
née FRERI,**

survenu le 25 juin 2001, à l'âge de soixante et onze ans.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 29 juin, à 11 h 45, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

– Les familles Porgo, Stevenin, Ganame, Ouedraogo
ont la douleur d'annoncer le décès de

Zinder PORGO,

le 21 juin 2001, au Burkina.

– Le bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris,
Les membres du conseil de l'ordre
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Patrick ROQUET,

avocat à la cour,
membre du conseil de l'ordre,
survenu le mardi 26 juin 2001.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 29 juin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, Paris-9^e.

– Mlle Fabienne Bader,
sa fille,

Les familles Bernard Schnell,
François Schnell, Robert Raéis,
Ainsi que les familles Bader, Klein,
Guthman, Gur et Leshinsky,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Evelyn SCHNELL,

survenu le 16 juin 2001, dans sa soixante-dix-huitième année, à la suite d'une longue et douloureuse maladie qu'elle a affrontée avec courage et dignité.

L'enterrement a eu lieu dans la stricte intimité familiale le vendredi 22 juin, au cimetière parisien de Bagneux.

98, rue Monge,
75005 Paris.

– Le président,
Et les membres du conseil d'administration des Rencontres internationales de la photographie d'Arles
s'associent à la douleur des proches et des amis de

Roger THÉROND

et rappellent son rôle dans la diffusion de la photographie, l'aventure de *Paris-Match* et l'histoire des Rencontres d'Arles.

(*Le Monde* du 26 juin.)

**Vous pouvez
nous transmettre
vos annonces la veille
pour le lendemain
jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi
jusqu'à 16 heures**

**RUBRIQUE
IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les lundis datés mardis
TARIFS 2001**

► PARTICULIERS :

FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **590 F TTC / 89,94 €**
- 4 Parutions : **840 F TTC / 128,06 €**
121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.

► ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **520 F TTC / 79,27 €**
- 4 Parutions : **714 F TTC / 108,85 €**
117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.

**01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36**

– Claire Thonet,
son épouse,
Françoise Thonet,
Frédéric et Fabienne Thonet,
ses enfants,
Tom, Zoé et Lou,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Léon THONET,

survenu le dimanche 24 juin 2001, dans sa soixante-dixième année.

Selon ses volontés, son corps sera incinéré dans l'intimité familiale, au crématorium des Ullis (Essonne).

5, L'Orée de Marly,
78590 Noisy-le-Roi.

– Le président,
Et le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère,

**le professeur Herbert
TUCHMANN-DUPLESSIS,**
officier de la Légion d'honneur
membre de l'Académie nationale
de médecine,

survenu à Paris, le 25 juin 2001, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

– Mme Mahmoud Younès, née Adila Serry,
Mme Amr Fouad, née Nahed Younès,
Mme Nadia Younès
et M. Fouad Younès,
ont la tristesse de faire part du décès de leur époux et père,

Mahmoud YOUNÈS,

survenu le 26 juin 2001, au Caire, en Egypte.

20 Hassan Sabry,
Zamalek, Le Caire.
Fax : 202-735-19-55.

Remerciements

– Madeleine Peninou,
son épouse,
Laurence Peninou,
sa fille,
Et leurs familles,
remercient tous ceux qui, par leur présence et leurs nombreux témoignages d'amitié, ont rendu un dernier hommage à

Georges PENINOU,

décédé à Paris, le 15 juin 2001.

6, rue du Général-de-Lorenzoz,
64000 Pau.

Anniversaires de décès

– Le 28 juin 1979,

Thierry CHICHE

quittait les siens.

Il avait vingt et un ans.

Il est toujours présent dans le cœur de sa famille.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Qu'ils associent à son souvenir celui de sa tante,

**Jacqueline
COHEN-SELMOUN,**

décédée le 16 juillet 1986,

et de sa grand-mère,

Semha COHEN,

décédée le 10 juillet 1977.

**CARNET DU MONDE - TARIFS ANNÉE 2001
TARIF à la ligne**

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
TARIF ABONNÉS**

141 FTTC - 21,50 €

...

119 FTTC - 18,14 €

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES**

600 F TTC - 91,47 €

Forfait
10 lignes

**THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 FTTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36
e-mail : carnet@mondepub.fr**

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Vendredi 29 juin
avec *Le Monde* daté samedi 30 juin

PATRICK MODIANO

EPHÉMÉRIDE

Callimard - Le Monde

**CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES**



HERMÈS
PARIS

SALLE GAVEAU

45, RUE LA BOÉTIE, PARIS 8^e
(MÉTRO MIROMESNIL)



DU MARDI 26 JUIN AU SAMEDI 30 JUIN INCLUS,
SE TIENDRONT LES VENTES TRADITIONNELLES DE SOLDES
DE 9 H À 18 H SANS INTERRUPTION.

Autorisation préfectorale n° 01/763 VDN établie à Paris le 14 juin 2000
pour la période du 26 au 30 juin 2001 inclus. Hermès Sellier, RCS 696 520 410 Paris

SPORTS Le championnat d'Europe de football féminin se déroule du 23 juin au 7 juillet en Allemagne. L'équipe de France vise une place en demi-finales et doit rencontrer, jeudi

28 juin, le Danemark. ● **EN FRANCE**, le football féminin a bénéficié des retombées des succès de l'équipe de France masculine. Les médias et le public s'intéressent de plus en plus

aux prestations des Bleues, alors qu'environ 40 000 licenciées sont recensées par la Fédération française de football. ● **UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT** de la discipline a été

mis en place et 300 nouvelles équipes créées en 2000-2001. On s'oriente vers un championnat de France semi-professionnel. ● **AUX ÉTATS-UNIS**, où le football est majoritaire-

ment pratiqué par des femmes, le lancement d'un championnat professionnel, en mai, a été couronné de succès, avec 9 000 spectateurs en moyenne par rencontre.

Le football féminin veut être reconnu à part entière en France

Le championnat d'Europe, qui se déroule en Allemagne, doit permettre à cette discipline, restée longtemps marginale en France, d'arriver en pleine lumière. La France compte 40 000 joueuses licenciées, mais seuls deux clubs de division 1 possèdent une section féminine

« **LE FOOTBALL FÉMININ**, c'est le football de demain. » La formule est d'Aimé Jacquet, le directeur technique national, qui œuvre sans compter au développement de cette discipline : « Il a toujours cru en nous et en notre football et a su faire comprendre à tous les clubs de France que le football féminin était porteur », explique Elisabeth Loisel, entraîneur de l'équipe de France qui dispute du 23 juin au 7 juillet, en Allemagne, le championnat d'Europe féminin.

Voilà donc l'entraîneur des champions du monde 1998 transformé en porte-parole et prophète d'une discipline qui, depuis 1920, était vouée à la confidentialité. Puis il y eut le 12 juillet 1998, et un paradoxe : « Grâce à la victoire des hommes, nous sommes sorties de l'ombre », constate Bernadette Constantin, présidente de la commission centrale du football féminin et ancienne capitaine de l'équipe de France (44 sélections).

« Les femmes ont été présentes dans les tribunes et, pour certaines, totalement séduites », reprend-elle. Nous sommes passés au lendemain de la Coupe du monde de 25 000 à presque 40 000 licenciées aujourd'hui, réparties dans 1 200 clubs. »

VERS 20 % D'AUGMENTATION

L'engouement ne se dément pas et la Fédération française de football (FFF) table sur une augmentation d'environ 20 % du nombre de jeunes joueuses après l'Euro allemand. « Jamais nous n'avions vu autant de médias se déplacer lors de nos stages ou pour venir couvrir nos matches », explique Bernadette



La Française Angélique Roujas subit le pressing des Norvégiennes Anna Tomnessen (à gauche) et Bente Kvitland. Un match très « physique » : les trois joueuses ont reçu un carton jaune.

Constantin. Le pari médiatique est donc gagné pour les Bleues, qui, en 1997, participaient en Suède à leur premier championnat d'Europe dans l'indifférence quasi totale : « On est passé de pas grand-chose à beaucoup », résume l'ancienne capitaine.

Le football féminin attire effecti-

vement les curieux et draine un public de plus en plus fidèle. « Le jeu offert est plaisant, très technique, moins calculateur que chez les garçons. Chez nous, le principe reste de marquer plus de buts que l'adversaire et non pas d'éviter d'en prendre », affirme-t-elle. Ainsi, plus de 7 000 spectateurs ont assisté à

Nîmes, en juin 2000, à la qualification pour l'Euro. « Il y a deux ans à peine, on jouait devant 300 spectateurs en moyenne », se souvient Bernadette Constantin.

Le football féminin existe officiellement au sein de la FFF depuis 1970. Le premier championnat de France a vu le jour en 1974 et met-

tait aux prises seize équipes. La compétition comme le sport restent amateurs, mais l'évolution tend « vers un championnat semi-professionnel », explique Bernadette Constantin.

« Les internationales s'entraînent en moyenne cinq fois par semaine et doivent adapter leur emploi du temps professionnel à un calendrier de plus en plus chargé. » La FFF a alloué des crédits pour dédommager les joueuses, contraintes de prendre des congés sans solde pour participer au championnat d'Europe. Entre les entraînements, les stages ou les déplacements, les joueuses doivent jongler avec un emploi du temps compliqué. « J'ai passé 240 jours sur 365 hors de chez moi », confiait récemment Gaëlle Blouin, milieu de terrain, à l'hebdomadaire *Tout Toulouse*.

300 ÉQUIPES EN 2001

Un plan de développement a été adopté par le conseil fédéral de la FFF. Il comprend un plan de formation d'éducatrices, une aide à la création d'équipes, la mise en place d'antennes régionales et la création d'une Coupe de France féminine. L'ambition est importante, les résultats déjà visibles : en 2000-2001, 300 équipes ont vu le jour, accueillant des jeunes filles obligées jusqu'ici à évoluer au sein d'équipes masculines.

Autre date capitale pour le football féminin : 1996 et l'apparition aux Jeux olympiques. « C'est la meilleure chose qui pouvait nous arriver : nous sommes reconnues comme une discipline à part entière et les joueuses comme des athlètes », explique Bernadette Constantin. Les Etats-Unis, où le soccer est majoritairement pratiqué par des femmes, sont devenus les premiers champions olympiques de la discipline. Un championnat professionnel y a vu le jour il y a quelques semaines. Dans les pays scandinaves tout comme en Extrême-Orient, le football féminin a acquis une telle dimension qu'il fait de l'ombre aux garçons.

En France, seuls deux clubs de D1, le Paris-SG et Bastia, possèdent des sections féminines. Les filles continuent à souffrir de la comparaison. « La victoire est en elles », annonce pourtant l'équipe-mentier qu'elles partagent avec les garçons. « Certes, Zidane nous connaît, mais je ne crois pas qu'il puisse donner le nom d'une internationale », regrette Elisabeth Loisel.

Le championnat d'Europe s'annonce comme une étape importante dans l'affirmation du football féminin en France, en attendant la Coupe du monde 2007, qui a de grandes chances de se dérouler dans l'Hexagone.

Etienne Labrunie

■ **Battues sèchement pour leur entrée dans la compétition** par les championnes olympiques norvégiennes (3-0), lundi 25 juin, les Françaises doivent réaliser un bon résultat contre le Danemark, jeudi 28, pour espérer terminer à l'une des deux premières places de leur poule et se qualifier pour les demi-finales du championnat d'Europe, ce qui constitue leur objectif.

Le « soccer » féminin remporte un franc succès aux Etats-Unis

NEW YORK

correspondance

L'image a fait le tour de monde. Lors de la finale de la Coupe du monde de football féminin, le 11 juillet 1999, juste après avoir assuré la victoire des Etats-Unis sur la Chine au terme de l'épreuve des tirs au but, l'Américaine Brandi Chastain a mis de côté toute pudeur. Elle a enlevé son maillot, dévoilant un soutien-gorge noir, et s'est agenouillée, les bras au ciel.

Dans un Rose Bowl de Pasadena (Californie) plein comme un œuf et devant 90 000 spectateurs (le record absolu pour un match de football féminin), la sélection américaine venait de remporter son deuxième titre de championne du monde, trois ans après la médaille d'or conquise lors des Jeux olympiques d'Atlanta. Invité de cette faste journée, le président Bill Clinton avait « n'avoir jamais été aussi excité par un événement sportif ».

Un phénomène était en marche. Contre toute attente, le soccer avait bien de l'avenir dans la nation du sport-spectacle. Les signes étaient flagrants. En cette chaude après-midi estivale, au marché noir, le prix du billet était monté jusqu'à 1 000 dollars (1 150 €). « Nous avons vite réfléchi », explique la porte-parole de la Women's United Soccer Association (WUSA), Shaun May. Si 90 000 personnes étaient prêtes à aller assister à un match de Coupe du monde, nous savions que nous disposions d'une bonne base de fans. Le projet s'est mis en place de lui-même. »

Nantie d'un budget de 64 millions de dollars (74 millions d'euros), la WUSA a alors vu le jour. Un championnat professionnel a démarré en mai 2001, avec huit équipes disséminées dans tout le pays et répondant aux noms de New York Power, Washington Freedom, Philadelphia Rage, Boston Breakers, Bay Area CyberRays, San Diego Spirits, Carolina Courage et Atlanta Beat.

Au regard des difficultés généralement rencontrées par le sport

féminin aux Etats-Unis, beaucoup d'observateurs doutaient de la viabilité d'une ligue de football féminine.

La réponse à leurs interrogations portait un nom : Mia Hamm. A vingt-neuf ans, cette joueuse de football est sans aucun doute la sportive la plus célèbre aux Etats-Unis. Elle apparaît régulièrement dans les publicités pour la boisson énergétique Gatorade, en compagnie de célébrités comme les basketteurs Vince Carter et Michael Jordan ou le joueur de baseball des New York Yankees, Derek Jeter. Ses revenus publicitaires annuels, estimés à 2 millions de dollars (2,3 millions d'euros), figurent parmi les plus élevés du monde sportif féminin.

SPORT NUMÉRO 1 CHEZ LES FILLES

S'appuyant sur le fait que le football est le sport le plus populaire chez les filles américaines âgées de 6 à 17 ans, la WUSA fonde beaucoup d'espoirs dans le pouvoir d'attraction de Mia Hamm et de ses consœurs. L'équipe des Washington Freedom, au sein de laquelle la « star » évolue, affiche déjà les meilleurs taux d'affluence du pays. Pour le match d'ouverture des Freedom, 34 000 spectateurs s'étaient rendus au stade. La franchise de la capitale fédérale est la plus populaire du championnat et compte 3 500 abonnés.

Les autres franchises rencontrent un succès populaire certes moindre, mais néanmoins appréciable. Avec un billet d'entrée au stade fixé à 11 dollars (12,7 €), la moyenne de spectateurs s'est stabilisée à 9 000 personnes et les dirigeants de la WUSA s'affirment optimistes pour la suite. « Nous avons des attentes raisonnables... Mais nous savons que plus les gens seront habitués à nous, plus nos taux d'audience vont augmenter, renchérit Shaun May. Nous sommes en train de faire taire les critiques et de prouver que le football féminin a bien sa place dans le monde sportif américain. »

Pascal Giberné

A Wimbledon, Amélie Mauresmo tente de panser ses plaies

WIMBLEDON

de notre envoyée spéciale

Un mois qu'elle n'avait pas disputé le moindre match. Une petite semaine qu'elle s'entraînait deux à trois heures par jour sur cette surface si particulière et parfois si frustrante qu'est le gazon. Amélie Mauresmo avait même renoncé à participer au tournoi d'Eastbourne, la semaine passée. Elle ne regrette pas sa décision. « Physiquement comme mentalement, je n'aurais pas été prête, explique-t-elle. Je n'avais pas le choix. »

Peu lui importent le score et la manière. Contre l'Australienne Nicole Pratt, n° 75 mondiale, a permis à l'Australienne de s'adjuger la deuxième manche, mardi. Pour un peu, cette joueuse de vingt-huit ans, à laquelle l'épisode de Roland-Garros n'avait pas échappé, aurait pu à nouveau semer la panique dans l'esprit d'Amélie Mauresmo. Mais Wimbledon n'est pas Roland-Garros. A Londres, la Française n'est qu'une joueuse du Top 10 (6^e mondiale) parmi d'autres et a tenu bon. La rencontre avait lieu sur le court n°3, plus intime et moins intimidant que le Central. Sa petite tribune s'élève si près des joueurs qu'Amélie Maures-

mo pouvait sentir la présence et entendre les encouragements de son entraîneur, Alexia Dechaume. « Quand elle [Pratt] a gagné le deuxième set, j'ai réussi assez vite à passer à autre chose, mais j'ai quand même pensé à la défaite », dit-elle.

« Je commence seulement à digérer [cette défaite] aujourd'hui, a-t-elle avoué après sa victoire sur Nicole Pratt. Il faut que ce qui s'est passé à Roland-Garros me donne une force supplémentaire. Mais, pour l'instant, je n'en tire pas de conclusion, je me concentre seulement sur le fait d'engranger à nouveau des victoires. »

Le tempérament accrocheur de Nicole Pratt, n° 75 mondiale, a permis à l'Australienne de s'adjuger la deuxième manche, mardi. Pour un peu, cette joueuse de vingt-huit ans, à laquelle l'épisode de Roland-Garros n'avait pas échappé, aurait pu à nouveau semer la panique dans l'esprit d'Amélie Mauresmo. Mais Wimbledon n'est pas Roland-Garros. A Londres, la Française n'est qu'une joueuse du Top 10 (6^e mondiale) parmi d'autres et a tenu bon. La rencontre avait lieu sur le court n°3, plus intime et moins intimidant que le Central. Sa petite tribune s'élève si près des joueurs qu'Amélie Maures-

mo pouvait sentir la présence et entendre les encouragements de son entraîneur, Alexia Dechaume. « Quand elle [Pratt] a gagné le deuxième set, j'ai réussi assez vite à passer à autre chose, mais j'ai quand même pensé à la défaite », dit-elle.

« Je commence seulement à digérer [cette défaite] aujourd'hui, a-t-elle avoué après sa victoire sur Nicole Pratt. Il faut que ce qui s'est passé à Roland-Garros me donne une force supplémentaire. Mais, pour l'instant, je n'en tire pas de conclusion, je me concentre seulement sur le fait d'engranger à nouveau des victoires. »

Le tempérament accrocheur de Nicole Pratt, n° 75 mondiale, a permis à l'Australienne de s'adjuger la deuxième manche, mardi. Pour un peu, cette joueuse de vingt-huit ans, à laquelle l'épisode de Roland-Garros n'avait pas échappé, aurait pu à nouveau semer la panique dans l'esprit d'Amélie Mauresmo. Mais Wimbledon n'est pas Roland-Garros. A Londres, la Française n'est qu'une joueuse du Top 10 (6^e mondiale) parmi d'autres et a tenu bon. La rencontre avait lieu sur le court n°3, plus intime et moins intimidant que le Central. Sa petite tribune s'élève si près des joueurs qu'Amélie Maures-

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : l'Américain Lance Armstrong a remporté l'étape contre la montre en côte du Tour de Suisse, disputée sur 25 kilomètres entre Sion et Crans-Montana, mardi 26 juin, et pris la tête de l'épreuve, qui s'achève jeudi 28.

■ **FOOTBALL** : le Paris-Saint-Germain pourrait ne pas être autorisé à disputer la Coupe de l'UEFA au cas où il décrocherait sa qualification par le biais de la Coupe Intertoto. Les règlements européens interdisent en effet la participation de deux clubs placés « sous un contrôle commun ». Or le Servette de Genève, dont l'actionnaire majoritaire est - comme pour le club parisien - Canal+, est déjà qualifié pour la Coupe de l'UEFA. Laurent Perrière, président délégué du PSG, a cependant déclaré, mardi 26 juin, que Canal+ pourrait revoir à la baisse son engagement dans le club suisse.

■ **VOLLEY-BALL** : l'équipe de France a été battue par la Pologne trois sets à deux, mardi 26 juin à Katowice (Pologne), en phase finale de la Ligue mondiale.

« Je commence seulement à digérer [cette défaite] aujourd'hui, a-t-elle avoué après sa victoire sur Nicole Pratt. Il faut que ce qui s'est passé à Roland-Garros me donne une force supplémentaire. Mais, pour l'instant, je n'en tire pas de conclusion, je me concentre seulement sur le fait d'engranger à nouveau des victoires. »

VISAGE DES MAUVAIS JOURS

La tension qui étreignait la joueuse était palpable. Elle offrait son visage fermé des mauvais jours. « J'essayais de rester bien concentrée sur mon sujet, a-t-elle expliqué. Sur herbe, tout peut aller très vite, dans un sens comme dans l'autre. » Elle qui travaille assidûment son jeu vers l'avant à l'entraînement n'a montré, face à Nicole Pratt, que de timides velléités offensives. Comme si elle craignait que son audace lui vaille une déconvenue supplémentaire, intolérable après l'accident de la Porte d'Auteuil.

« Je me suis rappelée de temps en temps que j'étais sur gazon, et que c'est là qu'il faut monter au filet, s'est excusée Amélie Mauresmo. Ce

n'est pas encore automatique, mais quand j'y pense, ça ne marche pas mal. » Prudente, elle dit ne rien attendre d'autre à Londres que de retrouver son tennis en gagnant quelques matches. A l'issue de son premier tour victorieux, elle ne s'est même pas préoccupée de l'identité de sa prochaine adversaire.

Patricia Jolly

■ **Sur les treize joueurs français en lice pour le premier tour** des Internationaux de Grande-Bretagne, mardi 26 juin, dix se sont qualifiés : Amélie Mauresmo, Nicolas Escudé, Sébastien Grosjean, Nathalie Tauziat, Emilie Loit, Cédric Pioline, Nathalie Dechy, Fabrice Santoro, Stéphane Huet et Anthony Dupuis rejoignent Sandrine Testud et Arnaud Clément, qui avaient pris les devants dès lundi. Stéphanie Foretz, Virginie Razzano et Mickaël Llodra se sont en revanche inclinés.

CALVITIE

Le choix de la compétence.

Photo: J. Ducroz

Première clinique européenne cotée en bourse, première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la **Clinique des Champs-Élysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents.

Résultat rapide, discret, efficace.

Conseil et documentation au
01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point
des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

Louis Brea, star oubliée du pays niçois

SOSPEL (Alpes-Maritimes)
de notre envoyée spéciale

Les Niçois sont des casuistes sourcilleux. Affaire, sans doute, d'honneur et de proximité avec l'Italie. Prenez Louis Brea, un peintre qui annonce Piero Della Francesca par l'équilibre de ses compositions et Fra Angelico par l'intériorité de l'expression. Inconnu dans nos terres plus septentrionales, il est qualifié de « primitif niçois » par la critique, ce qui passe, ici, pour une double humiliation. « Qu'ils soient flamands ou italiens, les primitifs sont antérieurs à la Renaissance et à la découverte de la perspective », vous explique-t-on.

Né en 1450, à Nice, dans une famille de tonneliers de la rue de la Barillerie, experte, donc, dans l'art de préparer le bois des retables, Louis Brea passa sa vie loin des grands centres artistiques qu'étaient Venise, Florence et Rome. Contemporain de Botticelli et de Léonard de Vinci, il n'a pas le maniérisme de l'un et le génie de l'autre. Il mourut en 1523, à soixante-treize ans, au terme d'une longue carrière. Son œuvre est dispersée dans les églises et chapelles du haut pays niçois.

ŒUVRES NON SIGNÉES

Pour se persuader de son talent, voir les retables. Sur les quarante-cinq qui lui sont attribués, quinze le sont avec certitude grâce aux commandes ou quittances retrouvées dans les archives. Faire des retables était un métier qui s'exerçait de père en fils. On ne signait

Renaissance et baroque fleurirent à Nice, Menton, et dans les vallées de la Roya-Bévéra qui cachent, au plus secret de leurs sanctuaires, les retables du peintre de la Riviera

pas les œuvres. Figurait parfois, en revanche, une marque d'atelier. On travaillait rapidement, en liaison avec un menuisier, un sculpteur et un préparateur qui appliquait sur le bois l'enduit, base de la couleur. Le maître mettait en place les personnages et se réservait les figures principales, laissant drapés et fonds dorés à ses élèves.

Commanditaires : des paroisses, des ordres religieux, des corporations ou des confréries. Nées des peurs ancestrales face aux fléaux de l'époque, ces confréries, associations de laïcs qui ont leur autel dans les églises, apparurent au Moyen Âge. Pratiquant la prière et la pénitence, elles exercèrent un rôle spirituel, caritatif et politique dans les pays méditerranéens. On leur doit l'invention des monts-de-piété, notamment pour les semences, qu'elles donnaient aux agri-

culteurs, sans intérêts. Nice comptait quatre confréries de pénitents, qui se distinguaient par la couleur de leur vêtement : la cagoule (*cap-pa* à Nice, *camisou* à Sospel) qui cachait le visage, car la charité est anonyme, et la corde en signe d'obéissance.

COINCÉE ENTRE MER ET COLLINE

La chapelle de la Miséricorde, au monastère de Cimiez, abrite trois retables de Louis Brea. Une vague d'émotion vous saisit devant la pure beauté de *La Pietà*, ce triptyque inconnu qui s'impose par sa seule présence. Brea avait vingt-cinq ans quand, en 1475, il réalisa ce chef-d'œuvre, et soixante-deux ans en 1512, quand il achève *La Crucifixion*. Son art s'y exprime dans toute sa plénitude : rigueur de la composition, sobriété du traitement, intériorité des personnages, importance des symboles. Ses Vierges sont des jeunes filles au visage grave et pur. Il introduit perspective et profondeur des lignes de fuite. *La Déposition* est réaliste au point que l'on a peine à croire qu'elle puisse être de lui.

Cet homme de la Renaissance ne se serait pas reconnu dans le baroque. Et pourtant ses polychromes ont pour cadre les églises et chapelles baroques des Alpes-Maritimes et de la Ligurie. Témoin, Nice la Provençale, qui connut une histoire singulière. En 1388, elle se « donne » aux comtes de Savoie, qui cherchaient un débouché sur la mer. Lors de l'uni-



LECLERCQ / ÉD. MAMIE

fication de l'Italie, en 1860, elle vote son rattachement à la France.

VILLAGES PERCHÉS

Coincée entre la colline, le cours d'eau du Paillon et la mer, la vieille ville s'édifie en hauteur. L'itinéraire baroque idéal la traverse de part en part, de la place Garibaldi à la place Masséna, faisant halte au palais Lascaris (une famille descendant des empereurs de Nicée) où l'on se pâme devant ses « portes volantes » à l'italienne, à pomelles dissymétriques qui les faisaient basculer sur le côté, permettant ainsi de les ouvrir malgré l'épaisseur des tapis. Au Jésus, où deux cents anges défient le vide, à Sainte-Réparate, à Sainte-Rita et, sur le cours Saleya, à la chapelle de la Miséricorde dont la sacristie abrite deux retables admirables

représentant une « Vierge au manteau », l'un de Milharet, l'autre de Louis Brea.

A la différence de Nice, Menton lia son destin à celui de Monaco. Préservée, ensoleillée, c'est une étape de charme sur la route du baroque. La ville du Moyen Âge grimpe sur la colline derrière les remparts où l'on édifie, par la suite, des maisons. Un escalier en calade monte vers Saint-Michel, au baroque italien tempéré par le classicisme français, et à la chapelle des Pénitents-Blancs, où d'immenses tentures pourpres du XVIII^e siècle tombent des voûtes, revêtant entièrement les colonnes et les murs du chœur.

Changement de décor dans l'arrière-pays. La route s'élève à travers des forêts de chênes verts, et l'on découvre, émerveillé, des

Dubai Duty Free

La tentation par excellence



C'est là devant ces somptueux étalages, que vous pourrez mettre à l'épreuve votre résistance à la tentation. L'or, les parfums, les jouets, l'électronique, l'habillement, les cosmétiques, la musique: pratiquement tout ce qui se fait vous est proposé. Et dans un complexe ultra moderne à vous couper le souffle!

En outre, pour permettre aux passagers de profiter de cette occasion inoubliable aussi lors de leur arrivée à Dubai, il existe aussi une boutique hors taxe dans le hall d'arrivée avec une sélection des produits les plus demandés.

Vivez chez nous une des expériences les plus marquante au monde en matière de shopping, au Dubai Duty Free.



For The World's Finest. **Fly-Buy-Dubai**

Services Clients Tel: (+9714) 206 2453 (24 heures), www.ddf-tax.com



Menton, la ville-jardin

On y vient pour la douceur de son microclimat (la ville est entourée d'un double rempart de collines puis de montagnes qui régulent les saisons), on s'y enchante de ses jardins. Anglais et Russes blancs venus s'y installer six mois par an, en hiver, rapportèrent des essences de l'hémisphère Sud fleurissant comme dans leur pays d'origine si bien que, en toute saison, on est assuré de contempler des fleurs. Jardin botanique exotique de Val Rahmeh (1905), Fontana Rosa (1922) ou Maria Serena (1924) : ces parcs au naturel dénaturé ne tiennent pas compte de la flore locale ni de la configuration du terrain. Adieu restanques (terrasses), que triomphent les espaces réaménagés ! La Serre de la Madone (1924), au val de Gorbio, est le plus enchanteur, le plus proche de la nature. Etagé sur les pentes d'une colline, il mêle harmonieusement plantes tropicales et espèces méditerranéennes. Fil d'Ariane, l'escalier serpente parmi les jardins - d'ombre, d'eau et jardin élisabéthain grimpant dans un fouillis poétique jusqu'à la maison ocre - puis s'élargit pour finir dans une double révolution, sous les trilles effrénés des oiseaux.

Marrakech
2900^{FTTC*}

Vol + 7 nuits en hôtel 3* + demi-pension.
Départ de Paris le 12 juillet.

Djerba
2900^{FTTC*}

Vol + 7 nuits en hôtel 3* + demi-pension.
Départ de Paris le 11 juillet.

degriftour.com

En partenariat avec **lastminute.com**

www.degriftour.com - 3615 DT**

08 36 68 28 27



Lic. 095960001* Prix par personne, base chambre double.
Offres soumises à conditions. ** de 0,99 à 2,21€/mn



Ci-contre, « Vierge au manteau » de Louis Brea (église de Briançonnet). Ci-dessus, le village perché de Saorge ; à Sospel, la place et la cathédrale Saint-Michel.

sanctuaires préservés. Avec une modestie qui leur va si bien, ils offrent une vraie richesse qui ne nécessite pas, pour être accessible, de commentaires savants. Voici les villages perchés, spectaculaires : Castellar, étalé sur une arête, Saorge, suspendu au-dessus des gorges de la Roya. Et de véritables foyers de culture : étape sur la Route du sel, puis sur la Route royale reliant Nice à Turin, Sospel, qui fut la deuxième ville du comté après Nice, s'impose au premier regard. Un pont du XIII^e siècle, une double tour en son milieu, enjambe la Bévéra. Sur la rive, des façades à décoration en trompe-l'œil et, devant les persiennes à demi soulevées, du linge qui sèche sur les fils. Témoin d'un passé de ferveur, la chapelle des Pénitents noirs abrite un bric-à-brac suranné, touchant. Vestiges d'un monde évanoui que l'on n'imaginait pas existant chez nous. Hampes de procession avec lanternes, croix et bannières sous la devise de l'ordre, « *Ubbidienza e silenzio* ». Sospel compte, aujourd'hui, trente pénitents blancs. Au XVIII^e siècle, les deux tiers de la population appartenaient à une

confrérie. Sur une place de guingois, derrière un parvis et un peron asymétriques, la cathédrale – qui abrite un retable de l'immaculée attribué à François Brea, neveu de Louis – deux chapelles et une longue bâtisse rouge composent un ensemble architectural servant de cadre aux concerts des « Baroquiales » qui, chaque année, fin juin, animent le haut pays niçois. Pour parfaire la réalité, ajoutez des trompe-l'œil, faites passer des chiens, des chats et des enfants à bicyclette tressautant sur les pierres rondes de la calade. Le village de La Brigue, dans la vallée de la Roya, est réputé pour ses linteaux armoriés et ses trois églises, baroques toujours. Deux chapelles ayant grand besoin d'être restaurées – l'Assunta, à campanile indépendant et l'exquise Annonciade, façade incurvée, intérieur elliptique – et la collégiale Saint-Martin qui possède des retables attribués aux Brea. Dans la pénombre, la nef scintille de tous ses ors. Voûte et murs peints, angelots joufflus, colonnes torsées, gloire sur l'autel, buffet d'orgue triomphant. Sonnant sur ces beautés tranquilles, les cloches, graves ou claires, égrenent les heures sous des clochers en forme de dôme, de bulbe ou de cône dont les tuiles vernissées multicolores étincellent sous le soleil.

Danielle Tramard

Carnet de route

- **Accès.** Paris-Nice : en train, 5 h 40, à partir de 512 F (78 €) A/R en tarif « découverte » ; en avion, 1 h 20, à partir de 998 F (152 €) A/R, 33 fréquences quotidiennes Air France (tél. : 0-820-820-820).
- **Etapes.** Nice. La Pérouse, quatre-étoiles sur la baie des Anges, jardin et citronniers, décoration provençale. Le Grimaldi, quatre-étoiles, au centre ville, charme provençal. Le Windsor, trois-étoiles, centre-ville, chambres décorées par différents artistes. Menton. Hôtel des Ambassadeurs (réservations au 0-800-12-12-12), la grande hôtellerie française. Arrière-pays niçois. Le Prieuré, à Saint-Dalmas de Tende ; le Paradis, près de Sospel, charme bucolique ; l'Auberge provençale, à Sospel ; le Mirval, à La Brigue.
- **Tables.** Nice. Label « cuisine nissarde » (beignets de fleurs de courgettes, pissaladière, ganses, tourte de blettes) au Casalinga où Marie-Luce chante, le soir, et à l'Auberge des Arts. A la Luna Rossa, cuisine italienne subtile ; Fenocchio, maître glacier (2, place Rossetti). Menton. A la Braijade Meridional, incomparable Bagna Cauda (légumes crus de saison trempés dans une sauce tiède à base d'anchois pilés, d'huile d'olive et d'ail assortis de crème d'olive, basilic, herbes de Provence) et tarte au citron légère. L'Arche des Confitures, 2, rue du Vieux-Collège. Dans l'arrière-pays, cuisine gastronomique à l'hôtel des Etrangers, à Sospel, où un jeune chef, Gilles Domerego, se distingue ; familiale chez Carla (sur réservation), à La Brigue ; traditionnelle au Bellevue, à Saorge, ainsi qu'à l'Auberge tendasque, à Tende.
- **Agenda.** En Roya-Bévéra, du 29 juin au 4 juillet, festival Les Baroquiales : opéras, concerts,

- commedia dell'arte dans les églises et chapelles du haut pays. Scarlatti, Frescobaldi, Mozart, interprétés par l'Ensemble baroque de Nice, la Grande Ecurie & la Chambre du Roy, notamment. A cette occasion, visites guidées gratuites des villages, location de costumes, repas baroques. Places à 50 ou 100 F (7 ou 15 €). Réservations au 04-93-04-24-41 ou sur www.lesbaroquiales.org.
- Menton. Du 31 juillet au 31 août, festival de musique de chambre sur le parvis de la cathédrale. Interprètes : le Trio Martial Solal, les Solistes de Moscou et le Quatuor de Tokyo, Marta Argerich, Elisabeth Leonskaja... Places de 70 à 310 F (10 à 47 €). Réservations au 04-92-41-76-95.
- **Visites.** Nice. Chapelle de la Miséricorde, ouverte le mardi de 14 h 30 à 17 h 30 jusqu'au 14 juillet, fermée ensuite pour travaux. Le Cercle Brea (tél. : 04-93-85-22-85) organise des visites des chapelles de l'arrière-pays. Menton. Visites des jardins avec un guide du patrimoine (tél. : 04-92-10-97-10).
- **Lectures.** Deux guides : Provence - Côte d'Azur (Hachette) et Nice (Gilletta). Louis Brea, un poème de l'unité, de Germaine et Pierre Leclerc (Mame, 224 p., 380 F, 58 €), un album magnifiquement illustré au commentaire précis et inspiré. Sospel, l'histoire d'une communauté, de Jean-Pierre Domerego (Editions Serre, 1980). Remarquable, La Route du baroque nisso-ligure (livret d'accueil et livret culturel), diffusée dans les offices de tourisme et au 04-93-04-92-05.
- **Offices de tourisme.** Nice (04-93-83-32-64), Menton (04-92-41-76-76), Sospel (04-93-04-15-80) et La Brigue (04-93-04-36-07).

Week-end « épicurien » à Athènes

Il est midi, il fait beau et le ciel n'est pas voilé. En contrebas du Parthénon, on devine, à l'œil nu, les deux collines sacrées qui font face à l'Acropole, le Pnyx et l'Aréopage. Dans les rues piétonnes de Plaka et Monastiraki, les façades ont retrouvé leurs couleurs chaudes et leurs balcons en fer forgé, longtemps masqués par de disgracieuses tôles ondulées. Quant aux promeneurs, ils ne vivent plus sous la menace constante des automobilistes locaux. Une métamorphose qui s'explique par le nouveau rendez-vous de la ville avec l'Histoire : Athènes, qui, en 490 av. J.-C., accueillit le premier marathonien, reçoit en 2004 les Jeux olympiques d'été. En dix ans, deux lignes de métro ont été creusées, et certaines stations, transformées en musée, mettent en vitrine les vestiges exhumés lors des travaux. Dans deux ans, en application du draconien cahier des charges établi par le comité olympique, l'ensemble des quartiers archéologiques (700 hectares au total !) sera interdit aux voitures, une mesure qui devrait



singulièrement réduire la pollution qui, jusqu'ici, faisait la réputation de la ville. Une ville qui, d'ores et déjà, a retrouvé un visage plus séduisant. Le long des agoras grecques et romaines tapissées de coquelicots et de myosotis, flottent des odeurs de chèvrefeuille et de jasmin qui, aux terrasses, se mêlent aux arômes des plats épicés et du café turc – qu'on appelle ici grec, sous peine d'irriter le serveur. Sourires des kiosquiers régnant sur des étalages-fleuves, parties de cartes à l'ombre des platanes, jeunesse bruyante réunie dans les cafés : Athènes comble le flâneur qui y déambule nez au vent. La cité cosmopolite s'est même réconciliée avec son passé en nettoyant les pierres des églises byzantines et des mosquées jalonnant le chemin dallé qui mène à l'Acropole. Emotion garantie à la vue des fresques médiévales qui les décorent. Mise en bouche avant la visite des musées situés près de la place Syntagma, qui, elle aussi, se refait une beauté, à deux pas du nouveau quartier de Kolonaki. Mise en jambe avant « d'attaquer » le très copieux musée archéologique. Quand vient la nuit, le centre de gravité de la ville glisse vers Psiri, un ancien quartier défavorisé où l'on vient écouter toutes les musiques du monde, dans une ambiance joyeuse et bohème. Depuis un an, la chouette, emblème de la cité, se sent comme un poisson dans l'eau dans cette ville résolument noctambule.

de notre envoyé Jean-Luc Delblat

★ De Paris, vols Axon (tél. : 01-44-71-07-07), confortables et efficaces, à partir de 1 600 F (244 €) A/R. Dans les agences, nombreux forfaits « week-end » proposés par les spécialistes de la destination. Consulter aussi Nouvelles Frontières (tél. : 0-825-000-825, 3615 NF et www.nouvelles-frontieres.fr) et l'Office hellénique du tourisme (tél. : 01-42-60-65-75 et 3615 GRECE). Tavernes : à Plaka, le chic Daphné's (Lisikratous 4) et, plus intime, Psara's (Erotokritou 16). Au marché aux puces de Monastiraki, on déjeune à la terrasse d'Avissinias (place Avissinias). Pour boire un verre : le Peros (place Kolonaki) et le Via Tavta (Adriananou 37), face à l'agora, dans la journée et, le soir, le très animé Mandra (Anapfiron 8), à Psiri. A visiter : les musées Benaki et d'art cycladique. A lire : les guides Autrement et Gallimard, ainsi que les guides Bleu (Hachette) et Michelin sur la Grèce continentale.

A tous prix

- 295 F (45 €) : un hymne aux forêts de l'Ouest américain, grâce au livre de Joël Cuénot qui en célèbre les monuments naturels : les séquoias géants de Californie et, surtout, les étonnants pins des White Mountains. Un ouvrage raffiné pour un fascinant et poétique voyage dans le temps. Colorado, mémoire du monde (Editions Joël Cuénot, coll. « Les sentiers imaginaires »), 108 p., 295 F (45 €).
- A partir de 1 405 F (214 €) : 4 jours au Festival de Cornouailles qui, du 21 au 29 juillet, rythme la vie de Quimper. Défilés de musiciens, initiation à la danse bretonne et irlandaise, concours de solistes de cornemuse, université d'été sur les écrivains poètes en Bretagne, rock celtique, fest-noz. Ce forfait de 4 nuits en chambre double, du 21 au 25 juillet, comprend hébergement et petits déjeuners, des places pour les spectacles, une croisière de 2 h 30 sur l'Odé et quatre visites guidées. Le même forfait existe en version 2 ou 3 étoiles et en version 7 jours. Réservations et programme du festival au 02-98-55-53-53.
- 4 855 F (740 €) : une semaine à Majorque, sur la côte montagneuse, secteur préservé de l'île des Baléares. L'auberge Es Port est à Puerto Soller, un petit port de pêche niché au fond d'une baie découpée dans les falaises sauvages. Un établissement de charme, au confort 3 étoiles, situé dans une pinède, surplombant la plage. Prix par personne en chambre double et demi-pension pour 7 nuits, avec le vol Iberia Paris-Palma, les transferts et frais de dossier. Renseignements Mundi-color-Iberia (tél. : 01-42-44-19-20) et dans les agences.

EVASION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
CHYPRE "Le LUXE à prix Directours"
Hôtel St RAPHAËL 5*
8J/7N à partir de : 5 085 F TTC
15J/14N à partir de : 7 675 F TTC
Vol au départ de Paris CDG les mardis + 7 ou 14 nuits en chambre double hôtel 5* à Limassol, petit-déjeuner et transferts inclus.
Réduc. enfants -16 ans et dép. province : nous consulter. Prix valables du 31/07/01 au 18/09/01 (dernier retour).
www.directours.com
3615 Directours (21ème) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

ÉVIDEMMENT, CE N'EST PAS EN RÉSERVANT UNE VOITURE SUR AVISER QUE VOUS FEREZ DU SPORT.
AVIS.fr
www.avis.fr
Décidés à faire mille fois plus.
Avis recommande Opel

Le Nil en felouque et à pied, 8 j, * ça fait remonter le temps et ça coûte 5 250 F (seulement !) *
L'île d'Amorgos à pied, 8 j, * ça fait voir la vie plus bleu ! et ça coûte 5 950 F (Ouzo compris) *
Marcher 16 j. au Kamchatka ça réchauffe le cœur * et ça coûte 14 950 F (seulement) *
... et il y a 200 autres randonnées-découvertes comme cela !!! **NOMADE** Adventure
Brochure : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

Compagnie Italienne de Tourisme
ITALIE DU SUD (Basilicate)
Séjour Village Club Torre del Faro 3*
à partir de 4 111 F TTC
Prix par personne au départ de Paris le Dimanche sur vol spécial pour Brindisi.
Logement en chambre double pension complète et transfert inclus.
Rens. et Inscript. n° AZUR 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages
www.dlvoyages.com - Email : dlv@dlvoyages.com

villard de lans
4 JOURS POUR SE RESSOURCER DANS LE VERCORS
Découverte canyoning + escalade ou spéléo ou via cordata. Carte multi-loisirs avec VTT, tir à l'arc, luge, mise en forme...
♦ en hôtel** (nuit + petit déjeuner) à partir de 1 271 F par pers.
♦ en studio (base 2 personnes) à partir de 1 093 F par pers.
séjours soumis à conditions nous consulter.
Vercors Réservations tél. 04 76 95 96 96
vercors-reservations@wanadoo.fr

CORREZE
HOTEL* "LE BEAU SITE"**
19320 St-Pardoux-La-Croisille
Forfait été à partir de 325 F par pers. en 1/2 pension - Tarif enfant.
Tennis, piscine chauffée, mini-golf, étang privé dans un parc de 5 ha, sports nautiques.
ENVOI DOC N° VERT 0 800.018.347 ou www.hotel-lebeausite-correze.com

JURA
Vacances scolaires HOME D'ENFANTS / JURA
(900 m altitude près frontière suisse)
Agrément jeunesse et sports. Yves et Lilliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIII^e, confort. 2 ou 3 enfants par chambre sdb et wc. Pleine nature. Accueil volon. limité à 15 enfants idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale, possibilité accmpt depuis Paris TGV. Activités : VTT, jeux collect., peint. s/bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre, fabrication du pain. Tél. : 03-81-38-12-51

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.63

Beaucoup de soleil

JEUDI. L'anticyclone des Açores se renforce à nouveau sur la France, maintenant pour jeudi un temps sec et ensoleillé en général. La perturbation orageuse s'est évacuée sur l'Europe centrale, ne laissant encore pour l'après-midi que quelques ondées orageuses locales sur le relief de l'Est. Une dépression est centrée au large de l'Irlande et la perturbation associée aborde de la Bretagne avec quelques gouttes près des côtes.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages deviendront nombreux par l'ouest en cours de matinée, avec quelques gouttes près des côtes l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 20 à 23 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Le soleil se montrera généreux une bonne partie de la journée, avec un peu plus de nuages sur l'extrême nord l'après-midi. Il fera 22 à 25 degrés au meilleur moment de la journée.

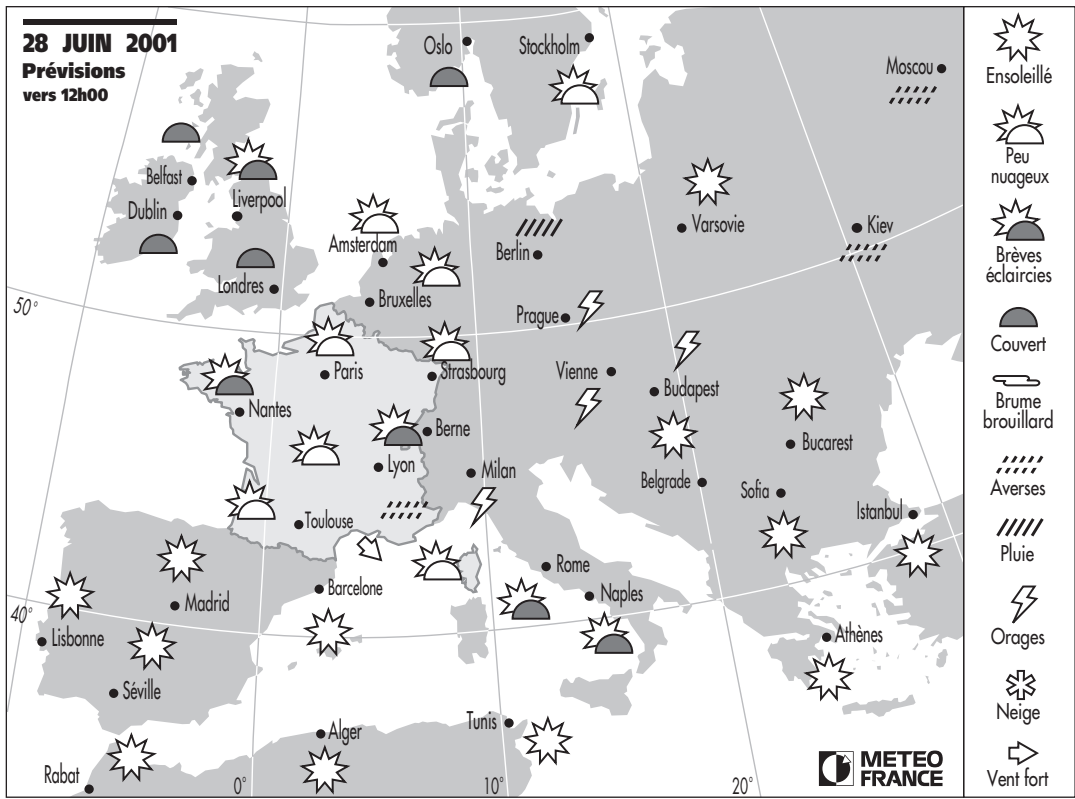
Champagne, Lorraine, Alsace,

Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages et les éclaircies alternent, avec quelques ondées orageuses sur le relief l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 22 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après dissipation de quelques brouillards locaux, le soleil brillera largement sur l'ensemble des régions. Il fera 24 à 26 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur Rhône-Alpes, les nuages et les belles éclaircies alternent, avec quelques manifestations orageuses sur le relief l'après-midi. Ailleurs, le soleil sera prédominant. Les températures maximales avoisineront 23 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Quelques ondées orageuses se produiront sur les hauteurs l'après-midi. Ailleurs, le soleil sera généreux avec l'apparition de mistral et de tramontane, soufflant à 70 km/h en rafales. Il fera 26 à 28 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 28 JUN 2001

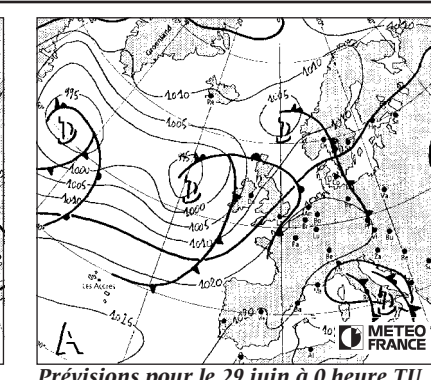
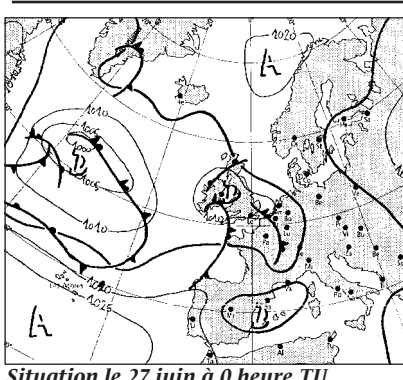
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	18/24 S
BIARRITZ	13/22 S
BORDEAUX	15/25 S
BOURGES	15/25 S
BREST	14/21 N
CAEN	15/21 N
CHERBOURG	12/22 N
CLERMONT-F.	14/23 S
DIJON	14/23 S
GRENOBLE	15/22 P
LILLE	15/23 S
LYON	14/23 S
MARSEILLE	18/23 S
NANCY	14/23 S
NANTES	14/24 S
NICE	20/26 P
PARIS	16/25 S
PAU	13/22 S
PERPIGNAN	20/26 S
RENNES	14/24 S
ST-ETIENNE	14/23 S
STRASBOURG	15/24 N
TOULOUSE	15/24 S
TOURS	14/25 S
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	24/30 P
FORT-DE-FR.	26/30 S
NOUMEA	18/22 S

PAPETE	24/29 S
POINTE-A-PIT.	26/32 S
ST-DENIS-RÉ.	18/22 S
EUROPE	
AMSTERDAM	16/20 S
ATHENES	21/32 S
BARCELONE	16/24 S
BELFAST	11/17 C
BELGRADE	15/31 S
BERLIN	14/20 P
BERNE	15/18 P
BRUXELLES	14/23 S
BUCAREST	10/30 S
BUDAPEST	15/28 S
COPENHAGUE	14/20 C
DUBLIN	11/19 C
FRANCFORT	14/24 S
GENEVE	15/21 C
HELSINKI	12/22 S
ISTANBUL	20/27 S
KIEV	13/20 P
LISBONNE	16/27 S
LIVERPOOL	13/19 C
LONDRES	14/21 S
LUXEMBOURG	13/22 S
MADRID	13/31 S
MILAN	21/27 P
MOSCOW	14/21 C
MUNICH	14/20 P
NAPLES	23/30 S
OSLO	14/26 C
PALMA DE M.	15/28 S
PRAGUE	12/21 P
PRAGUE	19/26 S
PRAGUE	17/36 S
ROME	13/27 S
SEVILLE	13/21 S
ST-PETERSB.	14/25 S
STOCKHOLM	20/26 S
STOCKHOLM	12/22 S
TENERIFE	20/27 S
VARSOVIE	13/26 S

VENISE	21/25 P
VIENNE	15/28 C
AMÉRIQUES	
BRASILIA	15/27 S
BUENOS AIR.	7/16 S
CARACAS	23/24 P
CHICAGO	18/30 S
LIMA	15/17 C
LOS ANGELES	15/23 S
MEXICO	12/19 S
MONTREAL	16/24 S
NEW YORK	24/32 S
SAN FRANCISCO	10/17 S
SANTIAGO/CHI	2/20 C
TORONTO	20/25 S
WASHINGTON	23/32 C
AFRIQUE	
ALGER	17/30 S
DAKAR	24/29 S
KINSHASA	21/29 S

LE CAIRE	21/33 S
NAIROBI	15/24 S
PRETORIA	4/19 S
RABAT	16/24 S
TUNIS	22/31 S
ASIE-Océanie	
BANGKOK	26/32 P
BEYROUTH	23/27 S
BOMBAY	27/29 P
DJAKARTA	28/31 C
DUBAI	30/37 S
HANOI	28/33 P
HONGKONG	27/28 P
JERUSALEM	20/29 S
NEW DEHLI	25/34 S
PEKIN	25/34 S
SEOUL	22/29 S
SINGAPOUR	27/30 P
SYDNEY	10/19 S
TOKYO	23/29 S



JARDINAGE

Le buddleia, ou arbre à papillons, généreux fils des rues

IL A POUSSÉ là seul et depuis quatre ans nous le regardons se développer dans la cour centrale de l'immeuble du Monde, rue Claude-Bernard, à Paris. Il fait déjà trois mètres de hauteur, son tronc est bien droit et sa cime arbore déjà la silhouette caractéristique du catalpa, un arbre originaire de Chine où il est cultivé pour son bois blanc et dense, au grain fin, dont la particularité la plus remarquable est qu'il ne bouge pas en fonction des variations hygrométriques. En sorte qu'il est utilisé, là-bas, comme support au placage en ébénisterie.

Il y a vingt ans maintenant que le catalpa, largement planté en ville où il résiste à la pollution atmosphérique, s'est échappé des parcs et des jardins pour, sinon coloniser, du moins se ressemer seul de-ci de-là, dans des endroits parfois insolites. Cherchez bien, vous en avez vu... en pleine ville, sortant de l'interstice formé par le goudron et le pied d'un mur de façade ou entre deux dalles de béton le long d'une autoroute urbaine.

Où vont-ils chercher l'eau ? Mystère, mais le jeune catalpa en trouve assez pour germer et pousser à une vitesse incroyable.

Dans sa première et sa deuxième année, il élève une grande pousse droite qui porte d'énormes feuilles rondes et bien vertes. Dès la troisième, il fait ses premières branches et son tronc devient marron clair, parfois blanchâtre. Les employés de la voirie lui laissent rarement passer son troisième été en l'état et le coupent rapidement au ras du sol.

Mais voilà qu'il repart de la souche et reforme d'énormes feuilles.

Un entretien facile

Le buddleia pousse remarquablement bien en pot. Les variétés naines comme les grandes. Dans n'importe quel bon mélange terreux, pour peu qu'il soit bien drainé et poreux. Installé en plein soleil, bien arrosé, peu engrais (ceux de pleine terre ne le seront jamais) si ce n'est avec un engrais riche en potasse et en phosphore (l'engrais rosier ou tomate est parfait), le buddleia se développera et fleurira abondamment pendant tout l'été. D'autant qu'il sera facile de couper régulièrement ses fleurs fanées, ce dont il remerciera le jardinier par une floraison encore plus abondante et plus longue. En ville, où sa croissance ne cesse pour ainsi dire pas les hivers doux, il sera taillé début janvier. Tandis qu'au jardin il le sera à la mi-mars. Le repotage ne sera pas difficile. Il suffit de retirer la moitié de la terre et d'en mettre de la neuve tous les trois ans, après avoir raccourci les racines au sécateur. Réalisé au moment de la taille, ce traitement de choc ne fera subir aucun dommage à cet arbuste qui vit une quinzaine d'années.

Celui du Monde n'a pas encore été ratiboisé. Cela viendra bientôt, il vaudrait d'ailleurs mieux, car là où il est, il butera bientôt contre les vitres.

Certes il n'y a pas que le catalpa qui s'est ainsi évadé des jardins pour retourner à l'état sauvage. Le buddleia, l'un des arbustes à fleurs les plus généreux de l'été n'est pas réellement une peste comme peuvent l'être d'autres plantes introduites de contrées lointaines, mais le faire pousser

dans son jardin est la garantie d'en arracher, chaque année, des dizaines de petits pieds qui se seront ressemés seuls. Musarder dans les rues est aussi l'occasion de l'introduire gratuitement dans son jardin.

TOUTES CONDITIONS DE CULTURE

Dès qu'un immeuble est rasé et pour peu que le terrain reste vague deux années, le buddleia arrive... généralement avec le datura annuel dont les grandes fleurs blanches ou violettes sentent fort bon et dont les fruits épineux renferment des graines dont la capacité germinative doit être particulièrement longue, car ces plantes herbacées surgissent d'on ne sait où, ce qui n'est pas le cas du buddleia, largement planté dans les jardins.

Appelé aussi lilas d'été ou lilas d'Espagne, le *Buddleia davidii* est originaire de Chine et n'a rien à voir avec le lilas, si ce n'est que ses fleurs sont regroupées en panicoles pointues et gracieuses. Il sent bon et attire les papillons... d'où son autre nom vernaculaire : arbre aux papillons. Planté en plein soleil, dans une terre pauvre, il poussera vite et fleurira

d'autant plus abondamment qu'il aura été taillé court au printemps.

Cette taille aura pour effet de lui maintenir une belle silhouette, branchue dès la base - sinon elle s'éclaircit - et de le faire vivre plus longtemps. A part l'ombre, il supporte à peu près toutes les conditions de culture. Nous en connaissons qui ont les pieds humides tout l'hiver sans montrer le moindre signe de faiblesse. En fait, le buddleia craint les froids vraiment vifs et les pucerons noirs qui déforment ses pousses de l'année, mais dont on le débarrasse facilement avec une ou deux pulvérisations d'insecticide au début de l'invaison.

Moins quinze est une limite à ne pas trop dépasser. Si le thermomètre descend plus bas, il y a de fortes chances pour que l'arbuste perde ses branches. Ce n'est pas grave, il repère de la souche et repart de plus belle. Il lui faut de la place, car au bout de quatre ans de culture, le buddleia grimpe à trois mètres et en fait autant de large. Et il n'est pas question de le contenir avant la taille du printemps suivant !

Le choix de coloris est vaste, du rose vif au mauve pâle, en passant

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Air Littoral propose, au départ de Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Nice, Nantes, Strasbourg et Toulouse, des « tarifs vacances » en promotion : 1 583 F (241 €) A/R vers Bologne, Florence, Naples, Rome et Venise, 1 388 F (211 €) vers Barcelone et Madrid, et 1 578 F (240 €) vers Munich. Les voyages doivent être effectués entre le 14 juillet et le 25 août, et les réservations faites avant le 30 juin au 0-803-834-834 ou 3615 Air Littoral.

■ **FRANCE.** Pour qui les océans ou l'espace fascinent, les clubs scientifiques, Garef océanographique et Garef aérospatial (tél. : 01-40-64-11-99), organisent en juillet, à Paris, des stages de biologie marine, de construction de maquettes de bateaux, d'aquariophilie (de 8 à 14 ans) et, pour les 15-25 ans, une initiation à la conception et au lancement de fusées. Compter 200 F (30 €) pour 2 jours et 300 F (46 €) pour 5 jours.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 01 - 150

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Contient du gros rouge. Les rouges qu'ils contiennent sont plus fins, bien qu'un peu gras. - II. Des plumes sur le plumé. S'il est bien élevé, tout est bon chez lui. - III. Pour la pêche à la sardine. Fixa. - IV. Enfermé pour cause de plaisirs. Cœur pour la paix dans le monde. - V. Belle dans le Morbihan. Attrapa. A rendre à contresens. - VI. Annonce la descente. Divinité. - VII. Poursuivre. Marche anglaise, accessoire pour le gymnaste. -

VIII. Note. Rejeta. Préparai le bâtiment. - IX. Ramassent les brebis égarées. Bonnes fortunes d'hier. - X. Son sommet fait Vinaigre. Détruit.

VERTICALEMENT

1. Il va falloir la vider pour y mettre nos euros. - 2. Pour eux, tout va s'améliorer. - 3. Tout un symbole pour Poséidon. En catimini. - 4. Mis en romans par Chateaubriand. Gracieuse bien qu'un peu vieillie. - 5. Accueille le vainqueur. Osselet. - 6. Refus

blairiste. Cordes sensibles au Maghreb. Ferment. - 7. Capitale en région. - 8. Douzième chez les Grecs. Etat dans les Rocheuses. - 9. Empoisonne la vie. Un grand d'Espagne assez sec. - 10. Abri provençal. Puma en mauvais état. - 11. Humaine mais stupide. Sculpteur et poète. - 12. Extrêmement choqué.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 149

Horizontalement

I. Strass. Diams. - II. Causeuse. Pat. - III. URSS. Risetite. - IV. Lieu-se. Lear. - V. Pe. Ré. Scorie. - VI. Truanderie. - VII. Reins. Ho. Sot. - VIII. Cæcum. Ay. - IX. Caméscopes. - X. Epissure. Eve.

Verticalement

1. Sculptrice. - 2. Tarière. Ap. - 3. Ruse. Ui. Mi. - 4. Assurances. - 5. Se. Sensass. - 6. Sûre. Ecu. - 7. Si. Sehcor (roches). - 8. Des. Croupe. - 9. Eloi. Me. - 10. Aptères. SE. - 11. Matai. Oa. - 12. Stéréotypé.

BRIDGE N° 1950

LE CHAMPION ITALIEN

Cette donne fut jouée à Pékin lors d'un championnat du monde où quatre pays européens étaient représentés. Ce furent les Italiens les plus brillants, grâce au jeune Alfredo Versace qui a joué cette donne.

♠ 9 5 3	♠ RD 10 7 6 2
♥ R 8 7 3	♥ 6 4
♦ D 10	♦ 7 5 2
♣ A 8 4 2	♣ V 6

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest Nord Est Sud
1 ♥ passe 1 ♠ 2 ♦
contre passe 2 ♣ 3 ♠
passe 4 ♥ passe 5 ♦...

Ouest a entamé l'As de Cœur, Est a fourni le 6, et Sud le Valet sec.

Ouest ayant continué avec le 9 de Cœur, comment Versace peut-il gagner CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse

Pour réussir le contrat, il faut faire deux Trèfles, mais le Roi est certainement en Ouest (qui a ouvert) et il est sans doute troisième. Il faut donc essayer de squeezer Ouest. Toutefois, comme on ne peut pas donner un coup à blanc à Trèfle, il faut faire un squeeze avec « rendement de main », c'est-à-dire en laissant l'adversaire faire sa deuxième levée vers la fin du coup dans cette situation :

Sur l'As de Carreau (le septième et dernier atout), Ouest, obligé de garder deux Cœurs, défausse le 9 de Trèfle. Le déclarant jette le 8 de Cœur du mort et joue As de Trèfle et Trèfle. Ouest prend mais doit jouer Cœur pour le Roi de Cœur et un Trèfle devenu maître.

Voici l'ordre des levées (on doit couper deux Piques pour ne pas se tromper à la fin dans la distribution) : As de Cœur, 9 de Cœur coupé, As de Pique, 10 de Carreau, Pique coupé, Dame de Carreau, 9 de Pique coupé, puis le Roi et l'As de Carreau pour le rendement de main final.

CHUTE D'UN JUNIOR ANGLAIS

Voici une donne de la finale d'un championnat d'Europe juniors où le déclarant aurait dû réussir cette manche. Mettez-vous à sa place en Sud et cachez les mains d'Est-Ouest. Ouest ayant entamé le 8 de Pique

♠ 9 6 5 3	♠ DV 7 4 2
♥ RD 5	♥ 4
♦ V 7 6	♦ R 10 9 3
♣ 9 5 4	♣ AD 7

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest Nord Est Sud
- passe 1 ♠ 2 ♥
passe 3 ♥ passe 4 ♥
contre passe passe

sec pour le Valet d'Est et le Roi de Sud, comment Sud aurait-il dû jouer pour gagner QUATRE CEUREUX contre toute défense ?

Note sur les enchères

Autrefois, Nord n'aurait pas osé dire « 3 Cœurs ». Maintenant, les enchères des compétitions sont plus agressives, surtout en cas de fit.

Philippe Brugnol

ARTS Jusqu'au 23 septembre, Lyon accueille la 6^e Biennale d'art contemporain, un an seulement après la précédente, organisée en 2000 pour s'associer aux festivités du millénaire.

● CETTE ÉDITION, qui se présente comme un prélude à celle de 2003, a le côté inabouti et flottant des manifestations montées en un temps record et dans des lieux inhabituels : la

Halle Tony-Garnier n'étant pas libre, la Biennale est éclatée dans trois lieux. ● PLACÉE sous le signe de la « connivence », cette Biennale veut rassembler des créateurs de tous

horizons. Elle est néanmoins dominée par le thème des jeux vidéo et des rapports entre réel et virtuel. ● UNE SECTION est consacrée à des films amateurs – caméra de surveil-

lance de la RATP, film d'observation d'un soldat allemand sur le front russe... -, confrontés à des vidéos d'artistes. Une interrogation du statut de l'art risquée pour ces derniers.

A Lyon, une biennale de transition

La sixième édition de la manifestation rhônalpine consacrée à l'art contemporain, organisée un an seulement après la précédente, s'affiche comme un simple prélude au rendez-vous de 2003. Eclatée en trois lieux, elle propose un parcours inabouti, dominé par la dialectique réel-virtuel

LA 5^e BIENNALE d'art contemporain de Lyon a eu lieu en 2000, pour s'associer aux festivités. La 6^e a lieu cette année, ce qui permet de dire à ses organisateurs, Thierry Raspail et Thierry Prat, que c'est la seule biennale à avoir lieu tous les ans. Boutade. La fréquence annuelle a été provisoirement préférée à celle de triennale, pour des raisons d'intendance, d'alternance avec la Biennale de la danse, qui préfère les années paires, mais aussi de présence sur le terrain, alors que le vieux spectre de la Biennale de Paris resurgit comme une menace pour la manifestation lyonnaise.

Ce qui ne devrait pas être (Paris ne peut-il inventer une rencontre non concurrentielle ?), et qui, semble-t-il, ne sera pas. Le nouveau maire de Lyon et la ministre de la culture, *in situ*, pour le vernissage, se sont en effet engagés à assurer son avenir. Les deux Thierry peuvent donc respirer à l'aise et envisager sereinement la biennale de 2003, dont cette édition 2001 est donnée comme un prélude.

Elle a le côté inabouti et flottant des manifestations montées en un temps record, et qui plus est dans des espaces inhabituels, la Halle Tony-Garnier n'étant pas disponible cet été. Elle est éclatée en trois lieux : le Musée d'art contemporain, le plus chargé ; l'Orangerie du parc de la Tête-d'Or, où il n'y a pas grand-chose à se mettre sous la dent, mais où il faut aller pour un étrange document resté dans la caméra d'un soldat allemand tombé vers 1942 dans les lignes russes. Enfin Les Subsistances, d'anciens entrepôts du XVIII^e siècle reconvertis en caserne, et, depuis peu, en centre culturel polyvalent. Les espaces n'y sont pas utilisés au mieux, notamment l'immense volume sous verrière, mais on y trouvera plus qu'ailleurs une certaine cohérence dans le regroupement d'images autour de la danse.

Cette drôle de biennale bancale se veut espace de complicité et de connivence entre créateurs de tous horizons, et entend faire prévaloir les rapports entre l'art, le son, le mouvement et la danse, le mot, le



« Yuka » (2000, 160 x 160 cm), photographie de l'artiste japonaise Miwa Yanagi.

cinéma, la photographie et le spectacle vivant. Pour ce faire, elle rode une nouvelle forme de commissariat. Jusque-là, la biennale invitait un commissaire réputé et rompu à l'exercice des grandes expositions : Marc Dachy, Harald Szeemann ou Jean-Hubert Martin. Cette fois, ils sont sept, dont beaucoup de débutants en la matière, et chacun chargé d'un domaine, pas toujours évident : Anne Bertrand (la photographie), Jean-Marc Chapoulié (le

cinéma, qui sera amateur et documentaire), Yvane Chapuis (la vidéo-danse), Laurence Dreyfus (les jeux vidéo), Klaus Hersche (le théâtre), Richard Robert (la musique), Guy Walter (la littérature).

MODESTES MOTS

Chacun a sa spécialité, mais ce n'est pas pour autant qu'on repère leur choix. Jouant le jeu, ils sont allés chercher ailleurs, en dehors du professionnalisme reconnu, là

où l'on n'attend pas les auteurs. Par exemple, les vidéos que Henk Hofstede, chanteur du groupe hollandais Les Nits, tourne à la maison, non sans poésie. Pour la recherche musicale, une grande place est donnée à Frédéric Le Junter, un bricoleur de tout premier ordre dans le recyclage des bouts de bois et des vieux tourne-disques.

Toutes les disciplines ne sont pas aussi présentes. Le mot, par exemple, n'y a d'inscription que mo-

deste : le *Windbook* (1974) de Laurie Anderson, un manuscrit dont les pages sont effeuillées par un ventilateur ; ou ce texte mis à l'écran par Gilles Tordjman et Catherine Vasseur, dont le grossissement fait perdre les mots et le sens, jusqu'à ce que l'encre noire du plein de quelque lettre bouffe tout l'écran, avant qu'il ne retourne au blanc. La connivence entre littérature et écran, c'est encore Véronique Aubouy et sa mise en scène de la lecture de Proust. *Du côté de chez Swann*, c'est vingt heures de tournage sur six ans ; donc la cinéaste estime en avoir pour quarante ans avant de venir à bout de la *Recherche*. On peut trouver ennuyeuse sa prestation, d'autant que les mots et le sens, là aussi, sont bouffés, involontairement.

Le jeu vidéo, historique ou détourné, est à l'honneur. Signe des temps et de la venue aux commandes d'une nouvelle génération née avec un œil sur l'écran de télé, et qui, au lieu de sucer son pouce, pressait les manettes des premières consoles de jeux vidéo. Cela nous vaut du virtuel à plein régime : vertiges nocturnes entre les tours de Potsdamer Platz du Berlinois Bernstrup Tobias ; courses éfrénées à travers le Musée d'art contemporain de Lyon avec tir à vue sur tout ce qui se présente, mais bien calé dans un vieux fauteuil avec à côté de soi, pour faire semblant, des flingues en carton. Ici, la mise en scène de Kolkoz implique que le joueur ne voit rien d'autre que son écran, alors qu'il est en vitrine comme une prostituée, et vu par les tous les visiteurs de la salle Thomas-Demand.

Laurence Dreyfus, maîtresse des jeux, qui nous fait marcher aux rythmes des bandes-sons de Pong, Space Invader ou Tetrix, parle de Panoplie comme d'une équipe qui a besoin d'inventer un langage original sur le Web, et se signale par « son approche humaniste du Net ». Cela peut rassurer, mais n'empêche pas de s'interroger sur le bien-fondé de tous ces mélis-mélos d'images qui ne nous changent pas de l'ordinaire des biennales du

moment. Celle de Lyon peut avoir de l'intérêt, de par ses excès mêmes. Forçant les limites, elle amène à des questions d'aujourd'hui : la porosité de la ligne de démarcation entre le virtuel et le réel, entre la fiction et le documentaire, en particulier. On peut le mesurer en regard du document filmé par une caméra de surveillance de la RATP, où l'on voit, sur fond de couloir au point de fuite angoissant, un homme défoncer de la tête et des poings la paroi de verre d'un guichet. Une performance, en somme.

PEU DE PHOTOS ÉTONNANTES

Le virtuel et le réel, le réel et l'imaginaire, le documentaire et la fiction à travers la photo, le film, la vidéo. Il n'y a presque que cela dans la biennale, dont les deux seules peintures exposées, de Milton Manetas, représentent un joueur de jeux vidéo empiétré dans une quantité de fils mêlés entre ses genoux et l'écran. Pardi !

Parmi les photos, il y en a beaucoup qu'on n'a pas tellement de raisons de rejeter, mais pas tellement non plus qui étonnent : celles peut-être de Miwa Yanagi, pour l'étrangeté du spectacle d'une sorte de vieille dame indigne créée de toutes pièces. Curieusement, ou logiquement, les meilleures photographies, celles de Jean-Louis Garnell ou de Steve McQueen, risquent d'être peu vues, reléguées dans un passage annexe du musée et dans une pièce reculée des Subsistances, comme si ces œuvres-là étaient décidément trop visiblement plastiques pour être mises en avant.

On retrouve cette façon de déplacer des choses importantes, de les mettre comme des citations au passage, histoire peut-être de rappeler que, jeu vidéo ou pas, on n'est pas inculte. Le côté intello-coup de chapeau, ce sont les rushes jamais sortis de la rencontre d'André S. Labarthe avec Harry Smith à New York, ou, plus sûrement, les films de vacances de François Tosquelles, Felix Guattari, François Pain. Pour une psychothérapie de groupe.

Geneviève Breerette

Où, quand, comment

● **Biennale de Lyon art contemporain : « Connivence 2001, prélude à 2003 »**. Musée d'art contemporain, Cité internationale, 81, quai Charles-de-Gaulle ; tél. : 04-72-69-17-18. Orangerie du parc de la Tête-d'Or ; tél. : 04-78-89-02-13.

Les Subsistances, 8 bis, quai Saint-Vincent ; tél. : 04-78-39-10-02.

● **Renseignements pratiques** : tél. : 04-72-07-41-45 et www.biennale-de-lyon.org/

Prix d'entrée : 60 F (9,15 €). Tarif réduit : 40 F (6,10 €). Pass entrée permanente : 100 F (15,24 €). Du mardi au dimanche de 12 heures à 19 heures. Nocturne le vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 23 septembre.

● **Et aussi** : « L'art sur la place » : dimanche 1^{er} juillet, place Bellecour. « Dévoiler/Vivent les FRAC 2 ! » : Institut d'art contemporain, 11, rue du Docteur-Dolard, Villeurbanne ; tél. : 04-78-03-47-00.

Jusqu'au 18 novembre. Wang Du, « Luxe populaire » : Le Rectangle, place Bellecour ; tél. : 04-72-41-88-80. Jusqu'au 16 septembre.

L'art mis en cause par ses amateurs mêmes

bobines où il s'autofilma, de plus en plus maigre et inquiet. L'autre n'a pas de nom. C'était un éclairer de la Wehrmacht. Il avait pour mission de découvrir un passage tel que les armées de Von Manstein échappent à l'encerclement de l'Armée rouge. Ce « paysagiste de guerre » – terminologie officielle – avait une petite caméra. Quand il a été pris, le film fut saisi par le KGB. Aujourd'hui révélé, il laisse pantois : d'abord à la recherche d'une brèche dans les lignes ennemies, le soldat égaré semble oublier sa mission et la peur. Il filme le soleil sous les pins, les feuilles des buissons ou les champs de maïs. Blessé et capturé, il filme encore, très flou, un visage féminin, peut-être une infirmière. Puis plus rien. Il est mort.

COURAGEUX ET DANGEREUX

D'autres images sont anonymes : une très brève séquence d'une ouvrière souriant à la caméra, issue des archives de la CGT ; une fête enfantine dans les années 1970, bande retrouvée dans une école à l'abandon, très abîmée, d'autant plus énigmatique. D'autres n'ont pas même eu d'auteur : une caméra de vidéo-surveillance de la RATP a enregistré, mécaniquement, un homme brisant à coups de tête et de poings la vitre d'un guichet. Il n'y pas de son, pas de ca-

drage : l'homme recule hors champ pour prendre son élan et foncer, tel un béliet, contre la glace. On reste pétrifié devant ces images insupportables.

Tel est justement le problème. Introduire parmi des vidéos, des photos, des installations d'artistes reconnus comme tels, ces fragments anonymes ou récupérés est courageux et dangereux. Courageux intellectuellement : l'invention de la photographie, puis celles du cinéma et de la vidéo ont suscité des millions d'images privées ou secrètes. Depuis la première guerre mondiale et les premiers appareils légers et faciles d'emploi, tout individu peut devenir le reporter de sa propre vie, de sa famille, de la rue ou de la nature. Il suffit d'une initiation technique, d'un peu d'argent, d'un peu de curiosité. Depuis deux décennies, ce processus s'est amplifié et perfectionné, le numérique n'étant que la dernière étape en date de cette démocratisation de l'image. Il est temps d'en prendre la mesure et d'en étudier les conséquences, ce qui est ici tenté, quoique d'une manière discrète puisque, proportionnellement, les images s'affirment artistiquement dominant largement.

Pour elles, la confrontation n'est pas sans risques. Ils sont d'abord visuels : à l'évidence, Jean Nolle ou l'Allemand sans nom

savaient tirer parti de leur matériel, ne se contentaient pas de cadrages communs, aimaient jouer avec la lumière et le rythme. L'histoire de la photographie l'a déjà prouvé : la révélation d'un amateur inconnu est de nature à troubler les hiérarchies apparemment établies. En serait-il de même désormais pour l'image en mouvement ?

L'autre « danger » tient à la nature même de ces films : documentaires, conçus et réalisés pour raconter et montrer, ils bénéficient de leur réalisme insistant et peu contestable. Ici, a-t-on envie de croire, nul artifice, nul effet calculé, rien que des morceaux de vérités personnelles. Ils forcent ainsi l'attention, ils en appellent à la nostalgie ou à la stupeur, ils exposent l'intime. *Juillet/Août 1997* est ainsi le journal d'un amour, tenu à deux caméras par Eva Truffaut et Christophe Atabekian, s'entre-filmant, s'entre-épiant, s'entre-dénuant avec tendresse. Amateurs ? Artistes ? Impossible de répondre. Impossible de ne pas penser que la question n'a que peu d'importance, du moment que les images intéressent, retiennent, séduisent ou émeuvent. Impossible de ne pas en déduire aussi que la définition de l'art est, plus que jamais, insaisissable.

Philippe Dagen

Le jazz au fil de la Seine...

Jazz in Paris, une collection de 71 références concoctée à partir des enregistrements à Paris des plus grands artistes de jazz.



44 Lionel Hampton & his French new sound vol. 1



45 Lionel Hampton & his French new sound vol. 2

Folies douces.

Quelques mois plus tôt, sur la scène de l'Olympia, le vibraphoniste et son grand orchestre avaient, presque littéralement, « cassé la baraque ». Ici, en mars 1955 et en studio, encadrée de jeunes souffleurs américains et d'aussi raffinés improvisateurs parisiens que le guitariste Sacha Distel et le pianiste René Urtreger, la furia hamptonienne est comme canalisée par des arrangements au parfum « West Coast ».



Le hip-hop serein de Choréam ouvre le Festival de Marseille

« **DANS MILLE ANS, on parlera du hip-hop comme de la danse traditionnelle urbaine du XX^e siècle !** » Déclaration à l'emporte-pièce de José Bertogal, cochef avec Stéphanie Nataf de la compagnie Choréam. A côté de la bourrée auvergnate et de la gavotte bretonne, nos descendants devront donc compter avec le hip-hop, formule chorégraphique populaire d'une lointaine tribu née dans le béton armé des cités. Et pourquoi pas ! Vingt ans après sa mise en orbite, la danse hip-hop peut bomber le torse : non seulement elle investit les théâtres, mais elle s'affirme aussi comme un langage complexe dont l'écriture de plus en plus fine ne sacrifie jamais à l'intensité émotionnelle. José Bertogal et Stéphanie Nataf sont l'exemple même de cette évolution périlleuse.

A la tête de Choréam (corps et âme s'entend, autrement dit l'énergie et la forme, la pulsion et la réflexion, la sensation et l'idée) depuis huit ans, ces pionniers du mouvement, ex-interprètes de la troupe historique Black Blanc Beur, ouvrent non sans fierté la sixième édition du Festival de Marseille dirigé par Apolline Quinrand. Ils précéderont les chorégraphes Sasha Waltz, Sidi Larbi Cherkaoui, Francesca Lattuada ou Anne Teresa De Keersmaecker sur le grand plateau installé dans la cour de la Vieille Charité. Un coup de chapeau institutionnel que le duo reçoit comme un bel augure. « *C'est vrai qu'avec notre quinzaine d'années de travail dans les jambes, on a longtemps eu soif de reconnaissance, précisent les deux complices. Les programmeurs ont toujours eu tendance à sous-estimer les danseurs hip-hop, à s'en méfier même, sous prétexte qu'on vient de la banlieue et qu'on n'a pas le même bagage technique que les contemporains. Normal, d'ailleurs. Mais il faut sans cesse qu'on apporte la preuve de notre talent, de notre capacité à faire des spectacles. Franchement, on a largement relevé le défi.* »

L'OBSESSION DU PROGRÈS

Avec leur nouvelle et neuvième « choré » intitulée *Epsilon*, Stéphanie Nataf et José Bertogal passent un cap. Sur un thème aussi essoré que celui du temps, ils ne se contentent plus d'additionner des numéros de danse si éberluants soient-ils, mais bouclent la boucle d'une saga hip-hop des origines du monde et de l'évolution. Convoquant tous les styles hip-hop (du break au sol avec des reptations soufflantes au smurf façon robot), mais aussi la danse indienne, africaine, contemporaine, ils font palpiter le cœur brûlant d'une danse généreuse, obsédée par la notion de progrès.

« *Depuis l'époque de mes seize ans où je croyais naïvement qu'on était seul au monde à danser, on a évidemment beaucoup évolué, raconte Stéphanie Nataf, qui en a treize de plus. On a découvert le corps, l'anatomie, les sensations intérieures du mouvement. On sait décomposer les enchaînements les plus difficiles et les transmettre à de jeunes danseurs sans qu'ils se blessent. Mais on essaie de garder les valeurs du hip-hop, le respect de l'autre, le désir d'un monde meilleur lié à la conscience de ce que l'on est.* »

Epsilon porte cette envie de toujours évoluer vers le haut. Si la prouesse et la frime sont toujours de mise, la danse des Choréam rue dans les brancards de la bienséance hip-hop : la frontalité univoque s'assouplit dans un espace ouvert à tous vents ; quant à la solitude des interprètes – le hip-hopeur joue en individuel –, elle s'oublie pour chercher le contact avec l'autre. « *Je ne sais plus si j'ai envie qu'on me colle encore l'étiquette hip-hop, poursuit Stéphanie Nataf. Je sais simplement d'où je viens et où je veux aller : vers une danse qui rassemble les jeunes et les vieux, les bourgeois et les gens des banlieues. Je rêve d'être un jour programmé au Théâtre de la Ville. Ça fait longtemps que j'y pense, et je ne lâcherai pas l'affaire.* »

Rosita Boisseau

★ Festival de Marseille, 6, place Sadi-Carnot. Du 28 juin au 25 juillet. De 40 F à 130 F (de 6,09 € à 19,81 €). Tél. : 04-91-99-02-50.

Le Villette Jazz Festival renoue avec l'esprit déambulatoire sur l'ensemble de son site

Entre le 29 juin et le 8 juillet, Paris recevra près de cinq cents musiciens

Le festival de jazz organisé au parc de La Villette, à Paris, permet la découverte de toutes les facettes du jazz grâce à un parcours déambulatoire sur

l'ensemble du site. Concerts événementiels et débats pointus s'y côtoient. En 1998 et 1999, le gigantisme et le zapping avaient gagné le festi-

val. L'édition 2001 repose les principes fondateurs de la manifestation et entend être la première étape d'un projet de développement maîtrisé.

JACQUES PORNON, directeur du Villette Jazz Festival, conseiller artistique pour le jazz et les musiques du monde à la Cité de la musique de Paris, aime se poser les bonnes questions. Celles qui peuvent déranger. Responsable de la programmation du festival depuis 1996, l'ancien directeur de Banlieues bleues s'est demandé si la manifestation parisienne – seule « survivante » de l'inflation parisienne du début des années 1990 avec trois festivals concurrents début juillet – était « bien nécessaire ». Et d'ajouter : « *Qu'est-ce qui justifie son existence ? Si c'est d'être la première date des rassemblements de l'été, ce n'est pas intéressant. Si c'est pour faire partie d'un "club" des grosses machines, pas plus.* »

En revanche, si l'on prend en compte la Grande Halle, la Cité de la musique, le Conservatoire national de musique, le Trabendo, les Folies de l'architecte Tshumi, le Théâtre Paris-Villette et le Zénith côté Pantin et, sur la rive Villette, la Cité des sciences, le Cabaret sauvage et l'Espace chapiteaux, on s'aperçoit vite que le site de l'Etablissement public du parc de La Villette avec ses nombreux jardins est un outil unique au monde. « *Je souhaite pouvoir utiliser à terme l'ensemble de cet espace, précise Jacques Pornon. Il y a des lieux à retrouver, d'autres à inventer. La configuration du festival cette année peut être vue comme une première étape.* » Deux week-ends, du 29 juin au 1^{er} juillet et du 6 au 8 juillet, permettront de caler cette orientation.

Amorcée en 1993, sous la direction de Christian Gay-Bellile, la transformation du festival – un temps simple point d'accueil des

tournées d'été – a été accentuée en 1996 avec Bertrand Collette, alors directeur de projets du parc et Jacques Pornon. L'idée directrice était d'y favoriser une déambulation en plein air, dans la Grande Halle ou la Cité de la musique, avec des concerts gratuits de haute tenue, la présence active de La Folie d'encre, librairie et magasins de disques, et de proposer une programmation simultanée au sein des différents ensembles. Idée généreuse, destinée à favoriser l'esprit de découverte et d'initiative d'un public que l'on persiste ici à ne pas considérer comme uniquement consommateur. Le succès est venu. Rapidement. En 1998 et 1999, le vaisseau était devenu incontrôlable.

Pour Jacques Pornon, le principe fondateur n'est pourtant pas remis en cause. Il sera même accentué à la lumière des déboires passés. Le festival va donc retrouver le plein air dans la Prairie du Triangle et aux abords des salles. Des solistes improviseront au Musée de la Cité de la musique, les concerts gratuits

sous la Nef rejoignent leur emplacement idéal, à l'entrée de la Grande Halle, côté Fontaine aux lions.

Le grand concert de 22 heures à la Grande Halle avait généré des mouvements de foule perturbateurs pour les autres manifestations du début de soirée. Il est reprogrammé à 20 h 30, dans l'Espace Charlie-Parker dont la jauge a été ramenée à 2 000 places, toutes assises. A la Cité de la musique, même horaire. Une fois satisfaite sa légitime envie d'entendre et voir les stars du jazz, le public pourra se rendre salle Boris-Vian ou à l'Espace club pour des propositions artistiques qui nécessitent une intimité, une écoute plus précise.

INVITATION AU DISCOURS

Aux concerts – près de cinq cents musiciens seront présents – s'ajoute une collaboration avec le Théâtre Paris-Villette pour le spectacle musical *Mélo die 6* et *La Grande Illusion*, rencontres entre le jazz et le texte ou la magie. Le souci de « *donner des clés historiques, d'écouter, à un jeune public mais*

Programme

● La Villette Jazz Festival.

Parc de La Villette, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. A partir de 17 heures. De 70 F à 160 F (de 10,6 € à 24,4 €) selon les forfaits (soirée ou découverte). Tél. : 01-40-03-75-75 ; Internet : www.cite-musique.fr/villettejazz/

● **A l'affiche.** Le festival recevra notamment : Laurent Dehors et son grand orchestre Tous Dehors avec une fanfare d'Afrique du Sud (du 29 juin au 1^{er} juillet), Akosh S., Dianne Reeves, Michel Portal,

Claude Barthélémy (le 29 juin) ; Steve Coleman, Mark Helias, Carlos Maza, Zim Ngqawana, Joey Baron (le 30 juin) ; Gateway, Ahmad Jamal, François Théberge, Antoine Hervé, Paul Bley (le 1^{er} juillet) ; Bill Frisell, Abdullah Ibrahim, François Merville, David Chevallier, Jean-Marie Machado, l'ARFI (le 6) ; Louis Sclavis, Gilberto Gil et Milton Nascimento, Hugh Masekela, Yves Robert (le 7) ; David Murray, Dave Douglas, Willem Breuker (le 8). Spectacle musical : *Mélo die 6* et *La Grande Illusion* au Théâtre Paris-Villette

Sylvain Siclier

La vente de la collection André Blandin, l'homme du bronze africain

Ce passionné se sépare de mille quatre cents œuvres métalliques de toute nature, originaires d'Afrique de l'Ouest

qui vit ses derniers moments. Si ces objets sont présentés dans les vitrines du quai Malaquais, c'est qu'ils sont à vendre – de 200 francs à 180 000 francs.

André Blandin est un Mar-seillais de soixante et onze ans, les cheveux blancs coiffés en coup de vent : « *Je ressemble à mes ouvrages, un peu en désordre* », dit-il avec une pointe de l'accent qu'il a largement perdu en Afrique où il a passé près de trente ans : « *J'y suis parti en 1955, juste après mon service militaire.* » Un diplôme de Sup de Co en poche, il va être embauché par diverses sociétés commerciales : « *J'y tenais le rôle de nègre blanc. Pas très bien payé, mais très heureux.* » Quand il débarque en 1957 à Abidjan, il y a là 8 000 Européens et, précise-t-il, peut-être 50 collectionneurs : « *En gros l'art africain n'intéressait personne, et surtout pas moi. Un jour, à*

la terrasse du Calao, un grand bistrot sur le plateau d'Abidjan, un marchand m'a présenté une pièce – j'ai su, plus tard, que c'était un oiseau Senoufo –, le coup de foudre a été immédiat. J'ai commencé à acheter comme un fou. Uniquement à l'œil puisque je n'y connaissais rien. J'ai appris sur le tas. »

Pourquoi cet engouement pour le métal ? Il n'a pas été exclusif et André Blandin a acquis de nombreux objets en bois qu'il a souvent revendus. Mais si les prix de l'art africain, à l'époque, étaient généralement bas, la bourse d'André Blandin était franchement plate. Et les petits objets métalliques que l'on trouvait sur les marchés étaient très peu chers. « *On avait toujours une pièce de 5 francs pour acheter un poids à peser l'or* », se souvient le collectionneur. Ces poids de cuivre ou de laiton ont, en effet, eu une énorme

diffusion. On estime qu'entre le début du XVI^e siècle et la fin du XIX^e, il en a été fabriqué plus de trois millions d'exemplaires en Afrique de l'Ouest, notamment dans l'actuel Ghana, l'ancienne Côte de l'or. On peut néanmoins douter que la majorité d'entre eux aient réellement été des auxiliaires du commerce. Ils sont en effet presque tous différents les uns des autres, de poids comme de formes. « *La plupart étaient plutôt décoratifs ou symboliques* », explique André Blandin.

UN LIVRE-SOMME

Ce dernier ne s'est pas borné à accumuler : il a, au fil de ses déplacements, acquis une masse considérable de renseignements, souvent glanés auprès des familles de forgerons – d'où venaient ces pièces, qui les avaient fabriquées et pourquoi ? « *Quand je suis rentré*

Claude Stratz nommé à la tête du Conservatoire national supérieur d'art dramatique

CATHERINE TASCAS, ministre de la culture et de la communication, a nommé Claude Stratz au poste de directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, à compter du 1^{er} septembre. Le metteur en scène suisse succédera à Marcel Bozonnet, qui prendra le 1^{er} août ses fonctions d'administrateur général de la Comédie-Française. Né à Zurich en 1946, Claude Stratz a enseigné la dramaturgie et l'interprétation à l'Ecole supérieure d'art dramatique de Genève (ESAD) de 1977 à 1982, tout en signant ses premières mises en scène : *Woyzeck*, de Büchner, *Le Prince de Hombourg*, de Kleist, *Les Troyennes*, d'Euripide. De 1981 à 1988, il a été assistant de Patrice Chéreau au Théâtre de Nanterre-Amateurs, où il a mis en scène Marivaux (*Le Legs et L'Épreuve*) et Nicolai Erdman (*Le Suicidé*). Après avoir dirigé la Comédie de Genève de 1989 à 1999, il est devenu directeur de l'Ecole supérieure dramatique de Genève. Pendant cette période, Claude Stratz a signé de nombreux spectacles, en Suisse et en France. Cette saison, il a mis en scène *Le Malade imaginaire*, de Molière, à la Comédie-Française (à l'affiche jusqu'à fin juillet).

DÉPÊCHE

■ **MUSIQUE : Universal Music Group (UMG), filiale du groupe français Vivendi Universal, a annoncé mardi 26 juin l'acquisition du catalogue du groupe RMM Record, qui comprend 130 artistes et près de 400 enregistrements de musique latino, dont certains des plus grands noms de la salsa, comme Tito Puente et Celia Cruz.** – (AFP.)

Les antilopes allusives des cimiers bambaras

TYIWARA. Galerie Rattion-Hourdé, 10, rue des Beaux-Arts, Paris-6^e. Tél. : 01-46-33-32-02. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, jusqu'au 28 juillet. Entrée libre. Catalogue : 62 p., 200 F (30,49 €).

Dès les années 1920, les cimiers bambaras (Mali) étaient recherchés. Leur patine sombre, la découpe élégante de leur silhouette en faisaient les symboles de l'art africain que le monde occidental découvrait. Devenus un archétype, ils furent un moment délaissés. La galerie Rattion-Hourdé en présente vingt-sept, accompagnés d'une série de gouaches de Corneille. En langue bambara, le nom de ces cimiers, qui représentent des antilopes stylisées et se portent au sommet du crâne, est *tyi wara kun*, c'est-à-dire les « *têtes des fauves du travail agricole* ».

Ces masques-antilopes, nous dit Youssouf Tata Cissé, qui introduit le bref catalogue, sont les emblèmes



DOCUMENTATION AAN

Danseurs miniankas coiffés de cimiers bambaras, sur une carte postale ancienne.

mes d'une société d'initiation pour l'exécution des travaux des champs. Elle regroupe des classes d'âges, garçons et filles, et organise en septembre-octobre, à l'occasion du buttage du mil, des sortes de championnat – l'équivalent de nos anciennes fêtes des moissons

ou des labours. Le plus âgé des vainqueurs coiffe le masque-cimier mâle, et le plus jeune celui de l'antilope femelle. Pour danser, ils revêtent une sorte de camisole de fibres qui les enveloppe complètement et s'appuie sur des bâtons fourchus pour imiter la

démarche claudicante de l'hyène.

Ce cimier renvoie à un récit fondateur où l'antilope et l'hyène, mais aussi le lièvre et le caméléon, jouent un rôle capital. Certains de ces animaux sont parfois associés à l'antilope. Cette dernière est toujours représentée de manière allusive, par des formes évidées, selon un code presque abstrait où domine la fine verticale des cornes de l'animal.

La plus belle des pièces réunies ici évoque de manière minimaliste le corps de l'animal réduit à une élégante courbe, flanquée de la double torsade des bois qui s'attachent de chaque côté de la tête. Une autre, en double chandelier asymétrique, est tout aussi remarquable. Parfois, l'antilope est construite selon une structure horizontale, mais avec les mêmes lignes fuyantes. Au-delà de leur élégance décorative, ces pièces atteignent une perfection formelle qui en font des sculptures à part entière.

E. de R.

Emmanuel de Roux

★ « **Afrique de l'Ouest, bronzes et autres alliages, collection André Blandin** », galerie Leloup, 9, quai Malaquais Paris-6^e. Tél. : 01-42-60-75-91. Du lundi au samedi, de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, jusqu'au 21 juillet. Entrée libre. Catalogue : 90 p., 210 F (32,01 €).

Le règne impérial de Madonna sur sa cour

La star incontestée de la pop internationale a pris ses quartiers d'été au Palais omnisports de Bercy pour un tour de chant retraçant toute sa carrière

MADONNA, Palais omnisports de Paris-Bercy, le 26 juin. Prochains concerts : les 27, 28, 29, 30 juin (complets).

A la sortie du premier concert parisien de la nouvelle tournée de Madonna, le « Drowned World Tour », les uns exprimaient leur joie en fans hystériques, les autres avec la retenue des convaincus de fraîche date. Tous le faisaient sans honte. Cela n'a pas toujours été le cas lors des précédents passages en France du grand cirque Louise Ciccone.

Pour la frange « branchée » du public européen, la star américaine a incarné longtemps le prototype de la *material girl* et d'une pop jamais avare de racolage. D'autres disques, depuis, sont passés par là. En 1998, la chanteuse s'essayait avec bonheur à l'électronique avec *Ray of Light*, sous la houlette de l'Anglais William Orbit. L'an dernier, elle prolongeait son flirt avec cette avant-garde en engageant le Français Mirwais, responsable de la majorité des fantaisies technoïdes de l'excellent *Music*. Restait à inventer la performance scénique qui confirmerait cette réconciliation entre succès populaire et prise de risque stylistique.

Cette ambition se décompose en quatre tableaux, dont le premier n'est pas le plus réussi. Malgré un récent mariage en Ecosse, le kilt (et l'harnachement SM) que la chanteuse porte en début de concert doit plus aux poses punk qu'aux traditions des Highlands. Apparue derrière un grillage bardé d'écrans vidéo, elle s'essaye à une version technometal de *Substitute for Love* dans une ambiance d'oppression futuriste. Pantin iroquois désarticulé, spéculologues des bas-fonds semblent surgir de *Brazil* et de *Blade Runner*.

Madonna plaque des accords grunge, provoque à la façon d'une diva rock. Mais les clichés ne sont pas ici transcendés. A la lutte avec ses danseurs *destroy*, elle perd son micro et laisse découvrir un moment de play-back. On mesure pourtant l'ingéniosité de la scénographie, les ressources d'un plateau qui multiplie les trappes et les *deus ex machina*.

Ce sens de la mise en scène prend toute son ampleur quand la punk blonde devient héroïne de manga aux cheveux noirs. Sur un arbre mort, des danseurs dénudés pendent par les pieds. Théâtre nô ou art de rue catalan ont pu inspirer cette chorégraphie. Sublimée par la mélancolie gothique de *Frozen*, la voici geisha dans un kimono noir dont les manches font toute la longueur de la scène. Sous influence plus nettement électronique, ce deuxième tableau, conçu avec l'aide de la chorégraphe Martha Graham, mêle intimité et frénésie, violence et recueillement. La danse létale d'un samouraï accompagne le frémissant *Nobody's Perfect*, avant qu'un époustouffant combat aérien, hérité des envolées guerrières de *Tigre et dragon*, provoque dans le public autant de « oohh ! » et de « aaah ! » que devant un feu d'artifice.

BOTTES DE PAILLE ET TAUREAU

Entourée de bottes de paille cellophanées, d'un taureau électrique, on retrouve ensuite la cyber cow-girl qui figure sur la pochette de l'album *Music*. Escamotés dans le précédent tableau, ses cinq musiciens (dont, aux claviers et à la basse, Stuart Price, leader des groupes Les Rythmes Digitales et Zoot Woman) reviennent sur le devant de la scène. Guitare sèche en bandoulière, l'Italo-Américaine force un nasillement country & western. Avec la même faculté qui lui permet de vul-



BERTRAND GAY/AFP

Le premier concert du « Drowned World Tour » a électrisé les fans du grand cirque Louise Ciccone.

gariser la culture des marges, Madonna sait rendre tendance le « mainstream ». Sur *Don't Tell Me*, la night-clubber new-yorkaise et ses gymnastes sculpturaux remettent à la mode une danse des bars de Nashville. Elle fera applaudir ses collaborateurs français : « *Il y a dans la salle des gens qui m'ont inspiré : Mirwais, Jean Paul Gaultier [à nouveau créateur de plusieurs des costumes du spectacle], Jean-Baptiste Mondino* ».

L'habileté de la dame imprègne aussi un dernier tableau placé sous le signe de l'hispanisme et lancé sur le thème de *Don't Cry for me Argentina*, tiré de la comédie musicale *Evita*. A cette occasion, la Madonna et sa troupe, transformées en fiers hidalgos et brûlantes Andalouses,

arrivent à nous persuader qu'une sucrerie comme *La Isla Bonita* peut devenir un standard du flamenco. Dansé en trio sur le mode « filles du ghetto » – manteau de fourrure, T-shirt « *mother* » devant et « *fucker* » derrière –, *Holiday*, son premier tube, reçoit un triomphe estival. Avant que, sous une pluie de paillettes, résonnent en apothéose les syncopes électro de *Music*, introduit par un hommage au *Trans Europe Express* de Kraftwerk. Sur l'écran de fond de scène défilent les innombrables personnages qu'a incarnés dans sa carrière la reine de la pop. Une façon de revendiquer une noblesse de l'éphémère comme de célébrer sa propre pérennité.

Stéphane Davet

Les séductions d'une irréprensible nuitarde

AVANT que n'éclate l'énorme orage mettant fin à la canicule, Paris a fêté Madonna, chanteuse et mère comblée. Tandis que sur la terrasse du Palais omnisports de Bercy, des VIP heureux contemplaient un lever de lune sur la Seine, Madonna rentrait à son hôtel, avec, disait la rumeur, mari et enfants. Celle qui a eu pour habitude de porter en fin de show des T-shirts imprimés au nom de ses collègues et rivales arborait au soir du 26 juin un modèle éloquent : « *mother* » côté face, « *father* », côté pile, en lettres brodées et brillantes. On a mal vu, dira un initié, « *c'était mother de face, fucker de dos* ». L'une des grâces de Madonna est de pouvoir tenir le rôle de la maman et celui de la putain d'un même mouvement. Hélène Ségara, accompagnée, le soir de la première, de son producteur Orlando, frère de Dalida, songeait soudain à se dissiper davantage – pour toutes, Madonna est un modèle.

La star ne visitera pas cette année ses fans à l'issue du spectacle ; les hommes politiques ne se seront pas montrés, pour qui, désormais, seul le Stade de France est assez grand et Madonna devenait trop sage. Bercy est un grand tout, puissant et vague, à l'instar de ce *Drowned World Tour*, tournée « *noyée* » menée par une Madonna sexe, très sexe.

Epaules carrées, bras à la musculature parfaite, nombril dévoilé, elle électrise. Qu'un (faux) samouraï l'effleure et voici dix-huit mille personnes, garçons et filles, mourant d'envie d'être à la place du danseur – juste pour le charme, ou plus... Plus tard, devant un buffet de sushis et de mini-asperges, quelqu'un suggéra que, des trois danseuses aux allures de garçons enlaçant la star le temps d'une danse latine, l'une ressemblait comme une sœur à Ingrid Casares, l'ex-amie de Madonna.

Madonna vole. Suspendue à un filin, aussi légère que dans un

rêve. Sans peur ni carcan, elle entretient l'esprit de la fête et de la danse par les effets d'une électronique prompte à magnétiser les foules. Tout lui va – son pantalon de cow-boy, sa robe du soir, son bustier en forme de drapeau américain – sans une once de vulgarité. Elle est elle-même. Du grand art sous les regards des photographes massés en cohorte derrière la console de son. Madonna est libre. Elle aime la fête, et le public sort des gradins en dansant.

UNE APPARTENANCE PLANÉTAIRE

Là où les divas américaines (Dion, Carey, Houston, Estefan), multimillionnaires du disque, et leurs suiveuses (Lopez, Spear) ont encore besoin d'expliquer qu'elles sont universelles en projetant des clips de leur « *World Tour* » en fond de scène, Madonna phagocyte tous les styles pour bien marquer son appartenance planétaire – tour à tour geisha, punk, *red neck*, hispanique, etc. Voyeuse aussi, bien sûr, comme la Cap-Verdienne Cesaria Evora, dont elle n'a jamais raté un

concert et qu'elle a conviée à chanter lors de son récent mariage à Londres, ou comme les Gitans qu'elle et sa troupe imitent sur scène.

Madonna est somme toute une irréprensible nuitarde, révoltée survoltée qui soigne la plastique des corps et la profusion des mangas érotiques. Pour nourrir cette débauche heureusement soutenue par l'ordinateur et la musique électronique, il a fallu transporter 100 tonnes de matériel dans deux Boeing 747 depuis Los Angeles. Huit camions sillonnent l'Europe. Le taureau mécanique sur lequel la chanteuse est juchée le temps d'une demi-chanson a été spécialement conçu à Cheyenne (Oklahoma) et béni par un prêtre. Que boit-on dans les loges tandis que la bombance continue en terrasse ? Du Red Bull et des capuccinos Starbucks, confirme un dirigeant de sa maison de disques, AOL Time Warner, tandis que le champagne réchauffé dangereusement. Et Madonna qui se croyait seule...

Véronique Mortaigne

SORTIR

PARIS

Georges Pludermacher

Le pianiste Georges Pludermacher jouera Chopin, Beethoven et Scriabine dans le cadre de la 18^e édition du Festival Chopin de l'Orangerie de Bagatelle. Une manifestation soucieuse, cette année, de mettre en perspective l'itinéraire du compositeur polonais. Cette démarche intelligente devrait être défendue avec la rigueur et la sensibilité propres à Georges Pludermacher, pianiste « discret » mais d'une indéniable présence. Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris-16^e. M^e Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 28. Tél. : 01-45-00-22-19. Location Fnac. 150 F.

Groove Alla Turca

Burhan Oçal est le bassiste qui a frappé les esprits, pas seulement pour sa longue collaboration avec Ornette Coleman, mais pour des expériences autour du vaste monde, en trio avec Santana et Max Roach, au Japon avec Kazumi Watanabe. Cette fois, l'entreprise se dit Alla Turca. Pour les curieux : soirée très branchée. Pour ceux qui connaissent, funky slappé et Orient peuplé. *New-Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'Eau. 21 heures, le 28. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

BFG

Le trio le plus excitant : Glen Ferris (trombone), Emmanuel Bex (orgue), Simon Goubert (batterie). Passons sur l'originalité de chacun des sommets du triangle. Ce sont, il n'en reste pas tant, de vraies personnalités du jazz, de la musique improvisée et de l'amour du jeu : infatigables, un peu folles, sans vraies limites. Soirée de choc. *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. A partir de 22 heures, le 28. Tél. : 01-40-26-46-60. 100 F.

« Beaumarchais »

La Comédie-Française reçoit pour la deuxième fois, dans son Studio-Théâtre, l'association Beaumarchais. Créée en 1988 par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, elle a pour ambition d'aider les auteurs contemporains. Claude Santelli,

son président, et Paul Tabet, son directeur, traduisent dans les faits, le temps d'une carte blanche, les principes de l'association à travers leur programmation, avec notamment des lectures et des mises en espace de pièces inédites d'auteurs contemporains. Jean-Claude Penchenat, fondateur du Théâtre du Campagnol, s'est associé à leur désir de « défendre l'écriture dramatique contemporaine » en proposant une soirée intitulée « Du bal à l'orchestre ».

Studio-Théâtre de la Comédie-Française, 99, rue du Louvre, Paris-1^{er}. M^e Palais-Royal. Jusqu'au 30 juin (soirées à partir de 18 heures). Tél. : 01-40-23-45-80. Entrée libre sur réservation.

Témoins oculaires

La nuit permet d'appréhender l'architecture d'une manière différente. C'est ce thème que la galerie du Petit Château de Sceaux propose d'aborder en exposant des photographies nocturnes d'une vingtaine d'architectures. On perçoit ainsi que les architectes ont trouvé dans l'éclairage nocturne une source d'inspiration d'une grande souplesse qui permet de faire varier les paysages urbains.

De la sphère privée de la « maison de verre » de Pierre Chareau aux réalisations de bâtiments publics de Rafael Moneo et de Toyo Ito, les architectes ont intégré cette poésie particulière de la nuit. Ces architectures ont été saisies par l'objectif de photographes pour nous livrer une vision d'un monde contemporain façonné par la lumière. Une sorte de brouillage entre l'intime et le public s'y opère par la transparence des façades. A noter qu'en marge de l'exposition sont organisées des soirées-débat dans le parc... au crépuscule. *Sceaux (Hauts-de-Seine)*. Galerie du Petit Château, 9, rue du Docteur-Berger. RER : Sceaux. Jusqu'au 24 septembre, tous les jours sauf le mardi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Rencontre dans le parc le 28 à 19 heures, sur le thème « Pratiques de la dérive, mœurs errance/sortir ».

Tél. : 01-41-87-04-40. Entrée libre.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Philippe Cognée
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris-4^e. M^e Hôtel-de-Ville. Du 28 juin au 28 juillet. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi.
Gilles Barbier : pique-nique au bord du chemin
Marseille (Bouches-du-Rhône). MAC, galeries contemporaines des musées de Marseille, 69, avenue d'Haifa. Du 29 juin au 30 septembre. Tél. : 04-91-25-01-07. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. 18 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Eaux lourdes

de Christian Siméon, mise en scène de Didier Long, avec Pierre Santini, Céline Samie et Nada Strancar.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^e Palais-Royal. 18 heures, le 28. Tél. : 01-40-23-45-80. Entrée libre sur réservation.
Visions de l'histoire
avec Jean-Claude Grumberg, Isabelle Rose et Marc Dugowson.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^e Palais-Royal. 20 h 45, le 28. Tél. : 01-40-23-45-80. Entrée libre sur réservation.
Lectures
de Xavier Bazot, avec Gilles Arbona, Hervé Briaux, Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Annie Perret, Patrick Pineau et Marie-Paule Trystram.
Théâtre de l'Europe - Petit Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6^e. M^e Odéon. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-44-41-36-36. Entrée libre.
L'Internationale
d'Armand Gatti, mise en scène de Sarah Franco-Ferrer.
Montreuil (Seine-Saint-Denis). La Maison de l'arbre, 5-7, rue François-Debergue. 20 heures, le 28. Tél. : 01-48-70-00-76. Entrée libre.
Christian Ben Aim, François Ben Aim
un homme en marche.
Arcueil (Val-de-Marne). Théâtre du Campagnol, 1, rue Paul-Bert. 21 heures, le 28. Tél. : 01-40-23-45-80. Entrée libre sur réservation.

Faizal Zeghoudi

Quartier de bal.
Arcueil (Val-de-Marne). Théâtre du Campagnol, 1, rue Paul-Bert. 21 heures, le 28. Tél. : 01-40-23-45-80. Entrée libre sur réservation.

Compagnie Maguy Marin

May B.
Rambouillet (Yvelines). Jardin du Palais-du-Roi-de-Rome. 21 heures, le 28. De 40 F à 60 F.

Chœur de chambre Accentus
Œuvres de Bacri, Regger, Bruckner, Brahms, Ligeti, Laurence Equilbey (direction).
Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise). Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. 21 heures, le 28. Tél. : 01-30-36-77-77. De 100 F à 200 F.

Orchestre national de France
Strauss : *Lieder*. Bruckner : *Symphonie n° 7*. Alexia Cousin (soprano), Paavo Järvi (direction).
Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. M^e Basilique-de-Saint-Denis. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-48-13-06-07. De 90 F à 250 F.

Bosco
Le Nouveau Casino, 109, rue Oberkampf, Paris-11^e. M^e Ménéilmontant. 21 heures, le 28. Tél. : 01-43-57-57-40. 70 F.

16 Horsepower
Ris-Orangis (Essonne). *Le Plan*, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 28. Tél. : 01-69-43-03-03. De 50 F à 110 F.

Autour de Lucie
Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 19 h 30, le 28. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.
Talvin Singh
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^e Anvers. 19 heures, le 28. Tél. : 154 F.

Chaurasia
Théâtre de verdure, square Saint-Lambert, Paris-15^e. M^e Vaugirard. 20 h 30, le 28. Entrée libre.

RÉGIONS

Beauté Misère
de Jean-Pierre Bodin et François Chatot, avec Jean-Pierre Bodin.
Montpellier (Hérault). Théâtre d'O, 140, route de Gabrels. 21 heures, les 29 et 30. Tél. : 04-67-67-66-66. De 40 F à 90 F.

DERNIERS JOURS

30 Juin
Quatre à quatre, d'Antonio Lobo Antunes, Jean Racine et William Shakespeare. Mise en scène de Georges Lavaudant avec les élèves de l'ERAC.
Les Ateliers-Berthier, 36, boulevard Berthier, Paris-17^e. M^e Porte-de-Clichy. 20 heures, les 28, 29 et 30. Tél. : 01-44-41-36-36. 50 F.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO
numéro de juillet-août
12 F / 1,83 €

L'état des conflits dans le monde

- Les nationalismes dans les Balkans
- La guerre civile en Afrique
- Les conflits en Afrique noire
- Le Proche-Orient
- La Tchétchénie...

un dossier spécial sur les principaux conflits dans le monde.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
+ les clés de l'info

FESTIVAL
29 JUIN ▶ 8 JUILLET 2007

VILLETTE JAZZ

PARC ET GRANDE HALLE / CITE DE LA MUSIQUE
AVEC LE CONSERVATOIRE DE PARIS LE THÉÂTRE PARIS VILLETTE LE TRABENDO

Forfait-soirée 160 F* (24,39 €)
Forfait-découverte 90 F* (13,72 €)
Et tous les jours, des concerts gratuits en plein air ou dans la Grande Halle !

INFO / RÉSA 01 40 03 75 75
www.cite-musique.fr/villettejazz
Métro Porte de Pantin

EN VUE

■ Mardi 26 juin, en Ukraine, dans Lviv quadrillée, les croix pectorales des cardinaux venus concélébrer la messe avec Jean Paul II tintaient au passage des portiques de sécurité.

■ « *Regardez, ils ont même changé la croix sur le toit* », accuse une villageoise catholique de Lysnovitchi, en Ukraine, où les orthodoxes et les uniates se disputent une église de tôle et de bois.

■ **Ezzat Ibrahim**, numéro deux du Baas, a remis, mardi 26 juin, la décoration du parti à **Sajida Kheirallah Telfah**, « première camarade combattante », mère de famille, épouse du président **Saddam Hussein**, numéro un du Baas.

■ Les policiers iraniens soupçonnent de « *motivations religieuses* » le tueur en série qui étrange dans la ville sainte de Machhad des prostituées avec leur propre foulard.

■ La Cour administrative du Bade-Wurtemberg a interdit, mardi 26 juin, à une enseignante allemande d'origine afghane de porter un foulard islamique en cours : « *Je me sens réduite à ce bout de tissu* », a reproché aux juges **Fereshta Ludin**, qui le nouait serré depuis deux ans.

■ « *Dans la vie, j'ai tout raté même les crimes passionnels* », constatait, jeudi 21 juin, une sexagénaire devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, après avoir blessé grièvement de douze coups de couteau l'épouse de l'homme de sa vie.

■ Le professeur **Joseph Ellis**, l'un des historiens les plus réputés des Etats-Unis, qui accusait, l'an dernier, son collègue **Edmund Morris** d'avoir mêlé les faits et la fiction dans une biographie de **Ronald Reagan**, se faisait passer pour un ancien combattant du Vietnam, pure invention.

■ L'Australien **Dubravko Rajcovic**, condamné au mois d'avril à deux ans de prison par un tribunal de Miami pour avoir harcelé la championne de tennis **Martina Hingis**, demande la révision de son procès depuis que son procureur, **Chris Calkin**, file le parfait amour avec sa plaignante, 20 ans.

■ Une étudiante à l'université de Pace, aux Etats-Unis, réclame 5 millions de dollars devant la Cour suprême de Manhattan à son professeur de droit qui, pour illustrer un cours sur « *le préjudice personnel* », lui avait retiré sa chaise par derrière.

■ Trois Sioux d'Oklahoma parcourent depuis dix jours la région Midi-Pyrénées sur les traces de **Petit Chef**, **Femme Faucon** et **Grand Soldat**, leurs ancêtres, bouffons exotiques à la cour de **Charles X**, échoués dans la région de Montauban.

Christian Colombani

LE CHEMINEMENT des mémoires blessées constitue aujourd'hui un élément essentiel du débat intellectuel et politique. Des crimes de Vichy à la torture en Algérie, cela n'est plus à démontrer. Mais, au-delà de la controverse sur les us et abus de la mémoire collective, ne convient-il pas de se demander si, sur le terrain, la prise en compte de la mémoire sert la démocratie ? Le dernier numéro des *Temps modernes* (mars-avril-mai 2001) propose des exemples de terrain.

Etudiant les cérémonies officielles destinées à honorer les victimes du génocide ayant ravagé le Rwanda en 1994 - révélatrice rapidement, mais tardivement nommé et reconnu comme tel par les diplomates -, Claudine Vidal, directrice de recherche au CNRS, naguère auditionnée par la mission d'information, présidée par Paul Quilès, chargée d'enquêter sur le rôle de la France, mon-

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Vaillant lâché, Vaillant humilié, Vaillant blessé ! En dépit des efforts qu'il a prodigués pour ménager la susceptibilité de son ami de vingt-cinq ans, célébrer son courage et sa fidélité avant que de le désavouer sur le dossier des rave parties, Lionel Jospin a gravement fragilisé son ministre de l'intérieur. Et ce n'est peut-être pas, contrairement à ce qu'il a cru faire, un heureux calcul électoral. Daniel Vaillant a été sommé de rengeiner un amendement de sa loi sur la



tre comment le style des commémorations a suivi les aléas de la politique du Front patriotique rwandais (FPR) au pouvoir à Kigali depuis les

sécurité quotidienne prévoyant une déclaration préalable des free parties au motif que ses camarades socialistes, après l'avoir approuvé, le trouvaient trop répressif et craignaient qu'il ne leur aliénât l'an prochain des voix de la jeunesse aux législatives comme à la présidentielle. Mais cette volte-face qui contraint le ministre de l'intérieur à se déjuger contribue bien évidemment à entamer le crédit d'un ministre déjà en situation difficile (...). Après sa ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou, sommée de corriger sa copie dans l'affaire de la loi de modernisation sociale et de se plier aux exigences du PCF, c'est

massacres de Tutsis auxquels son intervention a mis fin.

« *La cérémonie commémorative organisée par les pouvoirs, résume Claudine Vidal, procède d'un inévitable rapport de force : (...) parce qu'elle s'empare du deuil privé des survivants et le transforme en deuil collectif au nom de considérations qui sont formées en dehors d'eux.* »

Autre lecture problématique du passé récent, cette fois en Europe : celle du postcommunisme. Ici, *Les Temps modernes* rouvrent le dossier de la double mémoire du communisme et du fascisme en Roumanie. Question brûlante s'il en est, à l'heure où, dans ce pays, l'extrême droite, ouvertement xénophobe et antisémite, et son candidat à l'élection présidentielle de l'automne dernier, Corneliu Vadim Tudor, fondateur de Romania Mare (Parti de la Grande Roumanie), rallient 33 % des voix. Pour les responsables de ce

dossier, ce succès s'expliquerait ainsi par « *l'absence de contre-feux dans l'espace public roumain* » et par « *le voisinage paradoxal de certains des thèmes de la droite extrême avec les discours d'hommes politiques et d'intellectuels modérés, centristes ou libéraux.* »

IMAGINAIRE DU COMLOT

George Voicu, l'actuel doyen de la faculté de sciences politiques de Bucarest, fait à cet égard exception. Sa dénonciation, dans *Les Temps modernes*, de l'antisémitisme latent qui imprègne une partie de l'intelligentsia roumaine et l'écho que cette dénonciation avait reçu dans nos pages (*Le Monde* du 15 janvier 2000) avaient déclenché une tempête sans précédent à Bucarest.

Prenant de la hauteur dans trois ouvrages récents, dont la revue publiée de larges extraits, M. Voicu s'attelle maintenant, en sociologue,

quement, l'épilogue de la tragédie yougoslave si ne s'installait actuellement en Macédoine une vicieuse petite guerre ethnique assez similaire aux précédentes. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on se demande s'il ne vaudrait pas mieux admettre que le pire est programmé à Skopje entre Slaves et Albanais. Comment l'éviter ? En y déployant par exemple - l'OTAN l'évoquait récemment à demi-mot - un contingent conséquent de soldats occidentaux déterminés à désarmer les rebelles de l'UCK en échange d'un accord politique prenant en compte les revendications albanaïses.

à analyser le discours propre à l'extrême droite roumaine. En particulier cet imaginaire du complot qui hante la Roumanie d'après 1989, qu'il s'agisse de stigmatiser les « *diktats* » des grandes puissances ou les divers « *plans de fédéralisation* » qui viseraient à démembrer son territoire.

En outre, le sociologue confronte - ce qui est rarement fait - le mythe prospère du « *judéo-communisme* » (dont la Roumanie n'a nullement l'exclusivité) à la réalité des statistiques. Celles-ci établissent que la participation des juifs de Roumanie au Parti communiste fut minoritaire avant guerre (moins de 20 %) et, surtout, plus que marginale dans la population juive de Roumanie, où la proportion des communistes n'atteignait même pas les 1 % en 1944 !

Zigu Ornea, un historien des idées qui est l'un des meilleurs spécialistes des idéologies de l'entre-deux-guerres roumain, déplore, pour sa part, l'oubli d'une tradition bien démocratique et occidentaliste tout aussi « *nationale* » que le fascisme de la Garde de fer. De même, dit-il, « *j'ai vu peu d'intellectuels démocrates (...) s'opposer publiquement au mythe dont (...) le maréchal Ion Antonescu [chef de l'Etat roumain entre 1941 et 1944, allié de Hitler] fait l'objet* ». En se concentrant de manière trop exclusive sur les « *héros culturels* » compromis avec l'extrême droite, au premier rang desquels figurent Mircea Eliade et Cioran, certains Roumains d'aujourd'hui ne seraient-ils pas aussi infidèles à eux-mêmes ?

Nicolas Weill

www.kantei.go.jp/jp/m-magazine

Le premier ministre japonais publie une newsletter hebdomadaire très personnelle



la natation... J'aime aussi regarder le sport », explique le premier ministre, qui poursuit en faisant l'éloge d'un jeune joueur de base-ball amateur qui s'est fait remarquer par sa pugnacité lors du dernier tournoi des lycées : « *Le fait de gagner au dernier moment est émouvant.* »

Plus loin, M. Koizumi fait part de l'émotion qu'il a ressentie lors de la finale du dernier grand tournoi de sumo. Le champion Takanohana, mal remis de sa blessure au genou et grimaçant de douleur, avait quand même réussi à battre son adversaire : « *C'est très important*

d'être ému. C'est ce qui donne de l'énergie (...). Je souhaite avoir un cœur toujours capable de s'émouvoir et je tâcherai de pratiquer une politique qui peut vous donner des émotions.

Dans un pays où la population a longtemps été indifférente à l'égard de ses politiciens, le succès de cette nouvelle initiative de M. Koizumi est presque une révolution : « *On peut dire que ce magazine contribue à introduire la démocratie directe dans notre pays. C'est une approche inédite au Japon, et le visage de la politique japonaise ne sera plus le même dans les années à venir* », estime Shintaro Itoh, professeur de médiologie à l'université Tohoku-Fukushi.

A quelques mois des élections sénatoriales, certains opposants ont critiqué cette opération, qualifiée de publicité personnelle réalisée aux frais du contribuable. Mais avec une cote de popularité de plus de 80 %, Junichiro Koizumi semble pour le moment hors d'atteinte.

Brice Pedroletti

SUR LA TOILE

DROGUE MIRACLE

■ Un ancien médecin de Baltimore âgé de 58 ans, qui avait déjà eu affaire à la justice, a été condamné pour avoir vendu via Internet une « *drogue-miracle* » de sa composition à des centaines de patients qu'il n'avait jamais rencontrés. L'un des produits contenus dans sa potion peut provoquer des lésions cardiaques irréversibles. Il risque cent quatre ans de prison. - (AP.)

NOMS DE DOMAINES

■ Deux sociétés américaines, VeriSign et Register.com, ont commencé à enregistrer les demandes des entreprises souhaitant obtenir une adresse dans le nouveau domaine international .biz, qui sera opérationnel à partir d'octobre. Le fichier central de ces nouvelles adresses sera géré par une troisième société, NeuLevel. Six autres domaines seront mis en service prochainement : .info (médias), .pro (professions libérales), .name (particuliers), .coop (entreprises coopératives), .museum (musées) et .aero (sociétés aéronautiques). www.networksolutions.com www.register.com

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « *une* » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64*
3 semaines (19 n°)	139/21,19*
1 mois (26 n°)	173/26,37*
2 mois (52 n°)	378/57,63*
3 mois (78 n°)	562/85,68*
12 mois (312 n°)	1 980/301,85*

Offre valable jusqu'au 15/12/2001

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute) ou par Internet : abonnement.lemonde@scaab.com

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : _____

En France métropolitaine uniquement.

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires : _____

Sol horribilis ! par Luc Rosenzweig

SACRÉ CAGNARD ! L'astre de nos jours est un sournois, dont la trop grande fréquentation peut être la source de divers désagréments. Ses invisibles ultraviolets provoquent des brûlures au second degré, vulgairement nommées coups de soleil, un vieillissement accéléré de la peau, des céciétés temporaires contractées en tentant de le défier du regard, et, last but not least, un cancer de la peau qui, en se généralisant, vous conduira tout droit dans une tombe, où vous serez, enfin, à l'ombre pour une période indéterminée.

Ce catalogue de calamités ne constituait, mardi soir, qu'une petite partie de l'émission « *E = M6* », sur la chaîne du même nom, consacrée aux divers dangers qui nous guettent pendant les vacances. Il s'agit là d'un programme dont le but affiché est de faire l'éducation sanitaire d'une population trop encline à l'insouciance, mais qui, en fait,

attire le chaland en lui montrant des choses horribles, ce qui provoque chez lui une délicate frayeur. C'est du Louis Pasteur matiné de Grand Guignol.

Ainsi, pour nous montrer le danger constitué par les piscines privées pour les enfants en bas âge, on nous présente l'un d'entre eux, réduit à l'état de légume après avoir été sauvé de justesse d'une noyade. Une association à même été créée pour pousser à la mise en œuvre d'une réglementation drastique des installations de sécurité autour de ces symboles de la réussite, qui ont tendance à se généraliser en descendant petit à petit l'échelle sociale. Quand on en sera aux barbelés et aux miradors entourant la surface d'eau bleuté, on devrait pouvoir décrier l'éradication du fléau. Et, pourtant, cela n'empêchera pas les guêpes de venir roder au bord de la piscine, pour méchamment piquer les bambins à la peau fragile...

Les vacances, ce n'est pas seulement une accumulation d'ennuis hexagonaux bien connus : méduse sur la Côte d'azur, déversement d'égouts sur la Côte basque, pavillon bleu de complaisance sur toutes les côtes, et arnaques de toutes sortes guettant le touriste à chaque coin de rue ou de sentier. Il faut y ajouter les calamités exotiques qui attendent aujourd'hui le nombre de plus en plus élevé de nos compatriotes qui vont goûter aux charmes des Tropiques. Nous avons choisi d'extraire de ce musée des horreurs lointaines ce vers sénégalais qui pond ses œufs dans des vêtements imprudemment mis à sécher à l'extérieur. Ces sympathiques animaux s'infiltreront sous la peau, et trouvent l'endroit à leur goût. Leur extraction, un à un, par votre compagnon ou compagne de voyage constituera une distraction de qualité dans une région qui en manque quelque peu.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.50 Ce qui fait débat. Les corps dans tous ses états. France 3

21.00 L'Argent des ONG. Forum

22.05 Sculpture et « nouveaux réalistes ». Forum

23.05 Apprendre le monde. Forum

MAGAZINES

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le photographe. Arte

20.50 Défense d'entrer. Invités : Michel Galabru ; Arturo Brachetti. TF 1

22.25 Ça se discute. L'arrivée d'un enfant bouleverse-t-elle la vie de couple ? France 2

23.05 52 sur la Une, la dernière. Le messager des jungles perdues. TF 1

23.15 Pièces à conviction, édition spéciale. Torture en Algérie : ces aveux qui dérangent. Le photographe. Arte

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le photographe. Arte

20.50 Défense d'entrer. Invités : Michel Galabru ; Arturo Brachetti. TF 1

22.25 Ça se discute. L'arrivée d'un enfant bouleverse-t-elle la vie de couple ? France 2

23.05 52 sur la Une, la dernière. Le messager des jungles perdues. TF 1

23.15 Pièces à conviction, édition spéciale. Torture en Algérie : ces aveux qui dérangent. Le photographe. Arte

0.50 Des mots de minuit. France 2

0.50 Le Club. Patricia Hitchcock. TMC

DOCUMENTAIRES

18.55 Louis Armstrong. Histoire

19.00 Biographie. [1/2] J.F. Kennedy, une histoire personnelle. Chaîne Histoire

19.00 Connaissance. Grands chantiers. [4/5]. Tunnels. Arte

19.45 Les Mystères de l'Histoire. Akhenaton. La Chaîne Histoire

20.05 Grenouilles et compagnie. La loi du plus fort. Odyssee

20.15 Reportage. Le « Charles-de-Gaulle », L'Européen ? Arte

20.30 Une mort sans importance. Planète

20.35 Japop. [2/4]. Robotism. Canal Jimmy

21.00 Le Canal de Panama. Histoire

21.30 En quête de l'Histoire. Les héros oubliés. La Chaîne Histoire

21.45 L'Atoll de Bikini. Odyssee

21.45 Musica. Enfants prodiges entre misère et gloire. Le secret de l'école russe de piano. Arte

21.55 L'Armée rouge. [3/3]. La victoire annexée. Histoire

22.20 Civilisations. Le mur de l'empereur Hadrien. La Chaîne Histoire

22.30 Cesaria Evora. Morna Blues. Planète

23.05 Biographie. Le dalaï-lama, l'âme du Tibet. La Chaîne Histoire

23.15 Profil. Henning Mankell. Suspense suédois et théâtre africain. Arte

23.45 Le Procès K, Omar Raddad. Odyssee

23.55 Histoire du jazz français. [2/3]. 1940-1960. Planète

SPORTS EN DIRECT

19.00 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans (8^e de finale) : France - Allemagne. Eurosport

20.45 Volley-ball. Ligue mondiale. Phase finale : Brésil - France. Eurosport

DANSE

22.00 La Nuit transfigurée. Chorégraphie d'Oscar Araiz. Musique de Schoenberg. Par le ballet du Grand Théâtre de Genève. Muzzik

23.45 Le Parc. Chorégraphie d'Angelin Preljocaj. Musique de Mozart. Par le Corps de ballet de l'Opéra national de Paris. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Classic Archive. Enregistré à Paris, en 1966, 1969 et 1965. Avec Pierre Fournier, violoncelle ; Jean Fonda, piano. Mezzo

22.00 Festival de musique sacrée de Fez. Enregistré à Fez, en mai 1996. Mezzo

22.45 Musica. Concert des enfants prodiges de Russie. Arte

23.10 Betty Carter. Festival de Montréal 1982. Muzzik

TÉLÉFILMS

19.00 A chacun son tour. Peter Bogdanovich. Disney Channel

20.50 L'Étoile filante. Blair Treu. TF 6

22.30 L'Angoisse d'une mère. Tim Hunter. O. Téma

22.35 California Heat. Richard Brandes. O. M 6

SÉRIES

20.50 L'Institut. Carnet de voyages. France 2

20.55 Once & Again. Premier rendez-vous. Une nuit avec toi. O. M 6

Le Monde TELEVISION

Planète

20.30 Une mort sans importance Isabelle Achour s'était engagée dans l'humanitaire. En 1992, avec un convoi de médicaments, elle réussit à ouvrir un couloir pour entrer dans Sarajevo. En 1994, elle effectue une mission en Serbie pour Echo, l'office humanitaire de la Communauté européenne en Serbie. C'est là qu'elle trouve la mort dans des conditions obscures. Martine Laroche-Joubert, qui l'avait connue en Bosnie, mène l'enquête.

Canal +

21.00 Saint-Cyr ■ ■ Patricia Mazuy a réalisé un film en costumes assez inattendu, une sorte d'épave qui fait ressortir le talent d'Isabelle Huppert. Elle incarne une M^{me} de Maintenon dont le projet de créer une école réservée aux jeunes filles de la noblesse ruinée finit par se retourner contre elle. Une mise en scène et des idées dramaturgiques saisissantes. Prix de la jeunesse à Cannes et prix Jean-Vigo en 2000.

France-Culture

22.30 Surpris par la nuit La radio culturelle rend hommage à Gustave Flaubert à travers quinze émissions, programmées depuis le 23 juin et jusqu'au 6 juillet. Comme cela avait déjà été le cas pour Rimbaud et Racine, en juin et novembre 2000, cette série spéciale offre une approche panoramique de l'écrivain. Ce soir, dans « Surpris par la nuit », Anne Thébaud propose Flaubert ou l'expérience des limites.

FILMS

14.45 Le Journal du séducteur ■ ■ Danièle Dubroux (France, 1995, 95 min) O. Ciné Cinémas 3

16.10 Trois femmes ■ ■ ■ Robert Altman (Etats-Unis, 1977, v.o., 120 min) O. Cinéfaz

16.30 La Vipère ■ ■ William Wyler (Etats-Unis, 1941, 115 min) O. Cinétoile

17.55 Les Hommes du président ■ ■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, v.o., 135 min) O. Ciné Cinémas 3

18.20 La Mort aux trousses ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 145 min). TCM

18.25 Alamo ■ ■ John Wayne (Etats-Unis, version courte, 1960, 155 min) O. Cinétoile

20.45 Luke la main froide ■ ■ Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1967, 135 min) O. TCM

21.00 Trois bébés sur les bras ■ ■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1958, 100 min) O. Cinétoile

21.00 Saint-Cyr ■ ■ Patricia Mazuy (France, 2000, 115 min) O. Canal +

22.15 Le Miroir à deux faces ■ ■ André Cayatte (France - Italie, 1958, 105 min) O. Ciné Classics

22.25 Tout feu tout flamme ■ ■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min) O. Ciné Cinémas 1



22.40 Zazie dans le métro ■ ■ Louis Malle. Avec Catherine Demongeot, Vittorio Caprioli, Hubert Deschamps (France, 1960, 90 min) O. Cinétoile

22.50 Small Soldiers ■ ■ Joe Dante (Etats-Unis, 1998, 105 min) O. Ciné Cinémas 3

22.55 Eyes Wide Shut ■ ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1999, v.o., 154 min) O. Canal +

0.00 Les Deux Rivaless ■ ■ Francesco Maselli (Italie, 1964, v.o., 90 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.25 Sunset Beach. 18.15 et 0.20 Exclusif. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.50 Défense d'entrer. 23.05 52 sur la Une, la dernière. 0.50 Le Monde à l'envers. 1.45 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.55 Friends O. 18.20 Nash Bridges O. 19.10 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 et 0.25 Journal, Météo. 20.50 L'Institut. Carnet de voyages. 22.25 Ça se discute. 0.50 Des mots de minuit.

FRANCE 3

17.55 C'est pas sorcier. 18.25 Questions pour un champion. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.50 Ce qui fait débat. 22.45 Météo, Soir 3. 23.15 Pièces à conviction, édition spéciale. Torture en Algérie : ces aveux qui dérangent. 0.55 La Loi de Los Angeles. Les bourreaux de Beverly Hills. 1.40 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

17.20 Blague à part O. 17.40 Mes pairs potes O. ► En clair jusqu'à 20.35

18.10 Animasia O. 18.40 Spin City O. 19.00 Le Journal. 19.15 Best of Nulle part ailleurs O. 20.05 Le Zapping. 20.09 Rien que des monstres O. 20.10 Daria O. 20.30 Le Journal des sorties. 21.00 Saint-Cyr ■ ■ Film. Patricia Mazuy O. 22.55 Eyes Wide Shut ■ ■ ■ Film. Stanley Kubrick (v.o.) O. 1.30 Seinfeld. Dérappages O.

ARTE

19.00 Connaissance. Grands chantiers. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Le « Charles-de-Gaulle ». 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. 21.45 Musica. Enfants prodiges entre misère et gloire. 22.45 Concert des enfants prodiges de Russie. 23.15 Profil. Henning Mankell. 0.15 La Lucarne. Anak Kelana.

M 6

17.10 Highlander O. 18.10 Le Caméléon O. 19.05 et 20.40, 0.15 Loft Story. 19.50 I-minute. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Madame est servie O. 20.55 Once & Again. Premier rendez-vous O. 21.40 Une nuit avec toi O. 22.35 California Heat. Téléfilm. Richard Brandes O. 0.10 12 films : Le racisme au quotidien. Pas d'histoire. Philippe Lioret.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. 21.00 Mesures, démesures. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Pierre Pachet (Adieu). 0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. Louis Langrée, José Van Dam, baryton, Céline Scheen, soprano. Œuvres de Mozart, Ravel. 22.00 Jazz, suivez le thème. 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Georges Prêtre dirige le Requiem de Verdi. Par le Chœur et l'Orchestre de Paris, Hasmik Papian, soprano, Iris Vermillion, mezzo-soprano, Marcello Giordani, ténor, Francesco Ellero d'Artegna, basse. 22.05 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Donizetti, Bellini, Liszt, Haydn. 22.55 Concert. Par l'Ensemble Le Poème Harmonique, dir. Vincent Dumestre. uvres de Castaldi, Byrd, Ferrari, Rossi, Bouzignac.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Une ville propre pour demain. Forum

22.00 Opéra sauvage dans les prairies. Forum

23.00 Les Echecs, un singulier combat. Forum

MAGAZINES

20.05 Temps présent. Chère autoroute. Les Chinois à la plage. TSR

20.50 Envoyé spécial. L'affaire Patrick Dils. La vie en RTT. P.-s. : Zéro de conduite. France 2

22.45 Boléro. Invitée : Marie-Thérèse Perrin. TMC

23.15 Courts particuliers. François Berléand. Paris Première

0.10 Le Club. Patricia Hitchcock. Ciné Classics

0.50 E = M 6 Spécial. Les ennemis de vos vacances. M 6

DOCUMENTAIRES

17.00 Fête des bébés. Des enfants parmi les autres. Téva

17.05 Le Sanglier, roi des forêts. Monte-Carlo TMC

17.15 Ces héros qui trahirent Hitler. La Chaîne Histoire

17.20 Le Pays de la mer. Planète

17.30 Chasseurs de papillons des îles Salomon. Monte-Carlo TMC

18.00 Les Grandes Batailles. Trafalgar. La Chaîne Histoire

18.00 Bill T. Jones, Arnie Zane & Company. Mezzo

18.00 Quand sonnent les crotales. La Cinquième

18.00 Sous la mer. Baleines et orques. Voyage

18.25 L'Actors Studio. Gary Sinise. Paris Première

18.30 Profession comique. Annie Cordy. Festival

18.35 La Terre en question. Des projets qui changent la vie. Odyssee

18.45 Une image du Che. Planète

19.00 Voyages, voyages. La Lombardie. Arte

19.00 Biographie. [2/2] J.F. Kennedy, une histoire personnelle. Chaîne Histoire

19.00 Corée, la guerre secrète de Staline. Histoire

19.05 Les Couleuvres de « Jour de Fête ». Odyssee

19.10 Le roi est mort. Planète

19.40 How Strong Is Sforzato ? Une leçon de musique de Walter Levin. Muzzik

19.50 Les Mystères de l'histoire. Les mythes de la marine de Nelson. La Chaîne Histoire

19.50 Aventures africaines. [2/2]. Au Kenya. Odyssee

19.55 L'Armée rouge. [2/3]. La guerre patriotique. Histoire

20.00 Le Combat des humbles, libération du centre de la France. [3/3]. La victoire. Planète

20.00 Pilot Guides. Grèce. Voyage

20.15 Reportage. Jan Ullrich. Un rêve en jaune. Arte

20.40 La Science et la Guerre. Les missiles. La Chaîne Histoire

20.46 Thema. Mgobo, son coton et la globalisation. Arte

21.05 François Mitterrand, conversations avec un président. [2/5]. Le procès Bousquet n'aura pas lieu. TV 5

21.25 L'Homme technologique. [6/8]. La culture du propre. Planète

21.30 Les Mystères de la Bible. Le dieu violent. La Chaîne Histoire

22.00 Slip ou caleçon ? Arte

22.00 Un autre regard. Brésil, Tanzanie et Argentine. Voyage

22.15 Histoire de France. « Dormir » avec l'ennemi. La Chaîne Histoire

22.15 Une mort sans importance. Planète

22.15 Fabuleusement riches. Le salaire de la guerre. Odyssee

23.05 L'Espagne sauvage. [2/10]. Le printemps. Odyssee

23.05 Biographie. [1/2] J.F. Kennedy, une histoire personnelle. Chaîne Histoire

23.10 La Menace. Planète

23.40 Le Singe dans le miroir. Odyssee

23.45 César, portrait d'un sculpteur. TMC

23.45 Les Mystères de l'Histoire. Akhenaton. La Chaîne Histoire

0.00 Pilot Guides. Le Japon. Voyage

0.15 Cesaria Evora. Morna Blues. Planète

0.25 Les Cadeaux de la nature. Le coton. Arte

SPORTS EN DIRECT

14.00 et 17.15 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Pathe Sport

15.40 Cyclisme. Tour de Suisse (10^e étape) : Lausanne - Lausanne. TSR-Pathé Sport

17.00 Cyclisme. Tour de Catalogne (8^e étape) : St Julià de Loria - Alt de la Rabassa (13,9 km). Eurosport

17.30 Football. Championnat d'Europe féminin 2001 : France - Danemark. Canal+ Eurosport

19.45 Football. Championnat d'Europe féminin 2001 : Norvège - Italie. Eurosport

DANSE

19.05 Love Defined. Chorégraphie de Bill T. Jones. Musique de Daniel Johnston. Enregistré en 1992. Durée : 30 mn. Avec Pierre Advocatoff, Thierry Allard, Elisabeth Amiel... Mezzo

19.35 Les Caméléons. Chorégraphie de Josef Nadj. par la Compagnie Anomalie. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Rythme et danse à la Waldbühne. Berlin, le 25 juin 2000. Mezzo

21.00 Giovanni Bellucci à l'auditorium du Louvre. Enregistré à Paris, mars 2001. Muzzik

23.10 Debussy. Prélude à l'après-midi d'un faune. Enregistré à Lille, en 1999. Par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus. Mezzo

23.20 Jazz à Vienne 1998. Avec Maria Schneider, piano ; Ben Monder, guitare ; Greg Gisbert, trompette ; Ingrid Jensen, trompette. Muzzik

23.45 L'Étoile. Opéra-bouffe d'Emmanuel Chabrier. Enregistré en 1994. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Lyon, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo

TÉLÉFILMS

18.15 Le mari de l'ambassadeur. François Velle [7/7]. TV 5

20.30 Meurtres sans risque. Christiane Spiero. Festival

20.50 Les Guerriers de l'ombre. Jon Cassar. O. TF 6

20.55 Ombres et lumières. Thomas Nickel. O. Monte-Carlo TMC

22.10 Le Censeur du lycée d'Epinal. Marc Rivière. Festival

22.15 Le Horsain. Philippe Venault. TV 5

22.40 L'Ultime Voyage. Roger Cardinal. [1 et 2/2] O. TF 1

0.00 Les Gens de Mogador. Robert Mazoyer. [4/6]. Festival

SÉRIES

18.10 Le Caméléon. Jeu de piste O. M 6

19.05 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Le choix des armes. TF 6

19.25 Hill Street Blues. Analyses O. Monte-Carlo TMC

19.50 Homicide. Le mariage O. Série Club

20.00 Les Anges du bonheur. Ce n'est qu'un au revoir O. Téva

20.35 Twitch City. J'ai couché avec ma mère (v.o.) O. Canal Jimmy

20.50 Une femme d'honneur. Trafic de clandestins. TF 1

0.00 Seinfeld. La pomme de douche (v.o.) O. Canal +

JEUDI 28 JUIN

FILMS

14.30 Le Journal du séducteur ■ ■ Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min) O. Ciné Cinémas 2

15.20 Les Garçons ■ ■ Mauro Bolognini (Italie, 1959, v.o., 90 min) O. Ciné Classics

15.25 Trois bébés sur les bras ■ ■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1958, v.o., 95 min) O. Cinétoile

16.10 Ladyhawke, la femme de la nuit ■ ■ Richard Donner (Etats-Unis, 1984, 120 min) O. Ciné Cinémas 2

16.40 Les Hommes du Président ■ ■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, 130 min) O. Ciné Cinémas 1

16.50 Jean de la Lune ■ ■ Marcel Achard (France, 1948, 100 min) O. Ciné Classics

17.05 Le Souffle au cœur ■ ■ Louis Malle (France, 1971, 115 min) O. Cinétoile

17.10 L'Inconnu du Nord-Express ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1951, 100 min). TCM

17.20 Camille Claudel ■ ■ Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min) O. Ciné Cinémas 3

18.30 Les Deux Rivaless ■ ■ Francesco Maselli (Italie, 1964, v.o., 90 min) O. Ciné Classics

20.30 Les Carrefours de la ville ■ ■ Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1931, v.o., 90 min) O. Ciné Classics



20.55 Un monde parfait ■ ■ Clint Eastwood. Avec Kevin Costner, Clint Eastwood, Laura Dern (Etats-Unis, 1993, 135 min) O. France 3

21.00 Key Largo ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1948, v.o., 110 min). Paris Première

22.00 Small Soldiers ■ ■ Joe Dante (Etats-Unis, 1998, 110 min) O. Ciné Cinémas 1

22.30 Les Fruits de la passion ■ ■ Shuji Terayama (France, 1980, 85 min) O. Cinéfaz



22.35 Dead Man ■ ■ Jim Jarmusch. Avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen (Etats-Unis - Allemagne, 1995, v.o., 120 min) O. Canal Jimmy

23.55 Carrie au bal du diable ■ ■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1976, v.o., 95 min) O. Cinéfaz

0.30 L'Aventurier du Rio Grande ■ ■ Robert Parrish (Etats-Unis, 1959, 95 min) O. Cinétoile

0.35 Capitaine Conan ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 125 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour. 14.45 Belle de nuit. Téléfilm. Graig R. Baxley. 16.20 Les Dessous de Palm Beach. 17.25 Sunset Beach. 18.15 Exclusif. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.50 Une femme d'honneur. Trafic de clandestins. 22.40 L'Ultime Voyage. Téléfilm. Roger Cardinal. [1 et 2/2] O. 1.35 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.45 Inspecteur Derrick O. 15.50 Planque et caméra. 16.00 Tiercé. 16.15 Rex O. 17.00 Un livre. 17.05 Des chiffres et des lettres. 17.35 Hartley, cœurs à vif O. 18.25 Nash Bridges O. 19.10 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.45 Journal, Météo. 20.50 Envoyé spécial. 23.00 Le Bon Plaisir. Film. Francis Girod O. 1.10 Nikita. Fatales retrouvailles O. 1.50 Seinfeld. info.

FRANCE 3

13.50 C'est mon choix. 15.00 Questions au gouvernement. 16.00 Chroniques d'ici. 16.30 MNK, A toi l'actu@. 17.55 C'est pas sorcier. 18.20 Un livre, un jour. 18.25 Questions pour un champion. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.11 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.55 Un monde parfait ■ ■ ■ Film. Clint Eastwood O. 23.10 Météo, Soir 3. 23.40 Prise directe. 0.50 Texto. 1.25 Espace francophone. 1.55 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

13.35 Le Journal des sorties. 13.55 Dogma ■ ■ Film. Kevin Smith O. 16.00 A la une O. 16.20 Cannes confidential O. 17.25 Football. Championnat d'Europe féminin 2001 : France - Danemark. ► En clair jusqu'à 20.10

19.30 Le Journal. 19.35 Best of Nulle part ailleurs O. 20.05 Le Zapping. 20.09 Rien que des monstres O. 20.10 Daria O. 20.35 Road to Graceland. Film. David Winkler O. 22.10 Lain. Distorsion O. 22.35 En toute complicité. Film. Marek Kaniévka (v.o.) O. 0.00 Seinfeld. La pomme de douche O.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé. 14.00 Fortunes de mer. 15.00 Cirque. Gala du jubilé du cirque de demain. 15.55 Les Tornades. 16.50 C'est le goûter ! Au royaume de Borovia. 17.00 Alf. Le grand saut. 17.30 100 % question 2^e génération. 18.00 Quand sonnent les crotales. 18.55 Je suis un citoyen du monde. 18.57 Météo. 19.00 Voyages, voyages. La Lombardie. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Jan Ullrich. 20.45 Thema. Mgobo, son coton et la globalisation. 22.00 Slip ou caleçon ? 22.35 Norma Rae ■ ■ Film. Martin Ritt. 0.25 Les Cadeaux de la nature. 1.10 L'Allée du roi. Téléfilm. Nina Companeez.

M 6

13.35 Blessures de femmes. Téléfilm. Ed Kaplan O. 15.15 Les Routes du paradis O. 16.10 M comme musique. 17.10 Highlander O. 18.10 Le Caméléon O. 19.05 et 20.40, 20.55 Loft Story. 19.50 I-minute. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Madame est servie O. 23.25 The Crow, Stairway to Heaven. [Pilote]. Une âme errante O. 0.20 12 films : Le racisme au quotidien. Mohamed. Catherine Corsini. 0.25 Drôle de scène. 0.50 E = M 6 Spécial.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école. 20.30 Fiction 30. 21.00 Le Gai Savoir. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Jocelyne François (Portrait de l'homme crépusculaire ; Journal 1990-2000). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman. 19.07 A côté de la plaque. 20.00 Prélude. 20.30 Festival de Saint-Denis. Par l'Orchestre national de France, dir. Paavo Järvi, Alexia Cousin, soprano. Œuvres de R. Strauss, Bruckner. 22.00 Jazz, suivez le thème. 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale. 20.40 Les Rendez-vous du soir. Hommage à Giuseppe Sinopoli, chef d'orchestre. Œuvres de Puccini, Berg, Brahms, Haydn, Wagner, Sinopoli. 22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Pachelbel, Bach, Telemann, Goldberg.

Le Monde TELEVISION

Ciné Classics

20.30 Les Carrefours de la ville ■ ■ Après le succès de son premier film, *Applause* (1929), la Paramount avait engagé Rouben Mamoulian pour, en pleine vogue du film de gangsters, réaliser *City Streets*, d'après une histoire écrite par Dashiell Hammett. Suggérant meurtres et violences, jouant sur la mobilité de la caméra, le cinéaste a privilégié l'histoire d'amour entre Gary Cooper et Sylvia Sydney.

France 2

20.50 Envoyé spécial Parmi les sujets proposés ce soir, *La Vie en RTT*, reportage d'Agnès Moliner et Jean-François Monier, ne résonne pas comme une invitation à l'évasion. Il ressort de cette émission consacrée à la « révolution » des 35 heures et aux loisirs supposés découler des lois Aubry, que ces trois lettres (RTT) pour réduction du temps de travail) revèlent surtout une division des classes, parfois même de sexe, sur le thème du temps libre.

France 3

20.55 Un Monde parfait ■ ■ ■ Un prisonnier (Kevin Costner) s'évade et prend en otage un petit garçon de huit ans. Des liens particuliers vont se nouer entre les deux personnages. Le récit émouvant d'une fuite désespérée, une peinture psychologique subtile. Un des plus beaux films de Clint Eastwood. Kevin Costner y opère un changement d'emploi réussi et Clint Eastwood s'est attribué le rôle d'un shérif bougon.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
 - O Accord parental souhaitable
 - O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - O Public adulte
 - Interdit aux moins de 16 ans
 - O Interdit aux moins de 18 ans

- Les cotes des films
- On peut voir
 - A ne pas manquer
 - Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
 - ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Nouvelles découvertes dans l'enquête sur les ventes de deux casinos

Selon le « Canard Enchaîné », M. Pasqua aurait bénéficié de « versements »

LE JUGE D'INSTRUCTION d'Ajaccio (Corse-du-sud) Jean-Michel Gentil s'est rendu, mercredi 27 juin à Paris, afin de perquisitionner au domicile de l'homme d'affaires Jean-Jérôme Colonna, dans le quartier Saint-Michel. Chargé de l'enquête sur d'éventuels faits de « blanchiment » au casino d'Ajaccio, le magistrat s'interroge sur le rôle de celui que la commission d'enquête parlementaire sur la Corse présentait, en 1998, comme « le seul parain » de l'île, dans le détournement de fonds de l'établissement de jeux au profit de personnes liées au grand banditisme.

L'enquête du juge Gentil semble recouper celle menée par la justice monégasque, saisie d'une information pour « blanchiment » visant Robert Feliciaggi et Michel Tomi, des proches de Charles Pasqua, soupçonnés d'irrégularités dans la revente du casino d'Annemasse (Haute-Savoie) entre mars 1995 et octobre 1998. Une perquisition, dans un village de Corse-du-sud conduite pendant la garde de MM. Tomi et Feliciaggi - les 18 et 19 juin -, au siège d'une société appartenant à

l'épouse de M. Tomi, a permis aux policiers du SRPJ d'Ajaccio de saisir dans un coffre-fort un document comptable sur lequel figurent des sommes d'argent. Selon les enquêteurs, les montants qui apparaissent sur le manuscrit correspondraient à une répartition de fonds issus de plusieurs établissements de jeux, dont les casinos d'Annemasse et d'Ajaccio.

Selon *Le Canard enchaîné* du mercredi 27 juin, le document mentionnerait des « versements effectués en espèces avec, en face, un nom : "Pasqua" ». Cette affirmation n'est confirmée par aucune des sources policières et judiciaires sollicitées mercredi par *Le Monde*. M. Pasqua, en voyage au Danemark, n'a pu être interrogé mercredi matin. M^e Leon Lef Forster, l'un des avocats de M. Pasqua, dénonce le « système d'intoxication permanent » visant son client depuis le début de l'affaire. Il a dit s'approprier à déposer plusieurs plaintes pour « violation du secret de l'instruction ». D'après M^e Gilbert Collard, l'autre défenseur de l'ancien ministre de l'intérieur, « M. Pasqua n'a jamais reçu de fonds en espèces.

Cette histoire est inconcevable. Ca fait partie du processus de déstabilisation d'un candidat à l'élection présidentielle ».

Selon nos informations, le document saisi par les policiers fait apparaître des pseudonymes dont ceux de « Nono » et « Tout à fait », ainsi que celui de « Robert » (prénom de M. Feliciaggi, mais aussi surnom que la justice soupçonne l'ancien préfet Jean-Charles Marchiani d'avoir utilisé pour se faire remettre des fonds dans l'affaire des ventes d'armes vers l'Angola). Par ailleurs, les enquêteurs pensent avoir identifié d'autres personnes qui apparaissent sur le manuscrit, notamment MM. Colonna, Feliciaggi et Tomi. La totalité des sommes figurant sur le document s'élève à plusieurs dizaines de millions de francs. Les enquêteurs n'ont cependant pas achevé l'exploitation de cette comptabilité qui comporte de nombreuses ratures, soustractions ou additions, encore à élucider.

Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

► www.lemonde.fr/pasqua-affaires

Le gouvernement n'est « pas hostile » à une « réflexion » sur les fonds spéciaux

M. Bayrou souhaite un « pacte » pour mettre fin à cette pratique

PAS D'INCIDENT de cohabitation sur les fonds secrets ! Mardi 26 juin, à l'Assemblée nationale, le premier ministre a choisi de ne pas répondre au député radical de gauche Alain Tourret (Calvados), qui l'interpellait, lors de la séance de questions au gouvernement, sur l'utilisation « opaque » des fonds spéciaux... au moment où la justice enquête sur le règlement en espèces de déplacements personnels de Jacques Chirac et de ses proches, pour un montant de 2,4 millions de francs (*Le Monde* du 26 juin). La transparence des rémunérations dans le public tient à cœur à l'élu du Calvados : rapporteur pour avis du budget de la fonction publique, M. Tourret avait critiqué, en novembre 2000, « les rémunérations accessoires » dans la fonction publique, en particulier « au ministère des finances ». Il s'en est entretenu récemment avec le premier secrétaire du PS, François Hollande. « Il m'a dit : "Prends des initiatives !" », raconte le député.

L'affaire des « billets d'avion » de l'Elysée a été le détonateur. Mardi, M. Tourret a rappelé que les fonds

spéciaux représentent « environ 500 millions de francs » par an dont « 200 millions sont consacrés à la sécurité extérieure de la France » et « 300 millions » sont utilisés « sans contrôle aucun », notamment pour les « besoins privés des plus hautes autorités de l'Etat ». Citant « l'ancien premier président de la Cour des comptes », Pierre Joxe, M. Tourret a qualifié le système de « monstruosité ». « Le gouvernement doit y mettre fin, au moins pour la part qui ne concerne pas la sécurité extérieure de la France », a conclu M. Tourret. A la place, il propose qu'une « loi de consensus » associant des élus de tous bords permette de « mieux rémunérer les ministres et leurs collaborateurs ».

Lui répondant, la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, a reconnu que le système n'est « pas satisfaisant ». « Le gouvernement n'est pas hostile à ce qu'une réflexion soit engagée sur ce sujet avec le Parlement », a-t-elle ajouté. A Matignon, on se refuse à préciser la réponse. Quelle forme pourrait prendre cette « réflexion », et dans quel délai ? « Il a fallu répondre dans l'urgence »,

confie l'entourage de M^{me} Parly. Mais la machine est en marche.

Mercredi matin, le président de l'UDF, François Bayrou, s'est prononcé, au micro de RTL, pour « l'interdiction » de la part des fonds « secrets » « qui servent à l'Etat ordinaire ». Le probable candidat à la présidentielle propose à « tous ceux qui seront sur la ligne du départ » en 2002 de « signer un pacte » pour « tourner la page » des fonds spéciaux. Ce pacte comprendrait « deux règles simples » : « Pour tout ce qui est du financement de la politique : la transparence. Pour tout ce qui est des personnes : déclarer l'ensemble des primes. » Jacques Chirac lui-même ne serait pas hostile à une réforme. Lors d'une visite à Caen, en avril, le chef de l'Etat avait été interrogé par... M. Tourret : « Je n'ai aucune réserve dans ce domaine. Il appartient au gouvernement de prendre des initiatives », avait répondu M. Chirac. M. Jospin n'a plus qu'à se prononcer.

Clarisse Fabre

► www.lemonde.fr/chirac-affaires

La militante pour les libertés Sihem Bensedrine emprisonnée à Tunis

SIHEM BENSEDRINE, éditrice, directrice du magazine en ligne *Kalima* (censuré en Tunisie) et porte-parole du Conseil national des libertés (CNLT, non reconnu) a été interpellée à sa descente d'avion à Tunis, mardi 26 juin, alors qu'elle rentrait d'un séjour en Europe de deux semaines, puis incarcérée à la prison des femmes de la Manouba, dans la banlieue ouest de la capitale.

L'arrestation de cette militante des droits humains a eu lieu quelques jours après qu'elle eut participé à une émission de télévision sur la chaîne privée arabe basée à Londres, Al Mustaqilla, très populaire en Tunisie. Au cours de l'émission hebdomadaire « Le Grand Maghreb », devenue ces derniers mois le rendez-vous favori des Tunisiens équipés d'une parabole, Sihem Bensedrine avait abordé, le 17 juin, à partir de la capitale britannique, le sujet de la corruption dans son pays et mis nommément en cause un juge, ainsi que le beau-frère du président Ben Ali, Moncef Trabelsi. Un mandat d'amener avait été immédiatement délivré contre elle.

La mise en détention de l'actuelle porte parole du CNLT et les poursuites engagées contre elle interviennent dans un contexte de

raidissement du pouvoir tunisien à l'encontre des opposants, en particulier ceux qui s'expriment sur la chaîne Al Mustaqilla, qualifiée mardi de « nuisible à la Tunisie » par le ministre des droits de l'homme, Slaheddine Maâoui.

« PARODIE DE JUSTICE »

Le 19 juin, Mohamed Moadda, ancien président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS) s'est vu retirer la mesure de liberté conditionnelle dont il bénéficiait depuis décembre 1996 et a été renvoyé en prison. De son côté, le docteur Moncef Marzouki connaîtra le 7 juillet le verdict de la cour d'appel de Tunis le concernant. A l'issue de ce qu'il avait appelé une « parodie de justice », ce médecin militant pour les libertés avait été condamné en décembre 2000 à un an de prison pour appartenance à une association illégale (le CNLT) et avait estimé inutile de tenter un recours. C'est le parquet qui avait décidé de faire appel.

Moncef Marzouki est à l'heure actuelle sous étroite surveillance policière à son domicile de Sousse et empêché de rejoindre le poste de professeur associé qui lui a été attribué par l'université française.

Fl. B.

Jack Lang retouche encore le nouveau programme de philo

LA RUE DE GRENELLE amende une seconde fois le nouveau programme de philosophie qui doit être appliqué à la rentrée. « La réforme sera mise en œuvre mais nous faisons un signe d'apaisement pour rassurer les enseignants », a indiqué le ministère. Les « questions d'approfondissement », qui permettent d'aborder les notions à partir de thématiques transversales (la laïcité, la morale...) et constituaient un point d'achoppement, seront finalement facultatives.

Adopté à l'été 2000, le nouveau programme se heurtait depuis à la résistance des professeurs de philosophie. Mais ceux-ci continuent d'en demander le retrait car, ainsi amendé, « il n'a plus de sens ».

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : un lycéen a été condamné à trente mois de prison, dont quatre ferme, mardi 26 juin, par le tribunal de Briey (Meurthe-et-Moselle), pour avoir martyrisé, avec cinq autres jeunes, un camarade de classe dans un lycée de Longwy, de septembre 1999 à janvier 2000. La victime, Sébastien, avait été frappée, brûlée avec des pièces métalliques chauffées à blanc, avait reçu des coups de marteau sur les doigts ou des coups de raquette sur les testicules. Alexandre, vingt ans, seul majeur du groupe, devra en outre verser une provision de 20 000 francs à la victime, et 4 000 francs à la mère de celle-ci.

■ **L'ancien directeur de la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme), Joël Bultel, a été condamné**, mardi 26 juin, à Valence, à un mois de prison avec sursis après l'irradiation d'un agent EDF, en mars 1999 (*Le Monde* du 13 juin). Le tribunal correctionnel a également condamné EDF à verser 500 000 francs à l'agent irradié, Frédéric Moreau. C'est la première fois que des peines aussi sévères sont infligées en France pour une faute de ce type. - (AFP.)



Euronext entre en bourse

► Euronext, la première bourse paneuropéenne, s'introduit en bourse. Née de la fusion des bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles, Euronext est une entreprise tournée à la fois vers ses clients et ses actionnaires. Avec un chiffre d'affaires 2000 pro forma de 752 millions d'euros, en hausse de 34 % par rapport à 1999, Euronext est une société en forte croissance. ► La stratégie d'Euronext est claire : mettre à la disposition de tous les investisseurs un marché transparent, accessible et liquide. ► Son ambition : occuper une position de

leader dans le processus de concentration des marchés européens.

► Aujourd'hui, vous pouvez devenir actionnaire d'Euronext, et partager la réussite de la première bourse paneuropéenne.

► Période de souscription : du 21/04 au 04/07/2001, sauf prolongation

► Fourchette indicative de prix : entre 24 et 27,5 euros*

► N° Vert 0 800 271 271

► www.euronextintro.com

Ces éléments sont donnés à titre indicatif. Reportez-vous au prospectus préliminaire visé par la COB sous le n°01-865 en date du 20 juin 2001 avec avertissement, disponible sans frais auprès de votre intermédiaire financier habituel et sur le site Internet d'Euronext dédié à l'opération.

* En cas de modification, une nouvelle période d'offre pourrait être ouverte